This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378650

Digitized by Google

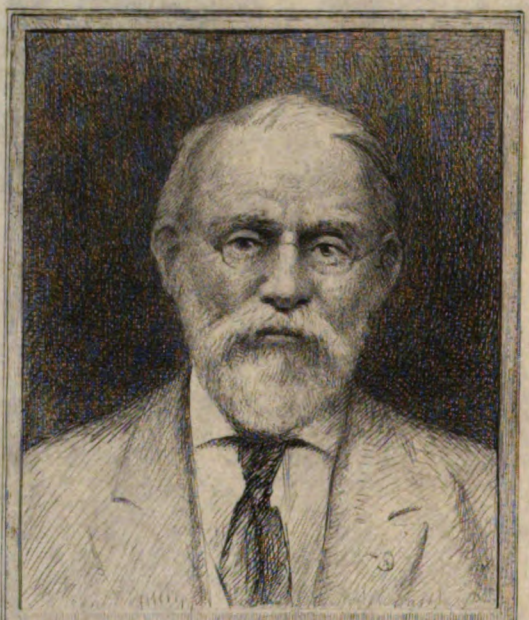

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.L73
A4

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

DE LILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

DE LILLE.

4e Série. — Tome XXV.

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL.
93, rue Nationale.

1912

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 7 Mai 1899.

DISCOURS

de M. H. FOLET, Président de la Société.

MESSIEURS,

La plupart des gens connaissent mieux l'histoire générale de leur pays que l'histoire locale de leur cité, voire que l'histoire de leur propre famille. Tel ignore les prénoms et le métier de son bisaïeul, qui vous établira, sans erreur, la chronologie des rois de France depuis la guerre de Cent ans. Presque tous savent que la Sainte Chapelle a été bâtie par Saint-Louis, même ceux qui n'y ont jamais mis les pieds ; mais peu sont curieux d'apprendre la date et les détails de fondation d'édifices encore debout dans leur ville et devant lesquels ils passent tous les jours, à plus forte raison d'établissements morts depuis un siècle ou deux.

Ainsi combien de personnes, nées et vivant à Lille, se doutent qu'il exista jadis chez nous plus de vingt-cinq établissements hospitaliers dont le souvenir même est

Digitized by Google

totalement effacé? La plupart d'entre eux n'étaient ni moins anciens, ni moins importants que les hôpitaux survivants; lesquels, par suite de circonstances variées et à des époques diverses, ont successivement absorbé les fondations disparues.

Quels vestiges reste-t-il aujourd'hui de tout cela? Un détail architectural, un motif de sculpture, épargnés par hasard et encastrés dans des bâtisses privées; souvent soustraits aux regards du public pour qui ils constitueraient des énigmes. Des noms de rues dont plus personne ne connaît ni ne cherche l'origine. Des locutions inexpliquées que les hommes de mon âge ont encore entendues tomber de la bouche des vieillards de leur famille. Tenez, mon grand père maternel, que j'ai beaucoup connu car il est mort plus qu'octogénaire, était né en 1777, l'année des trois sept, disait-il. Je trouve son nom : « Dominique Rouzé 13 ans », parmi les bambins lillois qu'en 1790, aux premiers temps de ferveur et d'enthousiasme patriotiques, un sieur de Boisragon, chevalier de St-Louis, avait eu la singulière idée d'enrôler en une compagnie qu'il nommait le *Régiment de l'Espérance* et que les plaisants appelaient le *Royal Bonbon* (1). Mon grand-père avait quinze ans au bombardement de 92. Il était, de par les notions puisées dans les entretiens de sa famille, très au courant des choses lilloises d'avant la Révolution. Eh bien, certaines dénominations, certaines expressions, fréquemment employées par lui, ne me sont revenues ou ne se sont éclairées pour moi que par des renseignements recueillis sur les hôpitaux disparus.

Car, grâce à des recherches faites aux Archives des Hospices, — lesquelles m'ont été ouvertes avec une courtoisie dont je remercie publiquement la Commission Administra-

(1) Pièce originale de la collection Gentil-Descamps, reproduite intégralement par Victor Derode. *Histoire de Lille*, T. III, p. 47. Derode, très médiocrement documenté en général, abonde, pour l'époque de la Révolution, en renseignements de détail provenant de souvenirs de famille très directs. Je retrouve dans ce troisième volume, qui va de la Révolution à la fin de la Monarchie de Juillet, beaucoup de faits qui m'ont été racontés par mon grand-père et ma mère.

Digitized by Google

tive, — j'ai pu prendre une idée sommaire de ces vieilles fondations ; et je crois intéresser mes collègues de la Société des Sciences et faire plaisir à mes compatriotes en prenant cette histoire pour thème du discours que notre tradition impose au Président sortant.

Au milieu du XVIII^e^ siècle on ne comptait à Lille que deux établissements consacrés au traitement des maladies aiguës, médicales ou chirurgicales : l'hôpital de Saint-Jean l'Evangéliste, plus connu sous le nom de Saint-Sauveur, et surtout l'hôpital Notre-Dame ou Comtesse dont la réelle célébrité remontait à des temps anciens. Un bref du Pape Eugène IV autorise, en 1438, le « Maitre de cet hôpital à » recevoir les confessions des pauvres malades et infirmes » qui *arrivent journellement de toutes les parties du monde* » dans cette maison (1) ». Il est bon de ne pas prendre ceci trop à la lettre. Le langage des vieilles chartes abonde en hyperboles : « Toujours » veut souvent dire « un siècle durant » ; et « *ubique terrarum* » signifie volontiers « à vingt lieues à la ronde ». Il n'en est pas moins vrai que la renommée de Comtesse s'étendait bien au delà des limites de la ville. Comtesse et St-Sauveur avaient été fondés par Jeanne de Flandre, puis s'étaient accrus par des donations particulières. Presque tous les établissements charitables d'autrefois étaient du reste des fondations privées et autonomes ; d'où des états de fortune très différents : Comtesse était riche ; St-Sauveur était pauvre. Il faut arriver au XVI^e^ siècle pour voir le Magistrat, — ainsi nommait-on l'autorité communale, — commencer à prendre en main, par la création de la « Bourse commune des pauvres », l'organisation de l'Assistance publique ; et ce n'est qu'après la Révolution, lors de la « reconstruction de la France », suivant l'expression de Taine, — reconstruction entreprise, quoi qu'en dise cet historien philosophe, avant Bonaparte, sous le Directoire, — c'est alors seulement que la centralisation triomphe.

(1) Archives hospitalières de Lille. Hôpital Comtesse, n° 551.

Digitized by Google

Dès l'an V, c'est-à-dire en 1797, à Lille comme dans tout le pays, l'Assistance publique s'établit sur les bases encore existantes aujourd'hui. C'est là aussi que nous arrêterons notre exposé, ne mentionnant que pour mémoire tel établissement supprimé, l'hôpital Saint-Roch par exemple, dont l'existence éphémère fut toute contemporaine et s'est déroulée de 1845 à 1877.

Revenons aux siècles passés : à côté de Saint-Sauveur et de Comtesse existaient beaucoup d'autres hôpitaux. Certes il ne faut pas prendre ce mot d'hôpitaux dans son sens moderne de maisons vastes et peuplées, (Saint-Sauveur a commencé avec six lits) ; ni appliquer à ces établissements les classifications précises d'aujourd'hui. La distinction entre l'*hôpital* consacré aux maladies aiguës, l'*hospice* voué aux maladies chroniques ou servant d'asile aux vieillards et aux orphelins, le *refuge* abritant les passants pauvres, n'était pas nettement établie. Beaucoup de ces maisons, qualifiées indifféremment hôpitaux ou hospices, avaient des destinations multiples ou mal définies ; et ces destinations se modifiaient parfois au cours des siècles.

Cependant, en ne tenant compte que des grandes lignes, on peut classer ces petits hôpitaux lillois de jadis en huit catégories :

I. Un seul HOPITAL DE FEMMES EN COUCHES : l'Hopital Saint-Jacques.

II. HOSPICES CONSACRÉS AUX MALADIES CHRONIQUES OU INCURABLES : Hospice de la Conception, dit des Bleuettes ; Hopital Saint-Joseph, dit encore de la Providence, ou des Incurables ; car ces établissements avaient souvent plusieurs noms, par exemple une dénomination religieuse et une appellation populaire. Et cette synonymie est une grande cause de confusion.

III. HOSPICES POUR LA VIEILLESSE : Hopital des Marthes ; Hospice Ste-Catherine de Sienne ou des

Digitized by Google

Vieillettes ; Hopital St-Charles Borromée ou des Vieux hommes ; Hospice Notre-Dame de la Charité ; Hospice du Saint-Esprit ; Hospice des Invalides. — Parfois destinés à une catégorie spéciale de vieillards : Hopitaux Saint-Nicolas, St-Nicaise, de la Trinité.

IV. HOSPICES-ORPHELINATS : Maison des Bonnes filles ou des Orphelines de la Conception ; Bleuets et Bapaumes ; Maison des Orphelines de la Présentation Notre-Dame. — Parfois destinés à une catégorie spéciale d'orphelins : Hôpital Ste-Élisabeth ou Béguinage ; Maison Ste-Anne ou Noble famille.

V. HOSPICES-ASILES DE NUIT POUR PASSANTS, VOYAGEURS, PÈLERINS : Hôpital St-Julien ; Hôpital Notre-Dame, dit des Grimaretz.

VI. ASILES DESTINÉS AUX ALIÉNÉS, qui se confondaient souvent, par suite d'un injuste sentiment de répulsion et de mépris pour les fous, avec les maisons où l'on enfermait les vagabonds et les filles ; sortes d'établissements semi-hospitaliers, semi-pénitentiaires : Sœurs de la Madeleine ; Bons Fils ; Raspuck ou maison forte.

VII. MALADRERIES SUBURBAINES : Bonne maison des Ladres Bourgeois ; Maladrerie de la Madeleine ; Lieu de santé du Riez de Canteleu.

VIII. HOPITAUX MILITAIRES, établissements plutôt nationaux que municipaux ou privés : Hopital Saint-Louis. Hopitaux provisoires dits de l'Humanité, de la Régénération, des Sans-Culottes, etc.

Nous allons passer rapidement en revue chacun de ces hôpitaux ou hospices, en suivant dans chaque groupe l'ordre chronologique de fondation. Nous nous attacherons à rappeler les noms des fondateurs et principaux bienfaiteurs,

Digitized by Google

à fixer l'emplacement des hospices disparus et à établir quelle fut leur destinée (1).

I

HOPITAL DE FEMMES EN COUCHES.

Hopital St-Jacques, fondé en 1431, de compte à demi par la ville de Lille dont les Echevins donnèrent le terrain, et la Duchesse de Bourgogne, femme de Philippe le Bon, Isabelle de Portugal. L'hôpital, — ainsi que nous l'apprend une lettre du duc Philippe, — était « à l'usage des pélerins et » pélerines allant et revenant du voyage de Saint-Jacques en » Galice », où les gens de Flandre allaient beaucoup, comme nous l'a montré notre collègue M. Finot (2); et aussi « à » l'usage des pauvres femmes gisant d'enfants » (3). La

(1) Je ne fais pas figurer dans cette nomenclature un établissement fondé en 1066 par Adèle de France, femme de Baudouin V, Comte de Flandre, et situé dans l'enceinte où était la Collégiale de Saint-Pierre. Cette maison, d'abord désignée sous le nom d'*Hôpital Saint-Pierre*, paraît avoir été ouverte quelque temps à tous malades pauvres. Elisabeth de Bruges, en 1204, fait un abandon de dime « *in usus pauperum commorantium in hospitali Beati Petri.* » Mais à partir du XIII[e] siècle, l'établissement est dénommé parfois *Hospitale Clericorum*, et presque toujours *Domus Clericorum*. Cette « Maison des Clercs » était devenue, semble-t-il, une sorte de pension à l'usage exclusif des clercs sains ou malades. En 1344, Philippe VI, roi de France, exempte de charges les biens d'une maison située à Arleux, affectée à la maison des clercs; lesquels biens doivent être appliqués « au vivre et soustènement de quarante vicaires ou clercs qui, de jour et de nuit, servent en leur dite Eglise ». Voyez : *Cartulaire de l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre de Lille*, par Mgr Hautcœur, pages 6, 74, 139, 346, 519, 711, etc., etc. et *Histoire de la Collégiale*, du même auteur, page 178.

(2) J. Finot. *Etude historique sur les relations commerciales entre la Flandre et l'Espagne au moyen âge.*

(3) Archives hosp., X. A. 1. Les archives des hospices sont divisées en un certain nombre de *fonds*, fonds de Saint-Sauveur, fonds de Stappaert, etc., désignés par des chiffres romains. Chaque fonds, sauf Comtesse, est divisé en *séries* désignées par une lettre. Enfin chaque objet de la série, pièce, répertoire ou liasse, est désigné par un chiffre arabe. X, A. 1. signifie donc : fonds X, série A, pièce 1.

Digitized by Google

première de ces deux destinations disparut bientôt, d'autant plus vite que d'autres asiles s'ouvraient à Lille aux voyageurs et aux pèlerins, (Saint-Julien, les Grimaretz) ; et fit place à la seconde destination, d'une perpétuelle urgence, celle-là. En 1434 nous voyons, annexées à une bulle du pape Eugène IV gratifiant d'indulgences ceux qui feront des dons à l'hôpital commencé, diverses prières en vers, parmi lesquelles figure ce quatrain :

Pour la grace de Dieu avoir,
Chy est commenchié ung dortoir
Pour povres femmes y retraire ;
Par pitié aydié le à parfaire (1).

Cependant jusqu'en 1530 (2) on reçut à Saint-Jacques les « pauvres passants » ; mais à partir du milieu du XVI^e^ siècle il n'est plus guère question dans les comptes de l'hôpital que de « deniers déboursés pour les femmes en gésine et leurs enfants ; pour la gouverne et nourriture de pauvres femmes gisantes » (3).

Ces comptes nous renseignent sur bien d'autres points ; car les comptes de jadis n'avaient pas la sécheresse arithmétique des nôtres, ils entrent souvent dans des développements et explications par où maint trait de mœurs se révèle. Voici par exemple un passage textuellement extrait du compte de Saint-Jacques année 1733 (4) ; et j'en pourrais extraire de tout pareils, aux chiffres près, des comptes d'une foule d'années :

« A Aldegonde Leblanc, concierge, a été payée la somme » de six cent soixante sept florins, quatre patars (5), pour

(1) A. H. — X C. 1.
(2) Voyez plus loin : Hôp. des Grimaretz, p. 39.
(3) A. H. — X. E. 2 et 3.
(4) A. H. — X. E. 8.
(5) Comme nous aurons souvent, au cours de ce travail, à parler des anciennes monnaies locales, établissons-en tout de suite la valeur : le *florin* valait 1 fr. 25. Il se divisait en 20 *patars*. Le patar valait 5 *liards* ou *doubles* (*doupes* en patois). La valeur du patar était donc un peu supérieure à celle du *sol* qui se divisait en 4 *liards* ou en 12 *deniers* ; le patar valait 1 sol 3 deniers. — L'*escalin* 0 fr. 65.

Digitized by Google

» nourriture et gouverne en cet hôpital de cinquante deux
» pauvres femmes en couches avec leurs enfants, la plupart
» chacune 14 jours, aucunes deux et trois quinzaines,
» d'autres quelques jours moins de quatorze ou davantage,
» à l'avenant qu'elles étaient ou n'étaient pas encore réta-
» blies suffisamment ; à raison de 18 patars par jour,
» comme il paraît par dix quittances de la dite concierge, la
» première du cinq de septembre 1732, la dernière du vingt
» trois de juillet 1733, justifiées par cinquante deux billets,
» sur lesquels mes dits sieurs proviseurs ont marqué leurs
» ordres de recevoir les dites cinquante deux femmes
» dans l'hopital et la prorogation pour les jours au dessus de
» quatorze à l'égard de celles qui ont eu besoin d'y rester
» pour se rétablir. — En ce compris les enterrements de
» huit enfants morts dans le dit hopital, suivant huit
» quittances du fossier de Saint-Estienne ».

Ce texte, très suggestif, nous montre plusieurs choses. Tout d'abord il expose un système de comptabilité et d'administration, parfaitement simple d'ailleurs : le directeur ou la directrice de l'établissement, que l'on désignait parfois sous les noms de « warde » (garde), de « compteur », voire, comme ici, de « concierge », achetait ou commandait tous objets nécessaires ; presque toujours à des marchands du quartier. Un hôpital situé rue Basse, dont nous parlerons tout à l'heure, se fournissait de pain au seizième siècle à la boulangerie de la *Brebigette* ; j'ai encore connu cette boulangerie dont l'inscription et l'enseigne (une petite brebis couchée) étaient grossièrement sculptées en relief sur la façade de pierre d'une vieille maison faisant le coin de la rue Esquermoise et de la rue Basse et qui a été abattue il y a vingt ans. Les Administrateurs de la maison payaient sur les factures qui leur étaient présentées et dont quelques-unes sont parfois, trop rarement, annexées au compte. Comme émoluments de ses fonctions Aldegonde Leblanc percevait annuellement cinquante florins de « gaiges ».

De ces comptes il appert encore que Saint-Jacques devait

Digitized by Google

être un petit hôpital de quelques lits. Il s'y faisait en moyenne une soixantaine d'accouchements par année. Les mères y restaient habituellement quinze jours après leur délivrance ; celles qui se rétablissaient moins vite y séjournaient plus longtemps. Le prix de la journée d'hôpital était évalué à 18 patars, soit 1 fr. 12. En tenant compte du pouvoir libératoire de l'argent au commencement du XVIII[e] siècle, cela équivaudrait à 4 francs d'aujourd'hui. C'était cher.

Saint-Jacques, enrichi de dons successifs, dura trois siècles et demi, jusqu'à la Révolution. Quoiqu'il ne soit plus porté sur un excellent plan de Lille de 1784 (1), je trouve dans les *Registres des délibérations des officiers municipaux de Lille* une preuve curieuse qu'il fonctionnait encore en 1791. A cette époque la Municipalité avait fait fermer beaucoup d'églises et d'oratoires privés, « où les ci-devant curés administraient les sacrements, » s'ingérant même de remarier les personnes mariées par » les curés constitutionnels ». Parmi ces églises fermées figurait la chapelle de l'Hopital St-Jacques. Or, en juillet 1791, la municipalité, saisie d'une plainte relative à ce fait que, « les scellés étant apposés sur la dite chapelle, il n'est » plus possible d'y célébrer la messe *pour le service des* » *malades* », décide que « les scellés seront levés afin qu'il » puisse se célébrer dans cette chapelle une messe à *huy-* » *clos* » (2). L'hôpital ne fut supprimé que deux ans plus tard, car l'inventaire manuscrit de Godefroy, daté de 1805, mentionne une pièce du 18 germinal an II (7 avril 1794) relative à la vente du mobilier de l'hôpital (3). Ses biens furent réunis à Ganthois.

---

(1) Collection Quarré-Reybourbon.

(2) Registre aux délibérations des officiers municipaux de Lille. Délib. des 1[er] juillet et 19 août 1791. Arch. munic. de Lille.

(3) Pièce n° 182. Cette pièce est perdue ; elle manque dans la liasse correspondante et ne figure plus dans le nouvel inventaire.

Digitized by Google

L'atlas lillois de Brun-Lavainne (Planche XVIII), met l'HOPITAL SAINT-JACQUES à l'hôtel Du Maisniel, aujourd'hui occupé par les Bureaux de l'Académie. C'est là une des erreurs de cet atlas qui en contient quelques-unes; erreur fondée sans doute sur ce fait que le terrain donné en 1431 par l'Echevinage est mentionné comme étant « proche de la rue de Courtrai ».

Les plans de Lille du XVI[e] siècle nous le montrent situé sur le côté droit de la rue St-Jacques en venant de la place du Lion d'Or, à peu près à égale distance de cette place et du bras de Deûle aujourd'hui voûté que recouvre le petit Lycée ; c'est-à-dire vers les numéros actuels 16 ou 18. L'ancien jardin botanique de la ville, où j'ai joué dans mon enfance et sur lequel on a bâti le petit Lycée, était sans doute le jardin de l'ex-hôpital.

II.

HOSPICES POUR MALADIES CHRONIQUES ET INCURABLES.

HOSPICE DE LA CONCEPTION DIT DES BLEUETTES. — L'hospice de la Conception, familièrement appelé *les Bleuettes*, fut fondé en 1650 avec les ressources provenant d'un legs de Jean Dubus, chanoine de Saint-Pierre. Il était situé rue Saint Sauveur n° 23, avec sortie rue de Poids; desservi par des Hospitalières Augustines qui étaient aux offices vêtues d'un grand manteau bleu, d'où le nom populaire de l'hospice. Un exemplaire du règlement particulier à cet établissement, ayant appartenu. selon une note manuscrite du premier feuillet, à une religieuse de 1741, existe encore à la Bibliothèque de la ville. Il détermine les destinations multiples de cette maison qui était surtout un hospice de

Digitized by Google

femmes consacré aux maladies chroniques, et subsidiairement un asile de repos :

« Celles qui sont les plus pauvres et affligées doivent être » préférées à toutes autres, comme aussi celles de la ville » aux étrangères. Les hommes ne seront reçus à cet hôpital, » ni même les femmes qui ont leurs maris, à moins que » pour quelque passage ; mais seulement les filles et veuves » pourront être admises pour toujours. S'il arrive à quel- » ques infirmes permanentes dans l'hôpital quelque suc- » cession qui fût capable de les nourrir et entretenir, il lui » sera libre de rester, pourveu payer la pension ; autrement » elle devra sortir. Qu'elle reste ou sorte, sa place sera » conférée à une autre pauvre (1). »

La Conception cessa d'exister à la Révolution.

Hopital Saint-Joseph ou des Incurables. — En 1656 des soldats irlandais, appartenant à la garnison étrangère que la domination espagnole imposait alors à la Flandre, furent évacués, malades ou blessés, d'Armentières sur Lille. Un prêtre charitable, nommé Philippe Descleps, en recueillit un bon nombre dans une maison qu'il loua pour eux rue de Courtrai, vis-à-vis le couvent des Carmélites qui occupait le coin de la rue de Courtrai et de la rue Maugré, vers les numéros 4 et 6 actuels de la rue de Courtrai.

Les Irlandais guéris, Philippe Descleps, donnant carrière à ses instincts de générosité, voulut recevoir d'autres malades dans son hôpital improvisé. Malheureusement il était pauvre. Il réussit à enflammer de son zèle un autre prêtre de ses amis, Jacques Tesson, qui, lui, était riche et voua toute sa fortune à l'œuvre de Descleps. Tous deux fondèrent, d'abord sous le nom d'hôpital de la Providence, puis sous celui d'hôpital Saint-Joseph qui devint définitif, un asile « pour les pauvres hommes affligez de maladies incu- » rables, dit le testament de Philippe Descleps, les plus » abandonnez de secours qu'il se trouvera en la ville » (2)

(1) Constitution des religieuses de l'hôpital de la Conception 1685. Tournay.
(2) A. H. III. B. 3.

Digitized by Google

En 1675 la maison fut transférée rue Royale vers le n° 56 actuel.

Il y a vingt-trois ans, en creusant le sol à cet endroit, on trouva, dans des caveaux de brique. des squelettes revêtus de débris d'ornements sacerdotaux (1). Cet établissement était en effet l'objet particulier des libéralités d'ecclésiastiques riches. Quelques vieux prêtres infirmes y venaient aussi prendre leur retraite, abandonnant à la maison leur modeste capital. Tous étaient vraisemblablement inhumés sous la chapelle. Parmi les auteurs de ces legs nous trouvons, à côté d'une généreuse donatrice. Jeanne de Rebreviettes, les noms de Philippe Sallambier, prêtre; d'Edmond Brunel, prêtre; d'Antoine Sixte, prêtre; de frère Arsène Delmotte, ermite; etc. (2). La maison prospéra et compta jusqu'à 27 lits où étaient reçus les malades chroniques; elle admettait en outre des pensionnaires qui payaient, en entrant, une somme une fois donnée de 2.400 ou de 1.800 florins. Il y avait donc deux classes de pensionnaires.

En 1793 la municipalité révolutionnaire mit la main sur l'administration des hôpitaux privés et infligea à celui-ci la dénomination au moins bizarre d'*Hôpital des sans-culottes incurables* (3). Quelques années plus tard il fut réuni à l'Hôpital Comtesse.

III.

HOSPICES POUR LA VIEILLESSE.

Hopital des Marthes, fondé en 1361 par Jehan de Tourcoing et Marie Dubois son épouse « pour la subsistance de

(1) Souvenirs religieux de Lille et de la région, 1893, p. 106.

(2) Mémoires de l'Adm. des Hosp. de Lille sur *la fusion des revenus de ses divers établissements*, 1833.

(3) Registre des délibérations des Officiers municipaux de Lille (Archives municipales de Lille), 13 brumaire an III.

Digitized by Google

» huit pauvres femmes honteuses et impotentes, agées au » moins de 50 ans ; et d'une neuvième, capable de vaquer » aux besognes de la maison ; en honneur et révérence de » la glorieuse vierge Notre-Dame Sainte Marte qui fu ostesse » de no Sauveur Jesu Crist » (1).

Par l'acte de fondation Jehan de Tourcoing et sa femme donnaient « une pièce de terre en la rue du Pouplier, proche » des terreaux de la ville, s'obligeant à y ériger une batisse » convenable ; et, pour subvenir aux dépenses ainsi qu'aux » trois messes qui doivent être célébrées chaque semaine, » donnent quatre maisons rue du Pouplier, d'autres rue des » Teinturiers et rue des Caoursis (2) ; treize cents de terre à » Esquermes et 800 florins d'or du coin du Roy ». La rue du Pouplier (ou Peuplier) est devenue le premier tronçon de la rue Royale, après avoir passé, comme nous le verrons tout à l'heure, par une autre appellation.

Du texte ci-dessus il semble résulter que l'HOSPICE DES MARTHES occupait cette rue du Pouplier. Pourtant les meilleurs plans de Lille nous le montrent situé dans une rue perpendiculaire qui, en raison de ce fait, se nommait rue des Marthes et se nomma ainsi jusque vers la fin du XVI^e^ siècle, époque où elle devint la rue d'Angleterre, en l'honneur, dit-on, de saint Thomas de Cantorbéry qui, quelques siècles auparavant, l'aurait passagèrement habitée, comme l'indique toujours une inscription latine gravée sur la façade du n° 8 de cette rue (3).

---

(1) A. H. — XXII, A. 1

(2) La *rue des Teinturiers* est devenue *la rue des Testus*, puis la *rue de la Quennette*. — Je ne sais où se trouvait la *rue des Caoursis*. Les *Caoursis*, ou *Caoursins* (gens de Cahors) passaient, tout comme les *Lombards*, pour des prêteurs sur gages, des usuriers.

(3) Voici cette inscription gravée dans la pierre au-dessous d'une petite niche vide :

SANCTO THOMÆ
CANTVRBIENSI
HVIVS ÆDIS QONDAM
HOSPITI SIT LAVS
HONOR ET GLORIA.

Digitized by Google

L'HOSPICE DES MARTHES qui devait exister entre les numéros 67 et 73 de la rue d'Angleterre, appartenant encore aujourd'hui à l'Assistance publique, fut, par édit royal de 1750, réuni à l'Hôpital général (1).

* * *

HOSPICE STE CATHERINE DE SIENNE OU DES VIEILLETTES, appelé aussi parfois, dans diverses quittances de fournisseurs en particulier, hôpital *Grardine*. Un manuscrit de la Bibliothèque de Lille, intitulé « Histoire abrégée de différentes fondations pieuses faites dans la ville de Lille et ses environs », manuscrit sans date précise, mais écrit vers le milieu du XVIII^e^ siècle, nous apprend que « la première maîtresse ou gouvernante de la maison s'appelait *Grardine* » (2). C'est la forme archaïque de *Gérardine*. Ainsi le prénom d'une brave femme, évidemment très populaire en son temps, imposa pendant deux siècles une dénomination familière à l'hospice.

La maison des Vieillettes fut fondée en 1541 par Jean Barge et Marguerite Leroux sa femme, qui consacrent leur maison et leurs biens à l'entretien de treize pauvres chartriers ou chartrières; nous verrons bientôt la signification de ces mots. Elle était située *ruelle de Sailly*, (c'est aujourd'hui l'entrée de la rue des Trois-Mollettes, près le pont de Roubaix), et occupait l'emplacement actuel de la brasserie Delesalle-Lemaître, avec issue rue des Vieux-Murs. Ces terrains sont encore à cette heure biens d'hospices. Plus tard, grâce à des legs successifs, la maison grandit jusqu'à posséder 67 lits « à l'usage de pauvres et honnêtes personnes d'au moins soixante ans, extrêmement pauvres, » indigentes, destituées de tout bien, sans aide ou secours » d'amis ». D'abord destinée à de vieux ménages, elle fut,

(1) A. H. — XXII. A. 1.

(2) Bibl. de Lille, manuscrit n° 675, p. 302.

Digitized by Google

depuis une époque que je n'ai pu déterminer, exclusivement réservée aux vieilles femmes. A la fin du XVII[e] siècle il fallait léguer 150 florins de rente pour y fonder un lit. Réunie à Ganthois l'an V de la République (1).

*
* *

Hopital Saint Charles Borromée ou des Vieux Hommes ou Anciens Hommes. — En 1622 François Van Hoyqueslot, seigneur de la Hallerie, lègua 4.000 florins, afin d'entretenir quatre lits où seraient reçus « des hommes anciens, nés à » Lille et bourgeois d'icelle ville, agés de plus de 55 ans et » inhabiles à travailler ». En 1624 le Magistrat donna un terrain rue St-Maurice (rue de Roubaix), proche la porte de ce nom, provoqua des quêtes et souscriptions, et posa la première pierre d'un nouvel hospice dit des *Vieux Hommes* ou *Anciens Hommes*. Marguerite Duhot, veuve de Jean Mahieu, légua 12.000 florins; le sire Du Bosquiel: 6.000 florins; Jean Lequien : 18.000 florins. Certains dons, plus minimes, ont un caractère de bonhomie joyeusement familiale, tel celui d'Anne Verdière qui donne 500 florins dont la rente devait être employée à une récréation le jour de saint Jacques, consistant en « une pinte de vin et une tarte d'un patar » pour chaque pensionnaire. » L'asile eut bientôt 68 lits. Il était situé au coin de la rue de Roubaix et de la rue des Canonniers que mon grand-père n'appelait jamais autrement que rue des Vieux Hommes. Le magasin de l'Administration des tabacs (2 et 4, rue des Canonniers) doit représenter la plus grande partie de cet emplacement; mais il avait aussi front rue de Roubaix et la façade du numéro 49 de cette rue, façade d'aspect archaïque, portant moulures et ornements sculpturaux en relief, tels que bête héraldique et autres motifs, pourrait bien être un vestige d'une des façades des Vieux Hommes.

(1) Notice d'Inventaire des hospices et XI. A. 1.

Digitized by Google

En 1727 le Magistrat ordonna que les biens de cet établissement, comme ceux des VIEILLETTES, seraient gérés par la *Charité générale*, première concentration administrative qui aboutit, en 1797, à la disparition des VIEUX HOMMES par fusion avec Comtesse.

* * *

NOTRE-DAME DE LA CHARITÉ, hospice de femmes, fondé en 1633 par François Heddebaut, bourgeois de Lille, « pour y » recevoir de pauvres femmes les plus débiles et abandonnées » de secours humains que l'on puisse trouver en la ville et » chatellenie de Lille, en préférant toutes fois les parentes » du fondateur. Il donne à cet effet une maison rue de l'Arc » et plusieurs rentes pour l'entretien de deux chartrières »(1). L'hôpital fut bientôt transféré, pour cause d'agrandissement, rue Notre-Dame (rue de Béthune actuelle.) Il était desservi par les religieuses Annonciades de Douai. En 1694, par suite de donations successives, il avait 25 lits. En 1793 la municipalité s'empara de LA CHARITÉ, envoya les reposantes à Ganthois et fit de cette maison une prison pour les suspects. Réunie définitivement à Ganthois l'an V de la République.

NOTRE-DAME DE LA CHARITÉ devait occuper l'emplacement de l'ex-teinturerie Descat, actuellement Marquette et Cie. rue de Béthune, 46 à 54, (la maison 52 offre sur sa façade la date de 1720), avec issue encore existante sur la rue de l'Hôpital militaire, ex-rue des Jésuites, par une porte voûtée s'ouvrant à côté du numéro 28 de cette rue. Sur la pierre formant clef de voûte on peut lire gravée la date de 1637. La maison de cette même rue aujourd'hui numérotée 20, laquelle appartient aussi à la famille Descat, présente une façade intérieure dont les dessus des fenêtres encadrées de moulures portent alternativement des cartouches ellip-

(1) A. H., XII. A. 1.

Digitized by Google

tiques et des têtes d'ange ailées. Dans cette maison les poutres saillantes et ornementées du rez-de-chaussée montrent encore, à l'état très fruste, des lettres et des emblèmes religieux. C'est peut-être là l'unique reste de dépendances bâties au fond des jardins du vieil hôpital.

***

Hospice du Saint-Esprit, fondé en 1650 par testament de Jérôme Segon, écuyer, seigneur de Wionval, et de Françoise Segon, sa sœur, qui dotèrent cet établissement de 100.000 florins, de leur maison rue de l'Abbiette, (ou de la petite abbaye, c'est la rue de Tournai), de terres à Wervicq et à Attiches et de tous leurs meubles ou immeubles ; — pour l'entretien de quatorze « pauvres chartriers et chartrières » et de dix religieuses du Saint-Esprit pour les soigner. On désignait jadis chez nous sous ce nom de *chartriers* des gens peu aisés logés et nourris dans un hospice, mais y ayant chacun leur chambre particulière dans laquelle ils prenaient leurs repas ; libres d'ailleurs de sortir quand bon leur semblait, sauf la rentrée aux heures réglementaires. En un mot ils jouissaient d'une plus large indépendance que n'en comporte l'hospitalisation ordinaire. Cette forme délicate d'assistance se pratique encore dans un établissement de Valenciennes appelé précisément « Hôpital des Chartriers » et fondé vers la fin du XIII^e^ siècle.

Le mot « chartrier » ainsi compris est-il spécial à la Flandre ? Je n'ai trouvé trace de cette signification ni dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans Littré, mais le *Dictionnaire historique de l'Ancien langage françois,* de Lacurne de Sainte Palaye, attribue, entre autres sens, au mot *chartrier*, celui d'infirme, d'impotent, avec cette explication que ne pouvoir agir c'est être en prison, en *chartre.*

L'hospice du Saint-Esprit, situé rue du Pont-Neuf près le rempart de la ville, dura jusqu'à la Révolution. Cette

Digitized by Google

riche fondation fut réunie en l'an V à l'hospice Ganthois et les bâtiments furent cédés à l'Etat pour y établir la manufacture actuelle des Tabacs (1).

***

Hospice des Invalides. — La guerre et les calamités qui attristèrent la fin du brillant règne de Louis XIV avaient peuplé Lille de vagabonds et de mendiants. En octobre 1700 le Magistrat interdit la mendicité et en même temps fit loger dans le quartier d'Anjou, alors affecté aux troupes de cavalerie, « les pauvres *Invalides* hors d'état de pourvoir à leur subsistance ». Ce quartier d'Anjou était situé au coin de la rue d'Anjou et de la façade de l'Esplanade, à l'endroit où se trouve aujourd'hui une fabrique à quatre étages. Le magasin des lits militaires, rue d'Anjou, n° 6, est tout ce qui reste du local primitif. On réunit aux Invalides deux établissements dont nous parlerons plus loin, Saint-Julien et les Grimaretz, supprimés par arrêt du Conseil Royal ; et le Magistrat chercha à augmenter les minces revenus du nouvel hospice par des procédés assez originaux : En retour de l'autorisation accordée à tel bourgeois d'établir une brasserie, aux Jésuites de bâtir un pont, à une troupe de comédiens de donner des représentations en ville, on imposait aux bénéficiaires de ces faveurs l'obligation de verser une somme de 30, 50, 100 florins au profit des Invalides. Une ordonnance du Magistrat de 1715 oblige les Lillois qui voudraient se faire merciers à payer 12 florins, et les étrangers le double, dont les deux tiers au profit de la corporation et le troisième tiers à celui des Invalides. On verse dans la caisse des Invalides la succession de gens décédés sans héritiers ou le produit des confiscations faites par les officiers du roi pour divers délits ou contraventions. Les dons en nature n'étaient pas négligés: au marché

(1) Notice du Registre d'inventaire manuscrit et XI, A. 1.

Digitized by Google

au poisson ou *minck*, un panier était placé pour recevoir les générosités des chasse-marée, ainsi que cela se pratiquait déjà pour les R. P. Récollets et les Orphelins de la Grange. L'initiative privée s'ingéniait aussi à aider la nouvelle fondation : en 1727 François Fasse, bourgeois de Lille, lui légua 1.000 florins et un tableau qui fut mis en loterie à 16 patars (20 sols) le billet, et rapporta 13.600 florins. M. Renard, seigneur d'Hamel, gagna le tableau qui, beaucoup plus tard, en 1743, fut donné par les héritiers du gagnant à l'Hôpital général (1). C'est l'*Adoration des Bergers*, attribuée à Van Dyck, qui s'y voit encore dans la chapelle.

Les Invalides n'eurent pas une existence bien longue. En 1738 ils furent réunis à l'Hôpital général qui venait d'être fondé (2).

***

Hopitaux St-Nicolas, St-Nicaise, de la Trinité. — Voici un groupe de trois hôpitaux ayant un objectif très spécial et très curieux, celui de venir en aide aux gens qui, ayant connu l'aisance, étaient tombés dans la misère. La psychologie qui a inspiré cette forme d'assistance est née des conditions particulières de notre pays à cette époque. Alors les fortunes consistaient exclusivement en maisons, en fermes, en moissons. Or, cette pauvre Flandre, qui du XI^e^ au XIX^e^ siècle fut un des champs de bataille permanents de l'Europe et vit si souvent ses villes et villages incendiés et ravagés, (d'où par parenthèse la rareté des grands monuments historiques), devait avoir été témoin de mainte ruine bourgeoise. C'est à ces infortunes que s'adressaient les fondations Saint-Nicolas, Saint-Nicaise et de la Trinité.

L'Hopital Saint-Nicolas, fut fondé à une époque indéterminée, — avant le XIII^e^ siècle,car en 1231, Jeanne de

(1) Victor Derode. *Histoire de Lille.*
(2) Notice du registre d'Inventaire des Hospices.

Digitized by Google

Flandre, pour exécuter le testament de son mari Fernand de Portugal, donne à cette maison 20 livres de revenu annuel, — par plusieurs bourgeois restés inconnus, « à » l'effet de sauver leurs âmes et obtenir rémission de leurs » péchés, pour le vivre et sustentation de bourgeois et » bourgeoises *déchus de leur chevance* (1) ».

Où était cet hospice ? Evidemment dans les environs de la rue Saint-Nicolas qui lui doit son nom. L'atlas de Brun-Lavainne le place au marché actuel. C'est encore là une erreur, car l'hôpital est dit expressément situé « au coin de la rue de la Cordwannerie » (c'est la rue de Paris), et s'appelait d'abord *Hôpital entre deux ponts* ; placé par conséquent sur l'un des multiples bras de la Deûle. L'un de ces ponts était sans doute le pont de Fins dont quelques vestiges existaient encore, quand j'étais enfant, au fond d'une maison de la rue de Paris.

Saint-Nicaise et la Trinité avaient été bâtis dans la même pensée que Saint-Nicolas, dans les rues qui ont gardé leurs noms ; Saint-Nicaise par Hella Destailleurs en 1268 ; la Trinité par Jehan Dusollier en 1291 ; moins importants d'ailleurs que Saint-Nicolas. A la Trinité il devait y avoir toujours « cinq lits estoffés et occupés ; et qu'avec le surplus de ses revenus, il y soit logé de pauvres passants » (2).

Ces fondations étaient donc destinées à des bourgeois ruinés qui étaient logés et nourris dans ces hospices. Cependant il paraît y avoir eu de bonne heure des tricheries à cet égard, et des gens qui avaient une certaine aisance cherchaient à se faire entretenir par les hôpitaux susdits.

---

(1) Chevance : Biens, richesses. Ce mot était encore couramment employé au XVII[e] siècle :

> En leurs greniers le blé, dans leurs caves les vins :
> Tout en crève, comment ranger cette chevance ?
>
> La Fontaine. Fables. *Les Souhaits.*

A. H., XXX, A. I (Liasse).

Digitized by Google

Pour réprimer ces abus, une ordonnance du 30 juillet 1411, rendue par les Échevins, oblige les pensionnés des trois hospices « à porter sur leurs habits, à la poitrine, une forme » de croche (croix) blanche de la largeur de deux doigts et » d'un pied de longueur » (1). Mais ce remède n'avait point été efficace, comme le constate en 1472 une très longue lettre de Charles le Téméraire dont l'original en parchemin existe aux Archives de Lille (2).

« Sont prébendez et receuz aux dites maisons et hopi- » taux, dit cette lettre, tels qui à la vérité n'avaient été en » quelque indigence, mais estaient et sont riches et » puissants, vivant du leur, sans nécessité de prendre les » dites prébendes, comme ils font chacun jour, sans faire » quelque conscience. Lesquels, audit cas, nous en voulons » être privés et déportés ; et en leur lieu les pauvres bour- » geois ou bourgeoises institués, mis et ordonnés ».

En 1550, par suite d'insuffisance de revenus, peut-être occasionnée en partie par les gaspillages que nous venons de signaler, les trois hôpitaux cessèrent de fonctionner et furent démolis. La chapelle de LA TRINITÉ ne disparut que de nos jours, en 1840. Les revenus de ces fondations furent convertis en *prébendes*, (ce que nous appellerions aujourd'hui des *pensions d'hospice à domicile*) ; pour obtenir ces prébendes, les bourgeois devaient justifier qu'ils avaient possédé 1.000 florins de revenu ; les fils de bourgeois que leurs pères avaient été en possession d'une fortune de 18.000 florins (3). En 1738 les fonds de ces prébendes furent dévolus à l'Hôpital général, mais, à la Révolution, les prébendes étaient encore allouées aux titulaires sous les noms primitifs de ST-NICOLAS, ST-NICAISE, LA TRINITÉ ; et, il faut le dire, les vieux abus duraient toujours. En 1775,

(1) Archives des hospices. — Inventaire manuscrit des fondations de St-Nicolas, St-Nicaise, La Trinité, pièce n° 71.

(2) Archives de la ville de Lille. Carton 1316.

(3) Résolutions du Magistrat du 30 oct. 1682 et 22 août 1686.

Digitized by Google

dans une liste de ces prébendes (1), de 60 florins chacune, attribuées presque toutes à des femmes, je trouve des personnes habitant Armentières ou Tournai, des pensionnaires du Béguinage ou de Ganthois, des religieuses de Cassel et de Comines ; j'ai même la surprise d'y rencontrer les nom, prénoms et adresse exacte d'une proche parente de mon grand-père, de laquelle il m'a bien souvent parlé et que je sais par lui avoir appartenu à la moyenne bourgeoisie commerçante. Les abus ont la vie très dure.

L'idée qui avait dicté ces fondations s'est perpétuée dans les règlements de l'hospice Ganthois et de l'hospice des Vieux Hommes. Sont admis en effet à ces hospices actuels « les vieillards âgés d'au moins 60 ans, célibataires ou veufs, *déchus de fortune* ».

IV.

HOSPICES-ORPHELINATS.

Maison des Orphelines de la Conception ou des Bonnes Filles. — « En 1477, — dit un vieux document ayant fait » partie d'un registre appartenant à cette maison, — par » suite des maux de la guerre, incendies et pillages, plusieurs » enfants, tant de Lille que des villages retraits en icelle ville, » demouraient sans père et sans mère, allaient mendier en » grant famine et doleur ; les filles en perdition d'honneur » de corps et d'ame. Fut advisé, du consentement et adveu » de Messieurs de la Loy d'icelle ville, que l'on recevrait les » dites filles orphelines en un lieu et les males en un » autre (2) ». Un échevin M. Gérard Ledru fut nommé administrateur de l'asile des filles et y consacra toute

(1) A. H., XVIII, F. 5.

(2) Notice du registre d'inventaire.

Digitized by Google

sa fortune. Par la suite beaucoup d'autres bienfaiteurs, bourgeois ou prêtres, enrichirent la maison de leurs libéralités. La rue où elle était située s'appelait auparavant rue du Pouplier, elle devint la rue des Bonnes Filles, nom que mon grand-père appliquait couramment à la portion de la rue Royale comprise entre la rue Esquermoise et la rue d'Angleterre. C'est vers le n° 26 ou 28 que devait exister notre orphelinat qui, à la Révolution, fut réuni à Stappaert.

***

Les Bleuets et les Bapaumes. — L'hospice des Bleuets eut la même origine que les Bonnes Filles. Les malheurs des temps ayant fait beaucoup d'orphelins vers la fin du XV^e^ siècle, en 1499 (1) les garçons furent d'abord établis dans des granges louées hors la porte de Courtrai ; d'où leur nom primitif d'*Orphelins de la Grange*, sous lequel ils sont désignés dans les anciens actes. Le Magistrat acheta ensuite pour eux une maison dite la ferme du *Pau de Sens* (à l'emplacement de l'intendance militaire actuelle). Une maison adjacente y fut annexée vers 1660 par suite d'une donation testamentaire de Louis de Croix, seigneur de Gourguemez, qui lègua en outre une rente de 1.200 florins pour le logement et l'entretien de 12 orphelins, lesquels seraient vêtus de drap bleu. Le nom populaire de *Bleuets* fut dès lors attribué à ces orphelins qui l'ont gardé ; et la place où était situé leur asile devint et est restée depuis la *Place aux Bleuets*. Vers 1745 le passage des troupes et la guerre dont notre contrée était le théâtre occasionnèrent l'encombrement du petit hôpital militaire dit de Saint-Louis, dont nous parlerons tout à l'heure. L'autorité militaire disposa sans façon de l'orphelinat des Bleuets où elle installa temporairement un hôpital supplémentaire. Ils étaient à peine rentrés chez eux qu'en 1752 on crut, ou on feignit de

(1) A. H. IV. B. 42.

Digitized by Google

croire que l'hôpital St-Louis menaçait ruine. L'Intendant de Flandre, M. de Séchelle, songea de nouveau aux Bleuets et donna tranquillement l'ordre de transférer d'urgence tous les soldats malades ou blessés dans la maison des orphelins, qu'en vertu de la seule loi du plus fort il mit brutalement, pour la seconde fois, à la porte de leur domicile : « Je prévois bien, dit avec une sérénité cynique M. de Séchelle, dans l'incroyable lettre qu'il adressa à ce sujet au Magistrat et à laquelle j'emprunte tous ces détails, je prévois que MM. les Administrateurs trouveront *peut-être* quelques inconvénients à cette disposition ; mais les circonstances ne permettent pas de délibérer (1) ». On s'empara même de deux maisons et de deux jardins contigus, lesquels étaient loués au profit des Bleuets, en affirmant que tout cela n'était que provisoire et que, du reste, on paierait des bâtiments confisqués un loyer avantageux. Or, treize ans après, en 1765, le provisoire durait toujours et les Administrateurs de la Charité générale qui, comme l'avait prévu ce bon M. de Séchelle, n'avaient point laissé dépouiller leurs pupilles sans crier, déclaraient dans une protestation adressée au Roi et à M. d'Aguesseau, chancelier, qu'ils n'avaient pas encore touché un sol d'indemnité (2).

Pendant ce temps les Bleuets avaient été logés tant bien que mal, — et plutôt mal que bien, car une lettre de leur aumônier attribue quelques années plus tard les maladies qui les déciment à l'encombrement des locaux (3), — dans la maison où ils avaient déjà trouvé asile. C'était l'orphelinat des Bapaumes, situé rue St-Etienne, vers la rue des Jésuites, (4) et fondé en 1605 par Guillaume Boileux, dit Bapaume, bourgeois de Lille, riche marchand de draps, qui légua

(1) Lettre du 3 juillet 1752. A.H. — IV. B. 42 (liasse)

(2) Protestation du 5 fév. 1765. A.H. — IV, B. 42.

(3) Ibidem.

(4) La maison des Bleuets-Bapaumes devait, d'après les plans de l'époque, avoir une forme d'équerre, avec front rue St-Etienne et front rue des Jésuites, sans occuper le coin de ces rues.

Digitized by Google

d'abord 39.000 florins, puis sa fortune tout entière, pour entretenir 16 orphelins, lesquels devaient être vêtus de couleur brune pour les distinguer des Bleuets. Dès ce moment, malgré la couleur différente de leurs habits qui fut d'ailleurs bientôt unifiée, les fortunes des Bleuets et des Bapaumes se confondent.

Ce ne fut qu'en 1781 qu'on répara la criante injustice commise au détriment des pauvres orphelins. Le roi acquit leur maison de la place aux Bleuets, pour y fonder le collège de la ville, l'hôpital militaire ayant été transféré dans le couvent des Jésuites, expulsés de France depuis 1762. Mais les Bleuets et les Bapaumes restèrent dans leur local exigu jusqu'en l'an V. Ils furent alors établis à l'hôpital Comtesse où ils sont encore; et leurs biens réunis à ceux de cet hôpital.

***

Maison des orphelines de la Présentation Notre-Dame, fondée en 1646 pour des « fillettes orphelines ou aban- » données, saines et entières de jugement et de corps » (1) par Martine Degrave et aussi par les sœurs Anne et Antoinette Chuffart.

Les trois maisons léguées par ces charitables bourgeoises étaient situées, deux rue des Jésuites, la troisième au coin de cette rue et de la rue Notre-Dame (rue de Béthune et rue de l'Hôpital militaire). C'est là que devait être le minuscule hospice-orphelinat dont je n'ai trouvé trace sur aucun plan de Lille, et qui fut réuni à Stappaert dès 1730 (2).

***

Hopital Sainte-Elisabeth ou Béguinage. — La Noble Famille. — Voici encore un groupe de deux maisons dont la genèse dérive d'une psychologie analogue à celle qui a fait

(1) A. H. — XV, A. 1.
(2) A. H. — XV, H, 1.

Digitized by Google

créer les hôpitaux destinés aux « bourgeois déchus de leur chevance ». Il ne faudrait pas croire en effet que la noblesse fût toujours opulente sous l'ancien régime. Elle avait ses pauvres et ses orphelins. Dès le XIII^e^ siècle, en 1234, Jeanne et Marguerite de Flandre, remarquant que beaucoup de filles, nobles et autres, qui ne se mariaient point et ne trouvaient pas place dans les couvents du pays, se voyaient, par l'appauvrissement de leur famille, en danger de vivre d'une manière peu honorable, fondèrent en plusieurs villes de Flandre « des places avec séparations, appelées cours de » Béghines, dans lesquelles les dites demoiselles, enfants » de bonnes gens, pourraient vivre en chasteté, par » promesse ou sans promesse, (c'est-à-dire sans prononcer » de vœux ou en en prononçant), et sans confusion d'elles ou » de leurs parents; et, en travaillant, y trouver leur » subsistance et entretien ». Un Béguinage, dit HOPITAL STE-ELISABETH, fut fondé hors la porte Saint-Pierre, par les deux sœurs Jeanne et Marguerite et « les femmes qui » demeuraient au dit Béguinage, en habit de Béguines, » étaient affranchies de toutes tailles et exactions » (1). Les comptes du BÉGUINAGE, que l'on ne trouve aux Archives Hospitalières qu'à partir de 1663, nous montrent cette maison enrichie et soutenue par des libéralités privées, menant sans incident, durant des siècles, une existence calme et monotone de quasi-couvent.

A la Révolution, les biens de cette fondation furent transférés à la Commission générale des hospices qui, depuis, conféra les places de Béguines donnant droit à un logement particulier au Béguinage, que plusieurs de nos contemporains ont encore connu dans la rue portant toujours ce nom; plus à une prébende. Les fonds de ces prébendes retournèrent, par voie d'extinction, à l'Hôpital général et le BÉGUINAGE fut fermé en 1843. Il est aujourd'hui loué à la ville qui en a fait

(1) Notice d'inventaire du Béguinage. Pièces 190 et 194 du supplément.

Digitized by Google

un dépotoir. Le reste des bâtiments sert de logement au concierge. Les sculptures dont la façade est agrémentée datent la construction du plein XVIII[e] siècle.

***

Plus strictement aristocratique était la NOBLE FAMILLE, dite encore MAISON DE SAINTE-ANNE, fondée vers 1683 par Madame de Sepmeries qui acheta une maison de la rue de la Barre pour y élever gratuitement « des jeunes filles nobles de parents déchus (1) ». Elles étaient reçues dans la maison de sept à neuf ans jusqu'à leur dix-huitième année. Elles devaient être pauvres, nées en légitime mariage de père et mère nobles et avoir été baptisées (2). Les places de la NOBLE FAMILLE étaient particulièrement réservées aux filles de pauvres gentilshommes de la province de Lille, Douai et Orchies et du Hainaut Français. Ce n'est que par exception et sur l'ordre exprès du roi qu'on y admit en 1752 la fille de Messire Jean-André de Caldaguès, lieutenant du roi et commandant à Bergues, laquelle était née à Aurillac ; et il est formellement stipulé que cette admission ne pourra constituer un précédent (3).

La NOBLE FAMILLE était l'un des établissements de bienfaisance les plus riches de la cité. En 1772 elle avait 114.000 florins de revenus et en dépensait 81.000. Dans les comptes il est alloué, sans détail, à la directrice 800 florins chaque mois pour « frais de provisions, nourriture et autres accommodements pour l'entretien des demoiselles étantes en cette fondation », mais je n'ai trouvé nulle part le nombre de ces demoiselles. Les directrices, à en juger par leurs noms, étaient souvent, mais pas toujours, des personnes nobles : M[elle] Meurisse en 1751, M[elle] de Lestang en 1772, M[elle] de Beauchincourt en 1792 (4).

(1) A. H., XXIV, A. I.
(2) A. H., XXIV, E. 3.
(3) A. H., XXIV, F. 4.
(4) A. H., XXIV, E. 9.

Digitized by Google

Cet établissement a subsisté jusqu'à la Révolution, époque à laquelle, dit la notice d'inventaire manuscrit, « les circonstances ont nécessité sa suppression » et sa réunion à l'Hôpital général.

Ma mère a connu dans son enfance, vers la fin de la Restauration, deux sœurs, vieilles filles nobles, portant un nom à particule, qui vivaient très pauvrement de leur métier de dentellière dans une chambrette de la rue de Fives. Elles avaient été élevées à la NOBLE FAMILLE.

LA NOBLE FAMILLE siégeait au numéro 78 de la rue de la Barre. La maison appartient toujours aux hospices. Successivement louée à divers, elle abrite aujourd'hui l'orphelinat beaucoup plus démocratique de Stappaert.

V.

HOSPICES-ASILES DE NUIT. REFUGES POUR PÈLERINS ET VOYAGEURS.

HOPITAL SAINT-JULIEN. — Godefroy, ancien garde des archives de la Chambre des Comptes de Lille, déclare, dans une notice d'inventaire écrite en 1807, qu'il a « vu, vers le milieu du siècle dernier, démolir les bâtiments de cet hôpital », situé rue Basse, sur l'emplacement actuel de l'hôtel de l'Europe, dont la propriété appartient encore à cette heure à l'Administration hospitalière. Saint-Julien fut fondé au commencement du quatorzième siècle par Phane (Stéphanie) Denize (1), veuve de Jehan le Toillier. Une charte de 1321, conservée aux Archives Municipales (2), a toujours été considérée comme l'acte même de fonda-

(1) Des collatéraux de cette charitable femme vivent encore à Lille; et la famille Denis du Péage, malgré la légère différence orthographique du nom, est issue des Denize du XIVe siècle.

(2) Original parchemin. Cartons aux titres.

Digitized by Google

tion de l'établissement ; mais c'est plus vraisemblablement un acte de confirmation de la fondation, car il est parlé ailleurs (1) de dons faits à Saint-Julien en 1295. Quoi qu'il en soit, cette charte n'a jamais été publiée *in extenso*, que je sache. J'en donne ci-après, aux pièces annexes, le texte intégral, en conservant toutes les formes et tournures picardes et les archaïsmes d'orthographe. Bornons-nous ici à l'analyser sommairement :

Par cet acte, daté de la vigile de Toussaint de l'an de grâce 1321, Phane Denize, de ses deniers et avec l'aide de plusieurs bonnes gens, édifie en la Basse rue un hôpital « ès nom de Monseigneur Saint Julien, martyr, pour » hosteler et hébreguier (héberger) les povres trespassant » parmi la ville de Lille » ; c'est-à-dire passant à travers la ville. Et elle entre dans les détails les plus nets et les plus précis sur la façon dont elle entend régler sa fondation : il y aura perpétuellement seize lits bien estoffés pour coucher les *trespassants*, lesquels ne devront être hébergés qu'une seule nuit. S'il y avait faute de *trespassants* et que les lits ne fussent pleins, on recevra les mendiants gisant ès rues. Si l'un de ces hôtes d'une nuit tombe malade et ne peut le lendemain s'en aller avec les autres, il sera soigné en l'hôpital jusqu'à guérison. Quatre des seize lits seront réservés à cet usage. De la Toussaint à Pâques, c'est-à-dire pendant l'hiver, on donnera aux trespassants ou mendiants hébergés une bonne soupe de pois ou de fèves, et on fera un grand feu pour les bien réchauffer.

Il y aura de plus, dans une salle de la maison « tous les » jours qu'il fera froid, fu bon et suffisant pour les » communs povres allant et venant escauffer ; et que le » huis sur la chaussée soit toudis ouvert, pour les communs » povres aller et venir au fu ».

Enfin on fera perpétuellement « le mandé » en la dite

(1) A. H. XVIII, C. 1.

Digitized by Google

maison. Le « mandé » était le lavement des pieds, ainsi nommé parce que cette cérémonie symbolique du jeudi saint commence par ce passage de l'Évangile : *mandatum novum do vobis ;* « c'est à savoir que tous les jeudis de l'an, » au vespre, le warde (gardien) de la maison prenne trois » povres pour faire le mandé, ainsi qu'il est accoutumé et » leur donne à boire et à manger suffisament ».

Si les biens de l'hôpital s'accroissent, le nombre des lits sera augmenté « et on délivrera aux povres feu et potage à » l'avenant que les biens de la dite maison seront multi- » pliés ».

On le voit, l'hôpital Saint-Julien était essentiellement un asile de nuit et un chauffoir public, car notre siècle n'a pas plus inventé ces formes d'assistance que le droit des pauvres sur les théâtres ou que la loterie de bienfaisance ; et accessoirement un hôpital destiné au traitement des malades.

Cette destination se modifia notablement par la suite et de documents de 1389, il appert que l'hôpital prenait des pensionnaires à vie, moyennant une somme une fois donnée. Le Magistrat, considérant que c'était fausser l'esprit de la fondation, interdit ces conventions, en laissant s'éteindre celles qui était en vigueur. En 1515 l'établissement avait encore dévié de son but : il faisait des distributions de vivres aux pauvres de la ville. Le Magistrat, invoquant de nouveau l'esprit de la fondation, ordonna que, « sans plus donner le » pain de Saint-Julien, on recevrait, souperait et coucherait » les pauvres gens passant leur chemin (1) ».

Saint-Julien vécut jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle. Il fonctionnait activement à cette époque, car un mémoire du 27 octobre 1700, concernant les fondations de Lille, (2) établit qu'en huit mois, de la Toussaint de 1698 à fin juin

(1) Souvenirs religieux de Lille et de la Région, 1888, p. 165.

(2) Archives municipales de Lille. Carton 637. Dossier 3.

Digitized by Google

1699, l'hôpital avait *logé ou nourri* 16.753 indigents ; c'est une moyenne de près de 70 par jour. Néanmoins en 1701 Saint-Julien fut supprimé pour des raisons que nous indiquerons plus loin et partagea le sort de l'hôpital des Grimaretz dont nous allons parler.

*
* *

Hopital Notre-Dame, dit des Grimaretz. — L'origine de ce petit hôpital est curieuse, voire romanesque et galante. Vers l'an de grâce 1343, Lotar (1) Canars, seigneur des Grimaretz, « damoiseau », s'éprit de sa cousine, Marie de Pont Rohart. Celle-ci n'était plus une jeune fille, mais bien une veuve. Gilles des Grimaretz lui-même, — malgré ce titre de « damoiseau » qui s'appliquait d'ordinaire aux très jeunes gens, mais qui cependant, étant par lui-même un titre de noblesse, pouvait être porté à tout âge, — avait dépassé de beaucoup l'époque des passions juvéniles ; il comptait au moins quarante cinq ans, était veuf lui aussi et avait des enfants (2). Néanmoins en 1343 Gilles des Grimaretz et Marie de Pont Rohart s'étaient fiancés et brûlaient de se conjoindre. Mais, des obstacles canoniques de parenté empêchant la conclusion du mariage, l'amoureux quadragénaire enleva l'inflammable veuve, et tous deux allèrent en Avignon se jeter aux pieds du pape Clément VI, lui représentant leur mariage comme absolument nécessaire, le suppliant de considérer que, si on les « divorçait », il en résulterait beaucoup de troubles,

(1) Bien que cela paraisse surprenant, le prénom de *Lotar* serait l'équivalent de *Gilles*, qui avait pour diminutif *Gillotin*. L'abréviation *Lotin* était souvent employée familièrement ; et, par une transformation badine des finales, *Lotin* serait devenu *Lotar*. Quoi qu'il en soit de l'explication, le fait est que *Gilles* et *Lotar* étaient synonymes. Aussi voyons-nous notre « damoiseau » s'appeler dans une charte du 13 mai 1455 « Noble homme Gilles seigneur des *Grumaretz* » ; mais le nom de *Grimaretz* est le plus usité dans les actes. J'ai donc adopté cette orthographe. Le fief des Grimaretz était situé à Esquermes.

(2) Bibl. de Lille, *Recueil Généalogique*, Manuscrit, 5 vol. in-fol.

Digitized by Google

de scandales, de querelles entre leurs familles et qu'ils n'oseraient plus, « sous péril de mort, » retourner à Lille, leur domicile ordinaire. Ils offraient d'ailleurs, pour pénitence, de faire bâtir une chapelle, de la doter de 20 livres tournois de revenu annuel, et de construire un hôpital pour y loger à toujours treize pauvres, si le Saint-Père consentait à lever l'excommunication qu'ils avaient encourue.

Par une bulle du 11 novembre 1343, — dont l'original en parchemin repose aux Archives hospitalières, et dont nous donnons plus loin le texte latin, — le bon pape, indulgent à l'humaine faiblesse, mande à l'Évêque de Tournai d'absoudre les suppliants, de leur faire contracter mariage et de regarder comme légitimes leurs enfants nés ou à naître ; stipulant bien au surplus que, si la pénitence n'est pas accomplie et si, dans le délai de trois ans, la chapelle et l'hôpital ne sont pas fondés et dotés, cette absolution sera nulle et non avenue (1).

Les nouveaux époux, s'acquittant loyalement de leurs promesses, firent construire dans leur maison, rue Basse, tout près de la rue du Cirque actuelle, la chapelle et l'hôpital où, depuis le jour de l'Epiphanie 1345, treize pauvres furent journellement reçus. C'était, mieux encore que St-Julien, le type de l'asile de nuit, car je lis dans un des comptes de l'hôpital : « Il sera payé tous les ans six livres au gardien » qui recevra les pauvres le soir et les mettra dehors le » matin » (2).

Gilles des Grimaretz mourut en 1356 (3) et Marie de Pont Rohart convola plus tard en troisièmes noces (4), mais elle n'oublia pas l'hôpital qu'elle avait fondé avec son second mari. Dans son testament daté du 19 mars 1371, « elle laisse

(1) Original en parchemin scellé d'une bulle de plomb pendant à une cordelette de chanvre. XIX. A. 1.

(2) A. H. XIX. A. 1.

(3) Bibl. d'Arras, *Epitaphier*. Manuscrit, 737, fol. 75.

(4) Bibl. de Lille, *Recueil Généalogique*.

Digitized by Google

» à ses exécuteurs sept cents francs d'or du Roy pour acheter » autant de francs alleux que l'on pourra au profit de » l'hôpital des Grimaretz, où le chapelain sera tenu de dire » messe tous les jours. Elle donne 200 francs d'or du Roy » à construire une nouvelle grange au lieu d'une vieille qui » subsiste dans cet hopital..... Le jour de son enterrement » chaque pauvre de l'hopital aura quatre lots de vin et dix » gros ; et le gardien six rasières de bled. Si la *cazure* (1) de » drap d'or commencée pour la chapelle dudit hopital n'était » pas finie, on la finira après sa mort ». Elle déclare avoir « acheté deux bonniers et treize cents de terres qu'elle a » donnés à l'hopital pour les pauvres malades entaquiés du » mal de St-Ladre (2) qui s'y rendront le jeudy absolut et » le saint vendredy ».

Elle n'oublie pas d'ailleurs les autres pauvres. Ainsi « elle destine le revenu de dix huit cents et trois quarterons » de terres qu'elle a acquis, pour donner à toujours à chacun » des pauvres des paroisses de St-Etienne, de Wattignies » et de Fretin, tous les ans, le jour de la Toussaint, cotte et » capperon ». « Elle ordonne que tous les habitants (pauvres) » de la châtellenie de Lille qui seront malades à sa mort » aient chacun un lot de vin pour pitance, et pour aumones » une cotte hardie (3), un capperon, une couche, une » chemise et une paire de souliers ».

Madame des Grimaretz, qui paraît avoir été une maîtresse femme, de sens ferme et droit, soucieuse du moindre détail, règle ensuite le choix de sa sépulture « dans l'Eglise » St-Etienne, sous la lame (pierre tombale) de Jean Joye, » son premier époux, » et certaines particularités de ses funérailles. Elle ordonne : « treize torches de 10 livres de » cire et des chandelles de huit à la livre et les donne à » St-Etienne, La Madeleine, St-Pierre et St-Sauveur, aux

(1) **Chasuble.**
(2) **La lèpre. On englobait sous ce nom une foule de maladies de peau.**
(3) **Sorte de robe de chambre ou de peignoir, à l'usage des deux sexes.**

Digitized by Google

» hopitaux St-Julien, des Grimaretz, St-Nicaise, St-Nicolas » et Comtesse ; voulant que ceux qui les tiendront aient » chacun une cotte et un chapperon. » Elle donne l'ordre de faire quatre services l'année d'après sa mort, pour elle et ses trois maris. Toutes ces dispositions sont entremêlées de curieux legs en nature d'objets de toilette ou de vaisselle, attribués parfois à des Eglises : « A la maison de l'Abbiette » à Lille son meilleur court mantelet fourré de menu vair. » A N.-D. de la Treille, en St-Pierre, son meilleur mantiel » fourré de même. A la Charité de St-Jacques, en St-Etienne, » son meilleur capperon de veluyel (1) sans pierles. Au » fils aîné de Tristan Canars une paire de hanaps à » pied d'argent et les madres sus (2). A chacune de ses deux » mesquines (3) une de ses cottes hardies ; à Pierronne » de Ghose, qui la sert depuis longtemps, son lit étoffé et » trois paires de ses meilleurs draps d'écarlate (4), tous » fourrés, et deux douzaines d'écuelles d'étain de Paris ; » etc., etc., etc. (5).

Je me suis attardé à reproduire les amusants détails du testament de cette généreuse bienfaitrice des pauvres gens de Flandre. Ce fut, on le voit, un légitime sentiment d'équité rétrospective qui fit naguère attribuer le nom de *des Grimaretz* à une rue du nouveau Lille, située

---

(1) Velours.

(2) *Madre* ; cœur et racine de bois dur, souvent de buis, dont on faisait les vases à boire. Mot archaïque, venant peut-être de *materia* et dont dérive le mot moderne *madrier*. Les « hanaps à pied d'argent et les madres sus » étaient des vases dont le pied était en métal et la partie supérieure, la coupe, en bois. (Note due à M. Jules Finot).

(3) Servantes. Nous avons conservé en patois le mot, *méquenne*.

(4) Il ne s'agit pas de draps de lit mais de pièces d'habillement. « Au XV^e^ siècle, dit Littré, *Ecarlate* paraît signifier étoffe en général, » et plus spécialement une certaine étoffe, rouge d'ordinaire. D'où la déviation du sens du mot et sa signification actuelle.

(5) Texte du testament de Madame des Grimaretz, reproduit *in extenso* dans l'inventaire chronologique des titres, comptes et papiers concernant l'hôpital Notre-Dame dit des Grimaretz, par Godefroy. — Archives des hospices de Lille.

Digitized by Google

vers l'emplacement de l'ancien fief de ce nom, mais très loin du vieil hôpital. Revenons-y, à cet hôpital. Il fonctionnait depuis deux siècles lorsque les Dominicains, dont le *Refuge* (1) était tout proche, (c'est l'emplacement de la maison de droguerie Decoster, 2, rue du Cirque), demandèrent qu'on leur réunît l'hôpital des Grimaretz qui leur était contigu, et qu'on leur attribuât les biens de ville et de campagne y afférents; ils s'engageaient à donner l'hospitalité aux pauvres passants conformément à la fondation, sous le contrôle et autorité des Maïeur et Echevins qui conserveraient dans leurs archives tous les titres de l'hôpital. Le roi d'Espagne Philippe II accéda à leur demande par lettres patentes données à Anvers le 24 juillet 1578, ajoutant que, s'ils ne remplissaient point exactement toutes les charges de la fondation, le Magistrat, souverain de l'hôpital, pourrait leur retirer tous les biens.

La précaution était sage. Et cependant, quand, ainsi que nous l'allons dire, l'hôpital fut supprimé en 1701, le Magistrat ne put jamais amener les Dominicains à rendre leurs comptes. Les discussions à ce sujet durèrent près de quarante ans. Enfin, de guerre lasses, les parties signèrent une transaction par laquelle les religieux s'obligèrent à payer 5.276 florins au lieu de 11.772 que leur réclamait la ville, pour solde de comptes d'une gestion dont ils s'étaient fort mal acquittés. (2).

Il est à croire que ces asiles de nuit, tels que les Grimaretz et Saint-Julien avaient présenté de graves inconvénients et donné abri à de dangereux vagabonds, car, en février 1531, les Echevins défendent « aux conchierges des hospitaux de

---

(1) Le couvent des Dominicains était situé hors de la ville; mais ils avaient dans la cité un *refuge*, pour les temps de guerre. Il en était de même pour beaucoup d'autres ordres. Ainsi l'abbaye de Loos avait son *refuge* rue Jean-Jacques Rousseau (qui s'est appelée jusqu'à la Révolution rue de l'Abbaye de Loos); c'est la maison Descamps actuelle, rue Jean-Jacques Rousseau, 36. — Consultez manuscrit 675 de la Bibl. de Lille, déjà cité.

(2) A. H. Godefroy. Inventaire manuscrit.

Digitized by Google

» dores en avant plus logier iceux les dicts *brimbeurs*, » (mendiants), n'est qu'ils apportent chacun ung *plommet* de » ceux à ce commis, qui sera marqué assavoir: pour » l'hopital des Grimaretz de l'ymaige de la Benoiste Vierge » Marie; ceux de Saint Julien de l'ymaige du dict sainct; » et ceux de l'hopital Saint Jacques de l'ymaige du dict saint » Jacques. Lesquelz plommés, les dicts conchierges seront » tenus raporter par chacun jour aux dicts commis (1) ». Ces *plommets*, ou *plommés*, médailles de plomb, étaient des espèces de billets de logement métalliques. En 1701, dans une requête du Magistrat de Lille au Roi, la ville fait observer que SAINT-JULIEN et les GRIMARETZ ont été établis « pour les pauvres pèlerins qui, au temps des fondations, » s'engageaient par dévotion à visiter les lieux saints; mais, » comme ces sortes de pèlerinage ne sont plus en usage, » ils ne servent plus aujourd'hui que de prétextes à la » débauche et au libertinage (2). » Une ordonnance royale du 15 janvier 1701 supprima les GRIMARETZ et aussi SAINT-JULIEN; et leurs biens, réunis d'abord aux INVALIDES dont nous avons parlé, passèrent en 1738, avec ce dernier établissement, à l'Hôpital général.

VI.

ASILES D'ALIÉNÉS. — HOSPICES-PÉNITENCIERS.

REFUGE DES SŒURS DE LA MADELEINE OU MADELONNETTES, OU FILLES REPENTIES, fondé en 1481 par Jehan De la Cambe dit Ganthois, déjà fondateur de l'hospice de ce nom, pour « offrir aux filles de légère vie qui se voudraient réduire et

(1) Registre aux ordonnances de police des Archives communales de Lille, registre C, folio 90.

(1) Bibliothèque de Lille: fonds Godefroy, n° 10.474.

Digitized by Google

» oster du péché public, un lieu où elles se puissent retraire » pour amender leur vie au salut de leur âme ». Il légua pour cela une grande maison avec jardins et prés, en la rue de la Barre; c'est le numéro 41 actuel. Cette maison, déviant de sa destination primitive, devint un monastère dont les religieuses allaient soigner les malades en ville. Plusieurs fois le Magistrat se plaignit aux Évèques de Tournai, leur rappelant les devoirs qu'imposait aux Sœurs de la Madeleine l'acte de fondation. Ces Évèques avaient par ailleurs fort à faire avec les religieuses de ce couvent, nominalement assujéti à la règle de St-Augustin, mais où la discipline semblait assez relachée. On en jugera par les admonestations comminatoires que leur adressait, le 24 février 1635, Maximilien, Évèque de Tournai. Il leur enjoint « l'oubli du passé sans jamais se reprocher entre elles leurs anciennes fautes, » — il est vraisemblable que quelques-unes de ces religieuses étaient d'anciennes *repenties*; — leur recommande la plus grande sobriété, et édicte « trois jours de prison au pain et à l'eau pour celle qui serait vue en public pleine de bière ou de vin (1) ».

Par suite d'arrangements ultérieurs, les Sœurs de la Madeleine se chargèrent de la garde des folles, recevant pour cela pension des familles ou de la Bourse des pauvres. Mais elles n'en conservèrent pas moins leurs fonctions premières, continuant à tenir refuge de repenties, car en 1763 elles sollicitent le droit d'acheter une maison voisine afin d'y faire une porte cochère; et ce « non seulement pour » faire entrer leurs denrées ou les pompes en cas d'incendie, » mais aussi pour faciliter l'introduction secrète des femmes » ou filles de bonne famille que le dérangement de leur » conduite oblige à séquestrer par lettres de cachet ou autre- » ment; attendu que, faute de ce moyen, on est obligé de » les descendre à la porte extérieure, à la vue de tout le

(1) A. H. Registre d'inventaire des Sœurs de la Madeleine, pièce n° 12.

Digitized by Google

» monde, au risque de les voir évader ou enlever, comme » le cas est arrivé (1) ». Il semble que ces scènes de comédie ou de drame, qui seraient tout à fait invraisemblables aujourd'hui, n'aient pas été absolument rares vers la fin de l'ancien régime. En tout cas les séquestrations par autorité maritale n'étaient pas chose inouïe, car j'ai entendu parfois mon grand-père dire de quelque femme qui faisait parler d'elle : « Encore une madelonnette pour la rue de la Barre, » paroles dont alors je ne pénétrais pas le sens.

Le 27 brumaire an X, les folles de cet asile furent évacuées aux Bons Fils (rue des Buisses), et le local de la rue de la Barre fut affecté à l'Administration centrale des hospices qui y siège toujours.

***

Les Bons Fils. — En 1688 les membres du tiers-ordre de Saint-François, appelés *Bons Fils*, achetèrent des religieuses du Saint-Esprit qui allaient s'établir près du rempart de la Madeleine, à l'hospice de chartriers fondé par Jérôme Segon et dont nous avons parlé ci-dessus, leur maison de la rue de l'Abbiette, et y reçurent, un siècle durant, des aliénés, pensionnaires ou placés d'office, et des « libertins séquestrés à la demande des familles ». Redevenus séculiers à la Révolution, les Bons Fils continuèrent à tenir un asile d'aliénés. Mais la municipalité s'empara d'une partie de leur maison pour en faire une seconde prison de suspects et de détenus politiques. C'est là que furent longtemps incarcérés M. de Choiseul et ses compagnons dont le procès, dit « procès des naufragés de Calais », absolument oublié aujourd'hui, passionna l'Europe vers la fin du Directoire. Sous le Consulat, en l'an X et XI, les aliénés furent transférés à Armentières et les folles des Madelonnettes installées aux Bons Fils. Les biens des Bons Fils furent dévolus à Ganthois et leur cha-

(1) Registre d'inventaire. Mémoire n° 42.

Digitized by Google

pelle attribuée au culte protestant. C'est l'état de choses que j'ai connu encore. L'hospice d'aliénées qui faisait front à la rue des Buisses, le Temple Évangélique dont la façade donnait rue de Tournai, ont été démolis, de 1866 à 1870, pour constituer la place de la gare et l'entrée de la rue Faidherbe.

***

Maison forte, ou Maison de salut, ou Raspuck (1). — Vers 1660 François Gilles, seigneur de Molenghien et de Wicre, légua 20.000 livres parisis afin d'édifier une maison où l'on retiendrait et ferait travailler « les vagabonds et fainéants des deux sexes ». C'était une façon de dépôt de mendicité. Deux corps de bâtiment furent construits près de la Basse-Deûle. Divers dons permirent d'accroître cette fondation qui fut plus tard réservée aux filles débauchées, puis dévia de sa destination originelle ; car, vers 1713, elle abritait soixante-douze femmes, dont 22 payant pension comme étrangères à la cité et les autres vivant du produit de leur travail et de ce que la ville était obligée d'y ajouter de temps à autre (1). C'était devenu une sorte d'hospice-ouvroir qui fut réuni en 1756 à l'Hôpital général.

Le Raspuck occupait une partie de l'emplacement du Palais de Justice, coin du quai et de la rue Comtesse. Pendant les premières années du règne de Louis-Philippe il servit de prison pour dettes et pour délits politiques et fut abattu, en 1836, lors de la construction du Palais de Justice.

---

(1) *Raspuck* est une corruption du mot flamand *Rasphuys* (allemand : *Raspelhaus*). De *huys*, maison et *raspe*, rape, lime ; d'où le verbe *raspen* qui, outre son sens propre et matériel de râper ou racler, a parfois le sens métaphorique de corriger, châtier. *Rasphuys* (ou *Raspuck*) signifierait donc : Maison de correction. (Note due à M. l'abbé Carnel).

(1) A. H. Registre d'inventaire manuscrit.

Digitized by Google

VII.

MALADRERIES SUBURBAINES.

Jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle il exista chez nous plusieurs maladreries destinées à l'isolement et au traitement des maladies contagieuses. Elles siégeaient hors de Lille, mais à proximité ; à l'usage de la population lilloise et sous l'autorité du Magistrat. C'est pourquoi je leur consacrerai un chapitre de ce travail, quoique ces établissements ne fussent pas situés dans l'enceinte de la cité.

La bonne Maison des Ladres Bourgeois fondée, dit-on, au XI^e^ siècle, se trouvait hors la Porte de Paris, vers l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la gare St-Sauveur. Une lettre des échevins de Lille, citée au Livre Roisin, porte que nul lépreux ou lépreuse ne peut être reçu en cette maison s'il n'est bourgeois ou enfant de bourgeois. On y soignait la lèpre ; mais ce mot était jadis extrêmement compréhensif et englobait beaucoup de maladies de peau dont quelques-unes devaient guérir, spontanément ou thérapeutiquement. La syphilis a dû avoir une part importante dans les dermatoses traitées aux maladreries. Les malades y entraient sur ordonnance des Échevins et on leur attribuait à chacun une *pitance*, égale à 4 livres, plus un havot de bled par semaine (1). Souvent ils n'y étaient placés d'abord que temporairement et en observation. Je trouve dans les comptes mainte mention analogue à celle-ci : « 1577. A Marguerite Blondel, fille de Jacques, à laquelle

(1) A.H. VII. E. 12.

Digitized by Google

» comme suspecte de la maladie de la lèpre, avons ordonné » qu'elle serait mise en la dite Bonne maison et que lui » serait délivré prébende ordinaire comme aux autres ladres. » Pour 52 semaines, a été délivrée la somme de 208 livres » et 13 razières de bled » (1).

Une fois entrés dans la maison, les « ladres » y étaient soumis à un règlement assez étroit, d'abord édicté par Gaultier, évêque de Tournai en 1239, et confirmé textuellement par l'Echevinage en 1612. Le texte originel de ce document existe aux Archives hospitalières (2). Il débute ainsi : « Gaultier, Evesque de Tournai aux amés enfants en Christ les lépreux de Lille, salut et patience ». La discipline rigoureuse qu'il prescrit a évidemment pour principe la crainte de la contagion : « Que nul ne voye (ne voyage, » n'aille), en la ville de Lille et aultre, sans licence, sur » pénitence de huit jours. — Que nul ne passe oultre la » *place* devant la porte, aux maisons opposites ou voisines. » — Que nulle femme foraine ne mange avec les frères, ne » homme forain avec les sœurs sans cause raisonnable et » licence spéciale, et ce de jour non de nuit ; sur pénitence » de huit jours. » Cette *pénitence* dont la menace revient *sans cesse*, consistait en ceci : que le pensionnaire puni « a » l'heure de manger sera sur nue terre, sans nappe, soustenu » de pain et potaige de famille et eaue seulement ; et que le » vendredi il vivra au pain et à l'eaue ». Il y a exception pour les dimanches et fêtes.

Et cependant, par une contradiction bizarre avec le principe général, le règlement prononce l'expulsion pour certaines fautes graves : « Qui du péché de luxure sera con- » *vaincu, par un* an et un jour soit débouté de la dite maison. » C'est sévère, mais c'est surtout illogique ; tout aussi bien que l'article suivant : « Si aucun, après qu'il sera entré en la » maison, il se mariait, il sera tenu de laisser à toujours la

(1) *Ibidem.*
(2) A. H. — VII., E. 1.

Digitized by Google

» dite maison. » Au surplus ce n'était pas exclusivement aux maladreries qu'étaient adressés les lépreux. On se souvient que M^me^ des Grimaretz lègue des fonds pour les malades « entaquiés du mal de saint Ladre qui se rendront » à son hôpital le jeudy absolut et le saint vendredy. »

Quant au traitement que subissaient les lépreux, comme nous le verrons plus loin, ils étaient soignés des maladies internes qui leur survenaient, ou bien des abcès (sans doute ganglionnaires) assez fréquents chez eux, par des médecins ou chirurgiens que l'on appelait suivant les besoins. Pour ce qui est de leurs dermatoses elles-mêmes, elles étaient vraisemblablement traitées par l'application empirique d'onguents traditionnels. Je trouve par exemple, aux comptes de 1672-79, une facture de produits pharmaceutiques de cette espèce embrassant plus de neuf années : « A François Gudin, apothicaire, pour divers onguents et médicaments qu'il a livrés pour engraisser les lépreux de cette maladrie, conformément à son billet et quittance, commençant le 29 de janvier 1665 jusque et y compris le 2 de août 1674. — 80 livres, 13 sols » (1).

***

La Maladrerie de La Madeleine-lez-Lille, située près le pont jeté sur le petit bras de rivière nommée la Marque, paraît avoir été destinée aux lépreux qui, n'étant pas bourgeois de Lille, n'étaient pas admis dans la maison des Ladres hors la porte de Paris ; aux *Ladres forains*, comme on disait. Je n'ai pu trouver nulle part de renseignements sur son origine ou son fonctionnement particulier. Elle était d'ailleurs peu importante, composée de cinq ou six petites maisons et non d'un bâtiment unique.

***

Le lieu de santé du Riez de Canteleu fut fondé en 1465,

(1) A. H. VII., E. 23.

Digitized by Google

sous Philippe le Bon, par certain officier ou trésorier du bon duc, « à quoy il le condamna, au lieu d'estre pendu, pour » avoir celé et retenu six mille écus d'or de douze que ledict » duc avait donnés à la Reyne réfugiée d'Angleterre retour- » nant chez son père le Duc de Loraine ; à charge de faire » batir un hopital de Ladres avec assignation de revenu » annuel suffisant et d'y fonder trois messes par chacune » semaine » (1). Cet établissement, d'abord destiné, comme celui du Pont de Marque, aux *ladres forains*, prit, vers 1480, une destination toute spéciale. Ce fut peut-être alors que fut créée la maladrerie de la Madeleine, pour suppléer le Riez de Canteleu désormais affecté exclusivement à l'isolement des pestiférés.

La peste bubonique, vulgairement appelée la peste tout court, ravagea Lille à mainte reprise, sous forme d'épidémies très intenses : en 1480, 1523, 1533, 1577, 1603-1606, 1615-1619, 1624-1626, 1635-1637, 1667-1670. Dans cette épidémie de 1667-70, qui fut la dernière, il mourut à Lille en *16 mois*, du 7 août 1667 au 27 décembre 1668, 4.412 malades; 1.612 en ville, 2.800 au Riez de Canteleu (2) ; presque un dizième de la population. C'est énorme.

Pour combattre ce terrible fléau, le Magistrat édicta, à diverses reprises, une série des mesures sanitaires qui ont été *tout* récemment remises au jour et étudiées par M. le Docteur Caplet, dans une remarquable thèse couronnée par la Faculté de médecine de Lille et portant pour titre : *La peste à Lille au XVII^e siècle*. C'est cet excellent travail que je prendrai pour guide dans tout ce qui va suivre.

Les mesures d'hygiène imposées pouvaient se ramener à trois : la déclaration, l'isolement, la désinfection. Notons que ce sont encore là les pratiques modernes. La déclaration *des cas de* maladie s'exécutait beaucoup plus sévèrement qu'aujourd'hui, car il y avait une prime à la dénonciation et

(1) *Bibl. de Lille*, manuscrit 675, p. 412.
(2) Dr **Caplet.** *La Peste à Lille au XVII^e siècle*, 1898.

Digitized by Google

des limiers de police faisaient la chasse aux contraventions. La désinfection par contre était assez illusoire : les fumigations, faites au moyen de la combustion de poudres complexes dont l'élément actif était le soufre, devaient avoir une efficacité médiocre. Quant à l'isolement, il se pratiquait de deux façons. Les gens aisés étaient autorisés à s'isoler chez eux, dans leurs maisons qui étaient marquées de *barres*, de couleur variable selon les cas. Toute une rue pouvait être ainsi *barrée*, et mon grand-père m'affirmait que dans sa famille on attribuait traditionnellement cette origine au nom de la *rue de la Barre* actuelle. Je sais du reste que tous les érudits n'acceptent pas cette explication. Les pauvres étaient transportés au *Lieu de santé du Riez de Canteleu*, à la fois lazaret et hôpital.

On appelait autrefois *Riez de Canteleu*, l'étendue de terrain comprise entre la route d'Armentières et la boucle que fait la Haute-Deûle à l'endroit nommé le Grand-Tournant, à peu près là où est aujourd'hui cette taverne d'aspect moyenâgeux qui porte pour enseigne : *à l'Ours*. Le Riez de Canteleu était une vaste prairie de cinquante hectares environ, appartenant au Magistrat, et où les bourgeois de Lille pouvaient, en vertu d'un droit fort ancien, envoyer paître *deux vacques et un viel* (veau). C'était un « communal »

Le lazaret fut d'abord constitué par des barraques de bois qu'on appelait des *hobettes*. Au fur et à mesure que les hobettes devenaient plus nombreuses, la prairie communale se trouvait réduite d'autant et, pendant certaines épidémies, le Riez de Canteleu fut tout entier rempli par les hobettes.

Les hobettes de bois protégeaient mal leurs habitants contre le froid ou contre la chaleur. En 1627 on les remplaça par des constructions en maçonnerie. On en bâtit plus de deux cents ; plus une infirmerie.

Dans l'intervalle des épidémies le personnel du Riez était réduit à un concierge, dont la femme devenait ordinairement « vivandière des pestiférez » quand l'épidémie

Digitized by Google

éclatait; puis, selon les besoins du moment, on embauchait des *hospitaliers*, des *sergeans pestiférez*, sorte d'agents de police du Riez, des *gardes du circuit*, qui devaient s'opposer aux évasions, des *chirurgiens pestiférés* avec leurs *aides*, un *chapelain*, des *enterreurs*, etc.

Les suspects qui n'avaient pas le moyen de s'isoler chez eux étaient placés au Riez, chaque famille occupant ordinairement une hobette. Ils étaient là en observation. Si ces surveillés devenaient malades à leur tour, on les faisait sortir de leur hobette pour les conduire à l'infirmerie du Riez.

Les infectés étaient tenus de passer la nuit dans l'intérieur du Lieu de santé. Le jour il leur était permis de se promener dans la campagne, mais il leur était sévèrement interdit d'entrer en ville. Dans certains cas, il leur fut même interdit en tout temps de franchir les limites du Riez. Les fonctions de *sergent pestiféré* et de *garde du circuit* ne devaient pas être une sinécure ; d'ailleurs ils ne se contentaient pas toujours de bâtons pour empêcher de rompre les cordons sanitaires. En 1666, Louis XIV écrivait à M. de Chambellé, gouverneur de Dunkerque (1), pour lui ordonner de prendre des mesures contre la peste. Entre autres recommandations on trouve la suivante : « Que vous fassiez faire une garde » très-exacte aux environs des lieux où seront les pestiférez, » ou les convalessans. Et en cas qu'aucun soit si osé que » d'outrepasser les bornes prescrites, vous fassiez tirer sus » sans aucune rémission. » Ce qui se passait à Dunkerque devait se passer à Lille.

En juillet 1670, Louis XIV donna l'ordre de démolir le Lieu de Santé, qui se trouvait trop proche de la Citadelle qu'il faisait bâtir. Sur le conseil des médecins, on fit choix pour le nouveau Lieu de Santé d'un terrain situé à

(1) La victoire des Dunes en 1658 avait donné Dunkerque aux Français qui, en exécution d'un traité récent, la livrèrent aux Anglais leurs alliés. Louis XIV la racheta en 1662, avant la conquête du reste de la Flandre Française.

Digitized by Google

Esquermes, près de l'endroit où se trouve actuellement le couvent des Clarisses de la rue de La Bassée. Simon Vollant, l'architecte de la porte de Paris, et Julien Destré, l'architecte de la Bourse, furent chargés d'établir les plans. Ce fut Vauban qui choisit le plan de Vollant en y introduisant quelques modifications. Le nouveau Lieu de Santé ne reçut jamais de pestiférés. On y logea des soldats malades et des enfants abandonnés. En 1791, le Lieu de Santé d'Esquermes fut vendu aux enchères.

Le Riez de Canteleu ne fut pas le seul local assigné aux victimes de la peste. Lors de plusieurs épidémies, le Lieu de Santé ayant été tout à fait insuffisant, le Magistrat était entré en pourparlers avec l'hôpital Comtesse pour obtenir qu'il reçut les pestiférés. A cette époque, les établissements hospitaliers jouissaient, en face de l'autorité municipale, d'une très large indépendance. L'hôpital Comtesse s'était presque constamment refusé à admettre les contagieux. Quand, par extraordinaire, il l'avait fait, il avait eu soin de se faire délivrer des lettres de *non-préjudice* attestant qu'il *s'infectait* de son bon gré mais n'entendait pas que cela pût être invoqué comme précédent. De plus l'Hôpital Comtesse recevait les infectés à titre onéreux et exigeait du Magistrat soit un dédommagement en espèces, soit une exemption d'impôts. En 1617 il refusa absolument de s'infecter, alléguant le peu d'intensité de l'épidémie. Le Magistrat y fit entrer son Prévot par ruse, puis fit occuper l'hôpital par dix-huit sergents. Mais le récit de ce conflit qui a été raconté avec beaucoup de verve par M. le Docteur Caplet (1), ne rentre pas dans le cadre de notre travail.

Le Riez de Canteleu n'existant plus et les deux autres maladreries ayant beaucoup de peine à vivre, une ordonnance royale de 1698 les supprima et réunit leurs biens et revenus à l'Hôpital Saint-Sauveur, ainsi que les revenus et

(1) *Echo médical du Nord*, 14 août 1898.

Digitized by Google

biens d'un petit hôpital fondé en 1475 à Anstaing, village à trois lieues de Lille. D'assez notables vestiges de la chapelle et du réfectoire de cet hôpital existaient encore il y a quelques années. Tout a disparu aujourd'hui.

VIII.

HOPITAUX MILITAIRES.

Les hôpitaux militaires ne rentrent pas dans le domaine des fondations municipales ou privées ; mais, comme plus d'une fois l'autorité royale a négocié, à propos de soins à donner aux troupes, avec les Administrations charitables ou avec le Magistrat, nous leur consacrerons quelques mots.

L'assistance médicale d'armée est de date relativement récente puisque c'est Sully qui, en 1597, installa les premiers hôpitaux militaires (1). Vers la fin du XVII[e] siècle les soldats malades ou blessés de la garnison de Lille étaient ordinairement soignés à l'hôpital Comtesse. Toutefois il existait un petit hôpital militaire, l'Hopital Saint-Louis, que les cartes du temps nous montrent situé rue « des Malades » tout contre la « Porte des Malades ». Il fut plus tard englobé dans la caserne qui porte aujourd'hui le nom de caserne Vandamme. Et ce sont vraisemblablement les derniers restes des bâtiments de l'hôpital Saint-Louis qu'un incendie a détruits au mois d'octobre 1898.

Cet hôpital, suivant une lettre déjà citée des Administrateurs de la Charité générale de 1765, fonctionnait depuis 1667 « à ce qu'on croit » (2). Il aurait donc été installé immédiatement après la conquête de la Flandre par Louis XIV,

(1) Voyez article *Service de santé* du Dict. encycl. des sciences médicales.
(2) A. H. IV. B. 42.

Digitized by Google

sur un terrain appartenant à la ville. En tout cas, il devait être tout à fait insuffisant, car, en 1686, les religieuses de Saint-Sauveur s'engagent à recevoir à perpétuité dix soldats malades, en reconnaissance de la reconstruction du mur de leur jardin dont les travaux de Vauban au rempart de la Noble Tour avaient nécessité le recul (1). Soixante ans plus tard encore, après la bataille de Fontenoy, Saint-Sauveur et Comtesse regorgent de blessés et on dut improviser dans la maison des Bleuets un hôpital supplémentaire.

En 1752, il y avait de grosses réparations à faire à l'hôpital Saint-Louis, sans doute mal et hâtivement bâti à l'origine. M. de Séchelle, Intendant de Flandre, se montre tout d'un coup très effrayé « du risque que l'on pouvait courir en y » laissant plus longtemps les soldats malades. Je ne serai » pas tranquille, écrit-il, jusqu'à ce que nos malades soient » évacués de l'Hôpital St-Louis (2). » La ville, propriétaire du fond, prétendait que les travaux à faire incombaient au Roi qui avait construit les bâtiments, et que d'ailleurs la sollicitude subite de M. de Séchelle était un peu bien exagérée ; en quoi elle n'avait pas tort puisque les bâtiments ont duré jusqu'aujourd'hui. M. de Séchelle, nous l'avons vu, sans attendre la solution du litige, expulsa les Bleuets de leur maison et y installa ses malades. Mais ce n'était là qu'un provisoire, — qui dura vingt-neuf ans, — et le pouvoir royal nourrissait le projet de construire un hôpital militaire dans le quartier Saint-André. Des terrains furent même achetés dans ce but, car en 1766 nous voyons les religieuses de Saint-Sauveur céder vingt maisonnettes situées sur l'Esplanade et rue Sainte-Marie contre une rente de 1.800 livres qui leur est allouée sur le Trésor de l'Extraordinaire des guerres (3). Cette combinaison n'aboutit pas et, les Jésuites ayant été expulsés de France en 1762, leur collège

(1) A. H. VI. F. 3.
(2) A. H. IV. B. 42.
(3) A. H. VI. B. 64.

Digitized by Google

fut, en 1781, transformé en l'Hôpital Militaire encore existant à l'heure qu'il est ; et leur chapelle devint l'église Saint-Etienne actuelle, après l'incendie qui, lors du bombardement de 92, dévora l'ancienne église Saint-Etienne située sur la Grande Place, au coin de la rue Esquermoise.

Cet hôpital militaire prit, en 1793, le nom d'*Hôpital de l'Humanité*, la rue des Jésuites étant devenue, elle aussi, la rue de l'Humanité. En janvier 1794, un incendie partiel obligea d'évacuer temporairement les malades dans les hôpitaux militaires occasionnels qui, vu le grand nombre de soldats malades ou blessés existant alors à Lille, avaient dû être aménagés dans des locaux quelconques, que, suivant la mode du temps, on avait décorés d'appellations ronflantes : l'*Hôpital de la Montagne*, rue de la Montagne (rue de Thionville) ; c'était l'ancienne gendarmerie. L'*Hôpital de la Régénération* ; c'était probablement le fort du Réduit. L'*Hôpital des Sans-Culottes*, rue des Républicains (rue d'Angleterre). L'*Hôpital de la République*, rue Pierre, etc (1).

ABSORPTION DES HOPITAUX DISPARUS PAR LES HOPITAUX SURVIVANTS. REPARTITION DE CETTE ABSORPTION.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur le sort des vingt-six établissements que je viens d'étudier, nous verrons qu'ils ont été absorbés par cinq hôpitaux encore existants :

---

(1) Voir *Procès-verbal explicatif de tous les détails de l'incendie de l'hôpital militaire sédentaire de Lille le 19 nivôse an II.* — Ce procès-verbal m'a été communiqué par M. le Docteur Dionis du Séjour, bibliothécaire du Comité technique de santé au Ministère de la guerre. Il a du reste été publié, en son temps, chez L. Danel et existe dans la collection Quarré-Reybourbon. — Voir aussi Derode. *Histoire de Lille*, t. III, p. 188 et 287.

Digitized by Google

Comtesse, Saint-Sauveur, Ganthois, Stappaert, Hôpital général; selon la répartition suivante :

A. **L'hôpital Comtesse**, fondé en 1236 par Jeanne de Constantinople, Comtesse de Flandre, sur un terrain attenant à son palais, était jadis un hôpital de maladies aiguës. Il changea de destination en 1797, reçut les biens et les charges de l'Hôpital St-Joseph, des Bleuets et Bapaumes, des Vieux Hommes ; et devint ce qu'il est aujourd'hui : un hospice de vieillards et d'orphelins.

B. **L'hôpital Saint-Jean l'Évangéliste,** beaucoup plus connu sous le nom de **Saint-Sauveur,** fondé aussi par la Comtesse Jeanne en 1216, avec six lits, s'accrut peu à peu et par des legs et par l'attribution qu'en 1698 lui fit Louis XIV de la bonne Maison des Ladres Bourgeois, de la Maladrerie de La Madeleine, du Lieu de santé du Riez de Canteleu et de l'Hôpital d'Anstaing. Il avait 102 lits en l'an V, quand il s'ouvrit aux malades auparavant soignés à Comtesse

C. **L'hôpital Saint-Jean-Baptiste, ou Ganthois,** fut fondé en 1460 par Jean De la Cambe, dit Ganthois, pour 13 pauvres chartriers hommes et femmes, rue de Paris, là où il est encore. Les revenus étant modiques, on admit des pensionnaires, ce qui permit d'augmenter le nombre de lits. Plus tard il fut réservé exclusivement aux femmes.

En 1793 il prit le nom d'Hospice « des Vertus Républicaines, ci-devant Ganthois » (1) et reçut en 1797 les biens et les charges des Vieillettes de la Charité, du Saint-Esprit, de Saint-Jacques, du Béguinage, des Bons fils ou plutôt des Madelonnettes dont les aliénées avaient été transférées aux Bons fils.

D. **L'hôpital Notre-Dame des sept douleurs.**

(1) Cette dénomination persista plusieurs années, jusque sous le Consulat, car je la trouve dans le « Calendrier de la ville de Lille, IX^e^ année de la République. (1801), chez L. Danel ». (Collection Quarré-Reybourbon).

Digitized by Google

populairement nommé **Stappaert :** hospice-orphelinat de filles, fut fondé en 1656 par Jean Stappaert, bourgeois de Lille, dans une maison située au coin des rues du Plat et de la Vignette ; transféré ensuite par Jean Stappaert fils dans la maison formant le coin de la rue de la Vignette et de la rue de Paris, où nous l'avons connu jusqu'en ces dernières années. Il occupe aujourd'hui, rue de La Barre, l'ancienne maison de la Noble famille. Les débuts de Stappaert furent singulièrement mouvementés; c'est tout un poème héroï-comique. Le fondateur avait eu l'idée malencontreuse de nommer « régente » de son hôpital une déséquilibrée, Antoinette Bourignon, qui tenta bientôt de convertir la maison en cloître et voulut en interdire l'entrée à Stappaert lui-même, sous prétexte qu'ayant pris l'habit du tiers-ordre de Saint-Augustin, elle n'était plus soumise qu'à la juridiction épiscopale. Elle prit sur ses élèves un pouvoir despotique, les frappant cruellement de verges ; puis, les prétendant toutes possédées, elle les faisait fréquemment exorciser.

Le Magistrat, informé de ces dangereuses folies, dut l'expulser *manu militari*, car Antoinette se barricada dans la maison. Elle se retira en Hollande où elle écrivit d'innombrables ouvrages de théologie mystique (1) et où elle mourut en 1680 (2), faisant l'hospice Stappaert légataire de toute sa fortune qui ne laissait pas d'être assez ronde. Antoinette Bourignon n'est plus guère connue que par la rue de Lille qui porte son nom ; et je crois que peu de nos concitoyens savent de quelle névropathe la plaque de cette rue perpétue le souvenir.

En 1730 l'Orphelinat de la présentation Notre-Dame

---

(1) Les œuvres d'Antoinette Bourignon ont été publiées en dix-neuf volumes (Amsterdam 1684). La plupart portent des titres bizarrement emphatiques : *La Pierre de Touche*, *l'Anti-Christ découvert*, *la dernière miséricorde de Dieu*, *les pierres de la Nouvelle Jérusalem*, etc.

(2) Notice sur Antoinette Bourignon, par Dupuis. Mémoires de la Soc. des Sciences de Lille, 1855.

Digitized by Google

et les BONNES FILLES en l'an V furent attribués à Stappaert.

E. En 1733 la ville, trouvant les INVALIDES insuffisants, voulut réunir en un même local vieillards, enfants abandonnés et mendiants. Elle acheta, près la porte d'Eau de la Basse-Beûle, un vaste terrain qui fut payé 6.000 livres et y érigea en 1738 **l'Hôpital général.** Il fut convenu que le nouvel hospice jouirait des dons et legs faits aux pauvres en termes généraux. D'autres ressources extraordinaires lui furent attribuées encore, à l'instar de ce que l'on avait fait quarante ans auparavant pour les INVALIDES : un fournisseur est fortement soupçonné d'avoir payé un pot de vin à un commis pour frauder sur les livraisons de fourrages ; M. de Séchelle, sans l'entendre d'ailleurs, lui inflige, au profit de l'Hôpital général, une amende de 1.000 florins, réduite ensuite à 300 (1). Le Kain vient jouer au théâtre de Lille ; le directeur, pour avoir le droit d'augmenter d'un tiers le prix des places, *sauf au parterre*, paiera 20 florins à l'Hôpital général (2) etc., etc. De plus, au XVIII^e^ siècle les hôpitaux étaient presque toujours exonérés de ce que nous appellerions aujourd'hui les taxes d'octroi ; et la tradition était si bien établie qu'ils protestaient énergiquement quand, par hasard, on leur en voulait appliquer quelqu'une. Je vois par exemple les administrateurs de l'hôpital Saint-Jacques, dans une supplique adressée, le 20 novembre 1766, aux Maïeur et Échevins de Lille (3), argüant de ce fait que « toutes les maisons, hôpitaux, et généralement tout ce » qui concerne le soulagement des pauvres, sont exempts » de droit d'entrée et de consommation pour leur nourri- » ture et entretien (4) », se plaindre que « les fermiers

(1) A.H.XVI. E. 15.
(2) A. H.XVI. E. 33.
(3) A. H., X. A. 2.
(4) Cette assertion était parfaitement exacte. Voy. Arch. Hosp. : pour LES VIEUX HOMMES. I, A, 3 ; pour LES INCURABLES II, A. 2 ; pour la CHARITÉ, XII,

Digitized by Google

» des droits sur les bois veulent se faire payer, pour le bois » qui se consomme au dit hôpital, les mêmes droits que paie » l'habitant de cette ville. Ils voient dans cette prétention » un abus à réprimer ». Eh bien, en ce qui concernait l'Hôpital général, on ne se contenta pas de l'exempter des droits d'octroi existants ; on en créa de nouveaux à son profit. En 1751 une ordonnance royale enjoignit qu'il serait perçu pendant dix ans, — en fait je crois que cela dura jusqu'à la Révolution, — un droit de 24 patars à la pièce de vin, de 5 patars à la rondelle de bière, de 2 patars sur chaque pot d'eau-de-vie entrant en ville, au profit du nouvel hôpital ; lequel droit atteignait toutes sortes de personnes, sans exemptions en faveur de nobles, d'ecclésiastiques ou autres (1).

Furent adjoints à l'Hôpital général les biens des Marthes, des Invalides (et par eux de Saint-Julien et des Grimaretz), des hôpitaux St-Nicolas, Saint-Nicaise, la Trinité ; du Béguinage, de la Noble Famille ; du Raspuck.

LE SERVICE MÉDICO-CHIRURGICAL ET PHARMACEUTIQUE DANS LES HOPITAUX DE JADIS.

Dans les comptes administratifs des hôpitaux se rencontrent, à partir de la fin du XV^e^ siècle seulement, bon nombre de renseignements sur les médecins, chirurgiens et apothicaires. J'aurais pu les disséminer dans les notices

---

A. 2 ; pour les Bons Fils, XIV, A. 2 ; etc., etc. Certains hôpitaux se voyaient en outre affranchis d'autres taxes : les Bleuets et Bapaumes étaient exempts « du droit d'affranchissement du métier qu'ils apprenaient », IV, A. 1 et 2 ; Saint-Sauveur exempt « des droits de chaussée et de voirie », VI, A. 2 ; Stappaert du « paiement du guet, logement de soldats, vingtièmes et autres impositions », XIII, A. 2 ; etc., etc.

(1) Archives des Hospices. Registre d'inventaire de l'Hôpital général, pièce n° 129.

Digitized by Google

des hôpitaux auxquels ils se rapportent; j'ai préféré les grouper en un chapitre d'ensemble.

Le mot hôpital s'écrivait jadis *hospital*, et cette orthographe indique étymologiquement la destination de lieux où l'on donnait l'*hospitalité*; j'ai encore vu la vieille devise *Medicus et hospes* gravée sous le péristyle du vieil Hôtel-Dieu de Paris. Le nom d'*hospitaux* ne s'appliquait pas plus, nous l'avons vu, aux maisons où l'on soignait les malades qu'aux orphelinats, aux asiles temporaires ou définitifs de vieillards et de passants. On conçoit que pour ces pensionnaires valides des soins médicaux réguliers ne fussent pas indispensables. Dans les orphelinats on se passait donc volontiers de médecin et, pour les indispositions, on allait, — déjà! — chercher directement des remèdes aux pharmacies. Je lis, en 1682, au compte des BONNES FILLES, parmi des *dépenses diverses* où ne figure d'ailleurs aucune mention de visites médicales : « à Jehan Gachin, apothicaire, pour les » médecines par lui livrées aux dites BONNES FILLES, dix-huit » florins douze patars » (1). Quand la maladie s'aggravait, on allait quérir un médecin du voisinage dont on payait la note en fin d'année, tout comme un simple particulier. Les choses se passaient de cette façon non seulement dans les orphelinats, mais dans les asiles de vieillards, voire dans les hospices où l'on soignait les maladies chroniques. Aux comptes des MALADRERIES, par exemple, se trouvent souvent très explicitement racontés les cas qui ont nécessité l'appel du médecin, avec le nom des malades : « du 19e de mars » 1610, à mestre Allard Hibreucq, docteur en médecine et à » mestre Toussaint Hanegrave, chirurgien, pour avoir » visité Jacques Gouchart affligé de deux aposthumes et y » vaquer quarante jours ou environ, 72 livres. — A » Toussaint Hanegrave pour avoir sollicité (2) Grard (Gérard) » Tibreghien travaillé d'une excrescence de chair pour

(1) A. H., XIV, E. 21.

(2) *Sollicité* dans le sens de *soigné*. Nous avons conservé *sollicitude*.

Digitized by Google

» laquelle ne povait avaller, etc. (1) ». D'autres fois la mention est plus sommaire : « 1662. Aux sieurs Lacombe médecin » et Desmaretz chirurgien, pour avoir visité et médi- » camenté les lépreux de la Bonne maison. XII livres » (2). Il y a même de longues séries de comptes où ne se trouve rien concernant médecine ou pharmacie.

Aux Incurables pendant longtemps on ne trouve non plus aucune trace de médecin attaché spécialement à la maison. Mais il y a, rangées parmi « les dépenses accidentelles, » des notes presque annuelles payées au chirurgien ou au médecin ; parfois sommaires, parfois détaillées. « 1686. A Antoine Losiot, chirurgien, pour avoir pansé » un chartrier d'une gangrène estrange dont il a guéri : » 5 florins, 8 patars. — Au sieur Douliot, médecin, pour » visites rendues à l'hôpital pendant l'année 1690 : 9 esca- » lins, etc.

Même situation à Saint-Jacques, hôpital de femmes en couches : « 1712. Au sieur Carpentier, médecin, pour » 10 visites par lui rendues dans le dit hôpital il a été payé » 50 patars », c'est 5 patars par visite, ou 32 centimes ; cela ferait environ 1 fr. 25 d'aujourd'hui. En 1732 « au sieur de » Saint-Léger, médecin, a été payé 6 florins 15 patars pour » 27 visites rendues à quelques-unes des femmes accouchées » et malades, *d'avril* 1730 *à septembre* 1731 » (3). Ainsi, en dix-huit mois, il ne se fait dans l'hôpital que 27 visites médicales, toujours au taux minuscule de 5 patars. Cette même année 1732 il fut payé « à Spillart, apothicaire ; 12 florins » 15 patars, pour médicaments délivrés du 2 *juillet* 1729 » *au* 3 *octobre* 1731 » (4), c'est-à-dire en 27 mois. C'est un peu plus de cinquante centimes de médicaments par mois. Le chirurgien avait accès à St-Jacques, surtout pour les

(1) A. H., VII, E. 16.
(2) A. H., VII, E. 23.
(3) A. H. X., E. 8.
(4) A. H. X., E. 8.

Digitized by Google

abcès du sein chez les nourrices, et il se faisait un peu mieux honorer que le médecin. En 1731 « payé 4 florins à » Du Bois, chirurgien, pour avoir pansé et guéri un abcès » au sein d'une pauvre femme » (1). Mêmes mentions en 1732 et 1734.

Mais ce qu'il y a de surprenant c'est que l'on ne trouve pas trace à St-Jacques d'intervention obstétricale, ni mention d'accouchements laborieux. Quelques femmes, — un cinquième environ, — lentes à se rétablir, séjournent à l'hôpital un peu au delà de la quinzaine réglementaire. Et c'est tout. Il est possible que les dystocies fussent alors moins fréquentes que de nos jours. Sans ajouter une foi absolue à l'étonnante affirmation de Trousseau (2) que le rachitisme n'a apparu en Angleterre, puis en Europe, que vers 1630, on peut admettre que, — les agglomérations industrielles n'ayant point encore déprimé la population et amené les déplorables conditions d'hygiène qui favorisent l'éclosion du rachitisme, et d'autre part les enfants qui en pouvaient être atteints succombant tous en bas âge, — les rétrécissements pelviens rachitiques, cause fréquente de parturition difficile, devaient être rares. Néanmoins les vieux accoucheurs, Guillemeau, Mauriceau, parlent, assez confusément il est vrai, mais enfin parlent de déformations du bassin, chez les boiteuses (déformations coxalgiques) et même chez d'autres. Puis les présentations de la face ou du tronc, les insertions vicieuses du placenta, et mainte autre cause devaient, jadis comme aujourd'hui, amener des cas de dystocie. Comment se fait-il qu'on n'en souffle mot? Qu'il n'y ait pas un chirurgien, une sage-femme, une matrone, désignés pour parer à ces dificultés sans cesse imminentes?

Et, avec cela, la mortalité des femmes en couches est extraordinairement faible à Saint-Jacques. A défaut de

(1) A. H. X., E. 8.
(2) Clinique, de l'Hôtel-Dieu, III, 457.

Digitized by Google

statistique intentionnelle, les frais de cercueil et d'enterrement nous révèleraient les décès, comme on le voit pour les enfants qui succombaient en grand nombre. Les séries de 4, 5, 8 décès infantiles en un an ne sont pas très exceptionnelles; sans doute par les hivers rigoureux. Mais dans les nombreuses années dont j'ai feuilleté les comptes, je n'ai rencontré qu'une seule mort de femme récemment accouchée. Je veux croire que le germe des infections puerpérales ne pullulât point à Lille au XVII^e siècle, pas plus que celui de la diphthérie qui y était quasiment inconnu il y a cinquante ans; et que, vu les difficultés de communication, les chances d'importation microbienne, si menaçantes aujourd'hui, fussent alors fort minces. Mais qu'il n'y ait eu, en trente ou quarante ans, parmi quinze ou dix-huit cents accouchées, qu'un seul accident mortel d'hémorrhagie ou de phlegmasie utérine, c'est invraisemblable. Peut-être les femmes atteintes de suites de couches graves étaient-elles évacuées sur un autre hôpital. Lequel? Il y a dans tout cela, je l'avoue humblement, quelque chose qui m'échappe.

Le système du médecin non attitré, du médecin à la visite, persista dans certains établissements jusqu'à la Révolution. Ganthois, Saint-Jacques, la Noble famille n'en connurent pas d'autre. Dans le compte du 9 floréal an III, « compte liquidatif de la Maison Sainte-Anne, cy » devant dite Noble famille, il est payé aux sieurs » Savarin et Duhem, médecins, pour les soins qu'ils ont » rendus aux citoyennes de cette fondation » (1), diverses sommes de 40, 24 fl., etc., dues depuis plusieurs années.

Pourtant, vers le XVIII^e siècle, les hospices et orphelinats ont pour la plupart des médecins ou chirurgiens à « gages » annuels. On commence à rencontrer le mot « honoraires ». Aux Incurables, en 1727 « il est payé au sieur Saint-Léger,

(1) A. H., XXIV, E. 9.

Digitized by Google

» docteur en médecine, pour ses *honoraires* d'un an, » 18 florins ». Le chirurgien continue à avoir des « gages » mais il touche un peu plus que le médecin et il a en plus du casuel : « A Dufranois, chirurgien, tant pour son année » de *gages* d'avoir rasié et seigné hospitaliers et gens à vie, » que plusieurs cures faites aux dits hospitaliers, » 38 florins » (1).

En 1706 les Bapaumes donnent « au sieur Deruelle, » médecin, XII florins de gages pour une année ; à maître » Patrice Tapequin, chirurgien, pour une année XII florins; » à maître Dezobry, apothicaire, pour une année de ses gages » XII florins » (2). Mention analogue pour les Bleuets (3). Une fois réunis, les deux orphelinats conservent leurs deux médecins et leurs deux chirurgiens, dont les « gages » sont même élevés à 18 florins (4). Ils s'augmentent parfois, pour le chirurgien de fournitures de bandages ou de « cures extraordinaires ». En 1766 et années suivantes, le médecin des Bonnes Filles touche 24 florins d'honoraires annuels (5).

Dès 1699 les Vieillettes ont un médecin à 12, puis, en 1709, à 15 florins d'appointements (6). En 1701 les Vieux Hommes payent leur médecin 20 florins et leur chirurgien 40 (7). Pourquoi cette différence déjà mentionnée entre le chirurgien et le médecin ? C'est que maître Pierre Dassonneville, chirurgien, devait, toute une année durant, « penser, médicamenter, *barbier* et *razier* les dits vieillards ». Il était astreint, comme barbier, à une présence quotidienne ou à peu près ; tandis que le médecin ne venait que quand on l'envoyait quérir ou qu'il avait quelque maladie en cours de

(1) A. H., III, E. 11.
(2) A. H., V, E. 32.
(3) A. H., IV, E. 77.
(4) A. H., IV, E. 81 à 91.
(5) A. H., XIV, E. 27.
(6) A. H., X, E. 16, 17, 18.
(7) A. H., II, E. 57.

Digitized by Google

traitement. D'où le taux plus élevé des émoluments du chirurgien, quoique la chirurgie fut encore considérée comme un art manuel inférieur et subordonné à la médecine. Le chirurgien fournissait en outre des onguents, emplâtres et drogues externes ; plus enfin les bandages herniaires. Un bandage de première qualité valait en 1760 quatre florins, seize patars.

Deux hôpitaux fonctionnaient de temps immémorial à Lille pour le traitement des maladies aiguës : Saint-Sauveur et surtout Comtesse. Ils débutèrent aussi par le système du médecin à la visite. En 1494 (2), parmi les « dépenses extraordinaires » de Comtesse je lis : « A mestre » Jehan Dassonneville, cyrurgien, pour avoir guari ung » povre filz qui avoit une gambe rompue, au dit hospital, » payé XX sols. — A mestre Jacques Muissart, pour avoir » soigné Sœurs Marguerite Six et Antoinette Lecanonne. » religieuses, en plusieurs leurs maladies et par diverses » journées, payé IV livres. — A Guilbert Chindieu, appo- » ticaire, pour avoir *visité* la dite Marguerite Six, XV » sols » (3). Le mot *visité* dans cette dernière phrase me paraît un euphémisme gazant la fonction spéciale de l'apothicaire en ces temps primitifs.

Mais, dès le milieu du XVI^e^ siècle, Comtesse a son médecin et son chirurgien attitrés : « 1577 : à Claude Ducourouble, » docteur en médecine, à cause de sa position de médecin » dudit hospital, aux gaiges de douze livres par an ; — » à mestre Guillaume De Graveline, chirurgien et barbier » dudit hospital, pour ses gaiges et sallaire d'un an, à savoir » neuf mois et demi aux gaiges de 100 livres par an : » 79 livres, 3 sols, 4 deniers ; et les autres deux mois et » demi, pour ce que la malladie contagieuse estoit lors au dit » hospital, à l'advenant de 50 livres par an : 10 livres,

(2) Les Comptes de Comtesse n'existent que depuis 1467.

(3) A. H. — Fonds de Comtesse, n° 4434.

Digitized by Google

» 8 sols, 4 deniers » (1). Même différence déjà signalée entre les appointements du médecin et ceux du chirurgien ; il est toutefois assez étrange que les gages de ce dernier soient diminués de moitié pendant la peste. Peut-être parce que l'hôpital était à peu près vide de malades ordinaires, les pestiférés étant soignés par un personnel spécial que nous connaîtrons tout à l'heure.

Cent ans après on sent que l'établissement a grandi et prospéré, qu'il est devenu un véritable hôpital où le traitement des malades est fonction primordiale. Les honoraires du médecin s'élèvent et dépassent ceux du chirurgien. « 1643 : à mestre Jehan Preudhomme, escuyer (2), docteur » en médecine dudit hospital, à cause de sa pension de » docteur, pour une année escheue le 14 juin, payé par » quittance trois cents livres ; — à mestre Nicolas Lefebvre » chirurgien, pour ses gages et sallaires pour année, payé » par quittance deux cent quarante livres » (3). Le rôle du médecin était dès lors assez important pour que le droit de le nommer devint un objet de litige. Il existe aux archives hospitalières une requête adressée en 1638 au roy Philippe IV, (Lille était encore espagnole à cette date), par Yolande Bourgeois, prieure de Comtesse, pour lui représenter que, « les prieures de cet hôpital ayant toujours été en posses- » sion du droit de nommer les médecins et apothicaires de » la maison, elle a fait choix du docteur Preudhomme en » remplacement du sieur Lespilet décédé ; mais que le » doyen de Saint-Pierre et l'abbé de Loos, proviseurs du » dit hospital, lui ont fait signifier qu'ils avaient choisi le » docteur Sailly. En conséquence elle supplie Sa Majesté » de la maintenir dans la possession de ses droits » (4). Philippe IV, probablement fort embarrassé, « ordonna au

(1) A. H. — Comtesse, n° 4536.

(2) Ce médecin était de petite noblesse ; cela n'était pas rare au XVII[e] siècle. Voir Maurice Raynaud, *les médecins au temps de Molière*.

(3) A. H. — Comtesse, n° 4606.

(4) A. H. — Comtesse, n° 2007.

Digitized by Google

» premier huissier ou sergent d'armes qui en serait requis » d'assigner les parties à comparoir par devant le grand » Conseil Souverain, à Malines » (1). Nous n'avons pas les pièces du procès qui seraient sans doute amusantes ; mais la prieure paraît avoir eu gain de cause, car, ainsi qu'on l'a vu, en 1643 (et les années suivantes) c'est mestre Jehan Preudhomme, escuyer, qui est toujours en fonctions.

Franchissons un demi-siècle. L'importance de l'hôpital semble avoir diminué. En 1706, Bonaventure Hachin, qui en est le médecin, ne touche plus par an que 150 florins et Nicolas Lettard, chirurgien, pas davantage (2) ; et il en fut ainsi jusqu'à la Révolution, sauf en l'année 1745 où l'encombrement de l'hôpital par les blessés de Fontenoy obligea d'augmenter le personnel, surtout chirurgical. Il est payé par exemple « à Maîtres Théry, Guffroy, Vandergracht » et Pionnier, chirurgiens jurés de la ville de Lille, » mil trois cent nonante huit florins, huit patars de » gratification à eux accordée pour avoir pansé Messieurs » les officiers blessés à la bataille de Fontenoy » (3).

A Saint-Sauveur ce n'est pas avant le plein milieu du XVII[e] siècle que nous rencontrons un service médico-chirurgical régulier. Et c'est un legs privé qui assure les fonds nécessaires pour le créer. En 1668, Catherine Berthe, veuve de Denis Hereng, docteur en médecine, fait dona-

(1) A. H. — Comtesse, n° 2008.

(2) Ib. 4715.

(3) Ib. 4751. C'est particulièrement sur des observations de ces blessés que se basent les deux mémoires, concernant les fractures articulaires par armes à feu que publia, dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie à laquelle il appartenait comme *membre associé régnicole*, Boucher (de Lille), dont les titres sont ainsi libellés : « Pierre-Joseph Boucher, Docteur en Médecine, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, professeur et démonstrateur-pensionnaire en Anatomie à Lille en Flandre. » Boucher cherche à démontrer que l'on abuse de l'amputation dans les traumatismes articulaires ; mais, si l'intervention est inévitable, il l'aime mieux précoce que tardive. Une phrase incidente du premier mémoire, nous apprend qu'en 1706, Jean-Louis Petit était « aide-chirurgien » à l'hôpital militaire de Lille, c'est-à-dire à l'hôpital Saint-Louis.

Digitized by Google

tion à Saint-Sauveur d'une somme de trois mille florins en rentes sur le provincial des Jésuites, « à charge d'y avoir » un médecin et un chirurgien » gagés pour le service de » l'assistance des pauvres malades et blessés qui se trouvent » en ce dit lieu, à qui on fournira les médecines et médica- » ments nécessaires au recouvrement de leur santé; sous » condition de deux messes par semaine, etc. (1). Dix ans plus tard, intervint un accord entre la prieure de l'hôpital et un médecin-adjoint qui partagea avec « le sieur Doulcet, » médecin-titulaire, les 50 livres parisis assignés à cet » emploi ». (2) A Saint-Sauveur comme à Comtesse, c'était la prieure qui nommait aux emplois médicaux.

Saint-Sauveur prospéra tandis que Comtesse s'amoindrissait. Durant tout le XVIII^e^ siècle nous trouvons à Saint-Sauveur un médecin et un chirurgien touchant des émoluments égaux : 150 florins (3). Là aussi se rencontrent les frais extraordinaires relatifs à Fontenoy. En 1746 il est payé « aux sieurs Boucher, Prévost, Louvart, Ducrocq, » Hennion et Masquelier, médecins, la somme de 324 florins » 6 patars pour devoirs extraordinaires, visites et consul- » tations faites audit hôpital. — A Pollet, chirurgien, pour » sa gratification qui lui a été accordée à cause de la bataille » de Fontenoy, 250 florins » (4). D'après cette répartition d'honoraires entre médecins et chirurgiens il semble y avoir eu à Saint-Sauveur beaucoup plus de malades que de blessés.

L'Hopital général fut fondé en 1738. Dès 1741 il y avait un médecin et un chirurgien attitrés, aux honoraires de 80 florins chacun. Le service y était important et pénible. L'Hôpital général abritait plus d'un millier d'invalides, hommes, femmes, enfants. En cas d'indisposition ils étaient soignés dans leurs salles ou dans de petites infirmeries y

(1) (2) A.H. VI, B. 37.
(3) A.H. VI. E. 100, 101, 102, etc.
(4) A.H. VI. E. 117.

Digitized by Google

annexées; plus gravement malades, on les transportait dans un quartier qui était un hôpital véritable et que l'on appelait « l'Hôtel-Dieu » (1). Il s'y faisait des visites quotidiennes, identiques à celles qui se font aujourd'hui tous les matins dans nos hôpitaux modernes ; car dans les comptes de 1748 et suivants figure une gratification de 72 florins en faveur » des garçons apothicaires, à cause de leur service, à la suite » du médecin dans ses visites, à recevoir et escrire les » ordonnances qu'il prescrit ». Les médecins trouvaient la besogne lourde. Dans une lettre sans date mais signée du médecin Pierre Cointrel et du chirurgien Robert, que nous trouverons en fonctions en 1765, ces messieurs représentent aux administrateurs que « le nombre des pauvres malades, » tant hommes que femmes et enfants, qu'il y a en l'Hôtel-» Dieu et l'Hôpital général, devient de jour en jour plus » considérable. MM. les Administrateurs savent combien » peu ces deux ministres de santé épargnent la leur pour » la rendre aux autres » (2). Ils sollicitent donc une augmentation d'appointements. On fit droit à leur demande et, vers 1780, le sieur Fauvel, médecin, et le chirurgien Tilman reçoivent chacun 300 florins d'honoraires.

Le service pharmaceutique paraît avoir été particulièrement coûteux à l'Hôpital général. En 1741 on payait cent soixante florins de médicaments à Antoine Simon, apothicaire ; en 1747 quatre cent quarante-cinq ; en 1750 quinze cent trente et un ; en 1752, deux milles six cent quatre-vingts florins, « tant pour les infirmeries qu'à l'Hôtel-Dieu ». Effrayé de cette progression, l'administrateur, M. de Brigode Duquesnoy, passa en 1757, avec l'apothicaire Simon Ghesquier, un traité à forfait pour la fourniture des médicaments à raison de 12 patars annuels par tête d'invalide sain ou malade et 30 patars par mois pour chaque lit de l'Hôtel-Dieu. Plus tard, en 1774, on établit un forfait

(1) A.H. XVI. E. 1, 2, 3 et suivants.
(2) A.H. XVI. F. 4.

Digitized by Google

général de 13 patars par tête de pensionnaire sain ou malade (1). Cela fit un peu baisser les dépenses. Néanmoins, en 1786, on payait encore douze cent quatre-vingt-six livres, dix-neuf sols, six deniers de drogues ; ce qui suppose une population hospitalière de 1.569 personnes. Ce traité pharmaco-administratif nous renseigne, fort vaguement il est vrai, sur certains médicaments usités : « L'hidromel que » l'apothicaire sera tenu de fournir sur les ordonnances du » médecin luy seront (*sic*) payé à raison de seize pattars le pot. » Le dit apothiquaire ne sera tenu de fournir aux invalides et » Hotel-Dieu que ce qui est proposé pour remède suivant les » ordonnances des médecins et chirurgiens, excluant les » sirops d'orgea, capilaire et violette, à la réserve de ceux » qui seront ordonné dans les mixtures, lokres (*sic*), tablettes » et diablotins ; » et, en marge : « Les vins et bierres d'absynte ne font pas partie du présent marché ». J'ai cherché dans la pharmacopée lilloise de 1772 les préparations désignées sous ces noms. Ce sont des médicaments diurétiques, macérations de feuilles d'absinthe dans du vin blanc ou de la bière jeune.

Aux années 1778 et suivantes, je lis dans les comptes la mention suivante : « A François Gruson, l'un des sous- » maîtres des garçons dudit hôpital, payé la somme de » 52 florins 9 patars en remboursement des ingrédients » par lui payés pour la composition des remèdes curatifs » de la galle et de la teine et la rétribution annuelle à lui » accordée pour le pansement des dites maladies au quartier » des garçons ». Ce François Gruson prétendait sans doute avoir un secret pour guérir la teigne et la gale qui devaient se propager sans obstacle parmi les petits pensionnaires de l'hospice. Il semble d'ailleurs qu'à l'Hôpital-général on ait eu un faible pour les médications empiriques et qu'on les y essayât volontiers. J'ai trouvé par exemple,

(1) A. H. XVI. F. 4.

Digitized by Google

dans une liasse de documents très variés relatifs à l'établissement, la naïve note manuscrite que voici, due au chirurgien Robert déjà nommé :

« Extrait des observations (1) sur les maladies de l'Hôpital général le 27 novembre 1765.

» Le soussigné maître en chirurgie déclare que le sieur » Aubeuf, chirurgien à Autricourt, disant guérir les » maladies cancéreuses, s'est engagé à guérir trois femmes » accidentées de duretés et callosités à la partie moyenne » postérieure et un peu interne des cuisses de ces trois femmes, causées par l'usage de feu ou de chaufferettes qu'elles » emploient, savoir les nommées Rose Clifaut, Marie-» Petronille Parent, et Marie-Jacqueline de Pernas ; que de » ces trois femmes il y en a une de morte, une qui existe et » que je n'ay pas eu le temps d'examiner ce matin, et enfin » que je viens de visiter la troisième nommée Marie-Jeanne » de Pernas, agée de 75 ans ou environ, qui avait une ulcère » avec excroissance de chair de la grosseur d'un » pois, que l'excroissance est tombée, la plaie cicatrisée, » mais que la dureté, de l'étendue de deux pouces ou » environ, existe ; ce que je certifie véritable, ce » 27 novembre 1765. Signé : Robert (2).

Ce n'était pas seulement de leur propre chef que les médecins de l'Hôpital expérimentaient les merveilleux remèdes préconisés par tel ou tel inventeur. On leur en soumettait quelquefois officiellement. La pièce suivante éclaire la pyschologie des trouveurs de spécialités pharmaceutiques d'il y a cent ans. Ceux d'aujourd'hui tambourinent leurs réclames à la quatrième page des journaux ; ceux d'alors obtenaient un privilège du roi. En 1786, les administrateurs de l'Hospice général recevaient la lettre suivante :

Paris, le 8 juin 1786.

Le S^r^ Jaynard, Messieurs, est inventeur d'une poudre antihémorrhagique dont l'efficacité a été constatée par des

(1) J'ai cherché un registre ou une liasse de ces observations ; je n'ai rien trouvé.

(2) A.H. XVI, F. 4.

Digitized by Google

expériences multipliées. Le Roi a cru devoir accorder à ce particulier un privilège exclusif pour le débit de cette poudre et les Ministres de la guerre et de la marine en ont introduit l'usage dans les hôpitaux militaires de ces départements. Le Sr Jaynard ayant demandé qu'il en fût usé de même dans les hôpitaux civils, S. M. a décidé qu'il serait envoyé une certaine quantité de boëtes de cette poudre, pour être distribuée et en faire l'essay dans les principaux hôpitaux de malades. En conséquence, M. le Controleur général m'observe que la dépense en sera acquittée sur les fonds du trésor royal, mais que Sa Majesté n'entend pas que cet envoy soit annuel, qu'elle a eu seulement en vue de faire connaitre le remède du Sr Jaynard et que, dans le cas ou l'emploi de cette poudre serait jugé avantageux et préférable aux moyens dont on se sert dans les hémorrhagies ce serait ensuite aux hopitaux à s'en fournir à leur frais. Je joins ici six boëtes de cette poudre avec une instruction sur la manière de s'en servir. Je vous prie de m'en accuser la réception et d'en faire usage conformément aux intentions de S. M. Vous voudrez bien m'instruire exactement, d'ici à la fin de l'année, des effets qu'elle aura produits et de l'avis des médecins qui l'auront employée, afin que je sois en état d'éclairer M. le Controleur général.

Signé : (illisible) (1)

Les administrateurs accusent réception le 10 juin; ils remettront les *boëtes* au médecin et au chirurgien de l'hôpital, « pour que, dans les cas qui y sont cependant rares d'hémorrhagie soit interne soit externe, ils se conforment à ce qui est prescrit par Sa Majesté », promettant d'adresser les observations demandées; desquelles il ne reste d'ailleurs aucune trace aux Archives.

L'année suivante, une autre lettre, signée du même nom illisible, est encore envoyée aux Administrateurs. Cette fois il ne s'agit plus d'un remède secret et privilégié, mais d'une recette que la philanthropie de son auteur voudrait voir appliquer à tous les pauvres malades qui en ont besoin

(1) A.H. XVI, F. 4

Digitized by Google

et que l'autorité royale patronne : Un abbé Quiret « a présenté au gouvernement un remède pour guérir la *galle*. Il a été fait plusieurs expériences de ce remède et les dernières l'ont été sous les yeux du Commissaire de la Société Royale de médecine. Cette Compagnie a reconnu par son rapport l'utilité dont l'usage de ce remède pouvait être pour l'hôpital général de Paris et pour le plus grand nombre des hôpitaux du royaume. S. M. a ordonné que la composition du remède de l'abbé Quiret et la manière de l'administrer, ainsi que le rapport de la Société Royale, seraient imprimés et qu'il en serait distribué des exemplaires à différents hôpitaux du royaume » Invitation à essayer le remède et à en rendre compte au ministre (1).

Les administrateurs renvoient la chose au « Collège Royal des maistres en chirurgie de Lille » qui, par délibération du 2 juillet 1787, nomme une commission de quatre membres et demande « que l'abbé Quiret et les administrateurs assistent auxassemblées des quatre commissaires. La Commission va se mettre sur le champ au travail avec tout le zèle que lui inspire l'intérêt de l'humanité » (2) . . . et il n'est jamais plus question de rien.

Notre siècle n'a pas inventé non plus l'art d'enterrer une affaire en nommant une belle commission.

Il me reste à parler du service médical de l'hôpital temporaire du *Riez de Canteleu*, service qui se confond d'ailleurs avec l'organisation générale des soins médicaux aux pestiférés. Je puiserai à cet égard presque tous mes renseignements dans la thèse de M. le Docteur Caplet.

La peste étant à bon droit tenue pour contagieuse, on a vu les précautions prises à l'égard des locaux infectés. Quant aux personnes, étaient réputés infectés non seulement ceux « entachés de mal », mais encore ceux qui habitaient la maison d'un pestiféré, ceux ayant vécu avec

(1) (2) A. H. XVI. F. 4.

Digitized by Google

les pestiférés ou leur ayant simplement parlé, les médecins par exemple. Toutes ces personnes, séparées du reste du monde, étaient tenues d'observer des règles établies à diverses époques et coordonnées en l'édit du Magistrat de 1665.

Les pestiférés d'abord « se tiendront en leurs maisons sans pouvoir en sortir sous quelque prétexte que ce soit, ny mesme d'entendre la Messe, aller au marché ni autrement»; et ceci pendant la durée de leur *infection* ordinairement fixée à six semaines.

Les simples suspects n'étaient pas obligés de se tenir renfermés chez eux. Mais il leur était ordonné de porter à la main une verge blanche, longue de trois ou quatre pieds, « la tenant droite, en sorte que l'on puisse voir le bout par-dessus leur chef ». Ils devaient faire chercher ce qui leur était nécessaire par des personnes non infectées.

On s'imagine aisément les entraves apportées à l'exercice de la médecine par l'*infection* qui frappait les médecins et les chirurgiens dès qu'ils avaient soigné un seul pestiféré. Aussi y remédiait-on en nommant un personnel médical qui « entrait en infection » et touchait un traitement fixe. Mais il arriva parfois que certains médecins, probablement fort réputés, furent priés par le magistrat de donner leurs soins aux pestiférés, avec dispense d'entrer en infection.

C'étaient surtout les chirurgiens qui avaient affaire aux pestiférés, pour ces raisons que la saignée était le grand remède employé et que l'ouverture et pansement des bubons constituaient une bonne partie de la cure. Le chirurgien, avant d'entrer en fonctions, devait être examiné par un jury composé de docteurs en médecine, lequel jugeait si le candidat était « idoine à exercer les opérations manuelles ». On lui tolérait « nécessité de lunettes » pour avoir vision meilleure, n'estant chose nouvelle de » faire très bien ses fonctions avec tel instrument ». Avoir

Digitized by Google

traversé déjà une épidémie de peste était une recommandation, car on supposait le sujet déjà « habitué à la contagion et virulence pestilentieuse ».

Une fois accepté, le chirurgien passait un contrat explicite avec la ville. Suivant des contrats de 1514 et de 1633 que nous prenons pour types, le « chirurgien pestiféré » était tenu « de bien et diligemment seruir et assister auxdicts » infectez, assçauoir honnestes pauures personnes qui seront » nourris et entretenus à la charge de la bourse généralle des » pauures, item ceulx qui seront commis au Riez de » Canteleu et ceulx qui seront à l'hopital Comtesse. »

En retour, pendant le temps de son *infection*, le chirurgien pestiféré était logé gratuitement « sur la porte St-Sauveur », c'est-à-dire sur les remparts de la ville, et avait » trois florins pour chacun jour, pendant le temps de son » infection, aussy par sepmaine trois lots de vin, et pour » chacune saignée de gens riches, vingt pattars et semblable » sallaire pour visiter les riches suspectés de ladicte maladie. » Et aduenant que ledict maistre Franchois Desmaretz » uiendroit à terminer, (à mourir), durant son infection ou » faisant ses six sepmaines, sa veufue aurat à la charge de » la dicte ville, la somme de cent florins de rente viaigière » par an et autant en aurat ledit maistre Franchois estant » hors d'infection, aussi sa vie durant ».

Parfois le chirurgien pestiféré ne touchait pas de traitement fixe mais était payé selon les services qu'il rendait. En 1514, Jacques de Crépieul reçut 60 livres par an pour soigner les pestiférés ; de plus la ville le logeait gratuitement et l'autorisait à exiger par chaque saignée : chez les *manouvriers, servantes et mesquines* : 6 sols ; chez les *gens de mestier* : 20 sols ; chez les *bourgeois et marchans* : 40 sols. *Et sy prendera auecq ce, ce que l'on lui voldra donner amiablement.* De plus, le Magistrat lui garantissait, lorsqu'il ne serait plus capable de faire son métier, une pension viagère égale à celle que touchait « ung prouvendé à l'un des hospitaulx de la ville ».

Digitized by Google

Les fonctions de chirurgien pestiféré n'étaient pas trop mal rémunérées pour l'époque, mais elles ne laissaient pas d'être périlleuses. Plus d'une fois sur les états de paiement de la ville on voit le nom du chirurgien changer d'un trimestre à l'autre, sans aucune mention, et ce silence est funèbre. Nous savons d'ailleurs très explicitement que la clause d'une pension à la famille en cas de décès ne resta pas toujours lettre morte. Maître Abraham Van Stienworde, chirurgien, entre en infection le 5 septembre 1635; il meurt le 29 du même mois. Le 1er octobre le Magistrat traitait avec Me François Desmaretz; douze jours après Desmaretz était mort. Mais le Magistrat, instruit par la triste expérience, avait déjà entamé des pourparlers avec Me Jean Durieu, chirurgien à Béthune, lequel entra en infection le 29 octobre et qui, plus heureux que ses devanciers, échappa à la contagion. Un seul chirurgien pestiféré ne suffisait pas toujours à la tâche; on en nommait un second, ou bien les médecins et les chirurgiens de la ville l'aidaient temporairement, *sous privilège de non-infection*. Jamais le dévouement du personnel médical ne fit défaut au Magistrat. « On ne peut en vérité, dit avec émotion M. Caplet, et c'est par cette réflexion très juste que nous terminerons cette étude, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour tous ces médecins tombés victimes de l'épidémie, médiocres savants sans doute, mais braves gens, qui entraient en infection comme des soldats vont au feu et savaient mourir pour l'accomplissement du devoir professionnel ».

QUELQUES MOTS DE CONCLUSION.

Voilà, telle que j'ai pu la rétablir sommairement, l'histoire des petits hôpitaux lillois disparus. N'est-il pas vrai qu'il y a plaisir à voir toutes ces initiatives privées s'efforcer

Digitized by Google

pour le bien ; à regarder naître et se développer toutes ces petites fondations qui nous semblent aujourd'hui microscopiques. Songez donc : des hôpitaux de vingt lits, de treize lits, de six lits ! La centralisation nous a habitués à l'énorme. Par suite des nécessités que la civilisation et le machinisme moderne imposent de plus en plus aux peuples, tout se fait par de grandes administrations, par de vastes sociétés anonymes, par des mécanismes gigantesques et compliqués. Et la chose est vraie pour l'exercice de la charité, comme pour l'industrie, la guerre ou la science. Cela évite incontestablement des dispersions et par suite des déperditions de forces. Dans nos petits hôpitaux, par exemple, les frais généraux devaient être relativement considérables. Une boulangerie centrale, une pharmacie, une lingerie centrales font assurément beaucoup mieux, à meilleur marché. Mais le spectacle de cette pléiade d'énergies individuelles, s'évertuant à l'envi, n'est-il pas un spectacle au moins aussi intéressant que celui de la marche imperturbable de quelque colossale mécanique administrative ? Sans compter que le système actuel n'est guère de nature à encourager les grandes libéralités des temps anciens. Jadis, en donnant tout, ou même partie, d'une fortune moyenne, on avait conscience de créer un petit organisme. On le voyait, parfois de son vivant, fonctionner et grandir. Aujourd'hui un legs, même important, fait à l'assistance publique, se perd, afflue quasi anonyme, dans le fleuve administratif qui l'absorbe. Autres temps, autres mœurs. On ne remonte pas le passé, je le sais ; mais avouons que les mœurs d'autrefois avaient bien leurs avantages et leurs charmes.

A travers l'évolution de ces mœurs changeantes, nous constatons que toujours de braves gens, émus des souffrances de leurs semblables, ont travaillé à les soulager. Dans notre bonne ville on s'y est employé du haut en bas de l'échelle sociale. Gentilshommes et marchands, princesses et bourgeoises, prêtres et laïques ; aussi bien le sire Louis

Digitized by Google

De Croix, seigneur de Gourguemez ou le chanoine Jehan Dubus que le drapier Guillaume Boileux; depuis la comtesse Jeanne de Flandre ou Madame de Sepmeries jusqu'à Martine Degrave ou Anne Chuffart, voire jusqu'à cette détraquée d'Antoinette Bourignon; tous et toutes ont, durant sept siècles, collaboré à la noble tâche.

Et nous, les hommes de ce temps-ci, que divisent tant de questions brûlantes, nous nous accordons au moins sur ce point que le devoir est de diminuer, dans la mesure de nos forces, la somme des misères matérielles et morales, qui affligent la société. Sur ce terrain, tous nous pouvons communier cordialement, avec nos bons aïeux, dans une profonde pitié pour la souffrance humaine.

Digitized by Google

PIÈCES ANNEXES.

Charte de fondation de l'hôpital Saint-Julien

Texte établi par M. DESPLANQUE, bibliothécaire-archiviste de la ville de Lille.

« El nom dou Pere, dou Fil et dou Saint Sperit. Amen. Jou Phane Denize (1), veve Jehan Le Toillier, de Lille, fai savoir à tous chiaus qui ches presentes lettres veront ou oront que des communs biens moebles et catcux, que li dis jadis Jehans Li Toiliers, mes maris, dont Dius ait l'ame, et jou aviens aquis et waigniés ensanle, no mariage durant, et des biens que jou, depuis le trespas de lui, de mes revenues ai assanlés et espargniés, avoec le aiuwe des communes aumosnes de autres pluiseurs boines gens, en le honneur de Dieu, de me dame Sainte Marie, de tous sains et de toutes saintes, ai aquis hiretages en le Basse Rue, à Lille, seans entre le hiretage le seigneur de Longheval (2), de une part et l'iretage Jehan Le Viart, qui jadis fu Jehan Gosse, d'autre part; li quel hiretage devoient wit mars et trois fertons de fin argent de rente par an, pau plus pau mains, au jour de le datte de ches lettres, et le cens le Roi sour toutes rentes. Es quels hiretages, jou ai edifiiet et estavlit un hospital, el nom de mon seigneur saint Juliien martir, pour povres, trespassans parmi le ville de Lille, hosteler et hiebreghier et pour durer et demourer à tous jours en l'estat et en l'ordenanche que chi apriès s'ensiut: Asavoir est que jou ai ordenei et ordenne que en le dite maison ait perpetuelment seze lis, bien estoffès, et deus grans lis, que on apiele baiars (3), pour coukier povres trespassans cascune nuit; li quel povre s'en doivent partir l'endemain au matin; et ne pocent ne doivent estre hiebreghiet ou dit hospital, le viesprée ensivant, chil qui celle nuit i aront geut (4), anchois i doivent estre hiebreghiet nouviel trespassant, tant que li lit soient plain. Et se faute y avoit des trespassans, pour les quels li dis hospitaus est ordenés et estavlis principaument, si que dit est, et que li lit dessus dit ne fuissent cascune nuit tout plain des dis trespassans, jou ai ordenei, estaulit et voeil que li povre mendiant degieté, que nus ne viut, gisant es rues et es cheliers, soient hiebreghiet en le dite maison Saint-Juliien, cascune nuit et toutes les fois que faute y sera des trespassans deseure dis. Et, s'il avenoit par aventure que maladie presist à aucuns des dis povres hiebreghiés ou dit hospital, par quoi il ne s'en peuscent aler l'endemain, avoec les autres qui laiens aroient esté hiebreghié, jou ordenne, estavlis et voeil qu'il demeurjent en le dite maison, tant et si longhement qu'il sanlera as wardes de le dite maison qu'il s'en puissent aler par raison, et voeil et ordenne que il soient sous-tenu des biens de le dite maison tant qu'il y giront malade, et que, des seze lis

(1) Le prénom *Phane*, à la place duquel on a lu quelquefois à tort *Sara* ou *Phara*, paraît correspondre à *Stéphanie*. *Denize* est la forme féminine du nom de famille Denis. Stéphanie Denis est l'un des plus anciens représentants de la famille Denis du Péage qui existe encore à Lille. M. du Chastel de la Howardries (*Notices généalogiques tournaisiennes*, t. I, p. 617 et t. III, p. 793), a donné la généalogie de cette famille. Une autre généalogie se trouve dans le Manuscrit 675 de la Bibliothèque communale de Lille, p. 314.

(2) Sur la famille de Longueval, voy., à la Bibliothèque communale de Lille, les manuscrits 483, p. 58, 491, f° 125, et 182 du fonds Godefroy, f° 339, qui en donnent la généalogie.

(3) Ducange (édit. Carpentier. *Gloss. franç.*) et Lacurne ne citent pas ce mot. Cf. le dictionnaire de Godefroy, au mot Bayart.

(4) Qui y auront couché.

Digitized by Google

devant nommés, il en y ait quatre qui soient ordenei pour les malades demourans coukier et lever.

Item, jou ai ordenei et ordenne à tenir et maintenir à tous jours que, cascun jour, au viespre, de le Toussains, mouvant dessi (1), au jour de Grandes Pasques, il ait en le dite maison potage de pois, ou de feves, souffissaument et larghement, pour donner et departir as dis povres trespassans et mendians, hiebreghiés en le maison devant dite. Et si aient tous les jours, entre le Toussains et le Quaresmiel (2), au viespre, quant il seront hiebreghiet, grant fu et souffissant selonc chou que li tans sera, pour caus aaisier et rescaufer. Et que, en le dite maison, ait, tous les jours qu'il fera froit, fu boin et souffissant, ou liu où il est determinés à faire, pour les communs povres alans et venans escauffer; et que li huis sour le cauchie devant (3) soit toudis ouviers par jour, pour les communs povres aler et venir au fu.

Item, ai jou ordenei et ordenne que si tost que de mi sera defalit de cest siecle, soient pris et esleut, par sages et honnerables mes chiers seigneurs eschevins de Lille, deus personnes, utles, convenables et souffissans, des plus prochains de men lignage, qui soient maistre et gouvreneur dou dit hospital et de tout chou qui au dit hospital apent et apendera deuens le ville de Lille et dehors : et ensi de hoir en hoir, perpetuelment doivent estre esleut une personne ou deus, des plus prochains de men lignage, toutes fois que de l'un ou des deux de chiaus qui seroient maistre et gouvreneur dou dit hospital et des appendances sera defalit de cest siecle. Et specialment, je voeil que on prengne et eslise de chiaus qui de mi seront issu et de mes hoirs, tant que il poront estre trouvé utle et convenable, pour le dite maison maintenir et gouvrener, en l'estat et en l'ordenanche la [oü] je l'ai mise, et que che leur soit kierkiet et enjoint à faire par foy et par sairement souffissaument, et à maintenir en l'ordenanche et estavlissemens en ches presentes lettres contenus. Et ai ordenei et ordenne que tantost apriès men dechiès Nicholes Li Toiliers (4), mes fius, soit pris et estavlis principaument à estre une des deus personnes qui prises seront à estre maistre et gouvreneur dou dit hospital et de toutes les appendances. Et que Mehaus dou Castiel, me nièche, ait en le dite maison sen vivre, se soustenanche et che que mestiers li sera, le cours de se vie durant, en le manière et en le condicion que contenut est en se lettre, saielée dou seiel as causes. Et si voeil et ordenne que li gouvreneur de le dite maison, apriès men dechiès, perpetuelment, prengnent et eslisent, d'eaus meismes, wardes et maisnies (5), pour warder et servir ou dit hospital et ès appendances, deuens le ville de Lille et dehors, et pour tout chou faire que mestiers sera as povres et à leur lius contenus en ches lettres; et que ches wardes et maisnies, li dit maistre et govreneur puissent oster et metre, toutes les fois que mius leur sanlera fait que laissiés, pour le pourfit dou dit hospital, des appendances et des povres.

Item, je ordenne et estavlis que on fache perpetuelment le mandet en le dite maison, en le manière que on l'a maintenut et usei : c'est asavoir que, tous les joesdis de l'an, au viespre, li warde de le maison, ou personne de laiens à che ordenée et estavlie de par les mestres, prengne trois povres pour faire le mandei, ensi qu'il est acoustumei, et leur doinst à boire et à mi[n]guier souffisaume[n]t des biens de le maison. Et si ai ordenet et ordenne que, apriès le dechiès Robert

(1) C'est-à-dire : depuis la Toussaint au soir jusqu'au jour de Pâques.
(2) Le Mardi-gras.
(3) Que la porte donnant sur la rue ou chaussée soit toujours ouverte pendant la journée.
(4) Nicoles Li Toiliers releva sa bourgeoisie en 1307-1308.
(5) Serviteurs, domestiques.

Digitized by Google

Le Cordier, ou apriès chou qu'il aroit defalit de faire chou dont li lettre parole, que il a dou dit hospital saielée dou seiel as causes (C'est de lui faire ordener à priestre, pour dire messe cascun jour en le dite maison, tout le cours de se vie, et administrer les malades dou dit liu les sacremens de Sainte Eglize, et à faire autres coses, les queles sont plainement contenues en le dite lettre que il a) li maistre et li gouvreneur de le dite maison fachent dire messe, cascun jour, en le maison devant nommée, par capelain merchenaire et administrer as malades les sacrements de Sainte Eglize, en le manière que li dis Robers est tenus dou faire et que contenut est en se dite lettre. Lequel capelain merchenaire, li dit maistre et gouvreneur poeent oster et prendre nouviel, toutes les eures que mius leur sanlera fait que laissiet. Et ceste messe, il fachent dire, perpetuelment et cascun jour, par capelain merchenaire, si que dit est, pour les ame demisiele Mariien de Bauffrumeis, femme jadis Pieron Maillart, de Pieron, sen mari, de Gillon Roussiel, de Mariien, se femme, et de tous chiaus et de toutes celles qui bien ont fait à le dite maison. Et si fachent li maistre et li gouvreneur dou dit hospital faire souffissaument les obis de tous chiaus et de toutes celles qui trespasset sont de cest siecle, des quels li maison a et ara rentes ou heritages, pour leur obis faire.

Et, pour ledit hospital maintenir et gouvrener en le ordenanche dessus contenue, perpetuelment et à tous jours, li dis hospitaus a, en le parroche de Frelenghien, et avoit, au jour de le date de ches lettres, un manoir et, environ le manoir, vint et trois bonniers de tière ahanavle (1), sans autres tières ; c'est asavoir : dis bonniers de tière, pau plus pau mains, que li hospitaus tient de l'hoir Bauduwin de l'Anglée a trop kière rente. Item, a li dis hospitaus, assès priés dou dit manoir, wit bonniers et dis cens de bos, dont Nicholes Li Toiliers, mes fius, est ahiretés des siept bonniers et demi, ou nom dou dit hospital : si le tient on en fief de mon seigneur Henri de Flandres. Encore, a li dis hospitaus, environ le dit manoir, sour boins abous et souffissans, sessante et quinze sols de parisis et deus rasières d'avaine de rente par an. Item, a li dis hospitaus, entre Avesnes et Auekin (2), trois bonniers et demi de tière, pau plus pau mains, que jou acatai à Willaume de Harnes et Caterine, se femme, des deniers qui turent fait et nasqui de l'hiretage que Gilles Roussiaus et Marote, se femme donnerent et aumosnerent au devant dit hospital. Item, a li dis hospitaus, deuens les murs de le ville de Lille, seze mars de fin argent de rente par an, hiretaulement, des quels mars li chiunc en furent acaté de cent livres parisis que demisiele Maroie de Bauffremeis, veve Pieron Maillart, donna et aumosna à l'hospital devant dit. Item, a li dis hospitaus, dehors le porte de le Bare, demi bonnier de preit, ou environ, et masures à l'encontre de celui preit et dou preit Jehan Maillart à front de rue, les queles rendent par an, deseure les rentes paiés que elles et li preit doivent, quarante sols parisis. Item, a li dis hospitaus, dehuers le porte de Courtray, à l'un leis de le rue et à l'autre, que preit que masures, qui rendent sessante sols parisis, ou environ, deseure les rentes paiés. Et se li bien de le dite maison creuscent et moutepliassent, je voeil et ordenne que li lit des povres soient creut en plus grand nombre et que on livrje as povres feu, potage, à l'avenant et à le quantité que li bien de le dite maison seroient multepliiet, et que les messes soient aussi creutes, ensi que boin sanleroit as maistres et gouvreneurs de le maison devant dite.

(1) Terre labourable.

(2) Annequin, dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, canton de Cambrin. Le village d'Avesnes, dont il est ici question, n'existe plus aujourd'hui. M. Rigaux croit qu'il s'agit de terres situées sur le territoire de Loos, près Lille, au hameau d'Ennequin, à proximité du vieux chemin d'Avesnes.

Digitized by Google

Toutes les ordenances et devises dessus contenues, jou Phane Denize, dessus nommée, ai empris à faire et à maintenir, ferai et maintenrai, à men sens et à men pooir, tout le cours de me vie; et tout le droit, que jou ai et puis avoir en tous les hiretages dessus contenus et en cascun de icheus, je donne et lais à l'hospital devant dit, pour Diu et en aumosne, pour les ames de mi, de Jehan Le Toilier, men mari, de nos peres, de nos meres, et de tous chiaus de qui biens li hospitaus, ordenanches et establissement devant dit sont estoret. Et prie et requier à mes chiers seigneurs, les eschevins de le ville de Lille, que il, le maison Saint Juliien et les appendances, voeillent prendre en leur main, en leur cure et en leur warde, apriès men déchiès, et faire tenir et maintenir à tous jours les estavlissemens et toutes les ordenanches dessus dites, en le manière que jou les ai ordenées et devisées, ou ensi que mius sanlera fait que laissiet as gouvreneur de le dite maison, pour ledite maison tenir en l'estat et en l'ordenanche où jou l'ai mise, parmi l'aiuwe de Dieu et des aumosnes des boines gens. Et leur prie et requier que, en nom de tesmoignage, il voeillent ceste lettre seeller dou seiel de le ville de Lille.

Et nous, li eschevin de le ville de Lille, volons que tout sachent que nous, à le priière et à le requeste de Phanain Denise, devant nommée, et de Nicholon Le Toilier, sen fil, qui toutes les coses en ches presentes lettres contenues loa et grea par devant nous, avons pris et prendons le dit hospital Saint Julien et les appendances de l'hospital en no main, en no cure et en no warde, apriès le dechiès de le dite Phanain, sauf che que là où il est dit par desceure, que apriès le dechiès de le dite Phanain doivent estre esliut par nous deus personnes, qui soient maistre et gouvreneur dou dit hospital, issut de li, de ses hoirs et de sen lignage, nous, adont et ou tans (1) que on les devera prendre et eslire, par bon conseil et avis, aviserons et prenderons cheus de l'issue de le dite Phanain qui plus seroient utle et souffiscant à le gouvrenanche dou dit hospital, et cheus y devons nous establir; et se il n'en i avoit nul, utle et souffissant à che faire, de l'issue de li, nous devons eslire et prendre des plus utles et des plus souffissans de sen lignage; et ens ou cas où on n'en trouveroit de se issue, ou de sen lignage, aucun souffissant et utle, pour le dite maistrie et gouvrenance, ou que un, prendre poons et devons aucun autre preudomme en le ville de Lille, utle et souffissant à che faire, ou deus, se li necessités le demandoit, pour le profit dou dit hospital, des appendances et des povres (2). Et est asavoir que li seze marc de rente, chi dessus contenut, doivent estre pris, si que li dite Phane Denize nous donna à entendre au jour de le datte de ches lettres, sour les lius chi apriès nommeis: c'est asavoir: sour l'iretage Nicholon Le Toilier, sen fil, seant en le Grant-Cauchie, deus mars; item, sour l'hiretage qui fu Bernard Magret, à Saint-Meurisce, lequel hiretage Baude Li Prevos, li clers, tiens, trois mars; item, sour l'iretage Jehan de Pons, seant en le Grant-Cauchie, chiunc fiertons; item, sour l'iretage qui fu Henri Hierlant, seant en le Grant-Cauchie, un fierton; item, sour l'iretage Thieri Mulot, au Rivage, dis sols; item, sour l'iretage Jehan Touwet, le wantier, à Sainte-Caterine, siept sols; item, sour l'iretage qui fu Gillion de le Haie, seant entre deus Pons à Maugreit, un fierton, item, sour l'iretage Marke de le Bassée, seant en le Grant-Cauchie, sour le tournant de le rue des Sueurs, demi marc; item, sour l'iretage qui fu

(1) Au temps où l'on devra les prendre.

(2) Voy. dans les *Souvenirs religieux de Lille et de la Région*, Année 1888, p. 165, la mention de premiers administrateurs de l'hôpital Saint-Julien, et d'autres détails concernant cet établissement.

Digitized by Google

Jehan Roulette, seant sour l'Attre Sainte-Caterine, trois fiertons ; item, sour l'iretage Jehan Ricouwart, seant delà le Pont de Fins, encoste le maison Jaquemon de Willers, un marc ; item, sour l'iretage Jehan de Courtray à Sainte-Caterine, un marc et demi ; item, sour l'iretage Mikiel de le Cambe, seant de là le pont de Maugreit, demi-marc ; item, sour l'iretage qui fu Rogier de Mortaigne, seant en le rue des Beghines, demi-marc ; item, sour l'iretage qui fu Jehan Le Noirier, seant en le rue des Foulons, un marc et demi ; item, sour l'iretage qui fu Jehan Pignon, ou Noef-Markiet, demi-marc ; item, sour l'iretage Pieron dou Four, seant en le Hamerie, un marc et demi ; item, sour l'iretage Marotain Le Sarrazine, à Saint-Meurisce, demi-marc : somment les parties des rentes deuens le ville dessus contenues : seze mars. Et avoec ches seze mars devant dis, nos monstra li dite Phane, au jour de le datte de ches lettres, que lis dis hospitaus avoit dusques à le value de wit mars de fin argent de rente, pau plus pau mains, sour les lius chi apriès nommeis : C'est asauoir : sour l'iretage qui fu Pieron Destailleurs, seant ou Noef-Markiet, un marc et demi ; item, sour l'iretage qui fu Jehan Le Patinier, seant ensi que on va dou Rivage à Frères-Meneurs, se le tient Willaumes de Sinchicke, chiunc fiertons ; item, sour l'iretage qui fu Jaquemon de Hiechin, fil Jehan, seant encoste le maison Jehan Marcant, un fierton ; item, sour l'iretage maistre Robiert dou Bos, capelain de Saint-Meurisse, en le rue Kokiel, demi marc ; item, sour l'iretage maistre Pieron Blancpain, seant en le Grant-Cauchie, encosté l'iretage Nicholon Le Toilier, un marc ; item, sour l'iretage qui fu dame Aiglentine, à Saint-Meurisce, se le tient Jehane Li Diiene, un loth ; item, sour l'iretage qui fu Jehanain Hanielle, à Saint-Sauveur, un loth ; item, sour l'iretage Mikiel Ghadane, en le rue de Pois, un loth ; item, sour l'iretage qui fu Alart de Cambray, devant Saint-Pière, un loth ; item, sour l'iretage Paskier Le Varlet, en le rue Esclemoise, trois sols ; item, sour l'iretage Hellin Le Fevre, seant au Dragon, demi fierton ; item, sour l'iretage qui fu Jehan de Longhemarke, en le rue dou Pestrin : siept sols ; item, sour l'iretage Denis dou Moliniel, trente trois deniers ; item, sour le maison Brouette, à le porte de le Bare, douze deniers ; item, sour le maison Jehan Le Blont, à Sainte-Caterine, deus sols ; item, sour le maison Jacquemon de Venduille, à Sainte-Caterine, quatre sols ; item, sour le maison Pieron Pesiel, à Saint-Sauveur, chiunc sols ; item, sour l'iretage Caterine Coupée, à Saint-Sauveur, quatre sols et wit deniers ; item, sour l'iretage Jehan Roisin, à Saint-Sauveur, deus sols ; item, sour l'iretage Le Fevre de Hierlies, devant le Grande-Fontaine, à Sainte-Caterine, trois sols, sis deniers ; item, sour l'iretage qui fu Maghain Flokete, en le rue des Auwiers, un fierton ; item, sour le Draghon, trois sols et wit deniers ; item, sour l'iretage Henri de Gand, un fierton ; item, sour l'ire[ta]ge Andriu Poghet, à Sainte-Caterine, demi fierton ; item, sour l'iretage Jehan dou Castiel, dit de Puille, demi marc ; item, sour l'iretage de le Chiervoix, à le Blakierne, un marc ; item, sour l'iretage Willaume Brouwe, en le rue des Auwiers, demi marc.

Et parmi l'amendement dessus dit et l'esclaircissement des mars de fin argent de rente chi dessus contenus, nous proumetons à warder le dit hospital et ses appendances et faire tenir et maintenir à tous jours les estaulissements et toutes les dites ordenances faites de le dite Phanain Denise, en le fourme et en le manière que deseure est devisé, par le tesmoing de ches presentes lettres, seelées de no seiel, qui furent faites et données, en l'an de grasce mil trois cens vint et un, le vigille de le Toussains ».

(Archives communales de Lille).

Digitized by Google

Bulle du Pape Clément VI

Relative à la fondation de l'Hôpital des Grimaretz.

Texte établi par M. Jules FINOT, Archiviste du département du Nord.

Clemens episcopus servus servorum dei venerabili fratri Episcopo Tornacensi salutem et apostolicam benedictionem. Oblata nobis Lotardi Canars domicelli et Marie nate dilecti filii Johannis Pontisroardi tue Tornacensis diocesis petitio continebat, quod ipsi olim matrimonium per verba de futuro sive sponsalia ad invicem contraxerunt ac post modum inter eos extitit carnalis copula subsecuta quodque licet non ignorarent impedimenta consanguinitatis et affinitatis existere inter eos, ignorabant tamen gradus consanguinitatis et affinitatis inter se ita esse propinquos quod essent sicut sunt tercio consanguinitatis et tercio affinitatis gradibus conjuncti, quos si scivissent, nunquam hujusmodi matrimonium contraxissent quodque si fieret divortium inter eos, rancores et discordie ac gravia scandala inter parentes eorum et amicos procul dubio orirentur et propter mortis periculum ipsi qui Parisius presentialiter commorantur redire ad partes proprias non auderent. Quare nobis humiliter supplicarunt ut cum ipsi parati sint in propria domo ipsorum in villa Insulensi tue diocesis unam perpetuam capellaniam fundare ac eam de viginti libris parvorum turonensium annui et perpetui redditus de bonis propriis dotare, ac unum hospitale etiam construere in quo sint perpetuo tresdecim lecti pro Christi pauperibus hospitandis, hujusmodi scandalis et periculis obviare, ipsisque ab excommunicationis sententia quam propter ea incurrerunt de absolutionis et dispensationis beneficiis in hac parte providere misecorditer dignaremur. Nos igitur, qui libenter cunctis Christi fidelibus quietis et pacis commoda procuramus, hujusmodi scandalis et periculis obviare ipsorumque Lotardi et Marie animarum saluti paterne consulere salubriter intendentes, gerentes quoque de tue circonspectionis industria fiduciam in domino specialem hujusmodi supplicationibus inclinati, fraternitati tue per apostolica scripta committimus quatinus si est ita, ipsis Lotardo et Maria separatis ad tempus de quo tibi videbitur expedire, ipsos ab eadem excommunicationis sententia justa ecclesie formam absolvas, injuncto eis inter alia sub virtute juramenti prestandi per ipsos quod similia decetero non committent, nec facientibus prebebunt auxilium, consilium vel favorem, ac pro consideratione culpe bona penitentia salutari eis imposita injungas ipsis, quod infra tres annos a data presentium computandos capellaniam fundare et dotare nec non hospitale predicta cum eisdem lectis construi facere, ut offerunt, teneantur et demum cum eis quod impedimentis consanguinitatis et affinitatis hujusmodi nequaquam obstantibus de novo matrimonium ad invicem contrahere libere valeant ac in eo postquam contractum fuerit licite remanere apostolica auctoritate dispenses, prolem susceptam et suscipiendam ex eis legitimam decernendo. Quod si forte dicti Lotardus et Maria capellaniam et hospitale predicta non fundaverint et dotaverint infra dictum terminum ut prefertur, volumus quod ex tunc hujusmodi absolutio et dispensatio habeantur penitus pro non factis. Datum Avenion (*sic*). III Idus Novembris Pontificatus nostri anno secundo

(sur le pli) : P. LELOUAT.

(Archives hospitalières de Lille. — Fonds de l'Hôpital des Grimaretz (XIX.A.I.) Original en parchemin scellé d'une bulle en plomb).

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1898)

Par M. THÉODORE BARROIS, Secrétaire Général.

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre Président sortant, M. le Dr Folet, vient de terminer son discours en nous disant que, parmi tant de questions divisant les hommes à notre époque, celles-là nous rapprochent qui ont pour but la recherche des moyens propres à diminuer les misères matérielles et morales qui affligent l'humanité. Les Sociétés savantes offrent également un terrain neutre où, amis et adversaires, sans rien abandonner de leurs convictions, peuvent fraterniser. Nous en avons la preuve dans nos séances privées, où règne le meilleur accord entre collègues d'opinions parfois divergentes, et, dans nos séances publiques, où toutes les mains battent à l'unisson quand il s'agit d'acclamer les lauréats, qu'ils sortent des rangs de la bourgeoisie ou des rangs du peuple.

Digitized by Google

Ce préambule pourrait vous faire redouter un long discours, mais après la lecture si attachante que vous venez d'entendre sur la bienfaisance et la charité de nos aïeux, je m'en voudrais de vous retenir par une analyse, trop développée, de nos travaux annuels. Je serai bref, me contentant de renvoyer au Bulletin des séances que nous publions, depuis cette année, ceux que les questions traitées pourraient intéresser. Quant aux concours, mon rapport sera forcément écourté, puisque la suppression du crédit de la Ville a amené la suppression des prix Wicar et que nous ne disposions, pour 1898, que des prix fondés par notre ancien Président, Frédéric Kuhlmann.

Je débutais, l'an dernier, en vous parlant des deuils nombreux que nous avions éprouvés. L'année 1898 ne s'est point montrée plus clémente et quatre de nos membres titulaires : MM. Chon, Souillart, de Norguet et Scrive-de Negri nous ont été ravis.

Membre de la Société depuis 1842, M. Chon était, en quelque sorte, un trait d'union entre nous et les premiers fondateurs de notre association. Sa vie il nous l'a contée dans ses Impressions et Souvenirs. Il avait toutes les qualités pour réussir, sauf une, l'ambition. Profondément attaché à la ville de Lille où il comptait autant d'amis que d'anciens élèves, il ne voulut point la quitter quand, en 1854, il fut nommé Inspecteur d'Académie à Besançon.

Professeur éminent, il ne se contenta pas d'enseigner l'histoire au Lycée de Lille d'une manière claire et précise. Il se chargea en outre de conférences aux cours littéraires annexes à la Faculté des Sciences, où il charma ses auditeurs par sa parole facile et correcte et ses récits animés, puisés dans les Mémoires de l'Histoire de France.

On lui doit des études importantes sur Benvenuto Cellini, Blaise de Montluc, l'Esprit du Christianisme et l'Esprit du Socialisme, un Essai sur Washington, des Causeries sur les premières années du XIX^e^ siècle, etc. Ses

Digitized by Google

Promenades lilloises forment une série très intéressante pour l'état de notre cité avant son agrandissement en 1860, et pendant les trente années qui suivirent sa transformation.

Resté jeune, malgré son grand âge, il assistait encore fréquemment à nos séances et il constituait la tradition vivante de notre Société.

M. Souillart, ancien Président de la Société, fut un fils de ses œuvres et c'est par un travail opiniâtre, secondé par une belle intelligence et d'heureuses aptitudes pour les sciences exactes, qu'il conquit les grades universitaires et prit rang parmi les premiers mathématiciens de son temps.

Après avoir fait de bonnes études primaires sous la direction de son père, instituteur de la commune de Bruay, il devint un brillant élève du collège d'Arras, entra à l'École Normale supérieure, d'où il sortit agrégé de mathématiques. Professeur dans divers Lycées il vint, en 1869, occuper la chaire de mécanique à la Faculté des Sciences de Lille, chaire qu'il échangea, en 1887, contre celle d'astronomie nouvellement créée.

L'astronomie fut, en effet, l'objet des recherches de prédilection de notre collègue et c'est à elle qu'il dut sa juste notoriété dans le monde savant. Sa *Théorie analytique des mouvements des satellites de Jupiter* fut très remarquée. Ses travaux lui valurent, de l'Académie des Sciences, le prix Lalande, puis le prix Damoiseau de 10.000 fr. et l'honneur d'être désigné, par cette Assemblée, pour surveiller la nouvelle édition des œuvres de Laplace.

Nous avons encore perdu un autre de nos anciens Présidents, M. de Norguet.

Dès l'enfance pour ainsi dire et par amusement, il commença les recherches dont il devait plus tard pousser le développement dans la voie purement scientifique, sur l'ornithologie et l'entomologie de la région du Nord. On lui

Digitized by Google

doit le Catalogue ornithologique du Musée de Lille, des Catalogues des coléoptères, des oiseaux et des mammifères du département du Nord, ouvrages considérables, dressés avec science et méthode, puis encore des notes sur les mammifères utiles ou nuisibles à l'agriculture dans notre département, sur les oiseaux granivores et sur les insectes nuisibles aux céréales et aux betteraves. Le Comice agricole de Lille n'a pas oublié sa précieuse colloboration.

Choisi comme Bibliothécaire-Archiviste de notre Société il remplit ces fonctions avec le plus grand zèle et publia le Catalogue raisonné de notre Bibliothèque. Il fut ensuite notre Secrétaire-Général et son activité ne se démentit point un seul instant.

Littérateur et historien, s'intéressant à tous les souvenirs lillois, il écrivit une savante Étude sur Anne Dubois, fondatrice des Brigittines, il collabora à la publication des Souvenirs religieux de Lille et aux travaux de la Commission historique du Nord.

M. de Norguet appartenait à une ancienne famille de la Flandre-Wallonne.

C'est encore un représentant d'une vieille famille lilloise que nous avons perdu en la personne de M. J. Scrive-de Negri. Il assistait, le 18 novembre, à notre seconde séance mensuelle; quelques jours après, un coup subit l'enlevait, en pleine santé, au moment où l'on pouvait beaucoup attendre de son initiative toujours en éveil.

Grand industriel, membre de la Chambre de commerce de Lille et d'autres nombreuses associations, M. Scrive, malgré ses occupations multiples, était un assidu de nos séances et sa vive intelligence lui permettait de s'intéresser aux communications si diverses qui sont traitées dans une Société comme la nôtre. Il s'occupait particulièrement, au moment où la mort est venu nous le ravir, des questions relatives à l'art décoratif et à l'expansion commerciale, et sa dernière visite fut pour son imprimeur, chez qui il allait

Digitized by Google

porter les épreuves corrigées d'un de ses rapports si précis et si substantiels. M. Scrive s'intéressait également à l'établissement des retraites ouvrières, aux bons rapports entre patrons et ouvriers, en un mot à tout ce qui pouvait contribuer à l'amélioration du sort des classes laborieuses.

Parmi les membres correspondants, nous avons à regretter la perte de M. Bollaert, directeur des Mines de Lens, ancien membre titulaire.

Nous avons admis en qualité de membre titulaire M. Crepy, le distingué président de la Société de Géographie de Lille, qui, par ses qualités d'administrateur, a su faire atteindre à cette utile Association une prospérité inespérée. Nous avons également reçu trois de nos anciens lauréats. M. Angellier, le savant doyen de la Faculté des Lettres (grand prix Wicar) était indiqué par ses remarquables travaux sur Robert Burns pour occuper la place du regretté M. Moy. La compétence de M. Danchin (médaille d'or), dans les questions de bibliographie et d'histoire locale, nous était d'un précieux secours. Les importants travaux de microbiologie de M. le Dr Calmette le désignaient pour succéder, dans notre Association, au maître vénéré entre tous, à Pasteur.

Les distinctions obtenues par nos collègues sont les suivantes :

MM. Gustave Dubar et Calmette ont été nommés officiers de la Légion d'Honneur. M. le Dr Folet a été nommé correspondant de l'Académie de Médecine. M. Gosselet a obtenu de l'Institut le grand prix Petit d'Ormoy pour l'ensemble de ses travaux scientifiques; M. Verly, un prix de l'Académie des Sciences morales et politiques pour son livre : « Le Triomphe du socialisme » ; M. Quarré-Reybourbon, une médaille de vermeil de la Société française d'archéologie pour l'ensemble de ses travaux et ses soins à recueillir les souvenirs lillois.

Digitized by Google

Je vais maintenant analyser, brièvement, les travaux lus en séance.

M. Théodore Barrois a étudié deux espèces nouvelles, fournies par M. le Dr Calmette, d'Ichtyotenias parasites des serpents. Il résulte des recherches de M. Barrois, que le genre Ichtyotenia qu'on considérait autrefois comme un type parasite des seuls poissons d'eau douce, se retrouve non seulement chez les amphibiens, mais encore chez les ophidiens. Il est à noter que le Bothrops lanceolatus et le Trigonocephalus piscivorus qui ont été étudiés, sont des serpents qui vont très volontiers à l'eau et que c'est peut-être la raison qui les prédispose à être parasités par des Ichtyotenias, qui doivent vraisemblablement avoir un animal aquatique comme hôte intermédiaire.

Dans une seconde communication, M. Barrois, après avoir résumé l'état de la science sur le parasitisme accidentel des myriapodes chez l'homme, a signalé un cas authentique et très intéressant observé, à Avesnes, par M. Delanoë, de myriapodes vivant en parasitisme dans les fosses nasales d'une fillette. La patiente souffrait de vives douleurs vers la base du nez, elle était sujette à des éternuements fréquents et pénibles, pendant lesquels furent expulsés plusieurs parasites du type Geophilus carpophagus Leach.

M. le Dr Pierre Bernard a fait une communication sur un curieux cas d'autographisme observé par lui à Lille, chez un homme de vingt ans, au dispensaire St-Camille, et il a présenté les photographies qu'il a prises sur le sujet observé.

L'autographisme consiste dans la propriété qu'a la peau de certains névrosés de permettre d'y tracer des caractères, des dessins quelconques qui apparaissent immédiatement en traits saillants, visibles à une grande distance et persistant 4, 5 et 6 heures, parfois davantage. Il suffit, pour cela, d'un simple contact instantané pour provoquer un bourrelet blanc qui tranche sur un rouge vif, alors que chez un sujet

Digitized by Google

normal il faut, pour déterminer une empreinte sur la peau, une pression forte et prolongée, et encore l'impression n'est-elle ni saillante ni durable.

M. le Dr Calmette a communiqué la première partie d'un travail de M. Bréaudat, pharmacien des colonies, ayant trait au mode de formation de l'indigo dans les procédés d'extraction industrielle et aux fonctions diastasiques des plantes indigofères. Les indigofères contiennent tous le même glucoside donnant de l'indigo et de l'indiglucine sous l'influence d'une fermentation. M. Bréaudat a constaté que les micro-organismes ne jouent aucun rôle dans la formation de l'indigo bleu, et que la fermentation qui s'établit est due à la présence dans les indigofères et à l'action d'une diastase hydratante et d'une oxydase. C'est là une constatation importante au point de vue industriel.

M. le Dr Carton a présenté une tête en bronze de l'empereur Marc-Aurèle trouvée à Stora (Algérie) et aujourd'hui en la possession d'un amateur lillois, M. L. Théry. Il a passé en revue les diverses opérations subies par le métal avant que le fondeur antique ait obtenu cette pièce ; des petits trous qui existent sur toute la face et l'un des côtés de la tête, par lesquels passaient des rivets, montrent qu'elle était destinée à être fixée sur une armature intérieure.

En octobre et en novembre, M. Carton est retourné à Dougga (Tunisie) étudier le théâtre de cette antique cité, chargé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de rechercher, plus spécialement, qu'elles étaient les dispositions de la scène. Il a dégagé pour cela l'hyposcenium et constaté qu'il se composait d'une salle formée de quatre rangées de petites voûtes d'arête portées par 64 piliers; il a découvert plusieurs trappes par lesquelles les acteurs pouvaient surgir et fait, au sujet de la manœuvre du rideau, d'intéressantes observations.

Digitized by Google

M. Danchin a lu une note sur Despujol, graveur en médailles, à Lille et à Valenciennes, de 1784 à 1787. Cet artiste, peu connu, est un élève de Pierre Lorthior, graveur du roi, né à Lille, dont nous devons une excellente biographie à notre collègue M. Van Hende. Despujol ne paraît pas avoir séjourné bien longtemps à Lille, qu'il quitta pour se fixer à Valenciennes, où il devint membre de l'Académie de cette ville. La médaille de l'Académie de peinture de Valenciennes est son œuvre, et il serait intéressant de rechercher ses autres travaux.

M. Dorémieux a commencé l'analyse des œuvres poétiques de Froissart. Le débat du Cheval et du Lévrier, le dittie de la Marguerite, la plaidoirie de la Rose et de la Violette ont été successivement étudiés par lui. Les poésies de Froissart n'ont pas partagé la gloire des chroniques, mais cela tient à ce que les chroniques rappellent tout ce qui s'est passé de grand et de terrible dans presque tout le XIV^e^ siècle. Les poésies ont en général quelque chose de naïf et de monotone qui ne frappe guère les lecteurs, elles n'ont eu qu'un éclat passager, mais leur lecture patiente ne laisse pas que de porter des fruits.

M. Finot a lu un extrait de son Étude sur les relations commerciales entre la Flandre et l'Espagne au Moyen-Age. Il nous a narré le combat naval qui eut lieu entre Anglais et Espagnols, au large de Chelsea, le 29 août 1350. La flotte espagnole qui rentrait avec des draps de Flandre, attaquée à l'improviste, se défendit avec une grande vigueur. Le prétexte invoqué par le roi d'Angleterre pour attaquer les Espagnols était que des actes de piraterie avaient été commis, dans la Manche, sur des Anglais, par des corsaires de nationalité douteuse. Le motif réel était sans doute le désir de ruiner un commerce qui portait aux marchands anglais un sérieux préjudice.

M. le docteur Folet a terminé son étude sur Ambroise Paré par un chapitre sur ses opinions politiques et reli-

Digitized by Google

gieuses, telles que les révèlent ses œuvres et les mémoires de Brantôme et de Pierre de l'Estoile. Il en résulte qu'il était homme de sens droit, de vive curiosité scientifique, d'originalité sincère dans un temps où tout cela était rare, bon, honnête, tolérant d'idées et de conduite, à une époque où l'idée de tolérance n'était pas née.

Notre collègue a fait encore une communication sur la Déambulation immédiate des fracturés de jambe. Le vieux dogme de l'immobilisation absolue dans les fractures, a subi, depuis quelques années, de nombreux assauts et on a renoncé partout à l'immobilisation prolongée qui présente de graves inconvénients. Toutefois l'appareil de marche est encore très peu usité en France ; il mérite de se répandre, car il peut permettre de reprendre, à bref délai, sinon des travaux pénibles mais des travaux de surveillance, par exemple. Muni de cet appareil un blessé, soigné par M. Folet pour fracture des deux os de la jambe, a pu marcher le douzième jour après l'accident et ce délai peut encore être réduit, si l'appareil est appliqué immédiatement après le traumatisme, avant le gonflement du membre.

Dans une autre séance, M. Folet a présenté diverses radiographies destinées à montrer la migration des corps métalliques pointus, des aiguilles en particulier dans les tissus, et en a tiré cette conclusion chirurgicale : qu'il était indispensable de n'entreprendre la recherche des aiguilles qu'avec des radiographies bien faites et surtout très récentes.

M. Gosselet a parlé de la constitution géologique de l'Ostrevent et des sources de la Scarpe. La plaine d'Ostrevent, située entre la Scarpe, la Sensée et l'Escaut est formée de craie recouverte par du limon et par quelques collines de sable élevées d'une vingtaine de mètres au-dessus du niveau de la plaine. Dans cette région, il n'y a ni sources, ni ruisseaux ; la pluie qui tombe sur la plaine, après avoir traversé le limon est plus ou moins arrêtée par la craie. A la partie supérieure de celle-ci, du côté de Douai, il

Digitized by Google

y a une zone de craie fendillée, excessivement perméable et très riche en eaux. Elle fournit les nombreuses fontaines des environs de Marchiennes où vont puiser maintenant les villes de Roubaix et de Tourcoing.

Après avoir rappelé les études de M. Ladrière, qui a reconnu que le cours d'eau naturel qui passe à Arras n'est pas celui de Douai, et que ces cours d'eau sont séparés par un seuil de limon et de craie, M. Gosselet dit qu'il faut que l'un des deux cesse de porter le nom de Scarpe. La rivière qui passe à Douai et à Marchiennes portait en 877 le nom de Scarpe, elle est formée par le ruisseau de Gœulzin, l'Escrebieu et le Boulenrieu. Le premier est la véritable Scarpe, il porte maintenant le nom de Sensée, parce qu'on y amené les eaux de la Sensée par une rigole dont le creusement, à travers le limon, se perd dans la nuit des temps.

M. Houzé de l'Aulnoit nous a conduits à l'exposition des œuvres de Rembrandt, ouverte à Amsterdam, à l'occasion de l'inauguration du règne de la jeune Reine de Hollande. Après un résumé de la vie de Rembrandt, il nous a décrit le palais où avaient été réunis tant de chefs-d'œuvre incomparables, il a indiqué les pays qui avaient envoyé ces œuvres et en quel nombre et, après avoir classé en quatre catégories correspondant à chacune des phases de la vie de Rembrandt les 124 tableaux exposés, il a étudié les plus importants de ces tableaux.

M. Péroche a parlé des balancements polaires et des observations astronomiques qui s'y rapportent. Depuis dix ans seulement on détermine, avec précision, les situations en latitude. Des indications obtenues il résulte que les pôles sont dans un état constant d'oscillation, mais les déplacements ne s'étendraient qu'à de très minimes amplitudes, variables selon les années.

A quoi tiennent ces mouvements; aux déplacements de l'axe de rotation du globe ou à une autre cause? Il ne

Digitized by Google

semble pas que ce soit l'axe qui oscille. Les oscillations doivent donc provenir de la croûte solide du globe, mobile sur le noyau fluide. Cette théorie, M. Péroche l'avait déjà formulée en se basant sur les données générales de la géologie.

Répondant à des prédictions météorologiques du professeur Rudolf Falb publiées par les journaux, M. Péroche, nous a démontré, dans une seconde communication, qu'il est impossible d'admettre que l'atmosphère, absolument mobile, puisse, avec un temps plus ou moins long, nous ramener aux mêmes situations. A part les mouvements généraux qui tiennent aux saisons et quelques cas particuliers qui font l'objet d'avis télégraphiques, il n'y a rien à attendre des prévisions.

M. Quarré-Reybourbon a acquis, il y a quelques années, un tableau représentant un échevin de Lille, Anthoine Le Clercq, qui vivait en 1642. Plusieurs personnes ont attribué cette peinture à Van Oost l'ancien ; c'est ce qui a donné l'idée à notre collègue d'étudier le séjour à Lille des Van Oost et de publier la liste des œuvres de ces artistes qui étaient ou sont encore conservées dans notre ville.

M. Quarré possède dans sa riche bibliothèque lilloise un manuscrit qu'il nous a communiqué. Ce manuscrit intitulé : Mémoire curieux de la ville de Lille, est une statistique dans laquelle on trouve de fort intéressantes données sur la population en 1729 comparée à celle des années 1688 et 1694 et sur les diverses places et rues, au nombre de 269, de notre vieille cité.

Notre collègue avait bien voulu représenter au Congrès archéologique de Bourges, la Société des Sciences ; il nous a signalé les communications les plus dignes de remarque, faites en séance, et décrit les monuments romains, romans, du moyen-âge et de la renaissance qu'on trouve encore, en grand nombre, à Bourges même et aux environs et qui ont été visités par les congressistes.

Digitized by Google

M. J. Scrive a fait une communication sur l'art décoratif et industriel. Les documents produits par les plus grands artistes décorateurs français démontrent l'insuffisance de l'enseignement sous le rapport du nombre des écoles, de la qualité et de la méthode. M. Scrive a passé en revue ce qui se fait en Europe et avec Herber Spencer il est d'avis que la meilleure éducation est celle qui prépare l'enfant à l'avenir qui l'attend. Cette application doit être faite à nos jeunes ouvriers d'art ; leurs études seraient pratiques, appropriées à la spécialité qu'ils ont choisie, ils travailleraient dans des ateliers spéciaux aux métiers de leur choix. Des cours du soir, des conférences, des visites de musées, des expositions, des encouragements de toute nature viendraient compléter et aider l'instruction de ces jeunes gens.

Cette communication a été suivie d'une discussion à laquelle ont pris part MM. Vandenbergh et Angellier.

M. Vandenbergh estime que l'état d'infériorité de la France en matière d'art industriel n'est pas aussi accentuée que d'aucuns veulent le prétendre. On a trop généralement en France une tendance a admirer tout ce qui vient de l'étranger, à dédaigner ce qui est du pays. Notre collègue déclare n'avoir pas vu, dans ses voyages au dehors, toutes les belles choses qu'on se plait à prêter à l'art industriel étranger.

M. Angellier a fait remarquer que le mouvement esthétique anglais était dû à la prédication de Ruskin, grand critique d'art et véritable apôtre qui a prêché cette vérité : que l'art ne doit pas être seulement chose de musée et de vitrine, mais chose de vie quotidienne, applicable à tous les instants de l'existence. Ce mouvement a donc été plus qu'un simple mouvement d'organisation, il a été un véritable effort social.

M. Verly a extrait de ses Chroniques de Flandre, deux nouvelles :

Si j'étais roi. C'est une aventure qui se passe, à Bruges, sous le règne de Philippe-le-Bon. Le bon duc ayant émis

Digitized by Google

l'opinion que ses plus modestes sujets étaient plus heureux que lui-même, accepta de tenter l'expérience suivante : un ivrogne, endormi sur la voie publique, fut transporté dans le palais, traité comme duc, à son réveil, et ce pendant une journée, grisé ensuite et reporté à l'endroit où on l'avait cueilli la veille. Le duc perdit sa gageure. Notre bonhomme crut avoir fait un songe délicieux et se déclara tout disposé à s'enivrer de nouveau s'il était certain de retrouver, au fond des pots, la suite de son rêve merveilleux.

La seconde nouvelle, intitulée : Guerre de la Vache, narre les péripéties d'une guerre féodale qui mit à feu et à sang le Brabant et le Luxembourg au XIII^{e} siècle, le tout pour une vache qui avait été volée. Point ne pense, a conclu humoristiquement M. Verly que jamais, depuis que le monde est monde, on ait ouï parler d'un autre bétail qui si cher ait coûté.

Je passe à nos lauréats.

M. Huot nous a envoyé un volumineux et important travail manuscrit ayant pour titre : *Contribution à l'étude des Lophobranches*. Ce travail, accompagné de 31 planches de dessins et de 10 microphotographies, a été fait complètement à Lille, dans les laboratoires de l'Université, et il a exigé plus de six années de recherches continues. M. Huot s'est procuré la plus grande partie de son matériel d'études au laboratoire maritime du Portel, mais il a aussi étudié les espèces de Concarneau, de Roscoff et de Naples; ses investigations portent sur une douzaine d'espèces.

Les Lophobranches comprennent un certain nombre de poissons à corps cuirassé et de formes bizarres, comme les Pégases, les Hippocampes, les Syngnathes, etc., on les considérait comme des formes un peu aberrantes de poissons osseux, à cause surtout de la disposition spéciale de leurs branchies en houppes. Leur organisation était mal connue, la morphologie comparée des genres n'était pas faite, on ne savait rien de leur organogénie ni de la

Digitized by Google

formation de la poche que les mâles portent sous le ventre et dans laquelle se développent les œufs pondus par la femelle.

M. Huot a abordé l'étude des Lophobranches à tous ces points de vue et nous pouvons dire que ses efforts ont été couronnés de succès. Il nous est impossible d'analyser, même brièvement, le travail complet de M. Huot, qui étudie successivement chaque organe dans la série des Lophobranches. Nous devons nous borner à signaler les points les plus saillants de son travail : l'étude de l'appareil respiratoire et celle du squelette, dans lesquelles M. Huot montre que si les Lophobranches se rattachent aux Téléostéens par la forme de leurs branchies, ils s'en éloignent par la persistance, chez l'adulte, de la chorde dorsale. M. Huot montre encore que la disposition de l'appareil excréteur des Lophobranches est exceptionnelle et inattendue. Le développement d'un rein unique, l'absence complète des glomérules de Malpighi est un fait qui ne se rencontre chez aucun autre poisson et qui intéresse la physiologie générale du rein.

M. Huot a fait aussi une étude très attentive du corps thyroïde, du thymus et des capsules surrénales Elle pourra servir de guide et de modèle aux zoologistes qui voudront s'occuper de ces organes chez les autres groupes de poissons.

M. Huot a décrit également le mode de formation de la poche du mâle et ses connexions avec les œufs et il en a suivi, pas à pas, le développement.

Nous devons dire maintenant un mot de la technique suivie par M. Huot. C'est la méthode des coupes sériées, la seule vraiment précise et sûre, qui a été presque exclusivement employée par l'auteur. Les douze espèces étudiées ont été débitées en coupes et cela à tous les stades de leur développement, tantôt sans injection préalable, tantôt après injection du système vasculaire. La finesse des injections qui ont

Digitized by Google

pénétré dans les capillaires les plus tenus, notamment ceux des alvéoles de la poche du mâle dont l'auteur nous donne des microphotographies, la beauté des préparations à colorations multiples, la netteté des coupes du système nerveux faites suivant la méthode de Golgi, tout nous indique que M. Huot est non seulement au courant de tous les perfectionnement de la technique microscopique moderne, mais encore qu'il est un habile histologiste.

Si l'on songe que l'auteur a fait environ dix mille coupes, si l'on songe combien est longue la technique rigoureuse suivie, et combien plus difficile et plus compliquée encore est la lecture des coupes et la reconstitution des organes d'après cette lecture, on n'est pas étonné qu'il ait fallu plus de six années pour mener à bien ce travail.

Le travail de M. Huot est rempli de faits nouveaux et, tout en nous faisant connaître l'organisation et l'organogénie d'un groupe non étudié jusqu'à présent, il fournit de précieuses indications sur plusieurs points d'organogénie générale.

La Société décerne à M. André Huot, professeur agrégé au Lycée de Lille, un prix Kuhlmann de mille francs.

M. Swyngedauw, déjà lauréat de la Société pour une question mise au concours, nous présente aujourd'hui l'ensemble de ses travaux de physique.

Dans une étude sur la foudre et les paratonnerres, le physicien anglais Lodge avait énoncé la proposition suivante : si l'on réunit les deux armatures d'une bouteille de Leyde par un circuit se bifurquant en deux dérivations dont l'une est interrompue et l'autre formée d'un conducteur métallique, le courant de décharge passe en majeure partie par l'interruption plutôt que par le conducteur, quoique la résistance de celui-ci soit beaucoup plus petite que celle de l'interruption formée d'une couche d'air.

Une étude approfondie des lois de l'induction amena M. Swyngedauw à penser que cette proposition n'était pas

Digitized by Google

exacte et il commença, en 1894, des recherches expérimentales destinées à la contrôler.

Dans une première note publiée dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences, il montra que la quantité d'électricité qui passe par le fil conducteur à chaque décharge est d'autant plus grande que l'interruption est plus grande et il énonça cette proposition, *que la charge qui passait par le fil continu pouvait dépasser de* 15 *à* 20 *fois la quantité d'électricité totale qui chargeait le condensateur*. Il parvint ensuite à régulariser, par un dispositif approprié, les expériences qui étaient d'une extrême irrégularité.

Enfin, il traita mathématiquement le problème et fut ainsi conduit à découvrir certains résultats théoriques modifiant la théorie célèbre de sir W. Thomson.

En étendant ces derniers résultats à la décharge de l'excitateur de Hertz, M. Swyngedauw aborda la discussion ouverte à propos du fonctionnement de cet appareil. Les expériences de Hertz tendaient à démontrer l'analogie des vibrations électriques avec les vibrations lumineuses et à reproduire à l'aide d'expériences sur l'électricité les phénomènes de l'optique. Dans un mémoire paru dans les Archives de Genève, M. Swyngedauw démontra que l'excitateur émet successivement une série de vibrations de période décroissante, ce qui avait une importance considérable pour certaines explications du fonctionnement des résonnateurs.

Au cours de ses expériences sur les décharges dérivées des condensateurs, M. Swyngedauw fut amené à étudier de plus près les conditions initiales de la production d'une étincelle électrique. Dans toute étude expérimentale sur les étincelles, on est bien vite frappé de l'impossibilité de produire deux étincelles successives identiques. Le nombre des travaux faits sur les étincelles, dans ces dernières années, est considérable. Régulariser le phénomène de l'étincelle, tel fut le but poursuivi par M. Swyngedauw. Les difficultés furent grandes. Des expériences, entreprises pendant six

Digitized by Google

mois n'avaient abouti qu'au découragement, lorsque M. Swyngedauw fut frappé par un résultat curieux observé par MM. Ebert et Wiedemann qui avaient pu abaisser notablement le potentiel explosif de l'excitateur, en éclairant un excitateur de Hertz par la lumière de la lampe à arc.

M. Swyngedauw voulut se servir de ce moyen pour abaisser le potentiel explosif d'un excitateur chargé par une machine électrostatique. A sa grande surprise, l'effet annoncé ne se produisit pas, il en chercha les causes et il fut conduit à énoncer la proposition : *qu'un excitateur éclairé par la lumière ultra violette se décharge, avec d'autant plus de facilité qu'il est chargé avec une rapidité plus grande.* L'expérience vérifia cette proposition qui devait donner la solution du problème tout entier.

Des travaux sur ce sujet furent présentés à l'Académie de Vienne, une discussion scientifique s'ensuivit, très vive et très serrée, et les arguments de M. Swyngedauw prévalurent.

Signalons encore des études sur la question de l'uniformité du courant de décharge, sur le calcul classique de $\frac{C}{c}$ où il démontre qu'il doit être complété pour être exact et où il montre aussi l'influence du manomètre destiné à mesurer la pression.

Douze notes dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences, sept mémoires dans divers recueils scientifiques, plus de cent cinquante analyses critiques de travaux étrangers dans le Journal de Physique, parus depuis 1894, constituent un ensemble de travaux aussi homogène qu'important.

La Société décerne à M. René Swyngedauw, maître de conférences à l'Université de Lille, un prix Kuhlmann de mille francs.

Je rappelle que, pour 1899, la Société pourra décerner, outre les prix Kuhlmann, le prix Pingrenon dans la section d'hygiène, et le prix Scrive-Wallaert dans la section des arts décoratifs.

Digitized by Google

Il me reste à vous parler des libéralités faites à la Société en 1898.

M. Edmond Faucheur nous a remis une somme de 1,000 francs. D'accord avec le généreux donateur, nous avons créé une médaille perpétuelle à décerner, chaque année, aux anciens serviteurs recommandables par leur dévouement et leur travail.

La famille de M. Chon nous a envoyé, sans exprimer aucun désir pour son affectation, une somme de 500 francs que nous comptons ajouter aux quelques centaines de francs qui composent notre caisse de capitalisation en formation. Elle y a joint un portrait à l'estompe de notre vénéré doyen. Nous avons immédiatement placé ce portrait dans notre salle de séances où il perpétuera le souvenir d'un collègue qui mérita, quatre fois, par l'aménité de son caractère et ses hautes qualités, d'être appelé aux honneurs de la présidence.

La Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, reconnue d'utilité publique, est apte à recevoir les legs et les dons de toute nature.

Parmi nos bienfaiteurs les uns nous ont légué leurs collections, tels Wicar, ses dessins, Macquart, sa bibliothèque; d'autres des sommes diverses destinées à fonder des prix, tels Kuhlmann, Pingrenon, Debray. D'autres bienfaiteurs, dont les noms sont inscrits au programme des concours contribuent, chaque année comme nous venons de le voir, à augmenter notre patrimoine. Nous les en remercions très vivement, en notre nom et au nom de tous ceux à qui vont leurs libéralités dans la section des sciences, des lettres et des arts, ou dans celle des récompenses au dévouement, à l'épargne et au travail. Aux bienfaiteurs inconnus, ceux de l'avenir, nous disons : vos libéralités seront les bien venues.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au Dévouement, au Travail, à l'Épargne.

Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire Général

RÉCOMPENSE AU DÉVOUEMENT.

Prix C. Delattre-Parnot.

Mlle Eugénie Vancran a perdu sa mère il y a cinq ans. Elle avait à peine 15 ans et était l'aînée de sept enfants, dont le plus jeune avait trois mois. Les ressources se composaient du salaire du père, ouvrier menuisier. Sans consulter ses forces, Eugénie Vancran s'est résolûment mise à la tête du ménage qu'elle a conduit avec une sollicitude toute maternelle. Seule et sans aide, elle a élevé l'enfant de trois mois. Toujours courageuse et dévouée, elle n'a jamais hésité devant la fatigue ni la peine, travaillant sans repos ni trêve, veillant la nuit quand la maladie atteignait un des membres de la petite famille. L'abnégation dont elle a fait preuve, jointe à une modestie exemplaire, valent à :

Eugénie VANCRAN,

le prix Delattre-Parnot, consistant en une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 340 fr.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT ET AU TRAVAIL.

Médailles perpétuelles. — Donateurs : MM. Léonard DANEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, Mlle L. BLONDEAU, MM. BERNARD frères, CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS, Jules DENNEULIN, ERN. DESCAMPS, Mmes J. DE VICQ DE MONTDHIVER, Edmond FAUCHEUR, Firmin GRIMONPREZ, MM. Ernest-Henri LOYER, LEFEBVRE-DUCROCQ, POULLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, J. SCRIVE DE NÉGRI, A. SCRIVE-WALLAERT, WALLAERT frères, J. WATRELOT-LADEN et H. WATRELOT-LELONG, de Lille, Max BRAME, de Marquillies, E. DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine-lez-Lille, LAUWICK et GALLANT, de Comines, TIBERGHIEN frères, de Tourcoing.

Médaille de vingt ans. — Donateur : M. Julien LAGACHE de Roubaix.

Médailles de dix ans. — Donateurs : MM. CAULLIEZ et A. DELAOUTRE, Ch. TIBERGHIEN et fils, de Tourcoing, MOTTE-CORDONNIER, d'Armentières, TOULEMONDE-DESTOMBE, de Roubaix, Ignace LAMBIN, de Comines.

MÉDAILLES DE VERMEIL.

FLAVIEN MOUY, correcteur, 73 ans, depuis 61 ans chez M. Lefort, à Lille.

Il est non seulement le doyen, mais le modèle des correcteurs lillois. Poète, il est aussi excellent musicien.

VICTOR TANCHE, employé, 50 ans, depuis 34 ans chez M. Auguste Crepy, à Lille.

Il a la procuration de la maison et son patron le considère comme un véritable collaborateur.

Digitized by Google

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR

DÉSIRÉ VERFAILLIE, chef des magasins, 65 ans, depuis 45 ans chez M. A. Crespel, à Lille.

Entré comme employé de magasin, il occupe depuis 1866, à l'entière satisfaction de tous, l'emploi de chef. Il se distingue autant par son dévouement que par sa conduite absolument irréprochable et son caractère.

LOUIS LUCQ, contre-maître, 68 ans, depuis 44 ans chez MM. Hannart frères, à Wasquehal.

Ses bons et loyaux services le recommandent d'une façon toute spéciale.

ALDEGONDE MALICE, fille de confiance, 68 ans, depuis 43 ans chez M. Voituriez père, à Lille.

A servi ses maîtres avec le même dévouement, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. C'est, dit son maître, un de ces braves cœurs qui meurent où ils s'attachent. Quel plus bel éloge en pourrait-on faire?

FLORENT LÉCROART, chef plombier, 58 ans, depuis 43 ans aux usines Kuhlmann.

Entré comme apprenti à l'âge de 14 ans, il devint élève plombier, puis ouvrier; chef plombier depuis 1876, il dirige le travail à la satisfaction générale.

CÉLESTIN CASTEL, chef encolleur, 64 ans, depuis 40 ans chez M. Tiberghien et fils, à Tourcoing.

Entré comme tisserand, il remplit son emploi de chef encolleur avec intelligence et fidélité.

REMY DELGRANGE, contre-maître, 56 ans, depuis 40 ans chez M. Paternoster-Scol, à Baisieux.

D'abord ouvrier ébéniste, son zèle et ses aptitudes lui ont fait attribuer les fonctions de contre-maître.

LOUIS FLAMENT, teinturier, 64 ans, depuis 37 ans chez M. Rossel, à Lille.

Ouvrier exemplaire, n'a manqué à son travail que pour cause de maladie.

Digitized by Google

JEAN-BAPTISTE DUHEM, payeur, 61 ans, depuis 36 ans au Mont-de-Piété de Lille.

N'a cessé de faire preuve, dans ses fonctions, d'une probité et d'un dévouement absolus.

JEAN-BAPTISTE THELLIER, chef mécanicien, 59 ans, depuis 36 ans chez MM. Van de Weghe, L. Delesalle et Cie, à Fives-Lille.

Intelligent, honnête et courageux.

HENRI CRÉPIN, directeur de la fabrication à la Jacquart, 60 ans, depuis 35 ans chez M. Lemaitre-Demeestère et fils, à Halluin.

Ses connaissances pratiques sont très appréciées.

ALFRED LIÉNARD, compositeur, 47 ans, depuis 35 ans chez M. Laroche-Delattre, successeur de Castiaux, à Lille.

Excellent travailleur et employé modèle.

LOUIS DEGROOTE, tisserand, 56 ans, depuis 34 ans chez MM. Wallaert frères, à Lille.

Conduite excellente et digne à tous égards de la distinction obtenue.

HUBERT DEDESSUSLEMOUSTIER, chef paqueteur, 53 ans, depuis 34 ans chez MM. Cuvelier frères, à Fives-Lille.

A débuté comme apprenti ; sa conduite, son assiduité et les soins qu'il apportait à son travail lui ont valu l'emploi qu'il occupe.

THÉODORE JEANSSENS, porteur de manneaux, 72 ans, depuis 33 ans au Marché-au-Poisson de Lille.

A toujours rempli son devoir avec la plus grande conscience.

THÉODULE DION, papetier, 51 ans, depuis 32 ans chez Mme Laroche-Bauchet, à Lille.

A beaucoup contribué à maintenir la prospérité de la maison.

PHILOMÈNE POULET, fille de confiance, 60 ans, depuis 31 ans dans la famille Pottier-Lefebvre, à Lille.

D'une fidélité à toute épreuve, elle a soigné ses maîtres avec un dévouement sans bornes, réclamant lors de maladies contagieuses le poste le plus périlleux.

GUSTAVE DUFFET, contremaître du brochage, 58 ans, depuis 31 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq, à Lille,

D'abord relieur, puis contremaître, il exerce avec intelligence et fermeté ses fonctions ; reélu dix-huit fois, par ses camarades,

Digitized by Google

secrétaire-trésorier de la société de secours mutuels établie dans l'imprimerie Lefebvre-Ducrocq.

Louis GHÉQUIÈRE, homme de confiance, 80 ans, depuis 30 ans chez Mme Dehau-Deleruyelle, à Lille.

N'a jamais mérité que des éloges.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

Louis LECLERCQ, ouvrier, 68 ans, depuis 56 ans chez M. Barrois-Brame, à Marquillies.

Intelligent et dévoué, a servi trois générations en donnant toute satisfaction.

Théodore DELPORTE, plieur, 65 ans, depuis 55 ans chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Modèle de sobriété, de bonne conduite et d'assiduité au travail.

Pauline DEBERT, fille de confiance 60 ans, depuis 48 ans chez M. Jean-Baptiste Testelin, à Wambrechies.

A toujours servi ses maîtres avec la plus grande fidélité et le plus grand dévouement.

Ernest POUTRE, forgeron-tôlier, 57 ans, depuis 46 ans chez M. Bernus, à La Bassée.

Recommandable par son activité et sa probité.

Célestin BOUREZ, peintre, 60 ans, depuis 45 ans chez les Dames Bernardines, à Lille.

Conduite, probité et courage exemplaires.

Cyriaque CHARLET, amidonnier, 69 ans, depuis 41 ans chez MM. Verley frères, à Haubourdin.

Travail très régulier et conduite absolument irréprochable.

Aimée LEMIÈGRE, veuve Cuvelier, porteuse de journaux, 66 ans, depuis 40 ans à l'*Echo du Nord*.

Son zèle consciencieux ne s'est pas démenti un seul instant depuis son entrée au service du Journal.

Céline DUFOUR, coursière, 62 ans, depuis 39 ans chez M. Ch. Tiberghien et fils, à Tourcoing.

Son intelligence n'a d'égale que l'attachement qu'elle témoigne à ses patrons.

Digitized by Google

CLÉMENT LAHOUTTE, raffineur de sucre, 56 ans, depuis 38 ans chez MM. Bernard frères, à Lille.

Sa régularité et son travail sont très appréciés.

CHARLES LEFEBVRE, dévideur, 73 ans, depuis 37 ans chez MM. Dupont-Hauwelle, à Lille.

Honnête à toute épreuve, exact et travailleur.

EMILE LEGRAND, metteur en train aux presses typographiques, 60 ans, depuis 34 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Consciencieux, exact et de bonne conduite.

EMILE INGELAERE, clicheur, 49 ans, depuis 34 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Adroit, actif et courageux.

THÉOPHILE HOURDIAUX, relieur, 47 ans, depuis 34 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Exact et bon travailleur.

JULES LAURENT, garçon boulanger, 59 ans, depuis 32 ans chez M. J. Rohart, à Lille.

Son patron et les clients n'ont jamais eu qu'à se louer de ses services et de sa probité.

ARMAND GÉRARD, fileur, 52 ans, depuis 32 ans chez M. Delesalle-Desmedt, à Lille.

Assiduité au travail et soins.

FIDÉLINE BILLET, fille de confiance, 47 ans, depuis 32 ans chez M^me^ V^e^ Delporte, à Linselles.

S'est constamment appliquée à remplir ses devoirs avec la plus grande exactitude.

OCTAVIE CHALIVOI, plieuse, 45 ans, depuis 32 ans chez M. Gallant, à Comines.

Fille modèle et dévouée.

PIERRE DESCAMPS, maçon, 74 ans, depuis 31 ans chez M. Dehaene-Lecomte, à Comines.

Conduite tout à fait irréprochable.

CHARLES BETTREMIEUX, confiseur, 72 ans, depuis 31 ans chez M. Meert, à Lille.

Très attaché à sa besogne toujours faite avec la plus grande régularité.

Digitized by Google

Louis DURIEZ, surveillant démonteur, 65 ans, depuis 31 ans chez M. Desurmont, à Seclin.

Fidélité et conduite excellentes.

Alfred DESCAMPS, fileur, 51 ans, depuis 31 ans chez MM. Caulliez et Delaoutre, à Tourcoing.

Exerce son métier à l'entière satisfaction de ses patrons.

La baisse du prix de l'argent nous a permis, comme l'an dernier, de porter à 40 le nombre des médailles qui ne devait être que de 34.

DIPLÔMES D'HONNEUR.

Don J. Scrive-de Negri.

Jean-Baptiste LELEU, depuis 68 ans chez M. J. Graveline et Cie, à Hellemmes-lez-Lille.

Louis LECLERCQ, depuis 68 ans chez M. Barrois-Braine, à Marquillies (médaille d'honneur de 1898).

Flavien MOUY, depuis 61 ans chez M. Lefort à Lille (médaille de vermeil de 1898).

Théodore DELPORTE, depuis 55 ans chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille (médaille d'honneur de 1898).

Thérèse PATERNOSTER, depuis 57 ans dans la famille de Mme Paul Lefebvre, à Lille.

Zénaïde WILMOT, depuis 52 ans chez M. Leceuvre-Meurant, à Lille.

DIPLÔMES DE RAPPEL DE MÉDAILLE.

Théodore MOURAUX, appariteur de la Faculté de droit, lauréat de 1888.

Victoire GOUVIEUX, fille de confiance chez Mme Ve Paternoster, à Baisieux, lauréate de 1888.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AU TRAVAIL.

La Société décerne aux élèves de l'École municipale des chauffeurs, classés les trois premiers à la suite du concours pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, les médailles suivantes :

ADOLPHE DEVERLY, qui a obtenu 18 points sur 20, une médaille d'argent et 50 fr.

PAUL DUMOULIN, qni a obtenu 17 points sur 20, une médaille d'argent et 40 fr.

HENRI HOCHEDEZ, qui a obtenu 16,5 points sur 20, une médaille de bronze.

Prix Victoire Parnot.

La Société décerne une médaille d'argent et 82 fr. à :

LÉON VANDENBULCKE, conducteur de machines depuis 1869, chez M. Paul Jonglez, à Tourcoing.

Sa conduite et son assiduité au travail le rendent digne, en tous points, de cette récompense.

RÉCOMPENSES A L'ÉPARGNE

Prix Gustave Dubar

Ferdinand Duponchelle a été un des premiers apôtres de l'épargne à Lille. Dès 1877 il était secrétaire de *La Sécurité*. De 1878 à 1898, il a été secrétaire, puis président de l'*Association des Petits Frères* composée du personnel du journal *l'Écho du Nord* et des personnes qui y ont été occupées. Les opérations de la Société se chiffrent par un total de plus de 91.000 francs. Par les conseils éclairés qu'il a donnés et la propagande qu'il a faite, il a été le promoteur

Digitized by Google

de nombreuses associations similaires à Lille et dans la région.

La Société décerne à :

FERDINAND DUPONCHELLE, une médaille d'or.

C'est encore parmi les typographes que la Société a choisi son second lauréat.

Jules Castelain a été membre fondateur de la Société l'*Économie*, de la *Société des Petits Banquiers*, de la *Société du Franc* existant parmi les compositeurs de l'imprimerie L. Danel. Depuis plus de quinze années il en est le secrétaire et le trésorier, remplissant ces fonctions avec un dévouement absolu.

La Société décerne à :

JULES CASTELAIN. une grande médaille d'argent.

Prix Henri Violette.

La Société remet la prime Violette de 115 francs à :

Mme Ve LANTOINE, pour l'aider à acquérir la maison qu'elle occupe rue de Lyon, 81, appartenant à la Compagnie immobilière de Lille.

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS

CONCOURS DE 1897-1898.

Le nombre des auditeurs du cours s'est élevé à 103, 11 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1). 7 ont été admis, ayant obtenu une moyenne de 15 points au moins, 20 étant le maximum. — 14 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité, 10 ont été admis, ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins.

Les cours ont été suivis assiduement, les élèves ont fait preuve de zèle au travail. La Commission spéciale se plait à rendre hommage aux efforts du professeur suppléant, M. Claisse, aidé dans sa tâche par les conseils du professeur M. Lefèvre, que la maladie avait éloigné de son cours

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1. Adolphe DEVERLY, né le 9 septembre 1879 à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille. (Médaille d'argent de la Société des Sciences et prime de 50 francs).

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville était composé de MM. Asselin, ingénieur de la traction au Chemin de fer du Nord; Delebecque, ingénieur des ateliers du Chemin de fer du Nord; Gruson, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel, membre de la Société des Sciences; Herscher, ingénieur au Corps des mines; Payet, ingénieur des manufactures de l'État; Lefèvre, contrôleur principal des mines, professeur du cours; Claisse, contrôleur des mines, professeur suppléant pour le cours de 1897-1898.

Digitized by Google

2. Paul-Arthur DUMOULIN, né le 5 mars 1872 à Lezennes, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord (dépôt de Fives). (Médaille d'argent de la Société des Sciences et prime de 40 francs).

3. Henri HOCHEDEZ, né le 1er février 1865 à Lille, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord (ateliers d'Hellemmes). (Médaille de bronze de la Société des Sciences),

4. Édouard GOUJON, né le 1er mai 1878 à Beuvrages, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord (ateliers d'Hellemmes).

5. Alphonse VANDENBREEDEN, né le 26 décembre 1864 à Roubaix, employé chez MM. Faucheur frères, filateurs, rue des Stations, 84, à Lille.

6. Gustave POLFIET, né le 31 août 1872 à Lille, employé chez MM. Maes frères, brasseurs, rue de la Louvière, 37, à Lille.

7. Arthur-Joseph PETITBERGHIEN, né le 3 mars 1874 à Lezennes, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord (ateliers d'Hellemmes).

Certificat de capacité de Chauffeur.

Résultats par ordre de mérite.

1. Omer VILLEIN, né le 14 mai 1878 à Arnèke, employé chez MM. Dujardin et Cie, constructeurs, rue Brûle-Maison, à Lille.

2. Pierre GUERMONPREZ, né le 25 février 1880 à Bailleul, employé chez M. Tellier, serrurier, rue Léon-Gambetta, 177, à Lille.

3. Thomas GADENNE, né le 7 mars 1878 à Lille, employé chez M. Gadenne, fabricant de savon, rue de Valenciennes, 42, à Lille.

4. Julien GRIFFON, né le 29 novembre 1873 à Ypres (Belgique), employé à la visserie du Nord, rue de Wazemmes, 67, à Lille.

Digitized by Google

5. Georges BAILLEUL, né le 6 août 1880 à Saint-André-lez-Lille. employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord (ateliers d'Hellemmes).

6. Florent de MALSCHE, né le 24 août 1878 à Lille, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord (ateliers d'Hellemmes).

7. Alphonse-Léon-Paul BUERICK, né le 23 mars 1882 à Ronchin, employé chez M. Albert Roty, rue Doudin, 4, à Lille.

8. René LEFORT, né le 8 juillet 1868 à Annappes, employé à la Manufacture des Tabacs, à Lille.

9. Auguste BAUDELLE, né le 31 octobre 1880 à Fléchinelle (Pas-de-Calais), employé chez M. R. Villain, fils et Cie, rue des Rogations, 18, à Lille.

10. Gaston DHOOP, né le 22 mars 1877 à Lille. employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord (dépôt de Fives).

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 8 Juillet 1900.

DISCOURS

de M. P. HALLEZ, Président de la Société.

MESSIEURS,

On n'a généralement que des idées bien vagues sur la zoologie. Ces hommes qui passent une grande partie de leur existence à regarder dans un microscope et qui, le reste du temps, parcourent les forêts, fouillent les étangs, explorent le fonds de la mer a la recherche de leur matériel d'études, sont considérés, je suppose, comme atteints d'une douce monomanie.

Combien de fois, et non sans malice, combien de fois m'a-t-on dit : « Que faites-vous ? à quoi cela sert-il ? ».

Les initiés ne posant pas cette question, la question est embarrassante, elle ne peut pas tout au moins être brève car, suivant le précepte DE DESTUTT de TRACY (1), « pour

(1) *Éléments d'Idéologie*, t. I.

Digitized by Google

» être bien compris, il faut toujours partir du point où sont » les gens à qui l'on parle et des idées qui leur sont les plus » familières ».

Un homme intelligent, mais peu versé dans l'étude des sciences naturelles, quoiqu'il s'amusât à recueillir quelques insectes dans son jardin, me demandait un jour si l'on ne pourrait pas classer ces animaux d'après le nombre et la distribution des poils sur leur corps. Il avait fait à ce sujet quelques constatations qui prouvaient un certain don d'observation, et il ne paraissait pas vouloir se payer ma tête. Rapprochant cette naïveté des extraordinaires réponses qu'on nous sert périodiquement aux examens du baccalauréat, je pensai que, décidément, la zoologie n'est pas la branche des connaissances humaines la plus vulgarisée.

J'ai cette impression que, même dans une partie du monde intellectuel, on s'imagine que le but suprême de cette science est de dresser le catalogue complet des espèces animales, de les grouper en familles et de tracer leur répartition géographique.

Ce sont ces considérations qui m'ont décidé à profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour parler du domaine de la zoologie. Je tâcherai de ne pas dépasser les limites légitimes de votre patience.

***

Les études zoologiques exigent, comme toutes les sciences, une éducation spéciale qui doit surtout développer le sens de l'observation, habituer à la précision expérimentale, exercer l'esprit à la comparaison des faits. Il ne faut pas croire qu'on puisse aborder d'emblée une étude délicate, faire une observation difficile sans avoir appris à voir.

Un voyageur anglais a rendu compte de l'impression produite par un dessin sur des sauvages de l'Australie. « Je leur ai montré, dit-il, un grand dessin colorié représen-

Digitized by Google

» tant un indigène de la Nouvelle-Hollande. L'un déclara » que c'était un vaisseau, un autre un Kangourou. Il ne s'en » est pas trouvé un seul sur douze qu'ils étaient pour » comprendre que ce dessin avait quelque rapport avec » lui-même ».

S'il faut déjà une certaine éducation de l'œil et un certain travail de l'esprit pour comprendre un dessin, il faut certes que cette éducation et ce travail soient poussés bien plus loin pour lire et interpréter les images avec l'aide du microscope.

Cette éducation d'ailleurs se fait graduellement mais rapidement. Le jeune naturaliste ne peut mieux faire que de commencer par recueillir des échantillons, les examiner attentivement à l'œil nu, puis à la loupe, et les collectionner afin de les comparer ensuite.

Les collectionneurs sont de très précieux auxiliaires du zoologiste, et je regrette vivement que leur nombre soit si restreint dans notre région. Je parle du collectionneur vraiment utile, de celui qui se borne à recueillir les espèces ou une catégorie d'espèces d'une contrée délimitée, en tenant note des dates de la capture, des localités et autres circonstances propres à éclairer l'histoire des animaux recueillis. Celui-là, par son travail patient, détermine la faune d'une région à un moment donné, il en suit les variations dont il peut déterminer les causes, il établit un document précieux pour l'étude plus générale de la distribution géographique des espèces animales.

Mais les études faunistiques ne constituent qu'une faible partie de la zoologie qui, suivant l'étymologie, est l'étude des animaux.

« Cette science, dit Paul Bert (1), comprend la connais- » sance des animaux, de leurs mœurs, de leur distribution à » la surface du globe, des parties qui composent leur corps

(1) *Leçons de physiologie professées à la Sorbonne.*

Digitized by Google

» et de l'usage de ces parties, de leurs rapports entre eux, » de leurs sociétés, de leurs guerres, de leur relation avec » les plantes dont ils se nourrissent, de leurs relations avec » nous, des dangers dont ils nous menacent, des services » qu'ils nous rendent. Elle comprend plus encore, puis- » qu'elle comprend notre propre histoire, l'histoire de notre » corps ».

Voilà une bonne définition, quoique encore incomplète. Notons que toutes ces parties de la zoologie se tiennent étroitement.

Les relations qui existent entre l'anatomie et la physiologie ont été établies par H. Milne-Edwards dès la première page de ses impérissables leçons de physiologie et d'anatomie comparée. « La physiologie et l'anatomie, dit-il, sont des » parties inséparables d'une seule et même science. Non » seulement elles se prêtent un mutuel et nécessaire appui, » mais leur but est commun, et elles doivent se confondre » sans cesse dans la pensée de tous ceux qui, à l'exemple » d'Aristote, cherchent à connaître la nature des animaux. » Quel intérêt, en effet, le philosophe trouverait-il dans » l'étude de la structure intérieure de tous ces êtres, si cette » étude ne se liait, dans son esprit, à celle des fonctions de » leurs organes ? et comment pourrait-il acquérir des idées » saines touchant les facultés dont les corps vivants sont » doués, s'il restait dans l'ignorance des agents matériels ou » instruments à l'aide desquels ces facultés s'exercent ? »

Un de mes jeunes collègues de l'Université a développé cette idée, il n'y a pas bien longtemps, que la séparation des phénomènes est la source des perfectionnements industriels. Il a montré que le tison enflammé représente en puissance la fabrication du gaz d'éclairage, la récupération et l'incandescence. Tous les perfectionnements apportés à l'éclairage ont consisté dans la séparation des divers phénomènes de la combustion, séparation provoquée dans le but de pouvoir régler ces phénomènes et de leur faire rendre leur maximum d'effet.

Digitized by Google

Il est évident que ces perfectionnements de la lampe n'ont pas été obtenus sans complications apportées dans l'appareil d'éclairage. Il est évident aussi que plus le système est perfectionné, c'est-à-dire plus la séparation des phénomènes est complète, plus aussi les pièces de ce système sont nombreuses et dépendantes les unes des autres, si bien qu'un accident de minime importance, survenu à l'une des parties, est désastreux au point de vue du résultat, bien que toutes les autres pièces de l'appareil soient intactes et que le gaz soit toujours de même qualité.

Le perfectionnement des phénomènes biologiques suit une marche parallèle.

Les organismes peu différenciés, les Infusoires par exemple, comme le tison enflammé, sont le siège de phénomènes complexes, confus, extrêmement difficiles à étudier parce que, n'étant pas séparés, localisés, captés, ils se combinent et se confondent.

A mesure que l'organisme se perfectionne par la séparation, la localisation des divers phénomènes physiologiques ou fonctions, à mesure que l'organisme se perfectionne par la division du travail, pour employer l'expression consacrée, alors les phénomènes sont de moins en moins confus, complexes, ils deviennent relativement faciles à analyser, à préciser, et en même temps ces phénomènes produisent leur maximum d'effet.

Mais aussi cette division du travail, source du perfectionnement de l'organisme, lorsqu'elle a atteint son summum, met cet organisme dans un état précaire. Un petit accident se produisant dans l'un des organes, peut compromettre l'ensemble et amener une destruction totale, bien que tous les autres organes soient intacts et que le liquide nourricier soit encore de bonne qualité.

Le Protozoaire peut perdre les 2/3 et même les 3/4 de sa substance sans être tué, sans que son activité vitale, son aptitude à la régénération et à la reproduction soient

Digitized by Google

amoindris. Une piqûre d'épingle faite en un certain point du cerveau, peut foudroyer le Mammifère.

Entre le Protozoaire à fonctions aussi peu différenciées que possible et le Mammifère différencié à outrance, il y a toute une série de perfectionnements physiologiques.

Or, ces perfectionnements des fonctions sont intimement liés à la multiplicité et à la différenciation des organes.

Considérons maintenant ces êtres qui, nés libres et indépendants, se dégradent en adoptant soit une vie sédentaire, soit une vie parasitaire. Nous voyons successivement disparaître, chez l'adulte, les organes de locomotion, les organes des sens qu'avait la larve. Le système nerveux s'atrophie, l'appareil digestif même devient rudimentaire ou n'existe plus, si bien que le vrai parasite, qui a atteint le maximum de la dégradation, n'est plus qu'un sac informe plein d'œufs et pourvu de ventouses ou de crampons destinés à le fixer à son hôte. Cette dégradation des organes est accompagnée d'une simplification des fonctions. Le parasite n'a plus de relations avec le monde extérieur; dépourvu d'organes sensoriels, il n'a plus qu'une vague sensibilité générale, son centre nerveux n'est plus qu'un moteur qui produit des œufs, qui contracte les ventouses et serre les crampons.

Il est donc bien impossible de séparer l'étude des animaux à l'état statique et à l'état dynamique, c'est-à-dire de disjoindre la morphologie, dont l'anatomie n'est qu'une division, et la physiologie, sous peine de n'aboutir qu'à des résultats dépourvus d'intérêt.

***

Les études morphologiques doivent en outre être éclairées par une détermination exacte de toutes les conditions de vie des espèces animales.

Leurs mœurs, leurs guerres, leurs industries exigent

Digitized by Google

des conformations déterminées, des armes variées, des outils spéciaux.

L'organisation de leurs sociétés entraîne parfois un remarquable polymorphisme entre les individus qui composent ces sociétés.

Les rapports des espèces avec leur substratum nous dévoilent un étonnant mimétisme. Tel insecte ressemble extraordinairement à la feuille sur laquelle il se tient d'habitude, il en a la forme, la couleur et jusqu'au détail des nervures. Tel autre se confond avec la branchette sur laquelle il se perche, il en a la rigidité, l'aspect anguleux, la couleur, il en garde l'immobilité. Telle espèce de mollusque prend les apparences les plus variées suivant qu'elle fait choix de tel ou tel domicile.

Les rapports des espèces avec le milieu extérieur et avec les autres animaux ou les végétaux font comprendre les diverses dispositions des appareils de locomotion, de respiration, de digestion et d'une foule d'organes de protection et d'attaque.

Les conditions éthologiques sont en effet la raison d'être des formes extérieures des animaux et de leur organisation tout entière. Cela est si vrai que des types différents, mais vivant dans des conditions analogues, prennent un faux air de famille. Leur ressemblance est telle que, parfois, les zoologistes eux-mêmes s'y laissent prendre.

L'étude de ces convergences est des plus instructives pour le morphologiste. Les espèces pélagiques, qui appartiennent aux groupes les plus divers du règne animal, ont toutes des caractères communs. Il en est de même pour les espèces sédentaires. Les parasites qui, comme nous l'avons vu, se réduisent finalement à l'état de sacs remplis d'œufs, appartiennent à des groupes très différents. Leur ressemblance pourtant peut être si grande qu'il serait impossible de les ranger à leur vraie place dans la classification, si leurs formes jeunes et libres ne nous permettaient pas de les distinguer.

Digitized by Google

Le régime, le mode de locomotion sont encore des causes d'adaptation convergente.

Si des conditions semblables peuvent produire d'étranges ressemblances, des changements dans les conditions d'existence provoquent des modifications dans les organismes. Une même espèce, transportée dans différentes parties du monde, ou bien ne s'acclimate pas et disparaît, comme c'est le cas pour les chiens européens qui dégénèrent rapidement dans l'Inde, tant au point de vue de la conformation que des instincts, ou bien elle se transforme en s'adaptant aux exigences nouvelles d'existence.

On a de nombreux exemples de ces transformations. Le climat en est un des facteurs importants, il exerce une action très définie notamment sur le poil des animaux. C'est ainsi que le dogue et la chèvre du Thibet, amenés de l'Himalaya au Kashmir, perdent leur fine laine, et que les moutons Karakols perdent leur toison particulière noire et frisée lorsqu'on les transporte dans un autre pays. Les conditions climatériques expliquent une foule de faits. A Angora, par exemple, les chats, les chiens de bergers et les chèvres ont un poil fin et laineux : l'épaisseur de leur toison est attribuable aux hivers rigoureux et leur lustre soyeux à la chaleur des étés. Des chevaux restés pendant plusieurs années dans des mines de houille profondes, en Belgique, se sont, dit-on, recouverts d'un poil velouté analogue à celui de la taupe (1).

Les caractères des animaux peuvent encore se modifier brusquement et parfois profondément, en dehors de toute influence climatérique. Ce sont alors de véritables monstruosités qui apparaissent et qui, fixées par sélection, engendrent des races. On en connaît des exemples parmi les animaux inférieurs chez lesquels l'homme n'est pas intervenu pour pratiquer la sélection. Mais c'est surtout

(1) Darwin. *De la variation des animaux et des plantes*, t. II, p. 281.

Digitized by Google

parmi les animaux domestiques que les cas sont nombreux. Je ne citerai que les plus connus : les bouledogues, la race bovine niata des rives de la Plata, les chiens bassets à jambes torses, les moutons ancons apparus en 1791 dans le Massachusetts, les poules, canards, oies et pigeons huppés, les pigeons culbutants, la race des moutons mérinos à laine longue, droite, lisse et soyeuse, issue d'un agneau né en 1828 dans la ferme Mauchamp, et enfin ces poissons rouges aux formes étranges que l'on considérait comme des productions fantaisistes des artistes chinois, avant qu'ils aient été introduits en Europe.

Nous venons de voir que l'homme, par une sélection attentive, peut créer des races à l'aide de quelques individus, quelquefois même d'un seul, présentant des caractères que les parents n'avaient pas. Il est bon de remarquer qu'il peut, aussi par sélection, contrebalancer la tendance des animaux à la variation. M. Lasterye, après avoir discuté ce sujet, le résume comme suit : « La conservation de la race » mérinos dans sa plus grande pureté, au cap de Bonne-» Espérance, dans les marécages de la Hollande et sous le » climat rigoureux de la Suède, vient à l'appui de mon » principe invariable, à savoir qu'on peut élever des » moutons à laine fine partout où il existe des hommes » industrieux et des éleveurs intelligents (1) ».

En résumé, les espèces sont malléables au moins dans une certaine mesure ; elles sont à la merci des conditions de vie. Si celles-ci se modifient, soit par suite de changements climatériques, soit par suite de toute autre cause naturelle ou provoquée par l'homme, les animaux ou bien émigrent, ou bien s'adaptent en se modifiant, ou bien meurent.

Il y a là tout un ensemble de connaissances auxquelles se rattache l'importante question de l'hérédité, et qui sont encore du domaine de la zoologie. Ces connaissances, pas

---

(1) *De la variation des animaux et des plantes*, t. I, p. 109.

Digitized by Google

plus que la physiologie, ne peuvent être séparées de la zoologie, parce qu'elles apportent à la morphologie des données indispensables.

*
* *

La morphologie n'a pas seulement pour objet la connaissance des formes extérieures et de l'organisation interne, elle comprend en outre l'étude des formes successives par lesquelles passe tout individu avant d'arriver à l'âge adulte, la connaissance des divers processus évolutifs, la recherche de la structure intime de chaque organe, de chaque tissu, de chaque élément et des modes de reproduction et de transformation de ces éléments.

Et quels enseignements précieux pour la morphologie et la physiologie se détachent de l'étude du développement embryogénique et de celle de l'élément cellulaire! Cette cellule qu'on commence à bien connaître et qu'on soumet, depuis peu de temps, à des expériences précises, n'a certes pas répondu à tout ce qu'on lui demande, et déjà nous voyons que c'est à elle qu'il faut remonter pour élucider la plupart des questions de la biologie.

La physiologie, de son côté, ne doit pas se borner à déterminer les fonctions des divers organes de l'adulte, mais aussi le rôle qu'ils jouent aux différents âges de la vie, dès le moment où ils apparaissent dans l'embryon.

Toutes les parties de la zoologie que je viens d'énumérer constituent ce qu'on pourrait appeler l'histoire moderne de la vie animale à la surface de la terre. Mais cette vie a aussi son histoire ancienne. Elle comprend l'étude de ces formes disparues qui ont vécu aux différents âges de notre planète et dont on retrouve les débris dans les couches géologiques, ossuaire immense qui, suivant l'expression énergique de Blainville, « renferme les vestiges animés qui éternisent » dans la mort les formes de la vie ».

Digitized by Google

C'est dans ces archives éparses que le zoologiste doit fouiller, c'est là qu'il trouve de lumineux termes de comparaison avec les formes actuelles.

***

Ce simple exposé, fortement écourté, nous montre combien est vaste le domaine de la zoologie. Il est si vaste qu'on doit se spécialiser dans ses recherches, et c'est à cause de cette division du travail que beaucoup de bons esprits ont fini par croire sincèrement que chaque chapitre, qui porte une étiquette spéciale, constitue une science à part et que le zoologiste n'a plus qu'à s'occuper de taxonomie.

C'est une erreur. L'enseignement de la zoologie doit embrasser la science dans son ensemble, car toutes ses parties se lient intimement les unes aux autres et s'éclairent mutuellement. C'est un enseignement qui devient de plus en plus chargé.

Et je n'ai fait encore qu'esquisser une partie de son programme. Il y en a une autre.

***

C'est le champ de l'idée en zoologie, champ presque aussi grand que le domaine dont il dépend.

A quoi nous servirait d'approfondir tous les organismes, toutes leurs fonctions, à quoi nous servirait de connaître toute cette accumulation de faits, si nous ne pouvions pas arriver à une série de principes généraux qui les relient en faisceaux ? La recherche scientifique vaudrait-elle l'effort qu'elle exige ?

Ceux que le positif des choses ne satisfait pas entièrement, « ceux qui aiment à trouver partout la pensée sous la » matière, le beau sous l'utile et les magnificences de la » vérité à côté des intérêts de la vie » n'ignorent pas « que

Digitized by Google

» la science a, comme la poésie, sa splendeur qui ravit les » intelligences (1) » et ils sont parfois plus sensibles au plaisir délicat que fait éprouver la conquête d'une idée qu'aux applications utiles qui peuvent être la conséquence de cette conquête.

Nous avons heureusement une méthode qui nous permet, en comparant et en condensant les faits, de voir au delà de l'observation et d'élargir l'horizon de nos pensées.

A côté de la morphologie et de la physiologie descriptives, il y a la morphologie et la physiologie comparées ou synthétiques qui, par voie d'induction, nous autorisent à passer d'un ensemble de faits, établis par l'observation et l'expérimentation, à une loi générale qui les embrasse tous, de telle sorte que ces faits nous apparaissent dès lors comme des conséquences de la loi qui les régit.

Les zoologistes ont pu établir quelques lois et poser un certain nombre de principes dont quelques-uns sont confirmés par une longue série de patientes recherches.

Je ne citerai, comme exemples, que les lois de la segmentation des œufs et le principe de la corrélation des formes qui a permis à Cuvier de restaurer, à l'aide de quelques ossements seulement, la plupart des Mammifères du gypse parisien, découverts à son époque, et d'induire, de l'organisation de ces animaux, des notions sur leurs mœurs.

***

Mais les zoologistes prétendent s'élever plus haut. Ils se sont efforcés, surtout depuis le commencement de ce siècle, à rattacher les lois et les principes biologiques en un faisceau unique, de façon à arriver à une théorie générale.

Nos tentatives dans cette voie sont-elles légitimes ? Le véritable philosophe doit-il, par crainte de tomber dans l'erreur, se borner à enregistrer les faits ?

(1) Littré. *La science au point de vue philosophique*, p. 54.

Digitized by Google

« Une pareille pensée, dit H. MILNE-EDWARDS (1), serait » excusable chez un ouvrier obscur qui, employé sans » relâche à tailler dans le sein de la terre les matériaux d'un » vaste édifice, croirait que le rôle de l'architecte ne » consiste qu'à entasser pierre sur pierre, et ne verrait » dans le plan tracé d'avance par le crayon de l'artiste qu'un » jeu de son imagination, une fantaisie inutile. Mais » l'ouvrier carrier lui-même, s'il ne restait pas dans son » souterrain, et s'il voyait tous les blocs informes qu'il en » a tirés se réunir sous la main du maître pour constituer » le Parthénon d'Athènes ou le Colisée de Rome, » comprendrait que la science de l'architecte n'est pas une » science inutile, lors même que le monument créé par son » génie ne devrait avoir qu'une durée éphémère, et que les » débris de l'édifice tombé en ruines ne serviraient plus » tard que de matériaux pour des constructions nouvelles. » Il en est de même pour les théories dans la science : ce » sont elles qui y donnent la forme et le mouvement ; qui » servent de lien entre les faits dont la réunion en faisceaux » est une des conditions de leur emploi utile ; qui guident » et excitent les explorateurs dans la voie des découvertes ».

Oui, les conceptions théoriques des zoologistes sont légitimes ; elles sont même nécessaires, quoique essentiellement modifiables à mesure que des données nouvelles sont acquises par l'observation et l'expérimentation.

Mais la tâche est difficile et délicate. Combien d'efforts sont nécessaires pour agencer tous les faits si nombreux, parfois si contradictoires en apparence !

« Lorsqu'une goutte de savon, dit Jules BRETON (2), donne » plusieurs bulles successives au bout du chalumeau dans » lequel souffle un enfant, la première est lourde et com- » mune ; la seconde se raffine déjà, mais ce n'est qu'à la » troisième ou à la quatrième qu'apparaissent les teintes les

(1) *Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée*, t. I, p. 9.

(2) *Un peintre paysan*, p. 197.

Digitized by Google

» plus délicates, les irisations les plus exquises. Telle est » la marche des productions de l'artiste. »

C'est en effet par une longue série d'études ingrates et de tâtonnements obscurs que le peintre arrive enfin à exprimer, avec puissance, les impressions profondes qu'il éprouve en présence de la nature. C'est aussi par une série de tâtonnements laborieux que le zoologiste, remaniant, sans découragement, les matériaux de l'édifice croulant pour faire de nouvelles constructions, arrivera enfin à élever un monument durable, expression des merveilles de la vie. Les conceptions provisoires sont aussi utiles et aussi nécessaires au biologiste que le sont, à l'artiste, les esquisses tant de fois recommencées.

C'est ce qu'on n'a pas toujours compris. On nous a accusé d'être des romanciers. Cette critique n'est pas dépourvue d'une certaine justesse. Mais le mot roman a plusieurs acceptions. Il convient donc de s'entendre sur ce point.

Il est des romans qu'il ne faut pas traiter avec dédain. Quand ils sont l'expression exagérée ou simplifiée de choses réelles, ils peuvent être des chefs-d'œuvre. « Nous n'avons » jamais rencontré dans les chemins de ce monde, dit » Victor Cherbuliez (1), ni la colère d'Achille, traînant le » cadavre d'Hector autour du tombeau de Patrocle, ni les » extravagances d'Hamlet, dont on ne sait pas encore s'il » était fou ou s'il feignait la folie. Mais l'histoire nous » montre des emportés dont les violences nous rappellent » les fureurs d'Achille, et nous avons dit de plus d'un » rêveur détraqué : « Il est de la race d'Hamlet. » Si Homère » et Shakspeare n'avaient pas grossi leurs personnages en » nous les faisant voir par le petit bout de la lunette, nous » seraient-ils restés à jamais dans les yeux ? Les images » simplifiées et exagérées des objets réels sont des types ou » des exemplaires.....

(1) L'art et la nature.

Digitized by Google

» Echauffé par la vive impression qu'il a reçue, l'artiste » nous en dit trop pour faire sentir assez ; il ment au profit » de la vérité ».

Les auteurs cités par CHERBULIEZ voyaient à travers un verre grossissant. D'autres simplifient ; ils regardent leurs personnages en clignant les yeux et en donnent une pure et exquise image.

Le zoologiste aussi étudie et interroge constamment la nature. Quand il a surpris quelque secret, il est vivement impressionné et ne résiste pas toujours au plaisir esthétique. Toutefois, contrairement à l'artiste, qui ne serait plus digne de ce nom s'il donnait une servile reproduction d'une scène de la nature, telle qu'il la voit ou que nous l'avons vue nous-même, sans y mettre quelque chose de son âme, l'homme de science aimerait à faire un exposé rigoureusement exact et c'est à cela qu'il vise. Mais si ses connaissances sont et resteront toujours incomplètes, du moins ses exagérations et ses simplifications lui sont suggérées par une méditation approfondie de la réalité. C'est là tout son roman.

N'est-ce pas déjà beaucoup que de pouvoir s'approcher de la vérité ? Serait-il plus sage d'attendre que les phénomènes de la vie fussent susceptibles d'une expression mathématique, avant de les comparer, de les envisager dans leur ensemble en les coordonnant, en en faisant une large et expressive esquisse ?

Ceux qui ont lu l'*Essai sur la métaphysique d'Aristote* par RAVAISSON ont pu s'assurer que l'idée de la série animale a été nettement formulée dans l'antiquité la plus reculée. Mais c'est seulement au commencement de ce siècle, qu'avec des procédés nouveaux fut tracée, par le grand LAMARCK, l'esquisse dont je parlais. Elle a été bien des fois retouchée depuis, elle le sera bien des fois encore. Chaque retouche fait disparaître quelque inexactitude, quelque trait trop audacieux, précise les contours de

Digitized by Google

quelque coin resté flou, ajoute quelques lignes nouvelles ou harmonise mieux l'ensemble. Mais l'esquisse première se devine encore sous les multiples arrangements.

Si nous pouvons connaître les formes animales qui se sont succédé sur la terre, si nous pouvons contempler quelques-unes de leurs relations, leurs perfectionnements, leurs rétrogradations, leur extinction, s'il nous est donné, dans certains cas au moins, de pouvoir préciser le moment et l'origine de leurs modifications, le moment de leur extinction, et d'entrevoir les causes de ces modifications, de ces extinctions, combien aussi de lacunes devons-nous constater dans nos documents !

Ces lacunes, certains zoologistes à l'esprit aventureux les ont comblées avec désinvolture. Ils ont inventé, pour les besoins de leurs théories, des formes non existantes, sorties de leur imagination armées de pied en cap, comme la Minerve de la poésie antique. Ils ont supposé résolues des questions toujours posées et toujours restées sans réponse. Ceux-là ont fait de mauvais romans.

Il faut savoir avouer son ignorance, il faut savoir aussi s'arrêter au seuil du domaine des choses qui ne peuvent pas être connues et ne pas chercher à pénétrer l'impénétrable.

* * *

C'est dans ce domaine, qui nous est fermé, que se trouve tout d'abord la question de l'origine.

La matière vivante, le protoplasme, diffère de la matière minérale par deux caractères essentiels. Le premier est son instabilité de composition qui ne rappelle en rien les décompositions chimiques les plus capricieuses. Le second réside dans ce que Sabatier a très justement appelé le pouvoir d'amorce qu'il définit : « Un état, un mouvement déjà » existant et capable de provoquer par lui-même l'établis- » sement d'un état, ou mouvement semblable dans le milieu

Digitized by Google

» approprié (1) ». Et il ajoute : « L'amorce, dans le domaine » matériel, est comparable à l'exemple dans le domaine » moral ».

Or, si la matière minérale peut, dans certaines circonstances, par exemple dans la surfusion et la sursaturation, prendre naissance sous l'influence d'une amorce ou d'un germe, elle peut aussi, dans la plupart des cas, se former et elle se forme en dehors de la présence et de l'influence d'une portion de matière semblable. Elle peut donc se former spontanément, c'est-à-dire sous l'influence seule du milieu et des composants. La matière vivante, au contraire, ne peut se former qu'en présence, au contact et sous l'influence d'une parcelle de protoplasme, préalablement formée et jouant le rôle d'amorce, ce qui revient à dire que le protoplasme ne peut pas naître spontanément. Mais allons plus loin. Demandons-nous si une particule quelconque de matière vivante jouit du pouvoir d'amorce, c'est-à-dire est capable de provoquer la formation d'une nouvelle quantité de matière vivante. Nous sommes bien obligés de répondre : non.

Ce qui est pourvu du pouvoir d'amorce, ce n'est pas une particule quelconque de substance albuminoïde vivante, c'est, en réalité, un organisme complexe, la cellule. Toute cellule ou partie de cellule complètement dépourvue de substance nucléaire est incapable de s'accroître, elle ne peut plus se compléter, elle présente une altération de l'aptitude du mouvement, elle est vouée à une mort prochaine et certaine. Et pourtant rien n'est changé dans sa structure ni dans sa composition. Le noyau, de son côté, isolé du protoplasme qui l'entoure, ne peut rien. Pour rendre au protoplasme son pouvoir d'amorce, il faut se hâter avant que la mort ait achevé son œuvre, de lui restituer son noyau ou un noyau emprunté à une autre cellule. Alors il pourra de nouveau se multiplier.

---

(1) *La vie et la mort.*

Digitized by Google

D'autre part, le microscope décèle, peu à peu, la présence du noyau dans les organismes les plus inférieurs qui étaient réputés en être dépourvus. On ne peut donc plus concevoir une matière vivante, privée de noyau. Le plus simple élément vivant c'est la cellule, c'est-à-dire un organisme déjà complexe et constitué au moins par deux substances essentielles, d'une nature et d'une structure très spéciales, qui ne peuvent pas aller l'une sans l'autre, sans que toute manifestation de la vie cesse et que la décomposition s'ensuive. Ces deux substances essentielles sont: le protoplasme qu'on peut comparer au corps des organismes plus élevés, et le noyau, centre trophique et morphogène, sorte de cerveau rudimentaire.

Que nous voilà loin de la conception du mucus vivant primitif, le Urschleim, formé spontanément et origine de la vie !

« On conçoit, dit Littré (1), grâce à des faits expérimentaux recueillis de toutes parts et transformés en lois, » comment notre globe se refroidit, comment, en se refroidissant, il prend sa forme, comment l'atmosphère, les » continents, la mer se constituent; mais on ne conçoit » plus comment la vie y paraît à un moment donné. » Et ce fut bien à un moment donné : pendant des millions » de siècles, la terre, vu son incandescence, fut impropre à » toute vie ».

« La cosmogonie positive — ajoute-t-il plus loin — entend » seulement exposer la liaison de quelques phases d'évolution, mais elle renonce délibérément à rien expliquer au » delà. Le domaine ultérieur est celui des choses qui ne » peuvent pas être connues. La science positive professe de » n'y rien nier, de n'y rien affirmer; en un mot, elle ne » connaît pas l'inconnaissable, mais elle en constate » l'existence ».

(1) La science au point de vue philosophique.

Digitized by Google

En contemplant les découvertes et les progrès faits en son siècle, le poète a pu dire dans un élan enthousiaste :

« L'austère vérité n'a plus de portes closes. »

Mais quand, sorti de son éblouissement, il rentre en lui-même, l'inconnu se présente, le doute l'envahit :

« De tant de pas croisés quel est le but lointain ?

Et, s'adressant à Dieu, il le prie de l'éclairer.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1899)

Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire-Général.

Mesdames, Messieurs,

La Société des Sciences, pour des raisons d'ordres divers, dont le détail ne saurait vous intéresser, s'est vue obligée, cette année, de reporter plus loin que de coutume la date de sa séance solennelle. Elle a chargé son Secrétaire-Général d'exprimer ses regrets de cet involontaire retard à tous ceux qui nous font l'honneur de suivre fidèlement ces réunions annuelles, et surtout à vous, Messieurs les lauréats, qui avez ainsi vu reculer, de quelques semaines, l'heure, vivement désirée sans doute, où les travaux patients des uns, les mérites civiques ou les loyaux services des autres, recevraient une juste et légitime récompense.

Ce devoir accompli, vous ne pourrez donc que m'approuver si je ne m'attarde pas aux périodes savantes d'un exorde académique et si, au mépris des règles du discours, j'aborde, sans autre préambule, le fond même de mon rapport.

Digitized by Google

La tradition veut que le Secrétaire-Général, en cette séance solennelle, avant de proclamer les résultats des concours retrace, en quelques traits rapides, les principaux faits qui ont marqué l'existence de la Société au cours de l'année qui vient de s'écouler et résume brièvement les plus importantes communications de ses membres. C'est pour la douzième fois que cet honneur m'est dévolu et, si j'en apprécie tout le prix, j'en ressens aussi quelque mélancolie en songeant à tous les amis qui nous ont quittés, à tous ceux à qui j'ai été appelé à adresser un suprême hommage et un dernier adieu. Jamais, peut-être, la Société des Sciences, si cruellement frappée pourtant depuis trois ans, n'a encore été aussi douloureusement éprouvée que durant l'année 1899.

Le 7 janvier, mourait M. Albert Cazeneuve, emporté dans toute la force de l'âge. Depuis 1886 il appartenait à notre Compagnie, dans laquelle il était entré sous les auspices de son vénérable père. Économiste distingué, il s'était déjà fait connaître, au moment où il sollicita nos suffrages, par d'importantes *Études sur les Chemins de fer français et étrangers*, publiées de 1877 à 1881. Plus tard, c'est surtout du côté de l'agronomie qu'il tourna son activité, comme en témoignent ses travaux : *Sur le crédit agricole*, *Sur les baux à ferme*, et surtout son important mémoire sur *Les entreprises agricoles et la participation du personnel aux bénéfices*.

Les questions sociales l'attirèrent aussi vivement et, avec un zèle et un dévouement que la maladie ne sut ralentir, durant ces dernières années il consacra la plus grande partie de son temps à la fondation, puis au fonctionnement de l'Office central lillois, dont il fut le premier président, après en avoir été l'un des plus ardents promoteurs.

Qu'il me soit permis, pendant quelques courts instants, de sortir de la réserve que devraient m'imposer les liens

Digitized by Google

quasi-fraternels qui nous unissaient, pour constater, avec une émotion que vous comprendrez aisément, combien Albert Cazeneuve était universellement aimé de tous ceux qui l'approchaient; sa nature généreuse, sa bonté communicative, son exquise courtoisie gagnaient tous les cœurs dès le premier abord : aussi restera-t-il profondément et sincèrement regretté.

Deux mois plus tard, un nouveau deuil nous réunissait au seuil de la tombe, prématurément ouverte, de M. Pierre Bernard : à peine âgé de 39 ans, il était, hélas ! un des plus jeunes parmi nous. Docteur en médecine dès 1882, il prit très peu de temps après sa licence ès-sciences naturelles, et fut aussitôt chargé du cours de zoologie médicale à la Faculté libre de médecine de Lille.

La photographie et ses applications furent surtout l'objet de prédilection de ses recherches. Secrétaire-Général, puis Vice-Président de la Société de photographie de Lille, dont il avait été l'un des fondateurs les plus zélés, il fut véritablement la cheville ouvrière de la belle exposition que cette Société organisa si brillamment en 1893. Cette année même, il entrait dans notre Compagnie, dont il devint un des membres les plus assidus jusqu'au jour où, vaincu par la souffrance, il dut abandonner toute vie active. Son affabilité, sa bonne grâce, lui avaient acquis l'amitié de tous et bien souvent, en raison de sa compétence toute particulière en matière de reproduction photographique, il eut l'occasion de rendre de précieux services à la Commission d'impression dont il faisait partie.

A l'exemple de son regretté beau-père, Pierre Bernard était un amateur éclairé des arts. Si les plus belles pièces de la collection Ozenfant ornent aujourd'hui les vitrines des musées de Lille, on le doit à son généreux empressement à réaliser le vœu de son beau-père mourant.

Son souvenir demeurera parmi nous estimé et respecté, car sa courte vie fut bien remplie.

Digitized by Google

Parmi ceux de nos collègues qui, soucieux des bonnes traditions, nous ont donné le constant exemple d'une régulière assiduité aux séances, M. Aimé Houzé de l'Aulnoit tenait assurément la première place : aussi la Société des Sciences, tout entière, fut-elle douloureusement affectée, lorsqu'elle apprit que le plus ancien de ses membres titulaires avait été brusquement enlevé à l'affection des siens.

M. Houzé de l'Aulnoit appartenait à notre Compagnie depuis 1861 ; la diversité de ses connaissances, son érudition juridique, son goût artistique éclairé lui avaient permis de prendre une large part à l'étude des questions et à toutes les discussions qui intéressaient la vie même de la Société; ses publications sur le droit, sur l'art, sur l'histoire locale, sur les diverses branches de l'assistance publique furent nombreuses et nous n'en saurions donner même un rapide aperçu. Successivement secrétaire de correspondance, rapporteur à maintes reprises de nos concours, il fut élu président en 1890.

Lorsque cette nomination lui imposa le choix d'un sujet pour le discours d'usage que les traditions — ces traditions auxquelles il était si attaché — l'obligeaient à prononcer en séance solennelle, M. Houzé de l'Aulnoit songea, tout naturellement, à nous entretenir des choses qui avaient été l'objet de ses plus constantes études, de la profession d'avocat. Il le fit dans les termes les plus élevés et je vous demande la permission de reproduire ici le portrait idéal qu'il traçait de l'avocat moderne :

« Les fatigues de la profession — disait-il — ne le » décourageront jamais ; ainsi que le pratiquait d'Aguesseau, » il se délassera d'un travail pénible par une nouvelle » étude, faisant succéder, au Droit, l'Histoire et les inves- » tigations dans le passé ; à celles-ci, la poésie et la » culture des arts ; il les aimera comme le plus noble » délassement de l'esprit ; s'il le peut, il luttera avec la

Digitized by Google

» nature pour en reproduire l'aspect et la beauté et, dans
» cette lutte, toujours vaincu, il emportera comme conso-
» lation le souvenir plein de charme des efforts accomplis
» vers l'idéal de l'art. Sa vie sera exempte de tristesse et
» d'amertume ; entouré des siens, bénissant l'auteur des
» miséricordes infinies, il verra, sans émotion, approcher
» l'heure de la séparation, et ses derniers moments ne
» seront pour lui que le soir d'un beau jour. »

On peut dire que M. Houzé de l'Aulnoit a réalisé l'idéal qu'il s'était tracé et je me garderai d'ajouter la moindre touche à un portrait si ressemblant. Nous en conserverons respectueusement et affectueusement la sereine image dans nos souvenirs.

La Société des Sciences s'est toujours fait un honneur d'ouvrir ses rangs à ceux de nos concitoyens qui, sans être à proprement parler des artistes de profession, trouvaient moyen, au milieu des occupations parfois fort absorbantes de la vie matérielle, de consacrer leurs loisirs, et aussi le meilleur de leur intelligence et de leur âme, à la culture des Beaux-Arts : amateurs éclairés ou collectionneurs érudits, dont nous ne pouvons que regretter la disparition progressive, en cette fin de siècle essentiellement utilitaire. Tel fut Henri Faure, dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

Tout en continuant de gérer avec la plus grande conscience l'importante industrie que son père avait fondée à Wazemmes, Henri Faure avait cherché, dans la pratique de la gravure, la satisfaction de ses aspirations artistiques. Sa compétence spéciale, ses connaissances techniques, son goût sûr lui ont permis, durant de longues années, de rendre les plus signalés services dans les Commissions des musées.

Au sein de notre Société, où il était entré en 1890, les qualités de notre regretté collègue furent vite appréciées de tous, et il devint bientôt l'un des rapporteurs attitrés de nos concours dans la section des Beaux-Arts : avec

Digitized by Google

quelle conscience, avec quels scrupules, avec quelle bienveillance, vous le savez, et nos jeunes pensionnaires Wicar ne l'oublieront pas non plus. Le vide qu'il a laissé parmi nous ne sera point comblé de longtemps....

Ce deuil n'était pas le dernier. Nous devions encore avoir la tristesse de voir disparaître un de nos plus sympathiques collègues, M. Paul Crepy, décédé le 11 décembre, alors que moins d'un mois auparavant, le 17 novembre, il siégeait encore au milieu de nous, plein de vie et d'entrain.

Le nom de Paul Crepy est trop populaire à Lille, dans cette enceinte surtout, qu'il a si souvent animée de sa parole pleine de finesse et de bonhomie, pour que j'aie à vous exposer longuement quelle fut l'œuvre maîtresse de notre regretté collègue. Rappelez-vous seulement l'opinion courante qu'on professait sur la Géographie, il y a moins d'un quart de siècle et comparez avec le présent !

Une véritable révolution s'est opérée et l'honneur peut en revenir en grande partie aux institutions qui, comme la Société de Géographie de Lille, ont puissamment contribué à modifier l'esprit des masses, d'une façon incessante, par l'organisation de cours, de conférences, d'excursions et même de véritables voyages. Paul Crepy fut le premier président de cette Société et on ne peut s'empêcher d'admirer comment, pendant plus de vingt ans, il sut, par sa bonne grâce et son affabilité, attirer autour de lui des adhérents chaque jour plus nombreux, en même temps que par sa volonté tenace, par son inlassable énergie, il conservait à son œuvre le caractère spécial qui en avait assuré le succès.

Aussi, la Société des Sciences avait-elle été heureuse de le compter au nombre de ses membres : il ne fit, hélas ! qu'un trop court séjour de deux ans parmi nous, suffisant pourtant pour conquérir l'universelle sympathie et provoquer des regrets qui ne s'effaceront pas de sitôt.

Signalons enfin le décès de M. Dareste de la Chavanne,

Digitized by Google

membre correspondant, professeur à l'École des Hautes-Études de Paris. Il avait enseigné autrefois l'histoire naturelle à la Faculté des Sciences de Lille, et c'est ici qu'il commença ses importantes recherches sur la Tératologie expérimentale qui l'ont absorbé durant toute sa carrière scientifique.

Quelques joies, toujours trop rares à notre gré, nous ont été données en compensation de ces tristesses ; nous tenons à vous y associer également.

M. Gosselet, l'éminent Doyen de la Faculté des Sciences, a été nommé Officier du Mérite agricole.

Pareille distinction a été accordée à M. le docteur Calmette, Directeur de l'Institut Pasteur, à qui S. M. le Roi des Belges a, en outre, conféré la rosette d'Officier de l'Ordre de Léopold.

M. Louis Cordonnier, l'habile architecte dont vous connaissez et admirez tous l'original talent, a reçu, lors de l'inauguration du monument Pasteur, les palmes d'Officier d'Académie.

A la suite d'un envoi tout particulièrement remarquable au Salon de 1899, notre excellent collègue et ami Alfred Agache, le maître peintre, que nous nous enorgueillissons de compter parmi les nôtres, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Enfin la cravate de Commandeur du même ordre a été décernée à notre vénéré collègue M. Léonard Danel, le grand imprimeur lillois : noble couronnement d'une longue et admirable carrière, toute de probité et d'honneur.

La Société des Sciences est fière d'enregistrer ces distinctions, dont l'éclat rejaillit jusque sur elle, et elle saisit. avec empressement, cette occasion de renouveler à ceux qui en furent jugés dignes l'expression sincère de ses plus cordiales félicitations.

L'an dernier, en terminant mon rapport d'usage, je prenais la liberté de rappeler à l'auditoire que la Société des

Digitized by Google

Sciences de Lille, reconnue d'utilité publique, était apte a recevoir les dons et legs de toute nature, et j'adressais un fervent appel aux bienfaiteurs inconnus, aux donateurs de l'avenir.... Cet appel a été entendu, et les libéralités nous sont venues, cette année, plus nombreuses que jamais, nous permettant soit d'accroître nos collections, soit d'augmenter les fondations existantes, soit encore, ce qui est plus précieux, de procéder à la création de nouveaux prix pour remplacer ceux que le retrait de la subvention municipale nous a forcés à supprimer.

C'est ainsi que les fils de M. Jules Scrive, MM. Jules et Antoine Scrive-Loyer, ont mis à la disposition de la Société, en mémoire de leur père, une somme de 2.000 fr,, pour le revenu en être employé à la fondation d'un prix biennal de dévouement, que nous avons résolu d'appeler *Prix Scrive-Loyer* et qui figure dès maintenant à notre programme.

Pareillement notre vénéré collègue, M. Auguste Herlin, désireux de témoigner une fois de plus tout l'intérêt qu'il porte aux jeunes peintres, a versé dans notre caisse une somme de 1.000 fr., dont les intérêts accumulés permettront à la Société de distribuer un *Prix Herlin*, tous les quatre ans, dans la section de peinture.

Nous prenons toujours plaisir à constater que nos lauréats d'autrefois gardent un souvenir reconnaissant à ceux qui les ont encouragés dans le début de leur carrière : aussi avons-nous été heureux de recevoir de M. Mayeur, aujourd'hui pensionnaire de France à la Villa Médicis, une belle gravure représentant le *Chef de Ste-Fortunade*. Elle nous vint par l'intermédiaire du regretté Henri Faure qui nous offrit en outre, à quelque temps de là, pour la série des portraits de nos membres titulaires, une eau-forte de Just représentant le peintre Salomé. C'était à la séance du 16 juin, la dernière à laquelle il assista, car il nous était enlevé moins d'un mois après.

Les enfants de M. Henri Faure, en souvenir de leur père et pour se conformer à des désirs maintes fois exprimés, ont

Digitized by Google

fait don à la Société d'une série d'épreuves photographiques tirées par notre regretté collègue lors d'excursions faites par lui dans le centre de la France ; d'une importante collection de gravures de divers maîtres ainsi que d'un choix de pièces gravées par Henri Faure lui-même ; d'une somme de treize cents francs destinée à augmenter le budget de nos récompenses annuelles : 300 francs seront affectés à la distribution, pendant dix ans, d'une médaille aux anciens serviteurs ; le complément de 1.000 francs servira à la création d'un prix de dévouement pour la jeunesse.

Enfin, M. Van Hende, au nom de M. Théophile Poullier, nous a remis une somme de cent francs, destinée à augmenter de trois le nombre des médailles à décerner cette année aux Anciens-Serviteurs de la famille et de l'industrie.

A tous ces généreux donateurs, à tous ces bienfaiteurs du présent, la Société des Sciences se fait un devoir de renouveler publiquement l'expression de sa profonde gratitude et nous sommes assurés que vous tiendrez à honneur de joindre vos remerciements aux nôtres.

La bibliothèque n'a pas été oubliée et nous devons de nombreuses et intéressantes publications — dont l'énumération a été régulièrement reprise au bulletin bibliographique qui accompagne le compte-rendu imprimé de nos séances — aux libéralités de MM. Carton, Danchin, Quarré-Reybourbon, Dangeard, Détrez, Houbron, Jules Lefebvre, Loquin, Piette, Péroche, etc...

Qu'ils reçoivent tous ici l'expression de notre reconnaissance.

Il me reste maintenant, pour terminer cette première partie de ma tâche, à résumer brièvement les principales communications faites à la Société par nos collègues durant l'année 1899.

M. Péroche nous a parlé de Météorologie, et après avoir fait remarquer que, jusqu'ici, on n'avait pas précisé la cause

Digitized by Google

directe et immédiate des variations du baromètre, il a montré qu'elle devait tenir aux mouvements de l'atmosphère. A l'état de calme correspondent les fortes pressions, à la formation et à l'action des mouvements tourbillonnaires les faibles et basses pressions. Dans le premier cas, l'air pèse dans sa hauteur et, par suite du placement giratoire et horizontal des couches, il ne peut plus exercer qu'une pression réduite ; c'est à ces divers mouvements que sont dues les perturbations du temps.

La preuve que ces girations de l'atmosphère sont bien la cause des chutes barométriques, c'est qu'elles s'accentuent d'autant plus que les mouvements sont plus accélérés et qu'aux cyclones correspondent les minima.

L'origine de ces tournoiements perturbateurs doit être recherchée dans les grands courants dont est sillonnée l'atmosphère, les uns venant de l'équateur au pôle, les autres du pôle à l'équateur. En raison de la forme de la terre et par suite de sa rotation, les courants équatoriaux dévient à l'est, alors que les courants polaires s'écartent à l'ouest, mais ces courants se cotoient et, de leurs frottements latéraux, naissent des remous, origine des mouvements circulaires. Les courants équatoriaux étant chauds, sont dilatés, les courants polaires, froids, ont plus de cohésion. Ce sont eux qui agissent sur les autres. Aussi est-ce le plus souvent au sein des courants chauds que naissent les agitations tourbillonnaires.

Une seconde communication de M. Péroche a porté *Sur les marées et leur action érosive sur nos côtes*. Les marées, avec leur accroissement, constitueraient en fait des facteurs géologiques, avec lesquels on n'a pas assez compté jusqu'ici ; leur action se serait accrue selon les situations précessionnelles et surtout avec les accroissements d'excentricité de notre orbite ; tels ont dû être les cas, à différentes dates se rapportant à l'époque quaternaire. Or, l'accroissement de notre excentricité doit forcément déterminer celui de

Digitized by Google

l'orbite lunaire, et la double action du soleil et de la lune, augmentée par suite de leur rapprochement, n'a pu avoir pour conséquence que de donner aux marées beaucoup plus de puissance qu'elles n'en ont aujourd'hui. A plusieurs reprises, pendant l'époque quaternaire, leur œuvre de destruction sur nos côtes a dû être beaucoup plus considérable.

L'Angleterre alors immergée, sauf sa partie méridionale jusqu'à la Tamise, laissait directement arriver jusqu'à notre Flandre les marées venant du large, et ce sont ces marées qui auraient rongé et emporté la plus grande partie de nos couches tertiaires, à l'exception de celles qu'on retrouve à Cassel, au Mont-des-Cats et au Mont-Noir. A la fin de l'époque quaternaire correspondrait la trouée de la Manche. Les marées auraient alors agi, dans la Manche, comme elles le faisaient sur les côtes flamandes, et les deux actions, exercées simultanément, auraient amené le résultat définitif.

M. Hallez à propos de la *Géographie du détroit du Pas-de-Calais* nous a rendu compte des résultats des draguages effectués par lui, depuis onze ans, dans le but d'en étudier la faune et de fournir des matériaux d'études aux travailleurs du laboratoire maritime du Portel. La comparaison des sondages qu'il a faits entre le Gris-Nez, la baie d'Authie, Dunge-Ness et Folkestone, indique que le détroit se creuse davantage, probablement par abrasion.

L'étude des courbes cotidales et celle des courants a permis à M. Hallez d'expliquer les dépôts de sable qui se sont effectués dans les zones neutres, sur les crêtes rocheuses du Colbart, du Varne, du Bullock-Bank, de la Bassure de Baas et à l'embouchure de la Tamise, tandis que les crêtes des Platiers et des Ridens ainsi que le creux de Lobourg restent dénudés.

C'est également le régime des courants, joint à l'examen des échantillons, qui a amené M. Hallez à considérer les

Digitized by Google

blocaux (ils proviennent des iles de la Manche), qui se trouvent à l'est et à l'ouest de la Bassure de Baas, comme résultant de phénomènes de transport par les glacons côtiers de l'époque quaternaire, d'où cette conclusion que le détroit aurait été percé à cette époque.

M. le Dr Folet a continué la série de ses communications sur les hôpitaux lillois disparus et il a passé en revue les hospices-orphelinats : Bonnes filles, Bleuets et Bapaumes, Orphelines de la présentation Notre-Dame, du Béguinage ; les hôpitaux, asiles de nuit, connus à Lille dès 1321 ; les asiles d'aliénés et les hospices pénitenciers ; les maladreries destinées aux maladies contagieuses et établies, pour cette raison, en dehors des portes de la ville, en pleine campagne ; l'hôpital militaire. Les vingt-six établissements, qui existaient avant 1789, sont aujourd'hui répartis dans les cinq hospices ou hôpitaux de Comtesse, Saint-Sauveur, Ganthois, Stappaert, Hôpital-Général.

M. Folet a fini par l'étude de l'organisation du service médico-chirurgical et pharmaceutique en temps de peste. La peste nous faisait alors de fréquentes visites. Le Magistrat de Lille payait les médecins qui entraient « en infection », car toute personne qui approchait les pestiférés était réputée infectée. Bon nombre tombaient victimes de l'épidémie, mais, comme les soldats qui vont au feu, nos confrères savaient mourir pour l'accomplissement du devoir professionnel.

Les poésies de Froissart, par les dates qui y sont inscrites, leur donnent une valeur historique ; elles nous montrent le rôle qu'il jouait de son temps, célébrant toutes les fêtes avec une verve inépuisable, heureux d'égayer le présent, en attendant que ses *Chroniques* instruisent l'avenir.

M. Dorémieux en a terminé l'analyse. Il a notamment commenté l'*Epinette amoureuse*, ou buisson d'aubépine au pied duquel arriva à Froissart une des plus gracieuses aventures de sa vie, ce qui lui fournit l'occasion de raconter sa jeunesse et son premier amour; l'*Horloge*

Digitized by Google

amoureuse, le *Buisson de Jonece;* le *Dit du Florin*, une des pièces les plus originales du poète. Froissart sait qu'on obtient tout par l'argent :

Pays, châteaux, terres et offices,
Argent fait avoir bénéfices.

Mais personne n'est plus habile que lui, malheureusement, à se débarrasser de ses écus... Comment, puisqu'il ne fait point de prodigalités ! Un seul florin lui reste et encore ce fait est dû à son mauvais aloi ; il l'interroge et lui demande où sont passés ses compagnons, de là de nombreux détails intéressants sur la vie aventureuse du poète, sur l'argent qu'il a dépensé pour faire manuscrire ses *Chroniques*, sur ses voyages à travers l'Europe.

Est-ce un de ces florins, perdus par Froissart, que nous a montré, dans une autre séance, M. Dorémieux? Peut-être bien, car il a été trouvé, à Valenciennes, le pays du poète.

Le florin d'or est une des monnaies qui ont eu la plus grande vogue au moyen-âge, le type en était parti de la ville de Florence pour se répandre de là par toute l'Europe. Celui présenté par M. Dorémieux a été l'occasion d'une savante discussion entre MM. Finot, Folet et Rigaux. Ce dernier, après l'avoir déterminé et attribué à un roi de Bohême, a fait de curieux rapprochements entre la fleur qui figure au revers du florin de Florence et celle des armes de la ville de Lille, en concluant à la similitude des deux fleurs.

M. Rigaux, en visitant la plage de Wimereux, y a découvert un campement préhistorique. Il a pu étudier, sur un espace assez étendu, des fonds de cabane, mis au jour par des travaux de voirie, et y recueillir de nombreux débris de poteries grossières, d'une pâte tellement friable qu'elle s'est laissée pénétrer par les racines des oyats. Malgré l'époque reculée de ces poteries qu'on peut faire remonter aux Morins, déjà on y trouve des traces d'ornementation consistant surtout dans l'application de joncs sur

Digitized by Google

la pâte molle. Quelques-unes présentent même des ornements en relief et d'autres en creux faits au lissoir. Cette découverte est la première de ce genre dans la partie du Boulonnais où est situé Wimereux.

M. Rigaux a terminé sa communication par un aperçu de la configuration des côtes du Boulonnais aux époques antiques, ce qui a amené M. Finot à nous parler du port Itius où César s'embarqua pour l'Angleterre, M. Verly à nous signaler les modifications survenues à l'embouchure de la Canche, et M. Hallez celles qui se sont produites à l'embouchure de la Liane.

M. Quarré-Reybourbon nous a donné le résumé des travaux du Congrès archéologique de Mâcon, où il avait représenté la Société des Sciences. Les excursions à Cluny et aux ruines de sa puissante abbaye bénédictine, à Mâcon, à Paray-le-Monial et à sa riche basilique romane, à Solutré, célèbre par sa station de l'époque de la pierre taillée, à Berzé-la-Ville, où la chapelle du château des moines de Cluny renferme des peintures du XII^{e} siècle, à la superbe église de Brou, construite par Marguerite d'Autriche pour en faire sa sépulture, à Autun et à ses monuments romains, à Beaune qui a conservé le remarquable tableau du jugement dernier de Roger Van der Weyden, ont été l'objet de comptes-rendus succints, d'autant plus intéressants que M. Quarré nous a présenté les photographies des monuments visités par le Congrès.

M. Léon Lefebvre qui habite, rue de Tournai, l'ancien hôtel du gouverneur de Lille, nous a communiqué les photographies de deux plaques de cheminée, armoriées, qui existent encore actuellement dans ses appartements.

A l'époque où l'on brûlait du bois au lieu de houille, la plupart de nos cheminées, alors ouvertes, étaient garnies de plaques en fer destinées à en protéger les murs. En 1793, un décret de la Convention prescrivit de retourner les « contre-feux » portant des fleurs de lys ou autres signes de la féodalité, ce qui contribua à les sauver.

Digitized by Google

Les deux plaques de l'ancien hôtel du gouverneur sont curieuses à divers titres. Leur exécution d'abord est remarquable et indique une préoccupation artistique : armoiries et emblèmes y sont harmonieusement assemblés. Puis elles rappellent un événement important pour notre histoire locale : la réunion définitive de Lille à la France ; toutes deux portent, en effet, les armes de Boufflers, le vaillant maréchal qui défendit, avec tant d'opiniâtreté, notre ville en 1708 et à qui son fils succéda dans les fonctions de gouverneur.

En dehors des travaux des membres nous avons reçu diverses communications.

M. Victor Croix, professeur au collège de St-Amand, nous a envoyé un travail manuscrit, de longue haleine, sur l'*Industrie du fer en Hainaut*. Ce travail a demandé des recherches très grandes puisque l'auteur prend l'industrie du fer, à son début en Hainaut, au moment où les Nerviens l'habitaient, n'ayant encore que des moyens primitifs de travailler le minerai. Il en suit, à travers les âges, les développements jusqu'aux hauts-fourneaux de l'époque actuelle. L'intérêt de cette étude est encore augmenté par les nombreux tableaux de comparaison et de statistique qui l'accompagnent.

M. Boitiaux, électricien, nous a soumis un appareil *avertisseur d'incendie*. Son appareil procède d'un point de départ très ingénieux. La Société l'en a félicité et, par l'intermédiaire de M. Damien, lui a signalé les quelques modifications de détail destinées à le rendre tout à fait pratique.

Ces deux travaux auraient certainement été l'objet de récompenses, au temps où nous disposions d'un budget nous permettant d'en accorder.

Un de nos anciens lauréats, M. Victor Tilmant, nous a donné communication d'un travail ayant pour titre : *Mémoire contre la division du cercle en* 400 *grades et en*

Digitized by Google

faveur de l'adoption du système de 240 *heures*, sur lequel un rapport très élogieux nous a été présenté par M. Damien.

M. Georges Houbron est un autre de nos anciens lauréats. Nous avons eu la bonne fortune d'entendre la lecture d'un certain nombre de ses poésies inédites, réunies sous le titre: *L'une et l'autre*, et précédées de l'épigramme *ad laurum non aurum*, bien appropriée aux œuvres d'un poète. A nouveau, nous avons pu apprécier le charme des œuvres de notre concitoyen et la délicatesse de touche qui en fait de ravissants petits tableaux.

J'en arrive maintenant aux résultats de nos concours.

FONDATION KUHLMANN.

M. Padé, qui briguait un grand prix Kuhlmann, est loin d'être un inconnu pour nous. A sa sortie de l'École normale supérieure, et après avoir été honoré d'une bourse d'études en Allemagne, il nous fut envoyé d'abord en qualité de professeur de mathématiques au Lycée de Lille; bientôt il était nommé maître de conférences à la Faculté des Sciences où, depuis quelques années déjà, il enseigne la mécanique rationnelle ainsi que le calcul différentiel et intégral.

Les travaux de M. Padé, d'un ordre fort aride pour les profanes, ont eu pour objet principal l'étude des *Fonctions continues algébriques*, et plus spécialement celle du développement en fraction continue d'une fraction représentée par une série entière quelconque, ordonnée suivant les puissances croissantes de la variante. Il y a consacré une thèse, soutenue en 1892, ainsi qu'un grand nombre de mémoires dont les énoncés sont d'un caractère trop technique pour que je vous en fasse l'énumération.

Il est impossible, comme bien vous le pensez, de résumer

Digitized by Google

ici des recherches d'un genre aussi spécial ; disons seulement que l'éminent mathématicien M. Hermite considère la question des fractions continues algébriques comme l'une des plus difficiles de l'analyse et que, naguère encore M. Poincaré la définissait une « *terra incognita dont la carte est encore presque blanche* ».

C'est vers cette région peu explorée que M. Padé a dirigé ses recherches et il a ainsi contribué, pour une part très honorable, à ouvrir un domaine nouveau aux investigations des mathématiciens.

Un peu plus tard, en 1894, dans un mémoire *Sur les séries entières convergentes ou divergentes*, il développait une idée déjà émise dans sa thèse inaugurale et qui pouvait alors paraître très audacieuse, celle de légitimer l'emploi des séries divergentes dans les calculs. Depuis lors, les beaux travaux de M. Borel et d'autres jeunes géomètres ont apporté, à cette première vision d'un esprit philosophique, une éclatante confirmation et en ont montré toute la fécondité.

Ce que nous pouvons affirmer, c'est que les recherches absolument originales de M. Padé, ont valu à leur auteur, une véritable notoriété en France et à l'étranger ; la Société des Sciences se félicite donc de pouvoir les récompenser d'un grand prix Kuhlmann de mille francs.

Le second lauréat de la fondation Kuhlmann, M. le docteur Marmier, est attaché, depuis trois ans, à l'Institut Pasteur de Lille.

Normalien comme M. Padé, comme lui aussi c'est un infatigable travailleur. Docteur ès-sciences naturelles en 1895, à la suite d'une excellente thèse sur la *Toxine charbonneuse*, faite sous la savante direction du docteur Roux, de l'Institut Pasteur de Paris, M. Marmier obtenait, un an plus tard, le titre de docteur en médecine avec une remarquable Étude sur les *Toxines et l'électricité*.

Dès 1895, en collaboration avec M. Abraham, il inaugurait une série de recherches expérimentales destinées à

Digitized by Google

déterminer, définitivement, l'efficacité contestée des procédés de stérilisation des eaux potables par l'ozone et à en contrôler l'application en grand. Poursuivies à Paris, d'abord, avec l'eau de la Seine, les expériences furent continuées à Emmerin, en 1898 et en 1899, avec l'eau qui alimente la population lilloise.

Elles eurent un plein succès, ainsi qu'en témoigne le rapport présenté à l'Administration municipale par une Commission composée de MM. le docteur Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur de Paris ; Buisine, professeur de chimie industrielle à la Faculté des Sciences de Lille ; Calmette, directeur de l'Institeur Pasteur lillois ; Bouriez, expert-chimiste et Staës-Brame, à cette époque adjoint au Maire de Lille.

La Commission fut unanime à reconnaître que le procédé expérimenté à Emmerin industriellement était « d'une efficacité incontestable, supérieure à celle de tous les procédés de stérilisation actuellement connus, susceptibles d'être appliqués à de grandes quantités d'eau ».

Désireuse d'encourager les travaux du docteur Marmier dont quelques-uns, on vient de le voir, présentent un intérêt tout particulier pour notre région, la Société lui décerne un prix Kuhlmann de la valeur de cinq cents francs.

FONDATION PINGRENON.

Deux mémoires nous sont parvenus pour le prix Pingrenon.

Le premier, imprimé, est un travail de M. le docteur Caplet sur *La Peste à Lille au XVII^e^ siècle*. L'auteur, après avoir étudié en détail les idées médicales du temps sur la pathogénie, l'étiologie, les symptômes et le traitement curatif ou prophylactique de la peste, rapporte et commente les règlements édictés par le magistrat de Lille, lors des

Digitized by Google

diverses épidémies, pour éloigner ou éteindre le fléau. Les mesures d'hygiène imposées pouvaient se ramener à trois : la déclaration, l'isolement, la désinfection, qui sont encore les pratiques modernes.

La déclaration du cas de maladie s'exécutait beaucoup plus sévèrement qu'aujourd'hui, car il y avait une prime à la dénonciation et des limiers de police faisaient la chasse aux contraventions.

L'isolement, pratiqué soit au domicile des pestiférés, soit dans un local spécial, était aussi assez sérieusement pratiqué.

Par contre, la désinfection était tout à fait illusoire.

M. le docteur Caplet expose l'organisation sanitaire des secours aux malades par des chirurgiens spéciaux, dont la fonction ne laissait pas que d'être fort périlleuse ; il nous fait connaître le texte de plusieurs contrats intervenus entre les courageux praticiens et les autorités municipales de l'époque.

La thèse de M. Caplet constitue un excellent travail, très attrayant pour les curieux des choses du passé, qui a déjà été et qui sera certainement encore mis à contribution par ceux qui s'intéressent à notre histoire locale.

Le second mémoire, manuscrit, est d'un genre tout différent; c'est un « *Essai sur l'installation à Lille d'un service d'assistance chirurgicale rapide* », dû à M. le docteur Lambret, chef de clinique chirurgicale à l'hôpital Saint-Sauveur.

L'auteur établit d'abord que les admirables progrès de la chirurgie moderne nous permettent de combattre, beaucoup plus efficacement qu'autrefois, certaines lésions graves : plaies pénétrantes de l'abdomen, hémorrhagies par plaies artérielles, fractures compliquées qu'il faut aseptiser dès le début, accidents d'asphyxie par obturation des voies respiratoires, syncopes dangereuses contre lesquelles nous sommes mieux armés que jadis. Mais, pour agir avec succès, il importe que l'action chirurgicale s'exerce très peu de temps après l'accident.

Digitized by Google

Dans quelques grandes villes d'Allemagne, un service d'assistance chirurgicale rapide a été organisé; des institutions analogues, quoique moins parfaites, fonctionnent à Paris et à Bordeaux.

M. le docteur Lambret esquisse le plan pratique d'une de ces organisations, qu'il ne serait ni très difficile, ni très coûteux d'installer à Lille. En voici les principaux traits: dans un de nos hôpitaux serait remisée en permanence une voiture spéciale, sorte de grand break à roues caoutchoutées pneumatiques, contenant un lit-brancard. Au premier appel téléphonique, la voiture serait attelée et pourrait arriver, en vingt ou trente minutes en moyenne, auprès du blessé, qui serait ainsi, en moins d'une heure transporté à la salle d'opération, où les instruments seraient constamment tenus prêts. Pendant ce temps, le téléphone préviendrait un des trois ou quatre jeunes chirurgiens, familiers de ces graves opérations, qui auraient été chargés de ce service après concours. Ils auraient leur jour de garde et s'engageraient par là à se tenir à la disposition de qui de droit au premier appel. De cette façon, en une heure et demie au plus, le blessé pourrait être secouru, opéré s'il y a lieu, puis soigné à l'hôpital ou ramené chez lui selon les cas.

La Société des sciences s'est trouvé quelque peu hésitante vis-à-vis de ces deux œuvres, d'allure si diverse, mais toutes deux de grand mérite. L'idée qui a présidé à la fondation Pingrenon consiste à récompenser, en dehors des questions spécialement mises au concours, tout travail destiné à améliorer l'hygiène de la ville de Lille; ce travail doit donc, dans l'intention du fondateur être à la fois *médical* (ou *médico-chirurgical*) et *lillois*.

Le remarquable travail de M. le docteur Caplet sur la Peste est lillois, mais c'est de l'histoire de la médecine, plutôt que de la médecine proprement dite; c'est une étude archéologique très intéressante, mais les documents qu'elle renferme ne pourraient guère être utilisés si la Peste,

Digitized by Google

cette maladie que nous jugions historique et qui menace de nouveau l'Europe, s'abattait sur nous.

Par contre, l'excellent mémoire de M. le docteur Lambret est très *chirurgical* et très *pratique;* mais, s'il est lillois par les observations, recueillies dans nos hôpitaux, qui l'ont fait naître, il ne s'applique pas beaucoup plus spécialement à Lille qu'à toute autre grande cité.

Dans ces conditions, la Société des Sciences a pris le parti de diviser le prix Pingrenon et d'en attribuer à chacun des deux concurrents la moitié, ainsi qu'un diplôme accompagné d'une médaille de bronze grand module.

PRIX SCRIVE-WALLAERT.

Le prix Scrive-Wallaert à décerner aux arts appliqués à l'industrie, dont la fondation remonte déjà à plusieurs années, n'a pas jusqu'ici eu de titulaire, faute de candidats.

Cette pénurie est de nature à faire croire — car ce ne sont pas à coup sûr les méritants qui manquent dans notre région — que ce prix n'est pas suffisamment connu du public et des intéressés et qu'il convient de faire à son sujet, non pas une réclame, mais une publicité plus active. Vous remarquerez que la Société des Sciences, pour l'obtention du prix Scrive-Wallaert, n'impose aucun programme, entendant ouvrir très largement la porte à tous les mérites et se réservant la faculté d'encourager ou de récompenser soit le talent personnel d'un artiste, soit l'initiative d'un chef d'industrie créateur ou importateur, dans notre région, d'une spécialité d'art industriel, soit encore la collaboration modeste, mais éminemment nécessaire, de l'ouvrier-artiste.

Grâce à une propagande discrète, qu'il conviendra d'étendre, la Société a eu le plaisir, cette année, de recevoir des demandes de plusieurs concurrents, dont deux ont été

Digitized by Google

jugés dignes d'une récompense : ce sont MM. Léon De Smet et Emile Dubuisson.

M. Léon De Smet est le chef de la maison De Smet et Cie, qui est venue fonder à Canteleu-Lille, il y a environ quinze ans, une fabrique de carreaux, dits en grès cérame, analogue à celles de Maubeuge, de Feignies, du Cateau, qui sont si réputées et si connues. Mais ce qui recommande tout particulièrement M. De Smet à notre attention, c'est qu'il a importé, depuis 1895, dans notre région, une industrie d'art pour laquelle nous étions jusqu'alors tributaires de l'étranger, principalement de l'Angleterre : la Mosaïque en grés cérame.

L'usine de Canteleu fabrique elle-même les lamelles en grès cérame, de toutes nuances, qui constituent l'élément primordial de l'œuvre ; elle les découpe en menus fragments de formes appropriées, les assemble entre eux d'après des dessins déterminés et les met elle-même en place suivant les procédés habituels. C'est une industrie complète que nous y rencontrons, industrie qui se double d'un atelier artistique où une trentaine de jeunes gens, élèves de nos écoles de dessin, effectuent, sous la direction d'un artiste distingué, des travaux de décoration et d'ornementation d'un réel intérêt et parfois d'une grande importance.

Sœur jumelle de la mosaïque de marbre, et surtout de la mosaïque d'émaux, la mosaïque de grès cérame en diffère principalement comme effet, autant à peu près que la fresque diffère de la peinture à l'huile. Sa palette se compose, à Canteleu, de plus de 1.500 tons différents, allant des plus vifs aux plus délicats, dont la caractéristique est une sorte de matité qui permet d'atteindre une extrême finesse dans la coloration et la défend contre toute brutalité. Le procédé est des plus variés, des plus souples et il promet des résultats remarquables, surtout au point de vue de son application à la décoration plastique des monuments, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On a pu en juger lors de

Digitized by Google

l'exposition au Palais-Rameau, de l'importante mosaïque destinée au fronton du théâtre flamand de Gand et qui ne mesurait pas moins de 9 mètres sur 4^{m},30.

De tels résultats méritent d'être récompensés et la Société des Sciences se félicite de pouvoir témoigner à M. Léon De Smet tout l'intérêt qu'elle porte à son œuvre, en lui décernant, sous forme d'une médaille d'or, le prix Scrive-Wallaert, dont il sera ainsi le premier titulaire.

Tout autre est le mérite de M. Émile Dubuisson, architecte, encore élève à l'école des Beaux-Arts de Paris, qui nous a envoyé un charmant motif de tapis.

Bien et sagement composé, dans un style cependant très libre, d'un dessin élégant, d'une coloration riche et harmonieuse, ce projet dénote la main d'un artiste à la fois habile et bien doué.

Il est souhaitable de voir ainsi de jeunes artistes, exercés à la composition générale, familiarisés avec les formes parfois sévères de l'architecture, se donner un peu plus souvent carrière dans le domaine de l'art décoratif, où ils peuvent apporter, outre leurs qualités personnelles de verve et d'invention, la correction du style et la science de la composition.

Aussi la Société des Sciences accorde-t-elle à M. Émile Dubuisson, à titre d'encouragement, une somme de cent francs, tant pour récompenser le travail présenté que pour l'inviter à lui en soumettre d'autres par la suite, assez importants pour qu'il puisse briguer, à son tour, l'honneur d'un prix Scrive-Wallaert.

Permettez-moi maintenant, pour clore ce rapport, de vous dire quelques mots de l'*Œuvre pie Wicar*.

Vous savez combien, durant ces dernières années, la Société des Sciences s'est préoccupée d'en améliorer les conditions de fonctionnement, en remaniant, dans un esprit plus large et plus moderne, les règlements intérieurs

Digitized by Google

de cette fondation. Certes, elle voudrait pouvoir faire mieux encore, mais son action s'est trouvée limitée jusqu'à présent par une interprétation, peut-être un peu trop stricte, des termes du testament de Wicar. Nous avons le ferme espoir que la continuité de nos efforts nous permettra, d'accord avec les administrateurs romains de l'*Œuvre pie Wicar*, d'arriver à des résultats plus pratiques encore, qui assureront à cette admirable fondation, d'une si incontestable utilité, son plein effet.

Déjà, il y a deux ans, je vous annonçais que nos premières réformes avaient porté leurs fruits et que, dans un concours ouvert le 22 novembre 1897, deux bourses avaient été accordées : à M. Giffard, pour la peinture et, pour la sculpture, à M. Déchin.

Seule la bourse d'architecture n'avait tenté personne, et nous avons le regret de dire qu'un second concours, annoncé pour le 21 novembre 1898, ne donna pas davantage de résultat.

La Société des Sciences se trouva pendant un instant fort perplexe... Aucun candidat ne se présentant dans cette section, fallait-il néanmoins réserver une bourse à l'architecture ou, s'autorisant de certains précédents, basés sur les préférences manifestes de Wicar pour la peinture, affecter la bourse vacante à un second peintre !

Après de sérieuses discussions ce fut le premier avis qui prévalut et nous eûmes bientôt tout lieu de nous en louer. Nous ne tardâmes pas à apprendre, en effet, que deux jeunes architectes étaient tout disposés à affronter les épreuves d'un concours. Celui-ci s'ouvrit le 6 mars 1899 et se termina par la nomination de M. Santerre, dont la pension prit effet à partir du 1er juillet.

Les trois bourses ont donc aujourd'hui leurs titulaires, et trois jeunes Lillois sont en ce moment à Rome, pour quatre ans, jouissant ainsi, au point de vue de leur carrière artistique, d'avantages inappréciables que — Paris à part —

Digitized by Google

nulle autre cité sans doute, en dehors de Lille, ne se trouve en mesure d'assurer à ses enfants.

Nous avons pu constater avec plaisir, par les envois de première année de nos pensionnaires, peintre et sculpteur, qu'ils avaient largement profité de ces avantages.

La toile envoyée par M. Giffard est intitulée : *Environs de Rome*; c'est un paysage, représentant la pente d'une vallée boisée, couverte de verdure, tandis qu'une longue file de montagnes se profile à l'extrême horizon. D'une tonalité agréable et délicate, empreint d'un intime sentiment de poésie — dont peuvent seuls ressentir le charme intense ceux qui aiment la nature et s'efforcent de la comprendre. — ce tableau dénote les constants progrès du jeune artiste et permet d'augurer que son séjour en Italie lui sera des plus profitables.

L'envoi de M. Déchin consistait en une statue, en plâtre, représentant *Mercure s'apprêtant à tuer Argus.*

La tête, belle et fort habilement modelée, rappelle l'antique ; la pose des membres est facile et n'a rien de tourmenté ; le torse, sérieusement étudié au point de vue anatomique, a beaucoup de grâce et de mouvement.

Cette œuvre sérieuse, exposée au Salon de Paris, a été brisée par la chute d'une chèvre ; une Mention honorable a néanmoins été accordée à l'auteur sur la vue des débris et de la photographie de sa statue.

Ce n'est là qu'un prélude, nous voulons le croire. Nous avons, en effet, une foi absolue dans l'avenir de nos trois jeunes pensionnaires. Nous leur en adressons en cette occasion solennelle la bien sympathique assurance, en les invitant à redoubler d'efforts pour perpétuer le bon renom artistique de notre vieille cité. Et la Société des Sciences, qui s'est complue à encourager leurs débuts, restera toujours fière d'enregistrer leurs succès !

Digitized by Google

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au Dévouement, au Travail, à l'Epargne.

(ANNÉE 1899).

RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT ET AU TRAVAIL.

Médailles perpétuelles. — Donateurs : MM. Léonard DANEL (six médailles), AGACHE-KULMANN, Mlle L. BLONDEAU, MM BERNARD frères, CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS, Jules DENNEULIN, Ern. DESCAMPS, Mme J. DE VICQ DE MONTDHIVER, M. Edmond FAUCHEUR, Mme Firmin GRIMONPREZ, MM. Ernest-Henri LOYER, LEFEBVRE-DUCROCQ, POULLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, J. SCRIVE DE NÉGRI, A. SCRIVE-WALLAERT, WALLAERT frères, J. WATRELOT-LADEN et H. WATRELOT-LELONG, de Lille, Max BRAME, de Marquillies, E. DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine-lez-Lille, LAUWICK et GALLANT, de Comines, TIBERGHIEN frères, de Tourcoing.

Médaille de vingt ans. — Donateur : M. Julien LAGACHE, de Roubaix.

Médailles de dix ans — Donateurs : MM. CAULLIEZ et A. DELAOUTRE, Ch. TIBERGHIEN et fils, de Tourcoing, MOTTE-CORDONNIER, d'Armentières, TOULEMONDE-DESTOMBE, de Roubaix, Ignace LAMBIN, de Comines.

Digitized by Google

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR

Adolphe DUPONT, contremaître de briqueterie, 62 ans, depuis 40 ans chez M. Vandermersch-Peucelle, à Deûlémont.

D'abord enfourneur, il est devenu premier ouvrier, puis contremaître. Dévouement, loyauté et diligence très appréciés.

Henri LONGUEPEZ, contremaître de dévidage, 66 ans, depuis 39 ans chez MM. Verstraete frères (Nicolle-Verstraete et fils), à Canteleu.

Assiduité, conduite et travail irréprochables.

Pauline DUHAMEL, employée, 55 ans, depuis 39 ans chez M. Prouvost-Scrépel, à Roubaix.

Chargée de la comptabilité et de la distribution des matières premières aux ouvriers tisserands, elle a su s'attirer l'estime et le respect de tous.

César PIÈQUE, surveillant, 67 ans, depuis 36 ans chez M^me^ V^ve^ Crespel et fils, à Lille.

Travail, exactitude et conduite dignes d'éloges.

Amand MARTIN, contremaître de filature, 64 ans, depuis 35 ans chez MM. Merveille frères, à Thumesnil.

Services très appréciés.

Angelina LAMBRE, cuisinière, 52 ans, depuis 34 ans chez M. E. Nicolle, à Lille.

Attachement et fidélité qui ne se sont jamais démentis.

Antoine LUCE, jardinier-chef, 66 ans, depuis 33 ans chez M. Scrive de Negri, à Marquette.

Très apprécié pour son honnêteté et son dévouement.

Florentine DELRUE, femme de confiance, 57 ans, depuis 33 ans chez M. Henri Faure, à Lille.

Admirable de dévouement pendant la maladie de M^me^ Faure, qui a duré plus de 4 ans, elle s'est encore prodiguée lors de la maladie de son maître qui, avant son décès, a sollicité la grande médaille d'honneur pour la « bonne Florentine », comme il se plaisait à l'appeler.

Jules-César CASTELAIN, prote, 55 ans, depuis 33 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Excellent compositeur et très bon chef, il dirige son personnel avec autant de fermeté que d'intelligence.

Digitized by Google

Adèle BEAUVOIS, femme de confiance, 58 ans, depuis 31 ans chez M. J. Gosselet, à Lille.

Très attachée à ses maîtres, elle a soigné, avec le plus grand dévouement, leurs enfants et elle reporte maintenant, sur leurs petits-enfants, les mêmes soins et la même affection.

Jules BLICQ, contremaître, 49 ans, depuis 30 ans chez M. Ignace Lambin, à Comines.

Excellent employé, il soutient sa vieille mère infirme et il a recueilli et élevé deux neveux orphelins.

Thérèse TRÉDEZ, fille de confiance, 48 ans, depuis 31 ans chez M. Plaideau-Delecroix, à Lille.

Dévouement absolu, probité exemplaire. Elle a, pendant vingt ans, laissé la totalité de ses gages à ses vieux parents pour rendre aussi douce que possible leur vieillesse.

Pierre BOUILLIEZ, employé de bureau, 42 ans, depuis 30 ans chez M. Poullier-Longhaye, à Lille.

Brave et digne garçon, assidu au travail et tout dévoué à son patron.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

Alphonse COLLIN, peigneur de lin, 57 ans, depuis 46 ans chez M. Agache fils, à Pérenchies.

Modèle de conduite et de régularité dans le travail.

François DUBUISSON, cérusier, 71 ans, depuis 44 ans chez M. Henri Faure, à Lille.

Ouvrier modèle à tous égards.

Apollinaire DUMOULIN, filetier, 64 ans, depuis 44 ans chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Laborieux et de bonne conduite il n'a cessé de donner le bon exemple aux sept enfants qu'il a élevés.

Catherine LIÉNARD, bobineuse, 63 ans, depuis 44 ans chez M. Toulemonde-Destombe, à Roubaix.

Très courageuse et très estimée de ses compagnes qui n'ont toujours eu qu'à se louer de leurs rapports avec elle.

Digitized by Google

Émile BUNS, tisseur, 61 ans, depuis 44 ans chez M. J. Scrive et fils, à Marquette.

A toujours joui de la confiance et de l'estime des quatre générations de patrons qui l'ont occupé.

Charles TANT, cordonnier, 72 ans, depuis 40 ans chez M. Desoutter, à Lille.

Travail et sobriété exemplaires.

Léon DESPINOY, pareur, 66 ans, depuis 38 ans chez M. Truffaut-Buisine, à Willems.

N'a jamais cessé de mériter des félicitations pour sa conduite et la bonne exécution de son travail.

François FLAMENT, mécanicien, 50 ans, depuis 37 ans chez MM. Bernard frères, à Lille.

Excellents services.

Louis DEVENDEVILLE, tonnelier, 51 ans, depuis 36 ans chez M. Masse-Meurisse, à Lille.

La profession de tonnelier est de tradition dans sa famille, il l'exerce à la satisfaction de ses patrons, comme l'avaient d'ailleurs exercée son père et son frère, tous deux anciens lauréats de la Société.

Henri DENNEQUIN, ouvrier, 82 ans, depuis 35 ans chez M. Emile Schotsmans et fils, à Wavrin.

Services dévoués.

Barbe DOBBELS, dévideuse, 70 ans, depuis 35 ans chez MM. Catel-Béghin et Fockedey, à Lille.

Travail soutenu, assiduité et bonne conduite.

Adolphe TÉTAR, metteur en train, 48 ans, depuis 35 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Très bon ouvrier, il est chargé des travaux les plus difficiles et les plus fins.

Jules DECOTTIGNIES, cocher-domestique, 66 ans, depuis 34 ans chez MM. Delannoy frères, à Lys-lez-Lannoy.

Serviteur modèle. Les recettes de la maison, faites par ses soins, ont toujours été trouvées très exactes quelle que fût leur importance.

Marie BRAYEUR, bambrocheuse, 51 ans, depuis 34 ans chez MM. Faucheur frères, à Lille.

Elle donne le bon exemple dans l'atelier par son assiduité constante au travail.

Digitized by Google

Jules BONNIER, ouvrier relieur, 50 ans, depuis 33 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Travailleur consciencieux, jouissant de la confiance absolue de son patron, qui lui remet la garde de l'imprimerie les dimanches et fêtes.

Edouard BLANQUART, metteur en train de la congrève, 49 ans, depuis 33 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Excellent sujet, d'une conduite irréprochable.

Léon DELANNOY, dévideur, 44 ans, depuis 32 ans chez M. Poullier-Longhaye, à Lille.

Toujours fidèle au poste, excellent travailleur.

Louis OMEZ, magasinier, 65 ans, depuis 31 ans chez MM. Caulliez et Delaoutre, à Tourcoing.

Services appréciés de ses patrons.

Catherine BOCQUET, femme de confiance, 64 ans, depuis 31 ans chez M^me^ Richard, à Lille.

Dévouement, probité, conduite irréprochables.

Eugénie DAUSSY, pelotonneuse, 55 ans, depuis 31 ans chez M. Poullier-Longhaye, à Lille.

N'a jamais donné lieu au moindre reproche.

César PLANCQ, papetier, 54 ans, depuis 31 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq, à Lille.

A louer pour son travail et sa conduite.

Léon TASSEZ, teinturier-apprêteur, 57 ans, depuis 30 ans chez M. Descat-Leleux (Marquette et C^ie^), à Lille.

Bonne conduite et honnêteté éprouvées.

Marie-Aurélie DROISSART, ouvrière, 41 ans, depuis 30 ans chez MM. Wallaert frères, à Lille.

Extrêmement méritante tant par sa bonne conduite que par son travail.

DIPLOMES DE RAPPEL DE MÉDAILLE.

Louise HENNETON, fille de confiance chez M. Batteur-Lefebvre, à Lille, lauréate de 1888.

Frédéric DEDONDER, ouvrier chez M. Dispa-Demarcq, à Roubaix, lauréat de 1888.

Henri BELIN, homme de confiance chez M. Duvillier-Motte fils, à Tourcoing, lauréat de 1889.

Pour 1900, la Société pourra décerner une médaille

Digitized by Google

supplémentaire, par suite du don fait par les enfants de M. Henri Faure.

Dès 1899, en raison de la non augmentation du prix de l'argent, elle a pu attribuer des médailles, d'un module plus grand, aux titulaires des médailles d'honneur.

RÉCOMPENSES AU TRAVAIL.

Prix Victoire Parnot.

La Société décerne une médaille d'argent et 60 francs à Jules FREMAUX, chauffeur-mécanicien depuis 1868, chez M. Vaast, fondeur en fer à Lille.

Serviteur fidèle et dévoué.

Ecole des chauffeurs.

La Société a été informée, à la veille de la séance solennelle, que la Ville remettrait désormais, elle-même, aux élèves de l'École, leurs diplômes et qu'elle y ajouterait, pour les plus méritants, des médailles et des primes, se substituant ainsi à la Société.

C'est le motif pour lequel, pour la première fois depuis le jour où la Société fonda le Cours des chauffeurs, il ne vous sera point donné d'applaudir à leurs succès.

RÉCOMPENSES A L'ÉPARGNE.

Prix Gustave Dubar.

Le prix G. Dubar, réservé aux principaux promoteurs de Sociétés de vingt, non décerné en 1899, sera reporté à 1900.

Prix Henri Violette.

La Société remet la prime Violette de 115 francs et un diplôme à

Jules MONSUET, acquéreur de la maison n° 63, rue de Lyon.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 15 Décembre 1901.

DISCOURS

de M. ALFRED MONGY, Président de la Société.

MESSIEURS,

Les études sur l'histoire locale ont toujours intéressé non seulement les érudits et les savants, mais encore tous ceux qui ont au cœur l'amour de leur cité. Le succès obtenu par les discours prononcés, dans des séances solennelles précédentes, sur les archives du Nord, sur les anciens hôpitaux de Lille le prouvent suffisamment et semblent m'autoriser à vous entretenir aussi de l'histoire de notre chère ville de Lille. Mais vous n'attendez pas de moi un discours savant, puisé aux archives poudreuses, et vous narrant un passé lointain : une telle tâche serait au-dessus de mes forces et en dehors de mes travaux habituels.

Et, puisque la tradition de notre Société veut que celui de ses membres qu'elle a appelé à l'honneur de la présider l'entretienne des études qui font l'objet principal de ses

Digitized by Google

occupations, il a semblé à un modeste artisan de l'œuvre du dernier agrandissement de Lille, œuvre à laquelle il a consacré la plus grande partie de son existence, qu'il lui était permis de fouiller dans ses souvenirs, pour faire revivre un instant l'histoire du développement de sa cité natale pendant presque la moitié du siècle dernier.

Les témoins des premiers faits se font rares et peut-être vous intéresserai-je en vous en parlant.

Au reste, si la question ne manque pas d'intérêt, elle ne manque pas non plus d'actualité, car il y a déjà quelques années que l'opinion publique, ses organes les plus autorisés et les corps élus font une commune campagne, soit pour élargir cette ceinture de remparts qui enserre Lille, soit pour l'abattre complètement et lui permettre un essor libre et indéfini.

Mais les intérêts de la patrie se confondent chez nous avec ceux de la cité. Lille est sur la route que l'ennemi pourrait suivre en voulant envahir la France ; son rôle a été utile dans le passé comme il a été glorieux pour elle, et s'il est juste de rendre hommage au patriotisme de ses habitants, il est impossible de toucher à ses remparts sans s'enquérir des besoins de la défense nationale.

Cette situation, qui existait en 1858, existe-t-elle encore au même degré aujourd'hui ? Les spécialistes sont depuis longtemps appelés à trancher cette question, mais si la situation de Lille à la frontière a été un honneur auquel elle n'a pas failli, elle a été aussi une charge qu'elle a vaillamment supportée. Cependant, supposons un instant qu'une situation contraire ait existé depuis des siècles, il n'est pas téméraire de penser que l'agglomération de Lille pourrait se comparer avec celles de Lyon et de Marseille et plus près de nous avec Bruxelles, au détriment peut-être des villes voisines qui ont grandi à ses côtés et avec qui, dans l'avenir, elle se soudera de plus en plus étroitement. Mais laissons ces regrets pour aborder notre sujet.

L'histoire locale nous apprend que l'enceinte primitive

Digitized by Google

avait été reculée, bien des fois, avant l'agrandissement de 1858. En 1667, lors de la réunion définitive de Lille à la France, la superficie de la ville est portée de 142 hectares à 206 hectares par l'annexion du faubourg Saint-Pierre, aujourd'hui le quartier Saint-André ; les fortifications et le champ de Mars en comprennent 120. Vauban bâtit son chef-d'œuvre, la Citadelle ; l'enceinte est complétée d'une série d'ouvrages faits d'après son système de défense ; on construit le fort St-Sauveur et l'Arc de Triomphe que nous appelons la Porte de Paris.

Cet agrandissement était considérable pour l'époque, et pourtant, en se reportant au plan de 1745, chef-d'œuvre de précision et le premier à l'échelle que la Ville possède, on constate que tous les terrains englobés sont déjà couverts de constructions. L'aspect de la ville ne change plus jusqu'en 1858.

De timides demandes d'agrandissement faites par le député de Brigode en 1823, par le Conseil municipal en 1834 n'obtinrent aucun succès. Des villes nouvelles et rivales entre elles se développaient à l'extérieur au pied de l'enceinte ; mais cette dernière était considérée comme intangible par les Lillois qui semblaient en avoir pris leur parti.

C'est de l'extérieur que vint le mouvement d'annexion. M. Mourmant était alors Maire de Wazemmes. Ce n'était pas chose aisée d'administrer cette commune, de maintenir l'harmonie entre le centre et la section de Vauban. Il avait fait ouvrir la rue Colbert pour relier les deux parties et bâtir l'église de Notre-Dame de Consolation. Celle-ci était à la limite de la zone militaire, mais les quatre marches pour y accéder se trouvaient sur cette zone. Cette particularité fut remarquée d'un général qui exigea, avec une énergie que rien ne put apaiser, l'enlèvement des quatre degrés.

M. Mourmant, en faisant d'instantes démarches au Ministère de la Guerre pour la conservation du perron de l'Eglise, apprit que l'on pouvait jeter à bas les remparts qui

Digitized by Google

exigeaient le maintien des zones de servitudes. Dès lors, il se voua à faire triompher l'idée de l'agrandissement de Lille et fut assez heureux pour y parvenir.

C'est par un décret impérial du 2 Juillet 1858, daté de Plombières, que fut approuvée l'annexion des communes des Moulins, Wazemmes et Esquermes.

La Ville versait à l'État 5.600.000 francs pour contribuer à ériger la nouvelle enceinte et devait fournir, par expropriation, les 180 hectares de terrain nécessaires à son établissement. La dépense totale s'éleva à 15 millions environ. De son côté, l'État remettait à la Ville 60 hectares provenant des fortifications déclassées.

Une Commission municipale, nommée par le Gouvernement et dont les membres appartenaient tant à la ville de Lille qu'aux communes annexées, fut chargée d'administrer la ville agrandie. M. Richebé, resté du reste Maire jusqu'à sa mort, en fut le Président. Cette Commission fut remplacée en 1860 par un Conseil élu.

Le premier soin de cette administration provisoire fut d'organiser un service d'études auquel nous fûmes attaché, et de nommer une Commission du plan composée des Ingénieurs militaires de Montfort et Cadart, des Ingénieurs des Ponts et Chaussées Henri Kolb et Menche de Loisne et de MM. Mourmant et Eeckman-Lecroart, les promoteurs de l'idée de l'agrandissement de Lille.

La question la plus importante à résoudre, tout d'abord, était celle du plan d'alignement et de raccordement Elle nécessitait à la fois une exécution rapide et une étude approfondie, pour concilier les intérêts publics et privés, assurer le développement d'une cité considérable par son commerce, son industrie et sa situation militaire.

A ce dernier point de vue, il était nécessaire de prévoir la création de casernes et de voies militaires intérieures; l'intérêt industriel et commercial demandait une distribution des terrains telle qu'on pût y bâtir des usines importantes. Il fallait améliorer les voies navigables, établir des

Digitized by Google

quais, des docks, une vaste gare aux marchandises; le développement certain de la population amenait à réserver des terrains pour y bâtir des Ecoles, des Marchés et tous les établissements nécessaires à la vie d'une grande cité.

Enfin, l'hygiène a aussi ses exigences dans l'établissement d'une grande ville moderne; il fallait, pour y retenir les habitants, y attirer les oisifs qui en augmentent les ressources, créer des promenades, orner de plantations les voies nouvelles, permettre à l'air de pénétrer jusqu'au cœur de l'ancienne ville et de circuler dans la nouvelle. Il fallait encore bâtir des logements salubres pour les ouvriers, améliorer les anciens quartiers, sans en chasser les habitants qui y étaient attachés par de longues habitudes; en un mot édifier, sans détruire les souvenirs auxquels les vieux Lillois étaient restés fidèles. Aucune de ces préoccupations n'échappa à la Commission du plan et toujours elle eut le plus grand souci des conséquences financières que les mesures prises allaient amener.

Les esprits les plus éclairés de cette époque n'avaient pas, faute de comparaison, la largeur de vues de nos générations actuelles. Que de fois, après avoir tracé une rue droite sur le plan, ne fallut-il pas lutter pour la maintenir telle, parce qu'elle atteignait sur son parcours des immeubles dont l'expropriation paraissait devoir être coûteuse.

Ce n'est qu'après de longs efforts de la part des Ingénieurs que le boulevard de la Liberté et la rue Solférino ne furent pas brisés en tronçons non en ligne droite.

La largeur des grandes artères fut aussi un autre sujet de discussion. On trouve aujourd'hui la rue Nationale bien étroite, les boulevards d'une largeur à peine suffisante. On apprendra avec étonnement que l'on ne voulait donner à la première que 16 mètres de largeur, aux boulevards que 26 mètres: seule l'intervention personnelle et énergique de M. Vallon, Préfet du Nord, fit porter la rue Nationale à 22 mètres, les boulevards à 32 mètres.

Enfin le plan étant exécuté, les feuilles en furent assem-

Digitized by Google

blées et exposées rue Sainte-Catherine, à la salle de l'Association lilloise, la seule qui permit alors de montrer un tableau de 16 mètres de longueur sur 12 de hauteur.

Le plan étant à l'enquête fut passionnément discuté. Chacun apporta ses idées et il fallut, sous la poussée de l'opinion publique, améliorer tout ce qui manquait d'ampleur.

Ceux-là, qui étant au début de leur carrière et ayant toute liberté d'initiative, purent combattre dans ce sens, rendirent un véritable service à leur cité; et, à ce titre, il faut être reconnaissant envers des esprits indépendants comme MM. Alavoine et notre collègue Vandenbergh qui, par la largeur de leurs idées, contribuèrent à amener les améliorations dont nous avons parlé précédemment.

Après cette enquête solennelle où toutes les idées avaient pu librement se manifester, le plan fut profondément modifié par la commission municipale, qui n'eut jamais en vue que l'intérêt public, et finalement approuvé par arrêté préfectoral en date du 24 août 1860.

Le Préfet Vallon signa devant nous, et avec une grande joie, les 40 feuilles de l'atlas du plan d'alignement et de percement, car il considérait, à juste titre, cette œuvre de l'agrandissement de Lille un peu comme la sienne et jamais son concours bienveillant n'a manqué à l'Administration municipale auprès du Gouvernement.

« Il ne peut être donné à aucun Préfet, nous dit-il ce » jour-là, de couronner sa carrière par un acte plus impor- » tant que celui qui transforme si profondément le chef-lieu » de son département ».

On établit alors rapidement les projets définitifs des percements à réaliser. Il fallait se hâter, car la suppression des servitudes militaires permettait aux particuliers d'ériger des constructions sur leurs terrains, en travers quelquefois et toujours en dehors de l'alignement des voies projetées; la spéculation s'en mêlant, la Ville était exposée à payer plus cher les expropriations.

Ce projet conduisit à étudier les questions relatives à

Digitized by Google

l'écoulement des eaux ménagères, industrielles et pluviales. Ces questions étaient des plus importantes, car il fallait recevoir les eaux de Communes étendues et presque complètement dépourvues d'égouts.

Toutes les compétences furent mises à contribution et le célèbre Ingénieur Belgrand, dont les travaux font encore autorité à Paris, voulut bien donner toutes les indications qu'on devait suivre pour répondre aux données du problème. MM. les Ingénieurs Kolb et Gosselin, nos premiers maitres, tirèrent de ces conseils des dispositions qui donnent toute satisfaction.

De grands collecteurs furent construits pouvant recevoir toutes les eaux de la ville agrandie, même pendant les plus grands orages et sans inondation ; et lorsque celle-ci ne voudra plus fournir aux industriels riverains des anciens canaux intérieurs l'eau nécessaire à l'alimentation de leurs usines, elle pourra séparer ses eaux d'égouts de celles de la Deûle et résoudre ainsi le problème le plus important de son assainissement.

Enfin, quand toutes les dispositions des projets furent arrêtées, les travaux furent entrepris au mois de juillet 1860, mais ils ne purent s'étendre sur tous les points à la fois : l'État remit d'abord à la ville les terrains militaires compris entre la Citadelle et la rue Jean-sans-Peur, la digue d'inondation située en avant garantissant de ce côté la sécurité de la Ville.

Quand la nouvelle enceinte fut suffisamment avancée, quelques années après, les autres terrains furent remis à leur tour. La ville perçait les voies nouvelles à travers les fortifications et vendait aux particuliers les terrains couverts de leurs accidents.

La première trouée fut faite solennellement dans le prolongement de la rue du Vert-Bois, pour construire de suite l'égout collecteur de la rue Nationale, en même temps que l'on poursuivait les expropriations pour faire aboutir cette rue à la Grande-Place et à la place de Tourcoing. D'un

Digitized by Google

coté elle faisait disparaître les étroites rues de la Nef et de Tenremonde et le Marché-au-Verjus, en tout 70 maisons environ, et reliait bien l'ancienne ville avec la nouvelle ; à l'autre extrémité plusieurs cités ouvrières fort insalubres disparaissaient aussi. Le coût de l'opération fut environ de 2.200.000 fr. Cette somme était considérable pour l'époque, surtout en raison des ressources peu élevées que la Ville pouvait, au début, consacrer aux expropriations. Le boulevard de la Liberté fut entrepris en même temps et réalisé dans des conditions moins onéreuses, grâce à sa situation sur les terrains remis par l'autorité militaire.

Cette opération peut servir à montrer la méthode qui a été suivie dans tous les cas semblables et l'esprit d'équité qui inspirait les administrations : relier la nouvelle ville à l'ancienne, assainir, embellir cette dernière en faisant disparaître les rues trop étroites, afin de ne pas y diminuer la valeur des propriétés, agir avec la plus grande prudence au point de vue financier et développer les opérations à mesure que les ressources augmenteraient.

Il est à remarquer en effet, que la vente des terrains se développa rapidement et dans des conditions de prix inattendues, ce qui permit de continuer les expropriations que l'on avait eu le tort, peut-être, d'échelonner en plusieurs séries, ce qui amena à payer déjà une plus-value aux derniers terrains à acquérir. En tout cas, grâce à ces ressources, on put faire appel au crédit et créer les artères de grande circulation telles que les boulevards qui, se rattachant au boulevard de la Liberté, constituent un vaste quadrilatère, aérent les nouveaux quartiers et les égayent par leurs plantations.

Il faut encore citer le rattachement assez coûteux de la rue Gambetta avec la place de la République, l'établissement des rues Solférino, des Postes, Nicolas-Leblanc, et d'Artois, Jeanne-d'Arc, Barthélémy-Delespaul, Brûle-Maison, bien d'autres encore et toutes celles qui recoupent ces voies principales. Pour nous résumer nous dirons que la ville établit plus de 70 kilomètres de voies nouvelles dans la

Digitized by Google

partie annexée. Plus de 25 places spacieuses furent créées, la plupart d'une surface jusqu'alors inconnue à Lille ; elles semblaient de dimensions effrayantes au début et nous attirèrent bien des critiques ; aujourd'hui qu'elles sont ornées de constructions, elles semblent à peine suffisantes. La rectification de la Deûle s'imposait aussi, si l'on voulait mettre en valeur les terrains noyés, traversés par le boulevard de la Liberté. Elle suivait alors l'emplacement de la rue Desmazières, aboutissait à la rue Boileux pour pénétrer au square Dutilleul, où se trouvait en 1860, la porte d'eau de la Moyenne-Deûle.

Cette rectification permit en même temps de creuser le port Vauban et d'établir les vastes quais nécessaires au commerce local.

Elle fut aussi étudiée de façon à favoriser l'établissement de Jardins publics dont la Ville de Lille était alors presque complètement dépourvue, puisqu'elle ne possédait que la promenade de l'Esplanade et encore celle-ci était-elle inaccessible aux voitures.

Outre le Jardin Vauban et le Square de Jussieu établis grâce au détournement de la Deûle, on en créa deux autres, l'un près de la porte de Paris sur l'Esplanade du Fort du Réduit, nommé actuellement Place Ruault, pour embellir le quartier Saint-Sauveur; l'autre, le square d'Iéna, dans le quartier populeux de Wazemmes.

Les Lillois ne tardèrent pas à admirer le Jardin Vauban traité du reste suivant les conseils du spécialiste Barillet-Deschamps, et dont Alphand disait devant nous qu'il le trouvait un joyau qu'il aurait voulu nous ravir pour en orner Paris.

Le Bois de Boulogne fut planté à la même époque, par suite de l'autorisation obtenue par le Maréchal de Mac-Mahon qui, revenant du couronnement du roi de Prusse, avait vu la même utilisation des glacis des remparts à Francfort.

Plus tard, sous l'administration de Jules Dutilleul, la

Digitized by Google

Ville fut autorisée à entreprendre la création du Bois de la Deûle, aujourd'hui si fréquenté du public. Les avenues du Champ de Courses complétèrent cet ensemble de promenades.

L'étude de la distribution d'eau était entreprise en 1865, afin d'assurer aux habitants l'eau potable nécessaire aux besoins d'une grande agglomération. M. Masquelez, nommé Ingénieur en Chef en 1867, donna une grande impulsion aux travaux qui furent inaugurés le 2 Janvier 1870. La dépense totale s'éleva à plus de 5 millions, et pendant 20 ans cette installation répondit à tous les besoins.

C'est en 1861 que les travaux, dont nous venons de parler, entrèrent dans leur pleine activité. Il peut être rarement donné de voir une ruche ouvrière étendant son activité sur un si grand espace. Les chantiers de nos expositions universelles sont plus restreints. Tandis que l'État emploie plus de 2.000 ouvriers pour reconstruire l'enceinte qui s'étend de la Citadelle à la Noble-Tour, la Ville travaille fiévreusement à réaliser tous les plans élaborés par ses Ingénieurs ; les remparts anciens sont percés pour donner passage aux rues nouvelles, les grands égouts sont construits, les rues principales sont pavées sur $4^{m},00$ de largeur, les places publiques nouvelles sont tracées. On construit un immense et magnifique hôpital, une nouvelle Préfecture.

C'était un but de promenade, j'allais dire de pèlerinage, pour le Lillois réformant ses habitudes casanières, d'aller voir, chaque jour, les remparts tombant, par blocs, sous les pesées des crics, de suivre les travaux de ces voies qui reliaient l'ancienne ville à la nouvelle.

Les particuliers n'eurent pas moins d'élan que les pouvoirs publics et secondèrent admirablement l'œuvre municipale. Les rues les mieux situées furent bientôt bordées de maisons ; plus de 7.900 furent bâties en quelques années, le centre se dégageant ainsi au grand profit de la santé publique. Cet effort unanime avait fait une ville nouvelle en moins de 10 ans, et il est bon d'ajouter que,

Digitized by Google

seuls, les Lillois avaient bâti pour leurs besoins et avec leurs propres ressources et qu'aucune société financière ne les avait aidés ni n'était venue, par ses spéculations, troubler les cours réguliers de la main d'œuvre ou des terrains.

Il est en outre à remarquer que les Municipalités avaient toujours essayé, par un esprit d'équité que l'on doit louer, d'embellir l'ancienne ville en même temps que l'on bâtissait la nouvelle.

On voulait relier la Gare à la Grande Place par une voie digne d'une grande ville. Le tracé qui a été suivi nous semblait répondre le mieux aux intérêts de la Cité, parce qu'il faisait disparaître un grand nombre de rues, de ruelles, de places et de placettes dont ne s'accommoderaient certainement plus les archéologues les plus convaincus.

Catel-Béghin et Gustave Testelin, conseillers municipaux, partagèrent notre avis et le firent triompher. La rue des Manneliers, élargie en 1875, compléta cette amélioration.

Les expropriations de la rue Faidherbe et de la place de la Gare eurent lieu à la fin de 1869, elles coûtèrent presque 6 millions.

Les travaux de voirie commencèrent en 1870 et jamais opération ne fut conduite plus rapidement. Six semaines après la prise de possession du sol, l'égout et le pavage étaient terminés et la rue fut inaugurée lors de la fête de Lille. La Ville, par la façon dont les expropriations avaient été faites, était restée maîtresse d'une zone de terrains suffisante pour permettre l'édification de maisons complètes des deux côtés de la rue. Elle en profita pour imposer aux acquéreurs des conditions de hauteur et de choix des matériaux, et fit ainsi créer cet ensemble que l'on admire généralement et qui donne aux étrangers l'impression d'un coin de Paris.

La place de la République et plus tard la place Simon-Vollant furent créées d'après les mêmes principes.

Cette rue paraissait devoir être bâtie rapidement et on commença, bientôt, à y édifier le café Jean et d'autres immeubles importants.

Digitized by Google

On peut dire que jusque-là toutes les entreprises avaient merveilleusement réussi, et il est facile d'en donner la raison : l'agrandissement de Lille répondait aux besoins d'une génération de travailleurs infatigables, économes, à la fois tenaces et prudents dans la conduite de leurs affaires privées et qui constituaient une bourgeoisie nombreuse, opulente et ouverte à l'esprit d'entreprise.

Cette transformation fit école et toutes les villes fortes de notre région purent avoir leur agrandissement plus ou moins tardivement. Mais en est-il une qui, quoique aussi bien située, prospéra plus largement que la nôtre ? Aussi m'est-il agréable de rendre ici hommage à l'esprit d'entreprise, au génie industriel et commercial de nos concitoyens.

La guerre de 1870 vint arrêter cette prospérité. L'effet en fut fatal pour notre chère ville de Lille, car après cette terrible secousse, quand tout fut rentré dans l'ordre, les travaux ne reprirent pas comme par le passé.

Des monuments tels que l'hôpital de la Charité, la Préfecture restèrent quelque temps inachevés ou sans destination ; de leur côté les particuliers cessèrent de construire, l'esprit d'entreprise fit place à la crainte. Les revenus de la Ville n'augmentant plus dans les proportions prévues, les travaux publics s'arrêtèrent pendant plusieurs années.

En parcourant le quartier des Facultés, on ne se douterait guère de l'état dans lequel il était vers 1872. Les rues n'y étaient pavées que sur $4^{m},00$ de largeur et toute la plaine St-Michel était éclairée la nuit, quand la lune voulait bien luire.

La rue Faidherbe elle-même, aujourd'hui l'orgueil de la cité, restait en partie bordée de palissades et la Municipalité semblait décidée à ne plus améliorer la viabilité avant la reprise des constructions particulières.

Pourtant, en 1874, après de laborieuses négociations, Philippart consentit à demander la concession du réseau des tramways que toutes les compagnies semblaient dédaigner. Ce financier avait déjà doté la région de nombreux chemins de fer et avait fait bâtir, place de la République,

Digitized by Google

pour y établir l'administration centrale, un hôtel monumental qui sert aujourd'hui à l'administration des Postes.

Cependant l'activité industrielle et commerciale ne faisait que s'accroître et la population progressait rapidement. Portée de 78 mille à 113 mille habitants par l'annexion, elle atteignait 131 mille habitants 3 ans plus tard et 162 mille en 1876. L'accroissement est ensuite plus rapide. En 1896, le nombre d'habitants dépassait 216.000.

L'esprit public réclamait autre chose que l'abstention et l'indifférence. Nous fûmes assez heureux pour faire accepter de l'adjoint aux travaux, M. Gavelle, dont tous nos concitoyens ont pu apprécier les idées larges et hardies, une règle de conduite nouvelle : terminer la Ville pour y attirer les habitants et réveiller l'activité particulière.

Un plan d'ensemble fut élaboré ; les travaux furent repris ; de nouvelles ressources permirent de les poursuivre pendant de longues années et les efforts individuels répondirent de nouveau à ceux de la Municipalité. Cependant je ne m'étendrai pas sur cette période, car la part que j'ai prise, dès 1878, à toutes les créations, si elle ne m'empêche pas de les énumérer, m'interdit de les apprécier. Mais quelques chiffres montreront l'importance de l'œuvre accomplie.

Les dépenses pour travaux d'agrandissement, s'élevaient, à la fin de 1877, à 48 millions et la vente des terrains n'avait produit que 16 millions : la différence avait été demandée à l'emprunt et aux ressources ordinaires de la ville.

L'augmentation régulière des ressources, ou des contrats avec l'État permirent alors de continuer le réseau des égouts, de couvrir des canaux, de paver les rues et les places publiques, de compléter le service de la distribution d'eau, principalement par l'édification du réservoir de la Louvière, de créer des écoles primaires élémentaires et les deux écoles primaires supérieures, de coopérer à la création de l'École des Arts et Métiers, des Facultés, du Palais des Beaux-Arts, d'élargir la rue du Sec-Arembault et plusieurs autres, d'améliorer le quartier Saint-Sauveur.

Ces dépenses, qui ne se renouvelleront pas, s'élèvent à

Digitized by Google

27.600.000 fr., ce qui donne une somme totale de 75.000.000 fr. que l'on peut appeler une dépense de premier établissement.

Les générations de cette époque s'étaient sans doute imposé de lourds sacrifices ; mais on peut dire que le résultat obtenu couronna leurs efforts ; il éclate à tous les yeux et les statisticiens n'estiment pas à moins de 200 millions l'accroissement de la valeur du sol annexé à la ville de Lille. Cette augmentation de la fortune publique avait profité à tout le monde, comme il serait facile de le démontrer, sans enrichir brusquement personne autrement que par le travail.

Quelques propriétaires avaient bien profité d'une large plus-value de leurs terrains ; mais les uns n'obtinrent qu'un franc d'indemnité pour les emprises faites par la ville pour ouvrir ses voies publiques, quand les surfaces restantes étaient considérables, et d'autres durent ouvrir les rues et les paver à leurs frais pour les faire entrer dans le réseau municipal. La spéculation resta étrangère à l'entreprise.

Aussi en présence de l'œuvre accomplie, il me semble que je manquerais de gratitude envers les Ingénieurs qui furent mes prédécesseurs et mes maîtres, comme envers les Maires qui me continuèrent, pendant 38 ans, leur confiance comme chef du service des Études ou Directeur des travaux municipaux, si je ne signalais pas leurs noms à la reconnaissance de mes concitoyens.

Les premiers sont Henri Kolb, Gosselin, Lemaître et Masquelez. L'Administration municipale eut à sa tête pendant ce même temps : Richebé, Meunier, Flament, Crespel-Tilloy, Catel-Béghin, Jules Dutilleul et Géry Legrand.

Aucun de ces hommes n'essaya de faire prédominer ses idées personnelles, ni de sortir du plan élaboré dès le début, ce qui conserva à l'œuvre, toujours continuée d'après la première tradition, son caractère d'unité.

Nous avons dit, en débutant, qu'un besoin d'expansion semblable à celui de 1858 se manifestait aujourd'hui. Il est justifié, car les terrains situés à l'intérieur de l'enceinte

Digitized by Google

sont bâtis et les intérêts bien compris de la Ville exigent la soudure immédiate de Lille avec son importante banlieue de Fives-St-Maurice.

Sans doute il sera difficile, comme en 1858, de tripler la surface agglomérée de la ville et le nombre de ses habitants en 40 ans; pourtant la démolition de l'enceinte ou son éloignement ferait renaître une période d'activité et de prospérité qui rappellerait la précédente. Cet agrandissement nouveau se ferait plus facilement, car la ville est plus peuplée, par conséquent plus apte à faire une grande œuvre et les charges dont on a grevé l'avenir sont près de s'éteindre. En effet, le 1er Mars 1902, l'emprunt de 15 millions, contracté en 1860, sera complètement amorti.

Cette ressource mettra l'Administration municipale dans de meilleures conditions que ses devancières pour faire de grandes choses, surtout si l'État supprime simplement l'enceinte, ce qui rendra la cession des terrains militaires moins onéreuse et permettra d'accomplir rapidement, et en leur donnant l'ampleur désirable, tous les travaux d'édilité qu'au siècle dernier, il a fallu exécuter lentement et à mesure de l'augmentation des ressources.

Et ainsi sera encore réalisée, en dépit des critiques, cette loi de progrès que les impatients peuvent nier, mais qui n'est pas contestée des esprits impartiaux et qui prouve que chaque génération nouvelle a une tâche plus aisée à remplir et goûte un plus grand bien-être, en un mot, se rapproche de l'idéal, grâce aux efforts de la précédente, quel que soit le jugement qu'on ait porté sur elle.

C'est cet idéal de progrès qui est le soutien de ceux qui coopèrent à la création, peut-être éphémère, des grandes villes, parce qu'elles sont des centres de civilisation et de lumière dont les foyers peuvent s'éteindre, mais dont les ondes cheminent dans l'infini.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1900)

Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire-Général.

Mesdames, Messieurs,

Nous allons procéder, dans quelques instants, à la distribution des récompenses de 1900. Cette distribution est bien tardive, mais si nous avons tant attendu, c'est que nous avions à cœur de vous annoncer la fin de la période difficile que nous avons traversée depuis 1897.

La Ville ayant supprimé, en cette année, sans entente préalable, la totalité de l'annuité résultant d'un accord intervenu en 1865, la Société avait été réduite à supprimer, à son tour, tous les prix autres que ceux provenant des fondations et souscriptions.

Aujourd'hui que le bon droit de la Société a été sanctionné par les décisions du Tribunal de première instance de Lille et de la Cour d'appel de Douai nous allons pouvoir reprendre, bientôt, notre vie normale.

Aussi est-ce avec une vive satisfaction que nous annonçons aujourd'hui aux candidats, déjà nombreux, qui se sont fait inscrire dans les sections des sciences, des lettres et des

Digitized by Google

arts, le rétablissement de nos prix annuels à partir de 1902. Nous les rétablissons, également, pour la catégorie si méritante des travailleurs qui attendent, impatiemment, depuis plusieurs années, la consécration d'une vie d'honneur.

Suivant l'usage, je vais, avant de vous parler des lauréats, passer rapidement en revue les travaux de la Société pendant l'année 1900.

M. Danchin a signalé l'existence, au siège de l'administration des Hospices, de plusieurs plaques en fonte, ayant orné des cheminées lilloises.

Adam et *Eve*, *Vénus*, *Neptune*, une *Cuisine* sont les sujets représentés. Cette dernière plaque, datée de 1623, avec sa vaste cheminée, ses ustensiles variés et ses trois personnages vacant à leurs occupations, est d'un type qui n'a pas encore été rencontré à Lille.

M. Quarré-Reybourbon avait bien voulu représenter la Société au Congrès d'Arlon, organisé par la Fédération archéologique et historique de Belgique. Il nous en a fait un compte-rendu détaillé qu'il a accompagné de vues photographiques des principaux monuments étudiés. Les belles campagnes de l'Ardenne, les villes d'Arlon et de St-Hubert, les grandioses ruines de l'abbaye d'Orval, la ville de Luxembourg et celle de Tréves, si riche en antiquités romaines, ont fourni aux congressistes de beaux sujets d'études.

M. Hallez a communiqué le résultat de ses *Recherches sur la Régénération*. Il a signalé les différences existant entre les Polyclades et les Triclades, le rôle joué par les centres nerveux dans la régénération, montré que les hétéromorphoses ne sont que des cas particuliers de régénération et établi que les phénomènes d'organogénèse qui se produisent dans la régénération chez les Triclades, diffèrent de ceux qui se produisent chez les Polyclades.

M. le Dr Carton nous a narré sa campagne de fouilles pour achever le dégagement et l'étude du théâtre qu'il avait

Digitized by Google

découvert à Dougga (Tunisie). Il a terminé l'exploration du proscenium et de l'hyposcenium. La trouvaille la plus curieuse de cette partie de l'édifice, est celle de trous destinés à recevoir les poteaux servant à relever le rideau.

Parmi les inscriptions exhumées, une mentionne la date de la construction du théâtre. Il faut encore citer une dédicace à Cérès, un *cursus honorum* de quatorze lignes et une inscription grecque, chose très rare en Afrique.

M. Carton a remis au service des antiquités de Tunisie le monument si habilement exploré par lui. On ne peut que faire des vœux pour que l'œuvre d'exhumation de Dougga soit continuée dans les mêmes conditions d'activité et de bonheur.

M. Victor de Swarte nous a dépeint les débuts de la Banque de France, de 1800 à 1819 et son récit a présenté cet intérêt particulier qu'il était emprunté aux archives mêmes de l'établissement de la rue de La Vrillière. Les débuts furent difficiles, surtout dans ces périodes de guerre incessante, mais les services que la Banque rendit au commerce renaissant et l'aide qu'elle prêta au Trésor, dans la pénurie du numéraire et le désarroi des finances publiques, furent une des œuvres les plus habiles qui aient jamais été exécutées.

M. le Dr Folet a fait une première communication sur *les surprises et les illusions de la radiographie en chirurgie.* Après avoir rappelé les faits inattendus révélés par l'examen de fractures aux rayons X, il a démontré qu'une aiguille métallique, d'abord méconnue, peut apparaître dans une situation autre que celle qu'elle occupe réellement. Il en a conclu que la radiographie, aide précieuse dans la recherche des corps métalliques, est parfois un guide-sphinx qui pose au chirurgien des énigmes d'interprétation difficile.

Une seconde communication de M. Folet nous a permis de nous rendre compte des progrès de la chirurgie abdominale. Des interventions, jadis réputées impraticables, sont

Digitized by Google

devenues possibles, depuis la révolution de la chirurgie par l'asepsie. C'est ainsi que le traitement de certaines maladies du tube digestif, à l'évolution desquelles les médecins assistaient jadis impuissants, est entré dans le domaine chirurgical. La présentation d'un opéré, qui a repris ses occupations, après avoir gagné en six mois 29 kilog. a terminé la savante communication de M. le Dr Folet.

M. Penjon a découvert dans un grenier, en Dauphiné, un vieux portrait, dont il a reconstitué la généalogie. Nous lui devons l'historique de sa découverte et aussi le résultat, si curieux, de ses investigations. Le portrait était celui d'une jeune femme. Mais quelle était cette femme? Le portrait était d'un maître. Mais quel était ce maître? Après de longues investigations et des consultations nombreuses, M. Penjon réussit à découvrir que le portrait était celui de Madame Scarron, la future marquise de Maintenon, qu'il était de la main de Mignard et que c'est celui auquel Scarron fait allusion dans son Épitre au grand peintre français. C'est une bonne fortune qu'envieront à M. Penjon, bon nombre de chercheurs.

M. Péroche a étudié la climatologie du passé. Il a montré la terre, dès ses premiers âges, enveloppée d'une atmosphère épaisse qui la protégeait contre le refroidissement de l'espace, conservant sa chaleur propre. Mais, aux pôles, par suite de la rotation, l'atmosphère ne pouvait avoir la même épaisseur qu'à l'équateur et c'est, de leur côté, que le refroidissement a commencé et a le plus vite progressé. Les températures se sont d'autant plus différenciées entre ces points que le soleil lui-même est intervenu, et cela dès le commencement de la vie organique, en accentuant de plus en plus son action.

Ses idées, qui diffèrent totalement de celles d'autres savants, M. Péroche les appuie sur l'apparition des anciennes végétations qui ont donné naissance à la houille, et sur les dépôts salifères. Toutefois il constate qu'avec la fin du

Digitized by Google

tertiaire tout change d'aspect. M. Péroche combat le système des longues et abondantes chutes aqueuses, pendant l'époque quaternaire. Il estime que cette époque a été très froide, dans son ensemble, et il tire argument de la présence du renne sur notre sol. Ce serait seulement, vers la fin de l'époque quaternaire, que nous aurions retrouvé l'équivalent de nos températures d'aujourd'hui, par suite des révolutions polaires et de l'action thermique de la précession des équinoxes.

Les personnes étrangères à la Société peuvent être autorisées par le Bureau, à nous communiquer leurs travaux.

C'est ce qui nous a valu une intéressante communication de M. le Dr Fockeu, lauréat de la Société, sur la *Florule lilloise limitée au périmètre des glacis*. Dans la prévision de la disparition prochaine des fortifications, M. Fockeu en a étudié la flore cryptogamique et phanérogamique et il nous a montré qu'elle constitue une station botanique de premier ordre. On peut s'en faire facilement une idée en constatant que M. le Dr Fockeu mentionne 810 espèces de plantes ou variétés de plantes.

A citer parmi les phanérogames le *Cirsium setosum* var. *integrifolium* dont l'existence présente un intérêt historique. On ne le retrouve, en effet, que sur les seuls emplacements occupés par les Autrichiens lors du bombardement de 1792.

M. Bureau, ciseleur à Lille, dont nous avons, à plusieurs reprises, couronné les travaux, nous a soumis des chiffres de sa composition, en métal argenté, des cadres avec ornementation en bronze et divers autres travaux de ciselure.

La Société a constaté, avec satisfaction, que le talent de M. Bureau s'était affirmé aussi complètement, dans ces œuvres, que dans celles qui lui avaient valu notre médaille d'or.

Trois jeunes Lillois jouissent actuellement, à Rome, des bourses fondées par le chevalier Wicar. Ce sont MM. Giffard, Déchin et Santerre.

Digitized by Google

Nos pensionnaires sont tenus de nous faire, chaque année, un envoi de leurs principaux travaux, pour que nous puissions nous rendre compte de leurs progrès et les aider, s'il y a lieu, de nos conseils.

MM. Giffard et Déchin nous ont fait leur envoi de deuxième année.

M. Giffard nous a soumis trois peintures : *la Campagne romaine*, *le Colysée* et *l'Arc de Titus* vus du mont Palatin, *le Ravin de la cascade* à Tivoli qui sont, l'une et l'autre, des études d'un incontestable mérite. M. Giffard est un artiste qui étudie la nature, et non un peintre préoccupé de satisfaire le goût du public ; il entend reproduire tout ce qu'il voit et comme il le voit, sans consentir à aucun sacrifice, sans capituler devant aucune convention.

M. Déchin a présenté deux morceaux remarquables : une *statue de Jeanne d'Arc* et une *tête de jeune fille* restituée d'après l'antique.

Sa Jeanne d'Arc est destinée à une église de Chinon, ce qui explique le type et l'expression donnés par l'artiste à l'héroïne, dont le visage doux et calme convient bien à la sainte et à la martyre qui n'a conservé, de la Jeanne d'Arc guerrière, que la cuirasse et l'épée au repos.

La tête en marbre restituée, d'après l'antique, sur un tiers environ de la face, supporte l'examen le plus scrupuleux. C'est une pièce digne d'un Musée.

M. Santerre a fait son envoi de première année, comprenant une nombreuse série d'aquarelles, aux tons chauds et colorés. Le beau talent de M. Santerre s'est affirmé dans ces œuvres.

La partie architecturale comprenait aussi d'excellentes choses auxquelles on n'aurait pu faire que des observations de détail.

La Société félicite ses trois pensionnaires et elle constate, dans leurs travaux, un relèvement très accentué du niveau

Digitized by Google

artistique, relèvement qui coïncide avec l'élargissement de la limite d'âge. Cette constatation porte avec elle son enseignement.

Les mutations dans le personnel ont été plus nombreuses que de coutume.

Les vides qui existaient dans nos rangs ont été comblés, en grande partie, par la nomination de M. Victor de Swarte, trésorier-général, vice-président de la Commission des Musées de Lille ; Mgr Hautcœur, ancien lauréat du prix Wicar d'histoire ; M. J. Lenglart, ancien secrétaire des Commissions des Musées de peinture et Wicar ; M. P. Pannier, ancien vice-président de la Commission du Conservatoire de Lille ; M. Penjon, ancien lauréat du prix Wicar de philosophie, professeur à la Faculté des Lettres ; M. Petot, ancien lauréat du prix Kuhlmann, professeur de mathématiques à la Faculté des Sciences ; M. Vallas, doyen de la Faculté de Droit.

Ces noms s'imposaient par la notoriété et la compétence de ceux qui les portent. Aussi, c'est-il par l'unanimité des suffrages qu'a été saluée l'entrée de nos nouveaux collègues dans la Société.

M. Alfred Agache, ancien conservateur des Musées de Lille, fixé à Paris, a demandé son inscription, qui est de droit, sur la liste des correspondants.

Nous avons eu le regret de perdre nos trois doyens d'âge, MM. Leuridan, Van Hende et Herlin. Leur verte vieillesse nous avait fait cependant espérer pouvoir les conserver, plusieurs années encore, parmi nous.

M. Théodore Leuridan, ancien bibliothécaire-archiviste de la ville de Roubaix, était le fondateur du Musée de cette ville qui doit, à ses soins, une collection unique en son genre, d'échantillons de la fabrique de Roubaix depuis son origine.

Ses travaux sur l'histoire de Roubaix, qu'il a étudiée sous tous ses aspects, ceux sur les châtelains de Lille et sur

Digitized by Google

la féodalité dans la châtellenie de Lille sont, réellement, des œuvres de bénédictin et conserveront sa mémoire.

M. Edouard Van Hende a attaché son nom à la vulgarisation de l'histoire de Lille et son travail, publié sous une forme attrayante, est aujourd'hui entre les mains de tous nos concitoyens.

Notre collègue était un fervent disciple de la science numismatique. Sa *Numismatique lilloise*, couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fait encore autorité. C'est aux efforts intelligents et continus de M. Van Hende que le Musée de numismatique de la ville de Lille, doit son grand développement.

M. Van Hende s'ingéniait à se rendre utile à notre association. Ses démarches heureuses nous ont amené plusieurs souscriptions importantes dans les sections du dévouement et du travail. Il a fait plus, il nous a légué une somme de 6.000 francs destinée à fonder un prix en faveur des instituteurs et institutrices de l'arrondissement de Lille. Les lauréats se souviendront ainsi de l'éducateur dévoué et habile, dont les anciens élèves vénèrent la mémoire.

M. Auguste Herlin est un de ceux qui ont rendu à Lille, les plus signalés services aux Beaux-Arts. Artiste amateur, il a laissé des œuvres telles que la *Visite au confrère* et le *Réfectoire des Dominicains* qui tiendraient leur place dans les plus beaux Musées.

Mais c'est encore aux Ecoles académiques, dans les expositions de peinture organisées à Lille, au Musée de peinture de Lille qu'on peut suivre sa trace lumineuse. Si notre Musée est un des plus beaux de France, nous le devons, pour une très grande part, au flair et au bon goût de M. Herlin, qui en était la cheville ouvrière.

Nous avons dit, l'an dernier, que notre collègue voulant témoigner l'intérêt qu'il portait aux jeunes artistes avait mis, à notre disposition une somme de 1.000 francs, pour permettre de leur décerner, tous les quatre ans, dans la

Digitized by Google

section de peinture une médaille d'une valeur de cent francs. Ce prix figure à notre programme des concours de 1902 et nous convions, à se le disputer, les jeunes peintres de notre département.

Quand je vous aurai signalé les distinctions, si méritées, obtenues par nos collègues et auxquelles nous avons applaudi, de tout cœur, il ne me restera plus qu'à vous parler de nos concours de 1900 et de leurs lauréats.

Les beaux travaux de M. P. Hallez, en zoologie, lui ont valu la présidence d'honneur de la 7e assemblée générale de la Société zoologique de Paris.

Mgr Hautcœur a obtenu le Grand Prix Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour son *Histoire de la Collégiale de St-Pierre de Lille*, monument impérissable élevé à la gloire de cette antique institution.

M. Charles Barrois a été promu officier de la Légion d'honneur. Il est chez nous, parmi les jeunes, mais sa notoriété, en géologie, est de celles qui ont dépassé les limites du vieux continent et franchi les Océans.

FONDATION KUHLMANN.

M. le Dr Wertheimer, professeur de physiologie à la Faculté des Sciences, lauréat de l'Institut, nous a présenté une série nombreuse de travaux, quelques-uns relatifs à l'anatomie, la majeure partie ayant trait à la physiologie, principalement à celle de l'adulte. C'est à Lille qu'ont été faits tous ces travaux.

La physiologie du système nerveux, la circulation et la respiration, la digestion et les secrétions ont été l'objet des principales recherches de l'auteur.

Ses observations sur le rôle de la moëlle dans la respiration ont mis en lumière des faits importants, qui ont été contestés, au début, en raison même de leur nouveauté,

Digitized by Google

mais qui sont aujourd'hui acceptés par tous les physiologistes.

D'autres recherches, relatives aux fonctions du système nerveux central, faites en collaboration avec M. Lepage, ont servi à élucider la question des voies conductrices de la motricité volontaire dans l'axe encéphalo-médullaire.

Dans le même ordre d'idées, rentre un travail consacré aux mouvements des membres, produits par l'excitation de l'hémisphère cérébral du côté correspondant. Ajoutons-y des expériences récentes de M. Wertheimer sur les centres sécrétoires du pancréas, expériences d'un puissant intérêt pour la physiologie générale du grand sympathique.

Dans le groupe des travaux de M. Wertheimer sur la physiologie de la digestion, nous mentionnerons ceux qui ont trait à la secrétion et à l'excrétion de la bile, faits en collaboration avec M. Meyer.

Depuis de longues années M. Wertheimer se livre à ces recherches de physiologie expérimentale, contrôlant avec une sûreté de méthode, que chacun s'est plu à lui reconnaître, les travaux de ses devanciers, critiquant, victorieusement, certains résultats qui paraissaient acquis, émettant des idées neuves établies sur l'expérimentation et arrivant, pour quelques-unes à les rendre classiques.

La place considérable qu'il occupe parmi les physiologistes français et étrangers, il la doit à son mérite, à la rigueur de ses expérimentations, à la netteté de son esprit et de ses écrits.

La Société décerne à M. le Dr Wertheimer un grand prix Kuhlmann, d'une valeur de mille francs.

M. Camichel, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé des sciences physiques, fut nommé, en 1896, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille et chargé, jusqu'en novembre 1900, du cours de physique industrielle. L'œuvre de M Camichel comprend deux parties : ses recherches scientifiques proprement dites, son œuvre professorale.

Digitized by Google

Parmi ses recherches scientifiques nous signalerons sa thèse ayant pour objet : l'*absorption de la lumière par les corps anisotropes ;* plusieurs communications à l'Académie des Sciences sur des appareils de mesure électrique basés sur l'emploi de la méthode calorimétrique ; des études sur différents autres appareils basés sur des principes analogues, tels que voltmètre, wattmètre a mercure.

Enfin, en 1900, M. Camichel fit paraître une étude sur l'électrolyse, en collaboration avec M. Swyngedaw dont vous avez déjà récompensé les travaux. Dans cette étude il a été démontré qu'un électrolyte pouvait être traversé par un courant, sans subir de décomposition, et que les lois de l'induction, démontrées pour les circuits métalliques, leur étaient applicables.

Ces derniers travaux relatifs aux propriétés et aux applications industrielles des courants électriques indiquent, chez leurs auteurs, une tendance à diriger leurs recherches vers l'utilisation par l'industrie des forces physiques ; à ce titre, ils répondent aux intentions de notre bienfaiteur Frédéric Kuhlmann.

Au point de vue professoral M. Camichel a créé et installé rue des Fleurs, dans les locaux de l'ancienne Faculté des Sciences, un laboratoire d'essais et de recherches de physique appliquée à l'industrie. Dans ce laboratoire, spécialement établi en vue des applications électriques, de la vulgarisation des nouvelles découvertes et du contrôle des appareils de mesure, les industriels de la région, les ingénieurs, les chercheurs et travailleurs de tout ordre peuvent trouver les indications les plus utiles sur la production des différentes formes de courants, leur mise en œuvre et leurs transformations. Ils peuvent y étalonner leurs appareils de mesure, essayer de nouveaux procédés et y exécuter au besoin des recherches.

Cette création, qui met à la disposition des industriels de notre région un organisme dont l'utilité est de toute évi-

Digitized by Google

dence, constitue, pour son fondateur, un titre de grande valeur aux suffrages de notre Compagnie.

La Société décerne à M. Charles Camichel, un grand prix Kuhlmann d'une valeur de 500 francs.

FONDATION H. DEBRAY.

Les travaux géologiques présentés par M. Parent, concernent le Nord de la France. Ils ont trait aux terrains tertiaires parsemés, en lambeaux isolés, sur nos plaines ; au terrain crétacé, véritable sous-sol du pays ; au terrain jurassique qui apparaît dans le Boulonnais.

Ses observations sur les rivières fossiles du Boulonnais et le mélange de formes animales marines et d'eau douce à la fin du Portlandien, sa distinction, dans le Pas-de-Calais, de divers niveaux de phosphate de chaux caractérisés par des faunes spéciales, son évaluation de l'épaisseur d'environ 2.000 mètres des grès primaires de l'Artois, sont des faits à retenir.

Mais l'étude sur les plis du sol crétacé du Nord de l'Artois mérite surtout de fixer l'attention. Après avoir parcouru cette vaste étendue de pays, en mesurant les altitudes des assises géologiques et en déterminant l'âge des niveaux rencontrés, M. Parent a pu retracer, sur une carte d'ensemble, la direction des principales dénivellations de la croûte terrestre et fixer la position des ridements à l'époque crétacée. S'élevant ensuite à des vues théoriques, il s'est attaché à démontrer que les plis de l'Artois se sont effectués lentement, à mesure que les ridements crétacés se déposaient, et que la mer tertiaire vint ensuite niveler toutes ces couches.

M. Parent s'est révélé observateur consciencieux, stratigraphe habile et géologue ingénieux, doué de connais-

Digitized by Google

sances paléontologiques étendues. Ses travaux, outre leur intérêt pour la géologie locale, ont encore attiré l'attention des spécialistes qui les ont cités, avec éloge, et mis à profit.

La Société décerne à M. Henri Parent, le prix H. Debray.

Un mot pour finir. Il y a, en ce mois de décembre 1901, 99 ans qu'est née la Société des Sciences de Lille. Nous avons le ferme espoir de pouvoir fêter, dans un an, à pareille époque, son centenaire, et nous formons le vœu de nous trouver, tous réunis, à cette solennité.

Digitized by Google

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au Dévouement, au Travail, à l'Epargne.

(ANNÉE 1900).

RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT.

Prix Delattre-Parnot.

Sylvie Lorthioir, aujourd'hui âgée de 60 ans, entrait en service à Lille, à l'âge de 17 ans, chez une dame Crombet qui mourait prématurément, laissant une jeune orpheline sans famille. Sylvie l'éleva, l'entoura de soins maternels et la maria, tout en restant à son service. Des revers de fortune survinrent à ses maîtres, Sylvie mit à leur disposition ses économies et ne leur demanda plus aucun paiement pour son service. Mais bientôt, sa fille adoptive mourait, laissant à son tour une petite fille. Sylvie ne se rebuta point, elle l'éleva, comme elle avait élevé sa mère, avec beaucoup de soins et d'attentions. Elle la maria à un brave ouvrier, et elle continue toujours à les obliger et à les servir avec le même dévouement.

Le prix que nous devons à la libéralité de M. et de M^me^ Delattre-Parnot ne saurait aller à une personne plus digne, aussi la Société décerne-t-elle à :

Sylvie LORTHIOIR, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 300 francs.

RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT ET AU TRAVAIL.

Médailles perpétuelles. — Donateurs : MM. Léonard Danel (six médailles), Agache-Kulmann, M^lle^ L. Blondeau,

Digitized by Google

MM. Bernard frères, Catel-Béghin, Crespel et Descamps, Jules Denneulin, Ern. Descamps, Mme J. de Vicq de Montdhiver, M. Edmond Faucheur, Mme Firmin Grimonprez, MM. Ernest-Henri Loyer, Lefebvre-Ducrocq, Poullier-Longhaye, Quarré-Reybourbon, J. Scrive de Négri, A. Scrive-Wallaert, Wallaert frères, J. Watrelot-Laden et H. Watrelot-Lelong, de Lille, Max Brame, de Marquillies, E. Dupont-Fontaine, de La Madeleine-lez-Lille, Lauwick et Galiant, de Comines, Tiberghien frères, de Tourcoing.

Médaille de vingt ans. — Donateur : M. Julien Lagache, de Roubaix.

Médailles de dix ans. — Donateurs : MM. Henri Faure, de Lille, M. Cauliez et A. Delaoutre, Ch. Tiberghien et fils, de Tourcoing, Ignace Lambin, de Comines, Toulemonde-Destombe, de Roubaix.

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR EN VERMEIL.

Albert DUMONT, employé, 60 ans, depuis 43 ans chez MM. Bernard frères, raffineurs à Lille.

Doyen du personnel des employés. Doué d'aptitudes variées, et d'une grande activité, il a occupé, à son honneur, les différents postes qui lui ont été confiés dans le service des bureaux.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT.

Arsène DUTRO, contremaître, 58 ans, depuis 44 ans chez M. A. Crespel, fabricant de fils retors à Lille.

Entré comme apprenti, il devint vite un bon ouvrier, puis surveillant et enfin contremaître quand cet emploi fut vacant. Il remplit ces fonctions à la complète satisfaction de tous.

Théodore RAUX, ajusteur, 66 ans, depuis 41 ans à la Manufacture des tabacs, à Lille.

Se recommande par sa bonne conduite et les nombreux services qu'il a rendus dans sa longue carrière d'ouvrier mécanicien. Titulaire d'une médaille d'honneur du Ministère du Commerce, d'une médaille de sauvetage et de la médaille des mutualistes.

Digitized by Google

Louis COX, chef d'atelier, 53 ans, depuis 40 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur à Lille.

A toujours donné, à ses camarades, l'exemple au point de vue de la conduite et de l'exactitude. Quoique fils d'étranger, il voulut servir la France en 1870 et il s'engagea au début des hostilités.

Édouard CLAISE, compositeur, 54 ans, depuis 38 ans chez M. Taffin-Lefort, imprimeur à Lille.

Excellent travailleur.

François VANDEMEULEBROUCK, tisserand, 64 ans, depuis 35 ans, chez MM. Wallaert frères, filateurs à Lille.

A toujours fait preuve d'un grand zèle et d'assiduité au travail.

Marie HERMARY, femme de confiance, 56 ans, depuis 35 ans chez M. Lahousse-Duthoit à Tourcoing.

A toujours rempli très simplement, mais très courageusement, ses devoirs d'état. Est venue en aide, à sa famille, dans la plus large mesure possible.

Henri MAREM, directeur de tissage, 47 ans, depuis 35 ans chez M. Ch. Tiberghien et fils, peigneurs et filateurs de laine à Tourcoing.

Entré comme tisserand, en 1865, il occupe, depuis 26 ans, l'emploi de directeur, dans lequel il a toujours fait preuve d'intelligence et de fidélité. Titulaire de la médaille d'honneur du Ministère du Commerce, d'une médaille d'argent de l'Exposition de Bruxelles, en 1897, et de l'Exposition de Paris, en 1900.

Edouard FACOMPREZ, chef d'atelier des presses mécaniques, 62 ans, depuis 34 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Excellent collaborateur, intelligent, ingénieux et dévoué.

John WINCHESTER, piqueur-dresseur de chevaux, 61 ans, depuis 34 ans chez MM. Delangle, marchands de chevaux à Lille.

Très expert dans l'art difficile qu'il exerce.

Jules LEROY, chef de l'atelier de reliure, 50 ans, depuis 34 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Bons états de service, très dévoué, dirige son atelier avec beaucoup de conscience.

Louis HERLANT, contremaître, 69 ans, depuis 31 ans chez M. Descamps l'aîné, filateur de lin et d'étoupes à Lille.

A su, par son tact et sa bonne éducation, se faire aimer et estimer non seulement de ses patrons, mais aussi des ouvriers qu'il dirige.

Digitized by Google

Joseph DELEMAR, teinturier, 45 ans, depuis 31 ans chez M. Delemar-Morel, teinturier à Lille.

S'est toujours parfaitement conduit, recommandable par ses aptitudes au travail et son courage.

Félix FIENS, contre-maître, 72 ans, depuis 30 ans chez M. Delecourt, fabricant de briques à La Madeleine-lez-Lille.

Modèle d'honnêteté, respectant les droits des ouvriers autant que ceux de son patron.

Henriette LEKEU, 48 ans, depuis 30 ans chez Mme Delattre-Parnot, à Lille.

Elle n'a que la limite d'âge voulue pour obtenir la médaille, mais ses bons services sont tels qu'ils lui valent d'être récompensés dès à présent. Elle est digne, nous a dit sa respectable maitresse, de tous les éloges.

MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT

avec prime de 20 francs.

Aimée DESQUIENS, domestique, 70 ans, depuis 46 ans chez les dames Bernardines d'Esquermes.

D'une fidélité constante, elle a toujours donné les meilleurs exemples aux personnes de service dans la maison,

Félix BUISINE, garçon de magasin, 72 ans, depuis 44 ans chez M. Leroy-Crépeaux, marchand de lins à Lille.

Déjà titulaire des médailles de bronze et d'argent du Ministère du Commerce, tout à fait digne d'y ajouter notre médaille d'honneur.

Jean-Baptiste ROGER, ouvrier paveur, 57 ans, depuis 41 ans chez M. Lepez, paveur à Lille.

C'est un de ces ouvriers qui travaillent avec la même ardeur, en l'absence du patron qu'en sa présence. Aussi les clients de la maison sont-ils enchantés quand ils peuvent avoir son concours. Titulaire d'une médaille d'honneur du Ministère du Commerce.

Pierre EXPEELS, ouvrier, 67 ans, depuis 39 ans dans les Etablissements Kuhlmann, à La Madeleine-lez-Lille.

Très bon ouvrier, dont le travail et la conduite donnent complète satisfaction à ses chefs.

Joseph CASTEL, tisserand, 62 ans, depuis 39 ans chez MM. Ch. Tiberghien et fils, peigneurs et filateurs de laine à Tourcoing.

Bons services et conduite exemplaire.

Digitized by Google

Catherine POLVÈCHE, domestique, 58 ans, depuis 38 ans dans la famille Brame, à Marquillies.

Très méritante à tous égards.

Jean-Baptiste DUBOIS, cocher-domestique, 76 ans, depuis 36 ans chez MM. Hannart frères, teinturiers à Wasquehal.

Très honnête homme à qui ses patrons n'ont jamais eu que des éloges à adresser.

Florimond LIMBOURG, emballeur, 60 ans, depuis 36 ans dans la maison Delebois et Walbaum, à Roubaix.

Le dur métier qu'il exerce ne l'a jamais rebuté. Il est resté très assidu à son travail et sa sobriété est exemplaire.

Marie DHENNIN, V^ve^ FRUIT, lessiveuse, 56 ans, depuis 36 ans chez M. Sdez, blanchisseur à Lambersart.

Très courageuse, ne perdant jamais un instant. Son attachement à ses patrons lui a fait repousser, à diverses reprises, des offres avantageuses d'autres maisons. Titulaire d'une médaille d'honneur du Ministère du Commerce.

Henri BARBION, peigneur, 48 ans, depuis 36 ans chez M. Lemaire-Requillart fils, filateur de lin à Tourcoing.

Entré en 1864 comme gamin de machine, maintenant peigneur. Services recommandables.

Joseph HOUZÉ, compositeur, 67 ans, depuis 35 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Très bon ouvrier, connaissant bien son métier. S'est montré, en maintes circonstances, tout dévoué à la maison.

Louis GADMER, ouvrier relieur, 46 ans, depuis 35 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Bon travailleur, toujours très assidu.

Félix NABBÉ, modeleur, 67 ans, depuis 34 ans chez M. Blondel, ingénieur-constructeur à La Madeleine-lez-Lille.

Intelligent et habile. Sa bonne conduite lui a valu l'estime de tous.

Sophie CATOIRE, surveillante de bobinoirs, 63 ans, depuis 34 ans, chez M. Toulemonde-Destombe, fabricant de tissus à Roubaix.

Entrée comme bobineuse, en 1866, elle doit à son assiduité et à sa bonne conduite le poste de surveillante.

Liévin MEURISSE, ajusteur, 58 ans, depuis 34 ans, chez MM Skene et Devallée, constructeurs à Roubaix.

Très exact au travail, très sobre, excellent père de famille.

Digitized by Google

Julie HENNEUSE, paqueteuse, 48 ans, depuis 34 ans chez M. Cavrois-Mahieu, teinturier et filateur de laine à Roubaix.

Il n'y a jamais eu lieu de lui adresser un reproche. Très courageuse, elle est aussi très affable, qualité fort appréciée de ses compagnes.

Edmond DELERUE, 54 ans, depuis 34 ans chez M. Thiriez, filateur à Loos.

Zèle et dévouement constants dans son travail.

Henri WAROQUIER, ouvrier de l'atelier de broyage, 70 ans, depuis 33 ans chez M. Th. Lefebvre, fabricant de céruse à Lille.

Remplit un emploi de confiance avec intelligence et régularité.

Désiré PICHON, homme de confiance, 69 ans, depuis 33 ans chez Mme Vve Denis, à Baisieux.

Son mérite a fait solliciter, pour lui, par de nombreux habitants de sa commune, la médaille d'honneur qui lui est décernée.

Jules PERCQ, fileur, 69 ans, depuis 31 ans chez MM. Caulliez et Delaoutre, peigneurs et filateurs de laine à Tourcoing.

Honnête et brave ouvrier, digne d'éloges.

DIPLOMES DE RAPPEL DE MÉDAILLE.

Jean-Baptiste VERDIÈRE, ouvrier chez MM. Bernard frères, raffineurs à Lille, lauréat de 1887.

Louis NONON, ouvrier chez M. A. Nonon, entrepreneur à Faches-Thumesnil, lauréat de 1888.

RÉCOMPENSES AU TRAVAIL.

Prix Victoire Parnot.

La Société décerne une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 60 francs à

Alexandre LECHANTRE, chauffeur-conducteur depuis 30 ans chez M. Henri Loyer, filateur à Lille.

Le premier au travail, il le quitte le dernier. N'a jamais abusé de la confiance qu'on avait en lui.

RÉCOMPENSES A L'ÉPARGNE.

Prix Henri Violette.

La Société remet le prix de 115 francs et un diplôme à

Arthur BRUNIN, acquéreur de la maison boulevard de Strasbourg, 1, père de deux enfants.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 13 Juillet 1902

DISCOURS

de M. DAMIEN, Président de la Société.

MESSIEURS,

Dans un de ses dialogues, Platon fait dire à Socrate conversant avec un de ses disciples, qu'après le plaisir d'entendre des discours, il mettait au premier rang le plaisir de les faire. J'en demande pardon à la grande ombre de Platon et à l'immortel Socrate, mais véritablement, malgré mon vif désir de ne point leur déplaire, je ne puis aujourd'hui penser comme eux ; et je crois pouvoir assurer que quel que soit le respect dû à ces hommes illustres, beaucoup de ceux qui m'écoutent ne partagent pas non plus leur avis. Cependant, puisqu'un usage bientôt séculaire m'oblige à retenir quelques instants votre attention, laissez-moi espérer que la bienveillance, dont m'ont honoré mes collègues, s'est répandue un peu en dehors de notre société et que je puis compter sur elle à cette heure périlleuse.

Digitized by Google

Vous vous attendez sans doute à ce que je vous fasse l'éloge de la Physique. Sur quoi parlerait un professeur de physique, sinon sur le sujet que, par devoir et par goût, il doit connaître et aimer avant tous les autres. La Physique nous offre un champ fertile où nous pouvons faire ensemble d'intéressantes excursions.

Mais ce champ a été arpenté, mesuré, étudié dans tous les sens et par des maîtres après qui il est téméraire de se hasarder. Pourtant, c'est à une excursion dans le domaine de la physique que je crois devoir vous entraîner; ma seule excuse sera l'actualité du sujet traité : « La télégraphie sans fils » ; et pour mieux juger de l'importance de cette découverte toute récente, permettez-moi de passer en revue les procédés employés à travers les âges pour transmettre *sans fils des signaux à distance.*

*
* *

Chez tous les peuples et dans tous les temps, si haut que nous puissions remonter, nous trouvons quelque ébauche d'un procédé rapide d'information d'un point à un autre. A ce point de vue on peut dire que les origines de la télégraphie sans fils se confondent avec celles de l'humanité.

Les premiers essais consistent dans l'apparition de feux allumés sur des hauteurs et destinés à annoncer, d'après des conventions antérieures, des événements plus ou moins importants; et c'est là une conception si rationnelle de l'esprit qu'on la retrouve chez tous les peuples.

Dans sa tragédie d'*Agamemnon*, Eschyle a décrit une sorte de ligne télégraphique. Il suppose qu'Agamemnon, pour annoncer à Clytemnestre la prise de Troie, avait échelonné sur toute la route des porteurs de flambeaux. Le poète fait parler ainsi le dernier homme chargé d'observer ces signaux : « Grâce aux dieux, l'heureux signal perce l'obscurité. Salut, flambeau de la nuit qui fais luire un beau jour ! »

Clytemnestre s'empresse d'annoncer la bonne nouvelle au chœur tragique. On lui demande quel message a pu

Digitized by Google

l'instruire si vite de cet événement glorieux, et la reine l'explique en ces termes :

« Celui qui nous a appris cette nouvelle, c'est Vulcain au moyen des feux qu'il a allumés sur le mont Ida. De foyer en foyer la flamme messagère a volé jusqu'ici. Du mont Ida, le signal lumineux a passé à Lemnos ; de cette île le sommet du mont Athos a reçu le troisième signal. Ce signal, provenant d'un flambeau résineux, a voyagé sur la surface des eaux d'Hellé et a doré de ses rayons le poste de Maciste. Celui-ci n'a point tardé à remplir son devoir et son fanal a bientôt averti les gardiens du Messape aux bords de l'Euripe ; ils y ont répondu et ont transmis le signal en allumant un monceau de bruyère sèche, dont la clarté, parvenant rapidement au delà des plaines de l'Asope jusqu'au mont Cithéréen, a continué la succession de ces feux voyageurs. Le garde de ce mont a allumé un fanal, dont la lueur a percé comme un éclair jusqu'au mont d'Egiplanète, au delà des marais de Gorgopis où les surveillants que j'avais placés, ont fait sortir, d'un vaste bucher, des tourbillons de flamme qui ont éclairé l'horizon jusqu'au delà du golfe Saronique et ont été aperçus du mont Arachné. Là veillaient ceux du poste le plus voisin de nous qui ont fait luire sur le palais des Atrides ce feu si longtemps désiré ! »

Ce passage du tragique grec établit donc que l'emploi des signaux, convenus d'avance pour annoncer une nouvelle, était bien connu. On croirait d'ailleurs, à lire les auteurs grecs, qu'aux temps primitifs de son histoire, la Grèce était couverte de tours et de phares destinés à produire ces « flammes messagères » dont parle Eschyle.

C'est là une ébauche de télégraphe très élémentaire, d'un usage très restreint, qui ne pouvait s'appliquer qu'à certaines nouvelles prévues à l'avance et représentées par un signal déterminé.

Au IV^{e} siècle, nous trouvons un essai de transmission

Digitized by Google

d'un nombre de nouvelles beaucoup plus grand ; c'est le procédé d'Ænéas, le tactitien, procédé curieux qui mérite d'être signalé.

Deux personnes, placées à une certaine distance l'une de l'autre, disposent, chacune, d'un vase de même grandeur contenant une même quantité d'eau et présentant à leur partie inférieure un trou d'égal diamètre ; un bouchon de liège formant flotteur porte un bâton vertical divisé en parties égales, sur chaque division se trouve une phrase à transmettre. Les deux appareils sont absolument identiques et. lorsqu'il s'écoulera une même quantité d'eau de part et d'autre, le même point du flotteur et, par conséquent, la même phrase viendra sur le bord du vase. Chaque stationnaire porte en outre une torche. Le premier stationnaire élève sa torche, le second en fait autant ; les deux torches sont ensuite abaissées et les deux opérateurs débouchent immédiatement l'ouverture inférieure.

Lorsque l'ordre à transmettre se trouvait près du bord, l'écoulement d'eau était arrêté par un signal de la torche et on transmettait ainsi l'avis inscrit sur la tige du flotteur. Ce moyen était fort grossier et le nombre d'indications transmises forcément restreint : l'art télégraphique chez les Grecs, à cette époque, était donc tout à fait dans l'enfance.

L'idée de signaler au moyen des feux, non des phrases convenues à l'avance mais bien des lettres de l'alphabet, est un perfectionnement notable dans l'art télégraphique. Un pareil système fut inventé en Grèce après Enée le Tacticien. Il consistait à disposer de huit feux, au devant et à une certaine distance desquels on allumait trois autres feux plus petits. L'alphabet avait été divisé en huit groupes, qui étaient désignés par chacun des grands feux, et les trois feux accessoires désignaient la place de la lettre dans les groupes principaux.

Ce procédé fut simplifié par Cléomène et Polybe, l'historien de la Grèce qui écrivait 150 ans avant J.-C. L'alphabet

Digitized by Google

était divisé en 5 groupes seulement : deux murailles étaient disposées l'une près de l'autre, le stationnaire se plaçait entre les deux avec un certain nombre de torches. Veut-on indiquer la 24e lettre de l'alphabet ? on fait apparaître à droite 5 torches, ce qui indiquait le 5e groupe de l'alphabet, puis 4 torches à gauche pour indiquer le rang que la lettre occupait dans le 5e groupe. Un long tuyau, fixé en outre à chaque muraille, servait à diriger la vue du stationnaire vers le point que l'on voulait observer. Il y avait évidemment là la première idée de la télégraphie aérienne, qu'on chercha à simplifier de manière à réduire le mouvement de torches, primitivement considérable, puisque chaque lettre exigeait 5 ou 6 signaux et qu'il fallait une nuit entière pour transmettre une phrase.

Les Romains perfectionnèrent le système en installant des signaux sur de nombreuses tours formant un véritable réseau de télégraphie optique. En Gaule, des signaux ignés étaient placés sur des sommets escarpés et aussi sur des tours distantes de six kilomètres.

On comprend que l'essor de ces télégraphies imparfaites fut lent et en effet pour *écrire de loin* (selon l'objet et l'étymologie du télégraphe) il faut *voir de loin*. Le perfectionnement des signaux exigeait donc la lunette d'approche, inventée au XVIe siècle, et ce n'est qu'un siècle plus tard que Guillaume Amontons imagina de se servir de longues-vues pour observer des signaux, qui consistaient en grandes lettres de l'alphabet attachées à l'extrémité d'ailes de moulin tournant avec lenteur.

Amontons trouva dans Mlle Chouin, à qui le premier Dauphin n'avait rien à refuser, une protectrice très influente qui s'intéressa à la fortune du pauvre inventeur ; grâce à cette influence, Amontons fut admis à faire des expériences, dans le jardin du Luxembourg, devant le Dauphin et les seigneurs qui l'entouraient. Amontons n'avait rien de ce qui fallait pour réussir des expériences dans de telles conditions ; il était sourd, embarrassé, il ne put trans-

Digitized by Google

mettre aucun signal. Une seconde épreuve, en présence de la Dauphine réussit beaucoup mieux, mais le pauvre inventeur, découragé de l'accueil qu'on lui faisait, abandonna sa découverte ; il se consola d'ailleurs en devenant un physicien distingué et en prenant place, quelques années plus tard, sur les bancs de l'Académie des Sciences.

Un accueil analogue fut fait en 1780 à Dom Gauthey, religieux de l'abbaye de Citeaux qui, dans les loisirs du cloître, avait imaginé d'employer le son comme agent de transmission de signaux. Dom Gauthey avait 25 ans à peine. D'un rare talent de parole et d'une distinction remarquable, quand il fut admis à exposer sa découverte devant l'Académie, sous le patronage de Condorcet, son succès fut complet et le jeune bénédictin fut, pendant quelques jours, le héros de la Cour et de la ville. Son système consistait à établir, entre des postes successifs, des tubes métalliques d'une très grande longueur, à travers lesquels la voix se propageait sans perdre sensiblement son intensité. L'expérience réussit pleinement sur une longueur de 800 mètres, mais elle fut jugée trop coûteuse pour pouvoir transmettre des dépêches sur une longueur un peu considérable. Dom Gauthey, rebuté du côté de la Cour, se tourna vers une souscription publique qui ne réussit pas plus ; car, dans cette société frivole, l'engouement du public disparaissait vite. Le caprice d'un jour avait élevé la fortune du jeune bénédictin, elle s'envola au premier souffle contraire et, au bout de six mois, Dom Gauthey était tellement oublié qu'il alla chercher, infructueusement d'ailleurs, une fortune meilleure en Amérique.

Ce sont là, malheureusement, des exemples bien fréquents dans l'histoire des découvertes scientifiques et le nombre des chercheurs découragés dans leurs tentatives, presque toujours désintéressées, est considérable.

*
* *

Le même découragement eut aussi probablement atteint Chappe, à qui était réservé la gloire de créer un réseau

Digitized by Google

télégraphique vraiment digne de ce nom, s'il n'avait eu la bonne fortune de rencontrer un homme, dont il suffit de prononcer le nom pour évoquer la plus grande figure scientifique de la Révolution Française; c'est Lakanal, à qui on doit la création du muséum d'Histoire naturelle de Paris, la création de l'Ecole Normale et du bureau des longitudes, l'organisation de l'Institut, etc.

C'est à l'abbé Claude Chappe que la France et l'humanité sont redevables de l'invention du télégraphe aérien.

Ce mémorable événement s'est produit au milieu d'un concours de circonstances véritablement exceptionnelles: au plus fort de l'invasion, alors que nos places du Nord étaient au pouvoir de l'ennemi et que des forces écrasantes s'appliquaient à démembrer la France. La Convention adopta avec enthousiasme la proposition de Chappe qui, au moyen du télégraphe aérien, lui offrait la possibilité d'avoir, en quelques instants, des nouvelles de son armée.

Les commissaires nommés par la Convention pour l'examen du projet de Chappe furent: Lakanal, Daunou et Arbogas. Les deux derniers furent nettement hostiles au système et ne voyaient, dans le projet, qu'une source de dépenses pour l'Etat, dans un moment où la plus stricte économie était imposée au trésor public. Lakanal, au contraire, défendit Chappe avec une grande vigueur et comprit, d'un coup d'œil, tout ce que cette invention promettait à la politique et au progrès des nations.

Toutes ces résistances désespéraient Chappe, il considérait son projet comme perdu et il l'eût certainement abandonné sans l'appui de Lakanal. La correspondance entre l'inventeur et le conventionnel montre les traces de ce découragement et la profonde reconnaissance de Chappe.

« Vous levez tous les obstacles, lui écrivait-il, j'espère » fortement en vous et n'espère qu'en vous ».

Dans une autre lettre il dit: « Je vous remercie bien » sincèrement des consolations que vous me donnez; j'en

Digitized by Google

» ai réellement besoin. Les sciences ne pourront jamais
» acquitter les services que vous leur rendez ; je vous prie
» d'être bien persuadé que ma reconnaissance pour vous ne
» finira qu'avec ma vie ».

Un arrêté du 4 août 1793 décida l'établissement de deux lignes télégraphiques reliant Paris, d'une part avec la Tour Ste-Catherine à Lille, d'autre part avec Landau.

« Grâce vous soit rendue mille fois, écrit Chappe à
» Lakanal ; vous avez triomphé de tous les obstacles. Que
» dis-je ? vous les avez transformés en moyens ; me voilà
» pleinement satisfait ».

L'appareil de Chappe comportait une pièce verticale en bois de 4 à 5 mètres de longueur. A son extrémité supérieure était articulée, par son centre, une autre pièce de 4 mètres de long appelée *regulateur*. Enfin, à chaque extrémité de celle-ci, se trouvait un bras mobile de 2 mètres de long, *l'indicateur*. Ces pièces étaient peintes en noir pour être bien visibles.

Le régulateur était amené soit dans la position verticale, soit dans la position horizontale. Les indicateurs pouvaient prendre sept positions. On n'utilisait pas le signal dans lequel l'indicateur était recouvert par le régulateur. On disposait donc de 7 positions pour chaque indicateur soit 7×7 ou 49 pour les deux et, comme elles pouvaient être obtenues soit avec le régulateur vertical, soit avec le régulateur horizontal, on pouvait constituer 2×49 ou 98 signaux distincts.

Les bras étaient mus à l'aide de poulies et de cordes, commandées au moyen de deux manivelles. A la base, un répétiteur, réduction de l'appareil, reproduisait les signaux.

Les stations télégraphiques se trouvaient établies sur des points culminants de la contrée, soit naturels, soit artificiels et distants de 12, 16 et exceptionnellement 20 kilomètres. Deux stationnaires étaient affectés à chaque poste, l'un muni d'une longue-vue, l'autre travaillant à l'appareil.

La transmission d'un signal demandait, dans chaque

Digitized by Google

station, 1/4 de minute environ. La ligne Paris-Lille comportait 16 stations, un signal exigeait donc 4 minutes pour passer entre ces deux villes.

Voici le principe du vocabulaire employé : 92 signes servent à exprimer les nombres 1 à 92 ; un répertoire de mots comporte 92 pages de chacune 92 mots, soit 8.464 mots. Pour transmettre l'un quelconque d'entre eux, il suffisait de former deux signaux successifs : le premier indiquait la page à laquelle ce mot appartenait, le deuxième le rang qu'il occupait parmi les 92 mots de cette page.

Remarquons que cette télégraphie était secrète. Les postes extrêmes, seuls, possédaient le vocabulaire et pouvaient traduire la dépêche en signaux.

Chappe eut comme collaborateurs ses frères, l'un d'eux, Abraham demeurait à Lille « chez le citoyen Python, rue Croix Ste-Catherine, 994. » Un accord parfait n'exista pas toujours entre les frères, comme le témoigne leur correspondance. Abraham reprochait à Claude de le laisser sans argent ; il le menace de chercher à emprunter 60 livres pour faire le voyage de Paris ; là, dit-il, « je mettrai mes frères » arbitres de ma conduite et de la tienne. Je leur demande » derai si tu dois me laisser dans un pays si éloigné où je n'ai » aucune connaissance, sans argent et, qui plus est, sans » avoir toujours cent pistoles de réserve pour subvenir aux » accidents imprévus comme, par exemple, une maladie, » une chute, ce à quoi je suis toujours exposé pour toi ».

Chappe rencontrait des difficultés partout, le paiement des hommes se faisait sans aucune règle administrative. Les inspecteurs et ingénieurs devaient eux-mêmes manier le rabot et le marteau, ils ne trouvaient pas d'ouvriers et, souvent, ils étaient forcés de les payer de leurs propres deniers : les fonds que Claude Chappe envoyait, arrivant à des intervalles absolument irréguliers.

Ce n'est pas tout : les postes télégraphiques devaient être défendus contre la défiance et la malveillance des habitants

Digitized by Google

des campagnes. A Paris même, le peuple s'était inquiété du jeu des signaux; on y avait vu quelque machination suspecte, on avait soupçonné une correspondance secrète avec le roi et les autres prisonniers du Temple et on avait brûlé les machines de Chappe. Les mêmes sentiments de méfiance et de suspicion régnaient en province; souvent les ouvriers, comme les agents qui les dirigeaient, furent forcés de travailler le fusil en bandoulière ou le pistolet à la ceinture.

A Lille, Abraham Chappe devait se produire, dans les assemblées populaires et dans les clubs, pour expliquer que les travaux du télégraphe étaient entrepris dans le seul intérêt de la République et pour la défense de son territoire. A chaque instant, il devait comparaître devant les citoyens municipaux de Lille qui voyaient, avec inquiétude, l'établissement « d'une machine télégraphique pouvant tomber entre les mains des factieux qui s'en serviraient pour transmettre des nouvelles alarmantes ».

La solidité de la Tour Ste-Catherine et de l'horloge de la Tour étaient aussi des grands sujets de préoccupation pour nos magistrats municipaux (1).

C'est au prix d'efforts et de peines, dont il est difficile de se faire une idée, que purent être construites les 16 stations entre Lille et Paris, entre la Tour Ste-Catherine et le dôme du Louvre.

Au mois de mars 1794 la ligne était terminée et pourvue sur tout le parcours de son matériel complet.

Le 17 août, dans une séance de la Convention présidée par Merlin de Douai, Barère, parlant au nom du Comité de salut public, annonce la reprise du Quesnoy sur les Autrichiens. « Nous saisissons cette occasion, ajoute l'orateur, pour vous parler d'un établissement nouveau fait sous les auspices de la Convention nationale, d'une machine par le moyen de laquelle la nouvelle de la reprise

(1) Voir *Archives de Lille*. Lettre de Chappe aux citoyens maire et officiers municipaux de Lille (4 pluviôse an IV).

Digitized by Google

du Quesnoy a été portée à Paris il y a deux jours une heure après que la garnison y est entrée ».

La télégraphie aérienne eut donc la bonne fortune d'être inaugurée par l'annonce d'une victoire.

Quelques jours plus tard, le 13 fructidor an II, le président de la Convention donne la parole à Carnot qui lit le rapport de J.-B. Lacoste, représentant du peuple à l'armée du Nord et du général Schérer, commandant l'armée devant Valenciennes, annonçant la capitulation de cette place. La lecture de ce rapport est à peine terminée que Carnot reçoit une dépêche partie de la Tour Ste-Catherine et relative à la reprise de Condé. Carnot remonte à la tribune et tenant à la main un papier, il dit de sa voix vibrante :

« Citoyens, voici la nouvelle qui nous arrive à l'instant, » par le télégraphe que vous avez fait établir entre Lille et » Paris :

» Condé est restitué à la République : la reddition a eu » lieu ce matin à 6 heures ».

Un tonnerre d'applaudissements accueille ces paroles. Les députés se lèvent en masse ; les tribunes éclatent en bravos prolongés ; un enthousiasme patriotique étreint les cœurs de toute l'assemblée, qui fait retentir un long cri en l'honneur de l'invention nouvelle, si brillamment inaugurée pour l'honneur et le salut de la patrie.

Quand le calme est un peu rétabli le député Gossuin remplace Carnot à la tribune :

« Je demande, dit-il, que le nom de la ville de Condé soit » changé et qu'elle prenne le nom de Nord libre ».

Le décret est rendu.

Cambon se lève à son tour et dit :

« Je demande que le décret que vous venez de rendre soit » expédié à l'instant par le télégraphe à Lille qui le trans- » mettra à Nord libre par un courrier ».

« Je demande, ajoute un autre député nommé Granet, » qu'en même temps que vous apprendrez à Condé son

Digitized by Google

» changement de nom, vous déclariez que l'armée du Nord
» a encore une fois bien mérité de la patrie ».

Toutes ces propositions furent adoptées. Le message qui les résumait fut expédié à Claude Chappe qui les transmit à Lille et à Condé.

La séance de la Convention durait encore lorsque la réponse à son message arriva par le télégraphe. Claude Chappe la faisait connaître par la lettre suivante, dont le Président donna lecture au milieu de l'enivrement de l'assemblée :

« Je t'annonce, citoyen président, que les décrets de la
» Convention nationale qui annoncent le changement de
» nom de Condé en celui de Nord libre et celui qui déclare
» que l'armée du Nord ne cesse de bien mériter de la patrie,
» sont transmis ; j'en ai reçu le signal par le télégraphe.
» J'ai chargé mon préposé à Lille de faire passer ces décrets
» à Nord libre par un courrier extraordinaire ».

Ainsi se termina la journée du 15 fructidor an II, si mémorable pour la télégraphie aérienne.

L'enthousiasme qui avait saisi tous les cœurs, au sein de la Convention, fut ressenti par le pays tout entier.

Les lignes télégraphiques de Chappe furent très étendues : la ligne Paris-Lille bifurquait à Lille pour atteindre à un moment donné Boulogne, Dunkerque, Ostende d'une part et Bruxelles, Anvers, Amsterdam d'autre part. La ligne de Lyon fut continuée par Turin, Milan, Venise, Mantoue.

En 1846, la France possédait un réseau télégraphique de 5.000 kilomètres fonctionnant au moyen de 534 stations et mettant 29 centres politiques et administratifs en correspondance avec Paris. L'Algérie elle-même en était pourvue.

Dans ses premières applications, la télégraphie fut exclusivement militaire et l'on peut lire avec intérêt, dans les archives de la ville de Lille, les bulletins télégraphiques communiqués par le citoyen Chappe aux citoyens officiers municipaux et où il n'est fait mention que de victoires

Digitized by Google

remportées par nos troupes en Italie et sur le Rhin. La télégraphie conserva le même caractère jusqu'à la chute du Premier Empire pour devenir ensuite, sous les deux Restaurations et pendant le règne de Louis-Philippe, un instrument politique à l'usage exclusif de l'Etat.

Après un demi-siècle d'existence qui ne fut pas sans gloire, l'invention de Chappe, soumise comme toutes les institutions humaines à la loi du progrès, dut disparaître devant un agent nouveau : l'électricité.

Rien n'a manqué d'ailleurs à la gloire de notre vieux télégraphe aérien, pas même les adieux du chansonnier, comme le montrent ces vers de notre bon Nadaud intitulés : « Le vieux télégraphe » :

Que fais-tu mon vieux télégraphe
Au sommet de ton vieux clocher,
Sérieux comme une épitaphe,
Immobile comme un rocher ?
Hélas comme d'autres peut-être,
Devenu sage après la mort
Tu réfléchis pour les connaître
Aux nouveaux caprices du sort.
.....
C'est que la vie est déplacée ;
Les savants te l'avaient promis,
Et toute royauté passée
N'a plus de flatteurs ni d'amis,
Autrefois tu faisais merveille
Et nous demeurions tout surpris
De voir, en un seul jour, Marseille
Envoyer deux mots à Paris.

Tu fus l'énigme de notre âge :
Nous voulions, enfants curieux,
Deviner ce muet langage
Qui semblait le parler des dieux
Lorsque tes bras cabalistiques
Lançaient à l'horizon blafard
Les mensonges diplomatiques
Interrompus par le brouillard !

« Interrompus par le brouillard » c'étaient là les mots sacramentels qui terminaient les dépêches tronquées,

Digitized by Google

remises aux intéressés, et notre cher poète signalait bien les points faibles du vieux télégraphe. Il aurait pu ajouter beaucoup d'autres causes d'interruption : la nuit, la neige, la gelée, etc....

Malgré ces défauts, la télégraphie aérienne, c'est-à-dire la correspondance obtenue par des signaux visibles à de grandes distances, n'a pas disparu à proprement parler. Elle s'est transformée et est devenue la *télégraphie optique* qui, de nos jours encore, rend de réels services pour la transmission des messages entre les corps d'armée, en temps de guerre ou en temps de paix.

***

La télégraphie aérienne ou la télégraphie de Chappe consistait, comme nous venons de le voir, à expédier les dépêches au moyen de signaux exécutés par trois lames persillées mobiles, que l'on regardait avec une longue-vue et qui correspondaient à un vocabulaire particulier. La télégraphie optique en usage de nos jours consiste, également, à produire des signaux visibles à de grandes distances au moyen de lunettes. Ces signaux sont composés d'éclats et d'éclipses de lumière correspondant aux caractères de l'alphabet Morse.

L'alphabet Morse, employé en télégraphie ordinaire, est un alphabet conventionnel dans lequel les lettres, les chiffres, les signes de ponctuation sont représentés par une combinaison de points et de barres.

Cet alphabet peut se traduire en signaux sonores, par une succession de sons musicaux ou de sonneries cadencées. On peut aussi traduire l'alphabet Morse en signaux lumineux, d'une manière très simple, en obturant la longue-vue d'un observateur pendant des temps plus ou moins longs. C'est la base de la télégraphie optique réalisée surtout par les appareils du colonel Mangin.

A la suite de recherches longues et minutieuses, le colonel

Digitized by Google

Mangin a réalisé deux sortes d'appareils actuellement en usage : ce sont les appareils *télescopiques* ou de forteresse et les appareils à *lentilles* ou de campagne ; les uns et les autres peuvent être utilisés soit avec la lumière solaire soit avec une lumière artificielle ; leur portée est variable non seulement avec leurs dimensions mais encore avec l'état de l'atmosphère et la pureté du ciel. En France elle est pour les appareils télescopiques de 18 à 20 kilomètres avec la lampe à pétrole, et de 40 à 50 kilomètres avec la lumière solaire. Leur portée de nuit va jusque 80 et même 100 kilomètres. Pour les appareils à lentilles la puissance est un peu moindre.

Dans l'un et l'autre système les signaux sont produits au moyen d'un écran obturateur, qui permet d'obtenir des éclats de lumière plus ou moins prolongés.

En Tunisie, dans le Sud-Oranais et surtout au Tonkin, la télégraphie optique a été considérée souvent comme le facteur essentiel de la marche, de l'attaque et du combat. C'est elle qui reliait les garnisons et c'est grâce à elle que les colonnes pouvaient combiner leurs mouvements.

Aujourd'hui, dans les départements d'Oran et de Constantine, ainsi qu'en Tunisie, toutes les lignes électriques se dirigeant vers le Sud ont été doublées par des lignes optiques et tous les postes militaires avancés dans le Sud sont reliés optiquement. Ces communications, qui atteignent parfois des distances de 110 à 120 kilomètres, constituent un véritable réseau dans des régions désertes où l'installation et la surveillance des lignes électriques seraient absolument impossible.

Les Anglais ont fait un grand usage de la télégraphie optique aux Indes, dans la guerre du Cap, dans l'Afghanistan et surtout en Egypte. D'autre part, les Russes l'ont utilisé dans leurs opérations centrales en Asie et en Turquie ; tous les peuples, en un mot, s'attachent à perfectionner ce mode de communication qui présente des avantages sur la télégraphie électrique.

Digitized by Google

Un rayon lumineux ne peut pas contourner les obstacles ; la portée des signaux optiques n'a donc d'autre limite que celle qui résulte de la rotondité de la terre. En télégraphie optique on ne pourra communiquer à de grandes distances qu'à la condition d'avoir des postes très élevés. D'autre part la lumière visible est arrêtée par les brouillards.

***

Qu'est-ce donc qu'un rayon lumineux ?

La théorie des ondulations attribue les phénomènes lumineux à des phénomènes périodiques qui se propagent. A vrai dire, ce n'est pas une hypothèse mais un fait : on a mesuré la vitesse de propagation de la lumière, et l'étude de phénomènes lumineux, appelés *phénomènes d'interférences*, montre bien que ce quelque chose qui se propage est périodique.

Cette chose périodique est vraisemblablement un mouvement vibratoire qui se propage à peu près comme le son dans un milieu matériel ; c'est là qu'est l'hypothèse et il semble bien difficile d'en admettre une autre.

Un point lumineux qui émet de la lumière monochromatique doit être considéré comme un centre d'ébranlement animé d'un mouvement périodique. Le milieu qui propage ce mouvement ne peut être la matière puisque la lumière se propage dans le vide. Ce milieu qui transmet la lumière et qui remplit tout l'espace a reçu le nom d'*éther*.

Dans un pareil phénomène il y a trois éléments fondamentaux à considérer : la vitesse de propagation, la période, la longueur d'onde qui est l'espace parcouru pendant une période et qui peut aussi s'appeler *la période dans l'espace ;* en sorte que deux points distants d'une longueur d'onde ou d'un multiple de longueurs d'onde dans le sens de la propagation ont toujours des mouvements concordants.

En acoustique, ces trois quantités, qui sont d'ailleurs reliées par une relation très simple, sont directement mesu-

Digitized by Google

rables. Il n'en est pas de même en optique, la période est beaucoup trop courte pour être mesurée directement, jamais la périodicité dans le temps ne se manifeste.

Les deux autres éléments sont accessibles à nos mesures et on peut en déduire la période qui est, comme on va le voir, extraordinairement petite. Nous savons en effet, que la vitesse de propagation de la lumière est de 300.000 kilomètres à la seconde; nous savons aussi que les longueurs d'onde sont extrêmement petites: la radiation verte a une longueur d'onde de un demi millième de millimètre. Alors, la période c'est le temps que met la lumière pour parcourir un demi millième de millimètre: on en déduit qu'un corps vert effectue six cent millions de millions de vibrations en une seconde. Vous voyez par ce nombre, qui dépasse ce que l'imagination peut concevoir, s'il faut songer à compter les vibrations lumineuses par l'expérience directe, comme on compte les vibrations d'un diapason.

La valeur plus ou moins grande de la longueur d'onde d'un mouvement explique des différences considérables dans les propriétés de ce mouvement; un rayon sonore se réfléchit sur un mur rugueux qui pour lui est une surface polie; un rayon lumineux exige, pour sa réflexion, un poli parfait et cela tient à ce que la longueur d'onde sonore est considérable par rapport à la longueur d'onde lumineuse.

Ne pourrait-on pas produire un mouvement particulier qui aurait, comme le mouvement sonore, la propriété de contourner les obstacles et de se propager dans tous les sens et qui, comme le mouvement lumineux, aurait une vitesse de propagation de 300.000 kilomètres à la seconde ?

*
* *

C'est là une conception réalisée, en 1888, par Henri Hertz qui a réussi à produire, au moyen de l'électricité, des phénomènes vibratoires présentant les caractères généraux qu'on rencontre dans les phénomènes d'optique. Dans des expé-

Digitized by Google

riences d'une importance considérable, Hertz a fait une véritable synthèse de la lumière et a confirmé l'idée émise par Maxwell, en 1864, d'après laquelle la lumière est due à des phénomènes électriques alternatifs de période très courte.

Aucun dispositif mécanique ne permet d'obtenir des vibrations électriques d'une rapidité comparable à celle des vibrations lumineuses (500 trillions par seconde), aussi Hertz a-t-il recours à des propriétés découvertes en 1847 par Helmholz, vérifiées expérimentalement par Federsen, et dont la théorie complète a été donnée plus tard par lord Kelvin : l'oscillation de la décharge de la bouteille de Leyde.

Le dispositif de Hertz pour lancer dans l'espace des ondes électriques, en tout comparables aux ondes lumineuses, est très simple.

Un système de deux sphères reliées, respectivement, à deux petites boules par un conducteur rectiligne de 1 mètre de longueur est destiné à produire une étincelle oscillatoire; et, pour obtenir des vibrations continues, on emploie un artifice analogue à celui auquel on a recours pour entretenir un diapason, c'est-à-dire qu'on relie les deux sphères aux bornes d'une bobine de Ruhmkorff. Des étincelles éclatent entre les deux petites boules et provoquent des oscillations électriques d'une énorme fréquence.

Par cet appareil simple, Hertz atteignit du coup une fréquence de 4 à 500 millions d'oscillations par seconde, depuis, on a porté le chiffre à 50 milliards. Ce ne sont pas encore des vibrations produisant un phénomène visible puisqu'il faudrait monter jusqu'à 500 trillions !

Dans ce dispositif, l'air est directement ébranlé par les oscillations électriques qui le traversent, et ces ébranlements qui se produisent dans l'air se produiraient tout aussi bien dans le vide ; on est donc conduit à admettre qu'ils n'affectent pas spécialement l'air, mais ce fluide impondérable qu'on nomme l'éther et qui sert à la propagation de

Digitized by Google

la lumière. On a pu d'ailleurs mesurer la vitesse avec laquelle se propage cet ébranlement : elle est précisément égale à celle de la lumière.

Ici encore, il y a des différences entre les propriétés des oscillations hertziennes et celles des oscillations lumineuses, qui sont dues à la différence de grandeur de la longueur d'onde. Si cette longueur est de quelques dix millièmes de millimètres on a les radiations visibles, si elle est de quelques centimètres ou de quelques mètres on a les radiations hertziennes ; de sorte qu'en passant des ondes les plus courtes aux ondes les plus longues on rencontre, successivement, les rayons chimiques ultra-violets invisibles, les rayons lumineux depuis le violet jusqu'au rouge, les rayons calorifiques invisibles et enfin les rayons de Hertz.

Ces ondulations hertziennes peuvent, comme les rayons lumineux, se réfléchir, se réfracter, interférer. Seulement on ne peut pas songer, comme pour les radiations lumineuses, à les concentrer au moyen de lentilles ou de miroirs en raison de la grande valeur de la longueur d'onde ; il faudrait, avec des ondes de quelques mètres, des lentilles de plusieurs kilomètres de diamètre.

Hertz a bien indiqué, pour recueillir ces oscillations, ce qu'il appelle un *résonateur*. C'est un petit appareil constitué simplement par un fil de cuivre replié dont les extrémités sont terminées par deux petites boules ; mais qui ne peut agir qu'à une faible distance et ne déceler les ondulations hertziennes qu'à une dizaine de mètres au plus.

Heureusement un autre procédé, d'une sensibilité très grande, permet de déceler les ondulations à plus de 200 kilomètres de leur point d'émission et ce procédé, mis en pratique par MM. Marconi, Popoff, Tissot, etc. est basé sur les travaux de notre compatriote M. Branly.

Cet appareil, d'une sensibilité sans laquelle la télégraphie sans fils serait restée une chimère, s'appelle le *cohéreur*. C'est un tube de verre rempli de limailles métalliques ; aux deux

Digitized by Google

extrémités de ce tube se trouvent deux électrodes reliées aux pôles d'une pile. Dans les conditions ordinaires, ces limailles opposent une grande résistance au courant de la pile ; si le cohéreur est frappé par une onde hertzienne, il devient conducteur et le courant passe ; il suffit ensuite d'un léger choc pour lui faire perdre sa conductibilité et faire cesser le courant. Dès lors, si au moyen d'un électro-aimant un petit marteau vient choquer le cohéreur, il fait disparaître la conductibilité et le met en état de signaler le passage d'une onde suivante.

En résumé, un système complet de télégraphie sans fils comporte un dispositif à haute fréquence du genre de celui de Hertz. Dans ce dispositif, il y a une bobine de Ruhmkorff, dont le circuit primaire comprend un manipulateur Morse, qui envoie dans l'espace, à chaque abaissement de la clé, un flot d'oscillations dont la durée est présisément égale à celle de l'abaissement de la clé. Une autre partie du transmetteur est l'*antenne*, c'est-à-dire une longue tige métallique de 10 à 50 mètres, qui est reliée à une des boules de l'excitateur et dont le rôle paraît encore assez mal expliqué.

Quant à l'appareil récepteur, c'est un simple cohéreur, muni d'une antenne analogue à celle du poste transmetteur et faisant partie d'un circuit comprenant une pile et un récepteur Morse ordinaire.

Les appareils primitifs sont perfectionnés tous les jours et l'on cherche à transmettre des signaux à des distances de plus en plus considérables. Dans ses premiers essais, M. Marconi ne dépassait guère 5 kilomètres ; aujourd'hui, certains navires peuvent entrer en relation avec la terre à 50 kilomètres de la côte. Des expériences ont été tentées avec succès entre Nice et la Corse, entre Wimereux et Douvres, etc. ; les journaux nous ont même annoncé que M. Marconi avait pu communiquer entre l'Angleterre et Terre-Neuve, mais, malheureusement, le fait n'a pas été contrôlé. Dans l'unique expérience faite ainsi à une distance de 5.000 kilomètres le signal conventionnel choisi était

Digitized by Google

paraît-il, la lettre S (3 points). Ce choix est malheureux, car les signaux parasites dus aux influences atmosphériques se traduisent aussi par 2 ou 3 points et la tentative de M. Marconi n'a aucune valeur.

Il y a encore bien à faire pour rendre la télégraphie sans fils réellement pratique. Je ne parle pas seulement des installations qui sont complexes, coûteuses, délicates ; mais ce qu'il y a de plus grave, c'est que la télégraphie sans fils n'assure pas la sécurité des communications.

Un observateur, placé dans l'intervalle de deux stations et muni d'un récepteur suffisamment sensible, pourra toujours recevoir les télégrammes échangés entre les deux stations, quelle que soit leur tonalité ; de plus, il pourrait empêcher la réception des télégrammes dans les deux autres stations, en envoyant des signaux énergiques dans une tonalité quelconque.

Résignons-nous à accepter la télégraphie sans fils avec ses inconvénients. Tâchons d'en tirer le meilleur parti possible. Les progrès réalisés jusqu'ici sont considérables ; aujourd'hui les applications paraissent être limitées, mais il serait téméraire d'en conclure que des perfectionnements nouveaux, analogues, par exemple, à ceux que M. Branly a fait connaître il y a quelques jours à l'Académie des Sciences, ne viendront pas étendre les applications d'une découverte à tous les points de vue admirable.

***

A un autre point de vue, à un point de vue purement philosophique, ces expériences de télégraphie par ondulations électriques couronnent une synthèse grandiose, qui fera époque dans l'histoire de la physique.

La physique offre un caractère remarquable, c'est l'esprit général qui la domine et dirige la marche de ses progrès. Tandis que, dans certaines sciences, les sujets se subdivisent à l'infini ; en physique, au contraire, les phénomènes

Digitized by Google

tendent à se grouper, le nombre des agents distincts diminue de plus en plus : la chaleur est devenue un mode de mouvement ou mieux une forme particulière de l'énergie ; le magnétisme a disparu se confondant avec l'électricité ; l'électricité elle-même vient de nous montrer ses affinités avec les ondulations lumineuses, lesquelles sont liées depuis longtemps aux ondulations sonores. Ainsi, à mesure que les diverses branches se perfectionnent, les distinctions s'effacent et les théories tendent à s'unifier de plus en plus, suivant les lois de la mécanique rationnelle.

Et cela ne doit point nous surprendre: la Science doit être une et simple. Les limites tracées entre les diverses branches du savoir humain sont artificielles ; elles marquent seulement l'ignorance, où nous sommes, des liens cachés qui unissent les vérités qui nous ont été transmises. Mais les efforts des générations successives n'ont pas été vains, et nous entrevoyons le jour où ces limites, désormais inutiles, s'effaceront d'elles-mêmes et où toutes les branches de la philosophie naturelle viendront se rejoindre dans une harmonieuse unité.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1901)

Par M. F. DANCHIN, Secrétaire-Général-Adjoint.

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous avons le regret de ne pouvoir compter aujourd'hui, parmi nous, notre sympathique Secrétaire Général. Vous n'ignorez pas qu'une longue et douloureuse maladie retient, depuis plusieurs semaines, éloigné de ses multiples fonctions, notre ami M. Th. Barrois qui tient, dans notre Société des Sciences, comme partout ailleurs, une place si importante. Les nouvelles qui nous parviennent de sa santé, nous permettent d'espérer qu'à bref délai notre si dévoué Secrétaire Général pourra, à la satisfaction de tous, reprendre ses nombreuses occupations.

C'est sur le vu des notes, dont il avait réuni une partie, et qu'il ne lui a pas été possible de coordonner, que nous avons l'honneur de vous présenter le rapport général de fin d'année.

Comme les années précédentes, nous énumérerons, aussi rapidement qu'il est possible, les actes de notre Société pendant l'année 1901, les travaux dont nos collègues ont bien voulu nous entretenir, les récompenses méritées qu'ils

Digitized by Google

ont obtenues, et nous adresserons à ceux qui ont été enlevés à notre affection le juste tribut d'éloges auxquels ils ont droit.

M. Penjon a tiré de la correspondance du philosophe Théodore Jouffroy, la matière d'une attrayante communication. Ces publications posthumes de correspondances, fort à la mode aujourd'hui, nous rendent le service de mieux connaître ceux qui les ont écrites. Il arrive aussi parfois qu'elles les trahissent, en nous découvrant leurs faiblesses. Les lettres de Jouffroy nous le montrent franc-comtois jusqu'au fond de l'âme, non seulement par l'amour du pays natal, mais encore par le genre d'esprit malicieux et finaud qui est la marque du cru.

Jouffroy fut un admirable écrivain, même dans les lettres où l'on est tenté de trouver le défaut de cette qualité et qui semblent, par endroits, trop écrites. Amené à la philosophie, par circonstance et surtout grâce à l'influence de Cousin, son premier maître, Jouffroy peut être considéré plutôt comme un polygraphe ou un littérateur, peu métaphysicien, et, en définitive, un psychologue.

M. Angellier nous a donné la primeur de poésies sur le Printemps, l'Été, l'Automne et l'Hiver, appropriées, dans leur note et dans leur rythme, aux phases de l'année. Toutes sont marquées au coin spécial qui leur convient, et c'est un véritable plaisir de les entendre scander par leur auteur.

M. Quarré-Reybourbon nous a fait une communication sur les faïences lilloises parlantes. Depuis la plus haute antiquité l'usage s'est établi d'offrir, à des personnes amies, des poteries parlantes. Un événement heureux, un mariage, une naissance, l'entrée dans la corporation, fournissaient aux potiers l'occasion de fabriquer des vases à devises où figuraient tantôt le saint patron de la corporation, tantôt l'ouvrier avec les attributs de son métier. Le travail de M. Quarré constitue une contribution intéressante à l'étude de la céramique lilloise.

Digitized by Google

M. Finot nous a lu une note sur les bijoux, joyaux et pierreries de l'empereur Maximilien Ier, échus en partage à Charles-Quint, son petit-fils. Ce document est conservé aux archives du Nord. On se prend à rêver en lisant la longue nomenclature de la vaisselle d'argent doré, de cristal de roche, de jaspe et autres matières précieuses, des joyaux, des accoutrements impériaux, des armures, dont l'estimation totale s'élève à la somme de 380.707 livres parisis équivalant à plus de sept millions de nos jours. La liste ne comprend pas les noms des artistes qui ont fabriqué ces joyaux, mais elle n'en a pas moins une réelle importance pour l'histoire des arts de luxe aux XVe et XVIe siècles. On ne peut que regretter d'avoir perdu la plupart de ces trésors.

M. Damien a soumis à l'examen de la Société une petite statuette, en bronze, trouvée à Famars.

M. Rigaux l'a classée à l'époque gallo-romaine, vraisemblablement au Ier siècle, et il en a signalé l'intérêt. Contrairement à la plupart des statuettes qui représentent des divinités, d'un type uniforme, celle-ci nous montre un personnage de la vie civile, vêtu d'une sorte de bourgeron, le bras droit tendu en avant, dans l'attitude d'une personne qui parle. De plus la statuette est de faire gaulois, et elle a un certain air de ressemblance avec celles en terre cuite trouvées à Toulon-sur-Allier, qui ont été fabriquées par des artisans gaulois.

M. Péroche, fidèle à ses précédentes recherches, nous a fait une communication sur les observations astronomiques et le balancement polaire. Il a envisagé la question au triple point de vue de la nature du balancement, de sa forme et de ses déformations, de ses périodicités.

Il a fait ressortir que le balancement ne saurait tenir au déplacement de l'axe de rotation du globe, et qu'il ne serait que la conséquence du glissement de sa croûte sur le noyau fluide.

Relativement à la forme allongée dans les phases prin-

Digitized by Google

cipales du Nord - Nord-Ouest au Sud - Sud-Est, elle se rapprocherait, peu à peu, du cercle pour reprendre ensuite son développement. Les attractions joueraient ici l'unique rôle. Quant aux périodicités, elles se subdiviseraient en périodicités intermédiaires et périodicités d'amplitude.

Enoncer que le balancement tiendrait aux attractions ne suffisait pas ; il fallait le démontrer et l'auteur l'a fait à l'aide de chiffres empruntés aux recherches des observatoires de Berlin et de Postdam.

M. Collinet, professeur à la Faculté de droit, a bien voulu extraire de ses études sur l'ancienne Université de Douai, quelques aperçus relatifs à la vie universitaire aux XVI et XVII^{e} siècles.

Les étudiants douaisiens, de cette époque, étaient assez turbulents. Cela s'explique par l'existence de plusieurs « nations », la discipline rigoureuse et surtout les mœurs plus barbares que celles d'aujourd'hui.

M. Collinet nous a narré les conflits des étudiants avec les bourgeois, puis avec l' « Alma Mater » elle-même. En 1593 et 1594, ces conflits prennent presque l'allure d'une révolte. Plusieurs meneurs sont conduits en prison, un échevin est blessé, une compagnie bourgeoise est réquisitionnée pour protéger la maison du Recteur. Les étudiants en appelèrent de leurs griefs au roi d'Espagne qui, par de sages mesures, sut apaiser la rébellion.

La conclusion de l'étude de M. Collinet c'est que les étudiants de jadis étaient, à leurs heures, beaucoup plus turbulents que ne le sont les étudiants de nos jours.

Nous avons pris un vif plaisir à entendre la communication de M. Collinet que nous regrettons de devoir résumer si brièvement.

Nous avons reçu de MM. Giffard et Déchin, pensionnaires Wicar à Rome, leurs envois de troisième année.

M. Giffard nous a soumis cinq tableaux, deux représentant la campagne romaine, un le Pont Fabricius, un autre

Digitized by Google

le Colisée, le cinquième une vieille église, aujourd'hui à usage de maréchalerie. M. Giffard a mérité les éloges de la Commission d'examen, pour son envoi qui témoigne d'un grand sentiment artistique.

M. Déchin a envoyé une seule œuvre, mais importante ; la statue en marbre et en pied du chevalier Wicar. L'artiste a obéi à un très louable mobile en reproduisant l'image de l'insigne bienfaiteur auxquels les pensionnaires de l'œuvre doivent tant de reconnaissance.

La statue de M. Déchin, placée pour l'examen de la Commission dans l'escalier qui conduit au Musée Wicar, y fait très bonne figure. Il est à souhaiter que cette œuvre d'art, fort appréciée de la Commission et du public, puisse rester définitivement au Musée de Lille.

M. Santerre en est à sa deuxième année. Son envoi comprenait une série d'aquarelles de monuments de l'époque romane et un projet de restauration et d'agrandissement de la Bourse de Lille. Le talent d'aquarelliste de M. Santerre qui avait paru, la première année, un peu dérouté par les impressions ressenties en Italie, est aujourd'hui plus souple et plus varié. Son étude sur la Bourse de Lille est séduisante mais, pour bien la juger, il faudra les plans que le jeune architecte doit nous envoyer en troisième année.

En somme, M. Santerre a fourni un fort important travail dont il y a lieu de le féliciter.

MM. Giffard et Déchin finissant, avec l'année 1901, leur temps de séjour à Rome, un concours a été ouvert pour l'attribution de bourses à un peintre et à un sculpteur.

Le concours de peinture a été particulièrement brillant, et les deux candidats classés premier et second sont arrivés à peu près ex-æquo.

La bourse de peinture a été obtenue par M. Médéric Bottin et la bourse de sculpture par M. Gustave Elsinger.

Nos jeunes boursiers auront à faire leur premier envoi

Digitized by Google

en février 1903 ; nous espérons qu'ils se montreront dignes de leurs devanciers.

C'est un devoir pour nous de remercier ici, publiquement, MM. Benoit, Colas, Déplechin et Hippolyte Lefebvre qui ont bien voulu consentir à faire partie du jury constitué par la Société pour l'examen des candidats aux Bourses Wicar.

Notre Société est très éprouvée depuis quelques années et, cette fois encore, nous avons à enregistrer la perte de deux de nos membres titulaires, MM. Jules Lenglart et Dorémieux.

Le 17 janvier 1901, M. Jules Lenglart recevait sa convocation pour la séance du 18. Il avait annoncé son intention d'y assister, lorsque, le matin même, la mort le surprit sans qu'il ait pu dire aux siens un dernier adieu. Sa disparition était une perte sensible pour les arts, car, bien qu'il ne fût pas artiste pratiquant, M. Lenglart s'intéressait vivement à toutes les manifestations artistiques. Il avait réuni une riche galerie de tableaux anciens, dont il faisait les honneurs à tous avec une aménité parfaite. Membre des Commissions des Musées de peinture et Wicar, il rendit à ces deux Commissions des services signalés. Le dernier catalogue du Musée de peinture comprenant 1100 numéros est son œuvre, et sa vogue fut telle qu'il est actuellement épuisé.

Les qualités d'esprit et de cœur de M. Lenglart étaient universellement appréciées. C'est dire combien sa mort nous a douloureusement frappés !

M. Dorémieux, ancien professeur au Lycée de Lille, était entré dans notre Compagnie, comme bon nombre d'entre nous, par la voie des concours annuels. Nous avions récompensé d'une médaille d'or une remarquable étude qu'il nous avait soumise sur une des œuvres les plus réputées du moyen-âge, l'Alexandréide du poète lillois, Gauthier-de-Châtillon. Une fois chez nous, il nous avait communiqué le

Digitized by Google

résultat de ses recherches sur d'autres poètes lillois de langue latine, qui, eux aussi, avaient eu leur heure de vogue : Alain de Lille, Gilles Bavière, Janus Destrée. Les poètes français avaient été ensuite l'objet de ses recherches. Il nous avait dit les défauts et les mérites des poésies, relativement peu connues. du grand chroniqueur Jean Froissart; les fables de Marie de France lui avaient fourni de curieuses comparaisons avec celles du bon La Fontaine.

Plusieurs Commissions importantes de notre Société avaient profité de sa collaboration : celle des finances et celle des anciens serviteurs dont il fut à plusieurs reprises le rapporteur applaudi. Les Commissions des Musées du Palais des Beaux-Arts, où il était un des délégués de notre Société, avaient aussi pu apprécier son concours.

M. Dorémieux avait laissé les meilleurs souvenirs parmi ses anciens élèves ; sa disparition n'a pas été moins pénible pour notre Compagnie où on aimait à frayer avec un collègue aussi affable.

M. Lecocq a été promu Officier de l'Instruction publique. Nous avons été heureux de voir attribuer cette distinction à un collègue qui a rendu tant de services à l'art musical à Lille.

M. Edgard Boutry, membre titulaire, ayant quitté Lille pour se fixer à Paris, a été inscrit sur la liste des membres correspondants.

Nos bienfaiteurs augmentent chaque année. Nous devons à la libéralité de M^elle^ Blondeau, un précieux souvenir de notre regretté collègue Herlin : son médaillon en bronze, plus une somme de mille francs qui, s'ajoutant au prix Auguste Herlin, permettra de récompenser, à perpétuité, dans la section des Beaux-Arts, une nouvelle série d'artistes. M^elle^ Blondeau nous a ainsi permis de rendre, comme elle l'a fait elle-même, un nouvel hommage à la mémoire d'un

Digitized by Google

des hommes qui ont le mieux servi, à Lille, la cause des Beaux-Arts.

Notre collègue, M. Auguste Fauchille, a mis à notre disposition une somme de cent francs et une médaille d'argent pour récompenser un ancien serviteur, ayant plus de 35 ans de services chez un industriel lillois et âgé de 60 ans au moins.

Vous vous associerez, bien certainement, à nous pour remercier nos généreux donateurs.

PRIX KUHLMANN.

La Société a eu à examiner les travaux de M. Pélabon, ancien élève de la Faculté des Sciences de Lille, actuellement maître de conférences de chimie générale à la même Faculté.

Les travaux de M. Pélabon sont surtout des travaux de mécanique chimique. L'étude des lois qui président aux combinaisons et aux décompositions chimiques est inséparable des lois qui régissent les changements d'état physique. L'ensemble de ces lois se coordonne en une science unique qu'on appelle aujourd'hui « Mécanique chimique. »

Berthollet demandait les principes de cette science à la statique et à la dynamique ; il la faisait reposer sur l'hypothèse newtonienne des attractions et répulsions moléculaires, hypothèse qui devait, selon Laplace, servir de fondement à la Mécanique physique tout entière.

Ste-Claire-Deville comprit que les principes de la Mécanique chimique devaient être demandés à la Thermodynamique ; développée et précisée par un grand nombre de physiciens et surtout en France, par un de nos anciens lauréats M. Duhem, la Mécanique chimique, fondée sur la Thermodynamique, est devenue un corps de doctrine ample et fécond.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des nombreux

Digitized by Google

travaux de M. Pélabon, mais il en est qui présentent un intérêt particulier. Citons d'abord une étude considérable : *sur la dissociation de l'acide sélénhydrique* (1898).

L'auteur a fait l'étude complète d'un phénomène de dissociation et a montré combien est importante, dans une pareille monographie guidée par les principes de la thermodynamique, la distinction entre les faux équilibres et les équilibres véritables.

Il ressort de ces recherches, et aussi de celles qu'il a faites sur l'acide sulfhydrique, que l'on ne doit pas, en général, regarder une réaction comme limitée par la réaction inverse. Une réaction et la réaction inverse peuvent s'arrêter à des limites différentes ; entre ces limites, se trouve comprise une zone plus ou moins large de faux équilibres.

Les études précédentes conduisaient à la considération de systèmes hétérogènes.

M. Pélabon a pu, en étudiant la dissociation de l'oxyde de mercure, montrer combien est importante la distinction entre les systèmes univariants et les systèmes bivariants renfermant les mêmes corps.

L'étude des phénomènes de double décomposition est un peu plus compliquée quand le métal, produit par la réduction, possède la propriété de se dissoudre dans le sulfure fondu en excès, ou inversement. On a alors, en présence, deux systèmes homogènes et l'équilibre dépend de la construction du système liquide en présence du mélange gazeux. Ces exemples sont fournis par les sulfures d'arsenic, d'antimoine ou de bismuth. Dans ces cas on peut encore mettre en évidence la formation de certains sulfures particuliers.

Le sulfure d'argent, étudié spécialement par M. Pélabon, a donné les conditions dans lesquelles il faut se placer pour obtenir de l'argent filiforme, semblable à celui qu'on trouve dans la nature.

Nous devrions encore analyser d'autres travaux de M. Pélabon, mais le résumé que nous avons donné des principaux suffit à en indiquer la valeur. Ajoutons que

Digitized by Google

tous ont été exécutés au laboratoire de chimie générale de la Faculté des Sciences de Lille.

La Société décerne à M. Pélabon un prix Kuhlmann de 1.000 francs.

Nous avons eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'appeler votre attention, sur le Laboratoire maritime du Portel, en récompensant d'un prix Kuhlmann les remarquables travaux de ses élèves, tels ceux de MM. Malaquin et Huot.

La Société a pensé qu'il y avait lieu de décerner, aujourd'hui, un prix à l'établissement scientifique qui, sous l'habile direction de notre collègue, M. Hallez, a tant contribué à la diffusion de la science zoologique.

Le Laboratoire du Portel a été fondé en 1888. C'était d'abord une bicoque basse, étroite, humide, mal aménagée, munie d'un simple tonneau qu'on remplissait d'eau de mer à l'aide de seaux, eau parcimonieusement distribuée dans quelques petits bacs. Mais cela n'arrêta point professeur et élèves, pour qui c'est une nécessité de faire des séjours fréquents et prolongés sur les bords de la mer. Les travaux publiés et leur valeur en sont la preuve la plus concluante.

Aujourd'hui l'œuvre a grandi et, au laboratoire d'installation primitive, va succéder un établissement scientifique, établi sur une surface de 2.140 mètres carrés, comprenant un aquarium, une distribution d'eau douce et d'eau de mer, des chambres pour les hôtes du laboratoire, français ou étrangers, en un mot des installations en rapport avec les nécessités actuelles de la science.

Plus de 50.000 francs ont été dépensés pour la construction du laboratoire. Il reste à trouver quelques milliers de francs pour son installation.

La Société des Sciences est heureuse de collaborer pour sa part à cette œuvre scientifique, et elle décerne un prix de 1.000 francs au Laboratoire maritime du Portel pour les services qu'il a rendus à la science zoologique dans la région du Nord.

Digitized by Google

PRIX PINGRENON.

La mortalité considérable des enfants du premier âge, à Lille, appelle de plus en plus l'attention sur les moyens à employer pour la diminuer.

Déjà, dans le passé, nous avons récompensé des travaux conçus dans ce but. Cette année, nous en avons reçu deux, de MM. les D^rs^ Oui et Ausset.

Les tableaux publiés par M. le D^r^ Oui sont très suggestifs. Ils nous prouvent que les enfants d'ouvrières employées dans les usines, sont ceux qui paient le plus lourd tribut à la gastro-entérite décimant les nouveaux-nés.

La mortalité effrayante de ces enfants est due surtout à leur mauvaise alimentation, et aussi à ce que les mères sont obligées de travailler jusqu'au moment de la naissance de l'enfant. Avec de la volonté, de la méthode et de l'argent, on pourrait sauver au moins 7 à 800 enfants, de 1 jour à 1 an, qui meurent annuellement à Lille.

Les remèdes préconisés par M. le D^r^ Oui, pour remédier à cet état de choses, sont les suivants :

Distribuer aux enfants que leurs mères ne peuvent nourrir, du lait pur, stérilisé.

Procurer aux mères quelques semaines de repos avant la naissance de l'enfant.

Venir en aide aux mères en leur fournissant les moyens d'allaiter autant que possible leurs enfants.

Créer des crèches dans les usines, à l'exemple de celle organisée à Loos par M. Thiriez, pour permettre aux mères d'allaiter leur enfant pendant de courtes et régulières interruptions de leur travail.

M. le D^r^ Ausset étudie, dans sa brochure, les divers modes d'allaitement susceptibles de diminuer les causes de

Digitized by Google

mortalité chez les enfants des ouvrières d'industrie, et il conclut à la nécessité de recommander, de préférence, à l'allaitement artificiel et à défaut d'allaitement maternel, l'allaitement mixte.

Il n'est pas de mère, si pauvre soit-elle, dit l'auteur, qui ne puisse donner, deux ou trois fois par jour, le sein à son enfant; il faut donc éviter qu'elle abandonne ce soin pour ne donner que du lait de vache. Or, il suffit d'une petite quantité de lait de femme pour rendre le lait de vache beaucoup plus digestif et assimilable. Donc, en dehors du point de vue moral, il y a tout avantage à recommander l'allaitement mixte.

M. Ausset propose d'organiser à Lille, un service de distribution de lait stérilisé aux indigents.

MM. Oui et Ausset traitent, avec une connaissance approfondie et une grande autorité, une question d'intérêt vital pour les grandes villes, pour Lille en particulier. Il est très désirable que les solutions qu'ils indiquent, l'un et l'autre, arrivent à s'imposer: de nombreuses existences seraient ainsi sauvegardées.

La Société félicite MM. les D^rs^ Oui et Ausset de leur initiative, sur laquelle elle appelle la bienveillante attention des pouvoirs publics et des particuliers, et elle leur décerne le prix Pingrenon par moitié.

PRIX SCRIVE-WALLAERT.

Le prix de 300 francs, applicable aux arts appliqués à l'industrie, n'ayant pas été décerné en 1901, est reporté aux concours de 1902, qui seront clos le 31 décembre prochain.

En terminant ce rapport, nous croyons devoir vous rappeler que la Société a rétabli, à partir de 1902, ses prix

Digitized by Google

annuels supprimés depuis 1898, et nous vous signalons que plusieurs s'appliquent au département du Nord tout entier. Nous tenons notre programme à la disposition de tous, et nous serons heureux de voir solliciter nos récompenses par le plus grand nombre possible de candidats.

L'émulation, qui en résultera, sera profitable à la Science, aux Lettres, aux Arts, à toutes les nobles causes que nous servons.

Digitized by Google

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au Dévouement, au Travail, à l'Epargne.

(ANNÉE 1901).

RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT.

Prix Delattre-Parnot.

L'acte de dévouement que nous allons récompenser a été accompli, à Lille, en 1901, dans le quartier St-André.

Une pauvre veuve devait subir une grave opération. Son logement était sombre, mal aéré et le chirurgien, qui la soignait, jugeait l'opération impossible dans des conditions d'hygiène aussi sommaires. La malade se refusait, de son côté, à se rendre à l'hôpital.

Mme Vve Tys, qui n'avait avec la malade aucun lien de parenté, occupait près d'elle, une chambre fort saine et bien éclairée. Très simplement elle l'offrit pour faire l'opération; puis elle installa, dans son propre lit, la pauvre malade, se contentant, pendant onze nuits, d'un fauteuil.

Quand la malade fut autorisée à retourner dans son logement, l'état de sa santé était toujours précaire et exigeait des soins journaliers. Malgré ses 70 ans, la veuve Tys se constitua son infirmière et, pendant des mois, plusieurs fois par jour, elle la pansa, se privant de ses sorties journalières, de peur de manquer à son sublime rendez-vous.

Aux personnes qui l'engageaient à prendre un repos, bien nécessaire à son âge, elle répondait que c'était un contrat passé entre elle et sa conscience de ne point abandonner sa

Digitized by Google

voisine, aussi longtemps que ses soins pourraient lui être utiles.

La Société des Sciences est heureuse de pouvoir récompenser de tels actes de dévouement, et elle décerne à :

Mme Vve TYS le prix Delattre-Parnot, consistant en une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de trois cents francs.

Prix J. et A. Scrive-Loyer.

Ce prix consistant en une médaille d'argent et une prime de cent francs, n'ayant pas été décerné en 1901, sera reporté aux concours de 1902 qui seront clos le 31 décembre prochain.

RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT ET AU TRAVAIL.

Médailles perpétuelles. — Donateurs : MM. Léonard Danel (six médailles), Agache-Kuhlmann, Mlle L. Blondeau, MM. Bernard frères, Catel-Béghin, Crespel et Descamps, Jules Denneulin, Ern. Descamps, Mme J. de Vicq de Montdhiver, M. Edmond Faucheur, Mme Firmin Grimonprez, MM. Ernest-Henri Loyer, Lefebvre-Ducrocq, Poullier-Longhaye, Quarré-Reybourbon, J. Scrive de Négri, A. Scrive-Wallaert, Wallaert frères, J. Watrelot-Laden et H. Wattrelot-Lelong, de Lille, Max Brame, de Marquillies, E. Dupont-Fontaine, de La Madeleine-lez-Lille, Lauwick et Gallant, de Comines, Tiberghien frères, de Tourcoing.

Médaille de vingt ans. — Donateur : M. Julien Lagache, de Roubaix.

Médailles de dix ans. — Donateurs : MM. Henri Faure, de Lille, M. Caulliez et A. Delaoutre, Ch. Tiberghien et fils, de Tourcoing, Ignace Lambin, de Comines.

Digitized by Google

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT.

Louis MAS, contremaître de visite des fils, 64 ans, depuis 41 ans chez M. Agache fils, filateur à Pérenchies.

Brave, courageux, excellent cœur, très dévoué à toutes les œuvres de bienfaisance.

Adolphe LOHEZ, garçon de recettes, 50 ans, depuis 34 ans chez M. Poullier-Longhaye, filateur à Lille.

Jamais confiance ne fut mieux placée. Depuis qu'il manipule les fonds de la maison, pas une erreur n'a pu lui être reprochée.

Emile WARTEL, employé de bureau, 47 ans, depuis 34 ans chez M. Poullier-Longhaye, filateur à Lille.

Excellent employé, assidu au travail, ayant à cœur les intérêts de la maison.

Alfred DELTENRE, tapissier, 55 ans, depuis 31 ans chez M. Morel-Goyez, entrepreneur d'ameublements à Lille.

Très courageux et très habile, il occupe l'emploi de premier ouvrier, à la satisfaction des clients de la maison et en particulier de notre Société, qui a souvent utilisé ses services pour les séances solennelles.

Théophile FOUREZ, contremaître, 44 ans, depuis 31 ans chez Mme Vve Laroche-Bauchet, à Lille.

Entré comme apprenti papetier, il doit à son assiduité, à son zèle et à son intelligence l'emploi qu'il occupe actuellement.

MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT AVEC PRIME DE 20 FRANCS.

Évelina HENNO, fille de confiance, 75 ans, depuis 49 ans chez Mme Verdonck-Planque à Mons-en-Barœul.

Dévouement et loyauté constants, a élevé les enfants et les petits-enfants de sa maîtresse avec la même vigilance et les mêmes soins.

Richard DEVELTERE, tisseur, 64 ans, depuis 42 ans chez M. François Froidure, fabricant de tissus à Comines.

Bonne conduite, travail régulier.

Eugène POLLET, domestique, 53 ans, depuis 38 ans chez M. Ed. Labbe à Lille.

Preuves nombreuses de fidélité et de dévouement.

Digitized by Google

Désiré CARDON, ouvrier, 63 ans, depuis 36 ans chez M. Rossignol-Lefebvre fils, distillateur à Lille.

Recommandable par sa conduite et son travail.

Florimond DILLIES, menuisier, 75 ans, depuis 35 ans chez M. Butin-Destroifaux, entrepreneur de charpente et de menuiserie à Wambrechies.

Bon et fidèle ouvrier.

Alphonse WANAVERBECQUE, charpentier, 65 ans, depuis 35 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Ouvrier consciencieux et d'une conduite exemplaire, a élevé honorablement une nombreuse famille.

Louis MALLET, gommeur, 63 ans, depuis 35 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Bon ouvrier, très assidu au travail.

Pierre VERBERT, ouvrier maçon, 62 ans, depuis 35 ans chez M. Isaac Holden et fils, peigneur de laines à Croix.

Brave et honnête travailleur, a élevé une famille de 17 enfants. S'est distingué, en maintes circonstances, dans des incendies.

Gustave QUIQUE, tisserand, 47 ans et

Sidonie DELATTRE, sa femme, 50 ans, depuis 35 ans chez M. Truffaut-Buisine, filateur à Willems.

Conduite et honorabilité parfaites.

Lodoïs ALAVOINE, 60 ans, depuis 34 ans chez M. Albert Scrive, fabricant de cardes à Marcq-en-Barœul.

Excellents services.

Édouard DHENNIN, paqueteur, 56 ans, depuis 34 ans chez M. J. Thiriez père et fils à Lille.

Il a, continuellement, suivi le bon exemple donné par son père, ancien lauréat de notre Société.

Auguste VANDEVYVER, galvanoplaste, 46 ans, depuis 34 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Actif, intelligent, de conduite irréprochable.

Thomas DEVENDEVILLE, tonnelier, 46 ans, depuis 34 ans chez M. Masse-Meurisse, brasseur à Lille.

Fidèle et laborieux, appartient à une famille dont plusieurs membres ont déjà été récompensés par notre Société.

Digitized by Google

Nella DEPOORTÈRE, 50 ans et
Clémence DEPOORTÈRE, 48 ans, soigneuses, depuis 34 et 33 ans chez M. Duvillier-Watine, filateur de coton à Tourcoing.

Les deux sœurs ont toujours, sous tous rapports, donné le bon exemple.

Maria CUVELIER, femme BEAUSSART, couturière, 56 ans, depuis 33 ans chez M. Descat, teinturier à Lille.

Exactitude et bon travail.

Louis MARTIN, metteur en train, 45 ans, depuis 33 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Collaborateur dévoué, jouit de l'estime de tous. A rempli, pendant plusieurs années, les fonctions de Président de la Société de secours mutuels de l'établissement.

Alfred JACQUARD, concierge, 44 ans, depuis 33 ans chez M. Toulemonde-Destombe, fabricant de tissus à Roubaix.

Courageux, obligeant et d'un caractère toujours égal, il a su se concilier, en même temps que l'estime de ses patrons, l'affection de ses compagnons d'atelier.

Edmond DELESALLE, papetier, 44 ans, depuis 32 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur à Lille.

Probe, fidèle, conduite exemplaire.

Léonard COUPEZ, cocher, 78 ans, depuis 31 ans chez M. Jules Boutemy, à Lannoy.

Dévouement très apprécié.

Félix LAHO, ouvrier raffineur, 51 ans, depuis 31 ans chez MM. Bernard frères, raffineurs de sucre à Lille.

Très régulier dans son travail.

Gustave DEVEAUX, filtier, 50 ans, depuis 31 ans chez M. G.-J. Descamps-Beaucourt, fabricant de fils à Lille.

A toujours donné satisfaction par sa bonne conduite et sa régularité.

Désiré CROMBEZ, magasinier, 50 ans, depuis 31 ans chez M. Ignace Lambin, fabricant de fils de lin à Comines.

Services et conduite exemplaires.

Louis SQUEDIN, peigneur, 64 ans, depuis 30 ans chez MM. Caulliez et Delaoutre, peigneurs et filateurs de laines à Tourcoing.

Bon et honnête serviteur.

Digitized by Google

François DEKERSMAKER, tourneur de rouleaux, 59 ans, depuis 30 ans chez MM. Faucheur frères, filateurs de lin à Lille.

Bons et loyaux services.

Julie LEFEBVRE, domestique, 57 ans, depuis 30 ans chez Mme Courtecuisse, à Mons-en-Barœul.

A toujours fait preuve du plus grand dévouement.

RÉCOMPENSES AU TRAVAIL.

Prix Victoire Parnot.

La Société décerne une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 60 francs à :

Augustin DEBUSSCHÈRE, 60 ans, depuis 30 ans chez M. H. Gallant et Cie à Comines.

La machine qu'il est chargé de conduire a toujours été des mieux soignée.

Prix Auguste Fauchille.

La Société décerne une médaille d'argent avec prime de cent francs, à :

Henri CAUCHETEUX, contremaître, 75 ans, depuis 52 ans chez M. François Debuchy, fabricant de coutils à Lille.

Déjà titulaire de la médaille d'honneur de notre Société, 1881, d'un rappel de médaille, 1895, de la médaille d'honneur du Ministère du Commerce et de l'Industrie, 1889. Sa longue carrière et les récompenses obtenues nous dispensent de tout éloge.

Prix de la Société.

MM. Molet, Lesecq et Wiéme, élèves de l'Ecole municipale des chauffeurs ont obtenu, à l'examen pour le diplôme d'aptitude de chauffeur-conducteur, les notes 18,5, 18 et 17 sur 20.

La Société rétablissant, à la demande de la Ville, les

Digitized by Google

prix qu'elle attribuait, antérieurement, aux élèves chauffeurs décerne à :

Georges BOLET, une médaille d'argent avec livret de caisse d'épargne de 50 francs.

Jules LESECQ, une médaille d'argent avec livret de caisse d'épargne de 40 francs.

Gustave WIÈME, une médaille de bronze avec livret de caisse d'épargne de 25 francs.

RÉCOMPENSES A L'ÉPARGNE.

Prix Henri Violette.

La Société remet le prix de 115 francs et un diplôme à :

Mme Vve Edouard PLICHON, mère de deux enfants, qui a acquis la maison rue de Bapaume, 81.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 7 Juin 1903

DISCOURS

De M. AGACHE-KUHLMANN, Président de la Société.

Messieurs,

C'est en l'an 1802 que fut tenue, sous la présidence de M. Becquet de Megille, la première réunion de notre Compagnie. La séance solennelle de ce jour vient donc compléter un premier cycle de cent années, pendant lesquelles la Société des Sciences de Lille a pu poursuivre, sans aucune interruption, le programme même qu'elle s'était tracé dès son origine.

Il y a quelques mois déjà, nous avions eu l'honneur de rappeler dans cette même salle, à un siècle de distance, les conditions de milieu et d'état social dans lesquelles notre institution prit naissance.

En célébrant alors, entourés d'un grand nombre de nos concitoyens, le centenaire d'une fondation qui n'est pas sans avoir marqué dans l'histoire de notre cité, nous avions

Digitized by Google

essayé, avec le précieux concours de plusieurs de nos collègues, de mettre en lumière les nombreux services qu'elle avait été amenée à rendre à une région dont Lille est le point central, on peut même ajouter la véritable Métropole.

Le passé brillant de la Société des Sciences ayant été ainsi exposé, qu'il me soit simplement permis, suivant en cela la tradition de mes prédécesseurs, de venir vous entretenir, dans cette séance, de l'un des sujets qui me sont le plus familiers: de l'industrie linière que je pratique depuis plus de 40 ans et dont mon Père a été l'un des principaux promoteurs, dans cette ville, dès l'année 1826.

Essayer de suivre, pas à pas, l'industrie du lin à travers les âges conduirait à de trop longs développements. La plante textile qui en est la base est en effet celle dont la connaissance et l'emploi sont, sans contredit, les plus anciens: il y a plus de 4.000 ans que, dans l'antique Egypte, on en préparait les fibres pour les filer et les tisser ensuite. Pour se rendre compte des procédés en usage dans ces époques reculées, il suffit de jeter les yeux sur les sortes de peintures à la détrempe jusqu'ici respectées par le temps, qui garnissent encore les murs en ruines de certains palais des Pharaons: les modes de culture, de rouissage, de teillage, de filature et de tissage y sont décrits, avec une abondance de détails et une précision de figures qui attirent, tout à la fois, l'admiration de l'archéologue et celle de l'homme technique d'aujourd'hui.

Si l'on s'en rapporte aux savants travaux de ceux qui sont parvenus à déchiffrer les hiéroglyphes, la cité de Thèbes paraît avoir été, dans ces temps éloignés, le véritable centre de l'industrie linière. C'était dans les environs de la célèbre ville aux cent portes que l'on filait et que l'on tissait le précieux textile.

Il ne saurait entrer dans le cadre de ce rapide aperçu de suivre l'histoire du développement de l'industrie du lin chez

Digitized by Google

les peuples anciens. Qu'il me suffise de faire remarquer que les Hébreux, les Grecs et les Romains tenaient en haute estime les tissus fabriqués avec ce textile, tissus spécialement réservés pour le service des temples et pour le vêtement des personnages les plus élevés en dignité.

Au moyen-âge, en remontant au temps où la Reine Berthe " filait " il est facile de suivre, dans de nombreux documents écrits, le progrès de la culture et du travail du lin.

Le propre fils de cette même reine Berthe, l'Empereur Charlemagne, qui portait, si l'en en croit la chronique, des chemises et des caleçons de toile, revient à plusieurs reprises, dans ses Capitulaires, sur les façons à donner aux produits du lin ; il recommande de faire ample provision du précieux textile et il interdit à ses sujets de le convertir en fils le Dimanche.

Un peu plus tard, Bauduin, Comte de Flandre, qui vivait au début du X^{e} siècle, décide, pour la première fois, l'établissement de francs marchés dans un certain nombre de villes de la Flandre où l'industrie linière était déjà en honneur.

Ypres, à cette époque, était particulièrement renommée pour les toiles et les linges de table que ses tisserands étaient parvenus à travailler, avec une habileté si surprenante qu'ils produisaient de véritables dessins artistiques, rien que par le jeu des fils de trame et de chaîne. Sans aucun doute, on peut attribuer à cette fabrication l'origine du linge damassé, longtemps connu sous la désignation de « toiles d'Ypres ».

Dans les siècles qui suivirent, la culture du lin, le filage et le tissage de ses produits ne firent que s'accroître dans les Flandres, qui devinrent bientôt le pays le plus réputé pour ce genre de tissus ainsi que pour les dentelles.

La prospérité de cette industrie familiale, qui écoulait alors ses produits dans le monde entier, était devenue si grande que Charles-Quint avait pu dire, ainsi que le rapportent toutes les histoires de son règne : « Je ne crains

Digitized by Google

pas les Flandres tant qu'il y aura des champs pour cultiver le lin, des doigts pour le filer, des bras pour le tisser. »

A travers les vicissitudes que subirent les provinces flamandes dans les époques troublées qui suivirent le règne du grand Empereur, l'industrie du lin et de la dentelle resta toujours l'occupation principale de ses laborieux habitants.

Le Rouet s'était lentement substitué à la Quenouille, dans la filature des fils les plus communément employés. Ce progrès est à peu près le seul qui soit digne d'être signalé jusqu'au début du XIX^{e} siècle, qui devait voir éclore l'invention de la filature mécanique du lin.

C'est, on peut le dire, à l'initiative de Napoléon 1er que l'on doit la découverte qui devait révolutionner de fond en comble la vieille industrie des Flandres.

Le 12 Mai 1810 paraissait au Moniteur un décret ainsi conçu :

« Napoléon, Empereur des Français, etc., etc., portant » un intérêt spécial aux Manufactures de notre Empire dont » le lin est la matière première,

» Considérant que le seul obstacle qui s'oppose à ce » qu'elles réunissent la modicité du prix à la perfection de » leurs produits résulte de ce qu'on n'est point encore » parvenu à appliquer des machines à la filature du lin » comme à celle du coton ;

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1er. — Il sera accordé un prix d'un million de » francs à l'inventeur, de quelque nation qu'il puisse être, » de la meilleure machine à filer le lin.

. . . . . » Les autres articles du décret règlent la façon dont ce prix sera distribué.

Deux mois après cette publication sensationnelle, c'est-à-dire le 18 juillet 1810, un premier brevet était pris par un Français, Philippe de Girard. Dans ce brevet et dans les

Digitized by Google

additions qui lui furent successivement faites, tous les principes qui servent aujourd'hui à guider le constructeur et le filateur de lin étaient nettement posés. En l'espace de deux années, les machines qui en étaient la mise en application étaient construites et prêtes à fonctionner. Elles comprenaient une rubanneuse que l'on appelle aujourd'hui table à étaler, une machine à étirer, garnie de peignes permettant le redressement parallèle des longues fibres du lin, un métier à filer en gros faisant office de la machine que l'on appelle aujourd'hui banc à broche, et un autre métier à filer en fin dont les cylindres étireurs étaient précédés d'un récipient contenant de l'eau chaude....

Tout ce matériel, dont l'importance était de 2.000 broches, avait été installé à Paris par Philippe de Girard qui s'était associé, pour mener à bien son entreprise, un savant distingué, Constant Prevost, qui devait un peu plus tard se faire un nom dans la Géologie.

Au milieu des difficultés que rencontre toujours une industrie à sa naissance, un événement aussi grave qu'inattendu vint à se produire : l'Empire tomba.

Le malheureux inventeur de la filature de lin, ainsi privé de la magnifique récompense qui lui avait été promise par Napoléon I^{er} et sur laquelle il avait basé toute son entreprise, fut brusquement obligé de suspendre sa fabrication.

Entouré de créanciers, dans l'impossibilité absolue de trouver les capitaux importants qui lui étaient indispensables pour continuer une entreprise pleine de difficultés, Philippe de Girard s'expatria. Sur la demande de François d'Autriche il se rendit d'abord dans ce dernier pays où il fonda, à Hirtenberg, une petite filature de lin de son système ; puis, cédant aux sollicitations du Gouvernement russe qui lui avait donné le titre honorifique d'Inspecteur Général des mines, l'inventeur du travail mécanique du lin vint créer, de toutes pièces, en Pologne, dans une localité qui porte aujourd'hui son nom, celui de Girardow, un important établissement linier encore prospère à l'heure actuelle.

Digitized by Google

Partageant en cela le sort de la plupart des hommes au génie créateur, ce n'est qu'après la mort de Philippe de Girard, survenue en 1845, dans le cours de l'un de ses séjours à Paris, que l'heure de la justice commença à sonner pour ce grand Français.

Sur sa tombe, le Président de la Société des Ingénieurs mécaniciens proclama pour la première fois que : « la fila-» ture mécanique du lin, gloire nationale que les Français » revendiquent tous avec fierté, est en même temps une » des plus belles conquêtes de l'esprit sur la matière..... » conquête de progrès, de civilisation et de bien être..... »

Ce fut seulement en 1853 que le Corps législatif, dans une pensée réparatrice, vota, à l'unanimité, à titre de récompense nationale, 12.000 francs de pension aux deux membres survivants de la famille de Philippe de Girard, restés sans fortune.

Alors que le malheureux inventeur finissait tristement sa carrière à l'étranger, que devenait l'industrie qu'il venait de doter d'un aussi merveilleux outillage ?

Chose triste à dire, deux des employés qui avaient reçu toutes les confidences de Philippe de Girard, s'emparant des plans, des dessins et des mémoires restés entre leurs mains, partaient pour l'Angleterre et ne tardaient pas à vendre, à chers deniers, (on cite le prix de 20.000 livres sterling) les documents et les plans qui avaient servi à la création de l'usine de Paris.

Après quelques essais, mettant à profit les procédés de construction mécanique pour lesquels l'industrie anglaise avait alors une avance considérable sur tous les autres pays du monde, des manufacturiers anglais, dont l'intelligence égalait l'esprit d'entreprise, réussirent à installer successivement à Leeds, à Dundee et à Belfast d'immenses établissements dont la production ne tarda pas à se répandre dans le monde entier.

A l'époque où des industriels étrangers appliquaient, avec

Digitized by Google

un rare esprit pratique, les principes découverts par l'homme de génie méconnu dans sa patrie, nos compatriotes, ignorant les procédés inventés dans leur pays même, se bornaient à de timides essais d'appropriation à la filature des longs brins du lin du métier, dit continu, usité pour le travail du coton.

Dans toutes les provinces où l'on récoltait le textile indigène, on tentait d'installer des machines de ce genre mues par des manèges ou parfois par de petites chutes d'eau ; ces métiers, dont les bâtis étaient en bois, comptaient 16, 20 ou 40 fuseaux que l'on appelait alors à Lille des broquelets (petites broches). Pour le retordage des fils, on réunissait les fuseaux autour d'une sorte de couronne en bois et l'on constituait ainsi ce que l'on désigna longtemps à Lille sous le nom de « moulin de filetier ».

Les premiers perfectionnements apportés à ces métiers, encore bien primitifs, furent faits dans notre ville par un constructeur ingénieux et habile dont nous sommes heureux de rappeler le nom justement honoré dans notre région ; il s'appelait David Van de Weghe. C'est grâce à ses connaissances en mécanique, à son esprit pratique et à son travail opiniâtre que l'on a pu, dès 1823, ériger à Lille et à Seclin les premières filatures de lin, vraiment dignes de ce nom.

Ces filatures dont les métiers étaient mus, parties par des manèges et parties à la main, ne pouvaient produire que des quantités restreintes de fils de lin.

Pour arriver à une fabrication vraiment industrielle, la machine à vapeur était devenue indispensable.

Depuis un certain nombre d'années déjà, les Anglais l'avaient introduite dans leurs manufactures. En France, sauf pour l'exploitation des mines, il n'en existait encore que de rares exemplaires. C'est seulement vers 1832 que le bruit se répandit à Lille que des industriels anglais avaient appliqué en grand la découverte de James Watt, et que son application au matériel perfectionné de la filature de lin donnait des résultats financiers tout-à-fait merveilleux.

Ce fut, sur ces entrefaites, que M. Antoine Scrive, de Lille,

Digitized by Google

et M. Feray d'Essonnes, presque simultanément, se décidèrent à partir pour l'Angleterre. Après avoir éprouvé des difficultés sans nombre, ces industriels hardis, au risque même de leur vie, parvinrent à se procurer, à chers deniers et en dépistant la douane Anglaise, à importer en France toute la série de machines construites pour filer le lin, machines qui n'étaient à vrai dire que celles dont les modèles, créés par Philippe de Girard, avaient été mises au point et améliorées dans tous leurs détails par d'habiles constructeurs anglais.

En 1835, on ne comptait encore en France que 14.000 broches à filer le lin ; l'Angleterre, à la même époque, en possédait déjà 250.000.

Ce fut seulement à partir des tarifs largement protecteurs, qui furent édictés en 1842 pour protéger l'industrie linière française, que la filature mécanique du lin put réellement prendre son essor. En quelques années, on vit des établissements se créer de tous côtés ; dès 1844, 120.000 broches. montées au système de Philippe de Girard, étaient en plein fonctionnement en France.

La ville de Lille avait eu une part d'autant plus importante dans ce rapide développement industriel qu'elle était, depuis de longues années, dans une situation particulièrement privilégiée au point de vue de l'approvisionnement de la matière première et à celui de l'emploi des matières fabriquées.

Si l'on s'en rapporte aux statistiques de Dieudonné, qui fut le premier Préfet du Nord résidant à Lille, notre cité était, en effet, à l'époque où elles furent publiées, c'est à dire en 1804, le plus grand centre de l'industrie linière alors en activité. On comptait 45.000 rouets filant en gros dans le département du Nord ; en y ajoutant les fileuses à la quenouille, les tisseurs, les filetiers et les dentellières, on arrivait au chiffre de 140.000 ouvriers s'adonnant à cette antique industrie.

Digitized by Google

Les fils produits dans les campagnes servaient à fabriquer le sarrau bleu flamand, la toile de ménage, le linge de table, le fil à coudre dit « de fileterie », la batiste et la dentelle.

Le grand marché du département était à Lille. La rue de Paris était, d'un bout à l'autre, garnie de maisons de commerce sur la façade desquelles on lisait la plupart du temps, en gros caractères : Toiles et Sarraux. Celle des Ponts-de-Comines, dénommée alors « rue du Marché-au-fil de lin » voyait s'ouvrir deux fois par semaine (le mercredi et le samedi), un marché où l'on vendait le produit de l'industrie des fileuses.

Toute cette organisation qui, malgré quelques temps d'arrêt produits par les événements politiques, n'avait fait que se développer depuis le moyen-âge, fut, il est facile de le comprendre, profondément troublée par les rapides progrès de la filature en Angleterre.

Les fils nouveaux avaient une telle supériorité comme prix de revient et comme régularité, sur ceux qui étaient fabriqués manuellement dans nos campagnes, que l'on vit très rapidement le filage à la main disparaître devant la concurrence victorieuse qui lui était faite par le produit des machines.

Attirés par l'appât d'un gros bénéfice, des négociants représentant l'industrie anglaise étaient venus, en grand nombre, s'établir à Lille ; bientôt ils approvisionnèrent, presque seuls, le tissage et la filature de nos contrées.

Nous l'avons déjà fait observer, ce fut seulement à partir du jour où les droits de douane assurèrent une large protection aux filatures indigènes que l'on vit enfin s'élever, dans notre ville et dans ses environs, un grand nombre d'établissements mécaniques. A l'industrie de la filature s'adjoignit bientôt celle du tissage mécanique ; de nombreux ateliers de blanchisserie, de teintures, de fileterie, de construction mécanique complétèrent un vaste ensemble, qui fit bientôt de la ville de Lille la grande métropole de l'industrie linière en France.

Digitized by Google

C'est cette industrie lilloise par excellence, il n'est pas téméraire de l'affirmer, qui, en contribuant largement à la prospérité de notre cité, en a assuré le développement et a porté, bien au delà de nos frontières, son renom commercial.

L'arrondissement de Lille, on me pardonnera sans doute ici de le faire remarquer, possède actuellement à lui seul les 4/5 des broches à filer le lin qui existent en France, et un peu plus du 1/7^{e} de celles que compte le monde entier !

La consommation de ses filatures atteint environ les 2/3 de toutes celles qui existent dans le Royaume-Uni ; elle dépasse, notablement, celle des plus grands centres de l'industrie linière y compris Belfast.

Quelques chiffres, puisés dans les dernières statistiques parues, suffiront à faire connaître la puissance relative de l'industrie linière, dans tous les pays où elle existe.

Comme nous l'avons indiqué, celle qui a marché le plus rapidement dans la voie mécanique est l'industrie du Royaume-Uni ; c'est encore elle, qui est de beaucoup la plus puissante, aujourd'hui.

L'Irlande, représentée par Belfast, tient la première place pour le nombre de ses broches.....	827.000
L'Ecosse, avec Dundee, en compte.....	187.000
L'Angleterre proprement dite.....	106.000
Soit au total.....	1.120.000
La France vient directement après, avec un nombre de broches de.....	545.000
dont l'arrondissement de Lille possède plus des 4/5.	
L'Allemagne vient ensuite, avec.....	293.000
La Belgique.....	287.000
L'Autriche.....	280.000
La Russie.....	262.000
L'Italie.....	65.000
La Hollande.....	8.000
	1.195.000

Digitized by Google

Les autres pays, en y comprenant les Etats-Unis dont le chiffre est peu important jusqu'ici, complètent le total de : 2.870.000 broches que l'on peut considérer comme à peu près exact.

Si l'on admet que la broche de filature de lin coûte en moyenne 180 fr. par unité, chiffre qui paraît au-dessous de la réalité, si l'on considère que dans certaines spécialités, notamment dans la filature dite « au sec », cette dépense atteint de 300 à 400 fr., on arrive à constater que l'établissement des filatures de lin actuellement existantes a coûté près de 500 millions.

Le tissage mécanique, qui compte aujourd'hui plus de 120.000 métiers, a nécessité une autre dépense de 250 millions.

Enfin, la fileterie, la blanchisserie, la teinturerie, la fabrication des machines et celle des pièces détachées nécessaires à l'entretien des usines donnent des chiffres qui doivent arriver à près de 200 millions.

L'industrie linière mondiale atteint donc, pour la valeur totale de ses immobilisations, un chiffre qui peut être évalué à près d'un milliard de francs.

Pour alimenter de matières premières ces vastes établissements de filatures, des calculs basés sur les statistiques de consommation indiquent, comme nécessaire, la production annuelle de 7 à 800.000 hectares plantés en lin.

En laissant de côté le personnel agricole et celui des tisseurs à la main, encore très important dans certains pays, on arrive à constater que l'industrie mécanique du lin emploie pour sa main-d'œuvre de 400 à 450.000 ouvriers. Sa consommation en charbon dépasse certainement un million de tonnes par an.

Après avoir essayé de chiffrer d'une façon globale, aussi approximative que possible, l'importance actuelle de l'industrie linière, peut-être conviendrait-il, étant donnée la grande importance de cette industrie dans notre région, de

Digitized by Google

chercher à connaître les chances d'extension qui peuvent lui être réservées dans l'avenir.

Cette extension possible, disons-le de suite, paraît cependant devoir être d'autant plus limitée que le " Roi coton ", ainsi que l'appellent les Anglais, tend à accroître tous les jours son immense domaine.

Depuis 30 ans l'industrie du lin est restée à peu près stationnaire, tandis que, pendant ce même espace de temps, la filature du coton prenait un développement gigantesque.

Sans avoir de renseignements bien précis sur le nombre de broches filant le produit exotique, on peut dire que leur nombre dépasse aujourd'hui de beaucoup 100 millions.

En évaluant leur coût au quart de celui des broches linières, on arrive encore à un chiffre de plus de 5 milliards pour la filature, ce qui permet d'évaluer, à environ 10 milliards, la dépense que représentent les immobilisations nécessitées par l'industrie cotonnière du monde entier.

A quelles causes faut-il attribuer cet immense développement d'une industrie qui ne consomme que des produits extra-européens ?

Il est facile de les tracer quand on s'est rendu compte de l'extrême facilité de transformation du duvet cotonnier, de son bon marché relatif et de l'état de pureté et de blancheur dans lequel la nature le produit.

Si l'on y ajoute son faible poids spécifique, son aptitude plus grande à la teinture et aux apprêts, on ne s'étonne plus de l'immense débouché que le coton a pu trouver dans les tissus de faible valeur que recherche, de plus en plus, la généralité de la consommation.

Dans les fils fins servant aux imitations de la dentelle, à la fabrication des tulles, des étoffes légères, de la robe de dame, des tissus imprimés, on peut dire que le coton a tout envahi ; mais où il faut de la solidité, de la raideur, de l'éclat et du brillant le lin garde encore son ancienne suprématie.

S'il paraît presque impossible, dans les articles un peu élevés en finesse, d'arriver, même d'assez loin, au bas prix de

Digitized by Google

revient de la fabrication cotonnière, on peut du moins croire que, dans les fils plus gros, on arrivera assez vite à des améliorations de matériel, qui auront certainement pour effet d'abaisser, très sensiblement, le coût de production de ce genre de fils de lin, ce qui permettra d'en étendre l'emploi.

De quelle façon et dans quelle mesure pourra-t-on atteindre des résultats si importants pour l'avenir de l'industrie linière ?

Pour répondre à cette question, il faudrait entrer en de longs détails techniques qui ne peuvent trouver leur place ici. Contentons-nous de signaler l'importance particulière de tous les procédés nouveaux qui, par un automatisme plus complet, tendent à diminuer la main-d'œuvre bien plus grande dans la fabrication du lin que dans celle du coton.

Aux États-Unis, où le génie de la mécanique s'est surtout donné libre carrière, de surprenants progrès ont été réalisés dans cette voie depuis ces dernières années.

S'attaquant d'abord au tissage mécanique, dont la main-d'œuvre est encore relativement considérable quand on la compare à celle nécessitée par la filature du coton, l'Américain Northrop a construit un métier à tisser, dans lequel l'alimentation en navettes est rendue entièrement automatique ; perfectionnement plus grand encore, le métier se contrôle lui-même, il cesse de battre quand un fil de chaîne casse ou quand l'alimentation fait défaut. Toutes ces conditions étant parfaitement remplies, l'ouvrier qui n'est plus qu'un régleur de mécanisme, arrive, chose surprenante, à surveiller 16 métiers, tandis qu'avec le système actuel notre tisserand flamand n'arrive que rarement à en soigner deux.

En filature, nous l'avons dit, il ne paraît pas impossible que d'importants progrès ne puissent également amener une grande diminution de la main-d'œuvre.

Si de telles éventualités se réalisaient, n'y aurait-il pas à craindre une nouvelle révolution dans l'organisation du travail, comparable en certains points à celle qu'a fait naître la disparition du filage à la main et du tissage domestique.

Digitized by Google

On est amené d'autant plus à le penser que l'inventeur dispose aujourd'hui d'un nouvel et merveilleux agent, d'une souplesse et d'une docilité incomparables. Quand on en connaîtra mieux toutes les ressources, on verra presque certainement l'électricité, cette fée moderne au pouvoir magique, se substituer à ce lourd et coûteux attirail de roues et de pignons dentés, de courroies, de câbles et de cordes, qui font, d'une filature ou d'un tissage, un séjour plein de bruits, de grincements et de trépidations.

Quand on y songe, que d'immenses progrès ne reste-t-il pas à réaliser dans la voie ainsi ouverte aux simplifications mécaniques !

Prenons, par exemple, la dernière machine préparatoire qui précède le métier à filer le lin, le banc à broches, dont le mécanisme admiré de tous est réputé pour être des plus perfectionnés ; en l'analysant, on arrive néanmoins à constater, chose surprenante, que le rendement de cet ensemble mécanique dont l'unique rôle est d'étirer, de tordre et d'envider une mèche de lin, n'atteint même pas 5%.

Un effet utile aussi médiocre, alors surtout qu'il s'applique à une machine dont le coût varie de 8 à 10.000 francs appellerait d'intéressantes observations. Mais entrer en des considérations d'un caractère trop technique serait ici hors de propos.

On le voit, le champ qui s'ouvre devant les inventeurs devient d'autant plus vaste que les moyens, mis par la Science à leur disposition, sont de plus en plus nombreux, variés et puissants.

Devant ces perspectives qui permettent de prévoir de nouvelles et importantes améliorations dans le fonctionnement des machines et surtout dans la diminution du nombre de bras employés à les servir, on peut se demander, avec une certaine anxiété, quelles en seront les conséquences, en se plaçant surtout au point de vue de ce que l'on est convenu d'appeler le problème social.

Digitized by Google

A cet égard, il n'est peut-être pas sans intérêt de se reporter à l'opinion qu'émettait déjà en 1808, au début de l'ère des machines, un économiste distingué, M. Charles de Lasteyrie. « On s'est élevé, disait ce dernier, en Angleterre ainsi qu'en France contre les machines à filer et à carder le coton, sous prétexte qu'une foule d'ouvriers allaient être réduits à la mendicité par le défaut d'occupations.

» L'on répète les déclamations en usage chaque fois qu'il s'agit d'une invention qui simplifie et économise la main-d'œuvre, mais l'expérience a prouvé, dans cette occasion comme dans toutes les autres, qu'elles sont grandement utiles à la société et qu'elles tendent toujours au bénéfice des classes indigentes, parce qu'elles développent l'industrie et qu'elles augmentent la richesse. »

L'histoire économique d'un siècle entier a montré, d'une façon éclatante, la justesse de ces prévisions. Aussi, plutôt que de chercher à entrer en de vaines considérations philosophiques en traitant un sujet aussi brûlant, nous semble-t-il préférable de nous borner à examiner à la lumière des faits, dans les pays nouveaux qui ont marché le plus rapidement dans la voie du progrès industriel, quel a été l'effet produit, par ce progrès même, sur le sort des classes ouvrières.

Aucun peuple n'est certainement plus avancé dans le machinisme que celui qui habite l'Amérique du Nord.

C'est dans ce pays pourtant, chose digne de remarque, que la main-d'œuvre est la mieux rémunérée et que la population s'accroît avec la plus grande rapidité.

Dans notre Département du Nord et surtout dans l'arrondissement de Lille, le même phénomène rassurant peut facilement être observé et personne n'osera nier que c'est au développement de l'usage des machines qu'il faut, principalement, attribuer le rapide accroissement de la population dans notre région, depuis le commencement du siècle dernier?

Si d'un autre côté, l'on cherche à mesurer le progrès

Digitized by Google

accompli depuis cette époque au point de vue de la situation des classes laborieuses, on arrive facilement à constater que la durée du travail, qui dépassait encore 12 heures il y a un demi-siècle, est aujourd'hui réduite à 10 h. 1/2 et sera fixée, dès l'année prochaine, à 10 heures.

Parallèlement à cette réduction des heures de présence, les salaires ont été fortement augmentés, dans bien des cas ils ont été doublés, tandis que le travail qui s'effectue aujourd'hui, presque partout dans des locaux plus vastes et plus salubres, demande certainement une moins grande dépense de force musculaire.

Les objets de première nécessité : pain, charbon, vêtements, boissons, en calculant leur moyenne n'ont pas augmenté de valeur et si l'on peut dire que la viande et le logement ont vu leur prix s'élever dans une certaine mesure, il faut reconnaître que ce n'est encore, même pour ces articles, que dans une proportion beaucoup plus faible que celle que donne l'augmentation des salaires.

Ces diverses constatations une fois faites, n'est-on pas grandement autorisé à affirmer que le progrès de l'industrie mécanique a amené une amélioration très marquée dans le sort des classes laborieuses, et que de nouveaux perfectionnement dans les procédés de travail ne peuvent que la rendre plus importante encore.

L'industrie, disons-le bien haut, c'est là son objet et sa raison d'être, doit procurer aux populations plus de bien être avec moins d'efforts. Nous pensons avoir suffisamment indiqué que, dans le travail des matières textiles, de grands progrès ont déjà été réalisés dans cette voie ; les forces de la nature asservies par la science devant de plus en plus se substituer au travail humain, n'y a-t-il pas lieu d'espérer que bien d'autres encore les suivront !

Depuis l'époque lointaine où l'esclave antique, véritable bête de somme, épuisait ses forces à faire tourner la meule ou à soulever les lourdes rames des galères romaines, que de chemin parcouru !

Digitized by Google

Certes, la loi du travail pèsera toujours sur l'humanité, mais, dès aujourd'hui, en contemplant les vastes horizons ouverts à l'industrie mécanique par les progrès incessants de la science moderne, on peut concevoir, sans tomber pour cela en de décevantes utopies, une ère sociale où cette loi, trop souvent cruelle, sera singulièrement allégée.

Au labeur long et pénible, auquel était irrémédiablement astreint l'artisan d'autrefois, ne voyons-nous pas déjà se substituer, progressivement, des occupations d'une durée moindre où la vigilance, le soin, l'esprit de combinaison et de calcul arrivent à remplacer, le plus souvent avec un avantage marqué, l'emploi de la force physique.

Sachons rendre justice à ceux qui, avant nous, ont fait fructifier, dans notre contrée, les admirables applications scientifiques qui conduisent à de si précieux résultats. Travaillons, et en cela il me semble que nous poursuivons un noble but, à les étendre de nouveau et à rendre ainsi les conditions d'existence plus favorables encore pour nos descendants.

Ayons foi dans le Progrès ! honorons ceux dont le génie inventif a permis l'heureuse transformation de nos industries mécaniques.

Qu'ils s'appellent : James Watt, Ampère, Philippe de Girard, Jacquart ou Edison, proclamons leurs droits à la reconnaissance publique.

En suscitant, par de surprenantes découvertes, la création de l'industrie moderne, ces grands esprits ont acquis une gloire impérissable : celle d'avoir contribué à diminuer l'effort nécessaire pour vivre et à augmenter ainsi le bien-être de l'humanité.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1902)

Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire-Général.

MESDAMES, MESSIEURS,

Réunis, il y a quelques mois, dans cette même salle, gracieusement mise à notre disposition par la Société Industrielle, la Société sœur puisqu'elle procède de Kuhlmann, nous célébrions le centenaire de la fondation de notre Compagnie.

Pas une place n'était libre, et un public d'élite avait tenu à nous donner, par sa présence, un témoignage de sympathie qui nous a été précieux.

Pendant quelques heures nous avons revécu, pour ainsi dire, la vie de 1802.

Un programme, artistement composé dans le goût du temps, nous avait été aimablement offert par M. Emile Théodore.

Un orchestre symphonique, magistralement conduit par M. Frédéric Lecocq, nous faisait entendre une série de morceaux, choisis par un fin connaisseur, M. Paul Pannier, et dont quelques-uns avaient été exécutés, en 1802, par la Société lilloise dite du Concert.

M. Folet, dont le talent de conférencier est si goûté, nous promenait à travers Lille il y a cent ans.

Les belles projections de M. Delphin Petit ajoutaient

Digitized by Google

encore à l'intérêt de cette conférence, en nous représentant les monuments lillois, conservés ou disparus.

Tous emportèrent, de cette mémorable journée, un inoubliable souvenir.

La séance solennelle de ce jour, consacrée à la distribution des prix de 1902, est comme un écho de celle du centenaire, puisqu'elle clôture notre première période de cent années.

La majeure partie du travail de la Société, en 1902, s'est naturellement portée sur la préparation de la fête du 27 décembre, nous n'y reviendrons pas.

M. H. Verly nous a communiqué un travail de circonstance, Lille en 1802, que nous avons publié et distribué à nos membres, en souvenir du centenaire, et dans lequel nous avons reproduit, par la phototypie, bon nombre des beaux clichés de M. Delphin Petit.

Le même membre nous a décrit plusieurs monuments cryptiques de la région du Nord. Il s'agit, en l'espèce, de souterrains-refuges qui se trouvent sous un certain nombre de localités de la Somme. D'aucuns sont de véritables villages, composés de couloirs et de salles, où les populations s'abritaient pendant le passage des armées ennemies.

M. Verly a encore appelé notre attention sur un livre de famille des plus curieux, écrit par un légionnaire du premier Empire, Faucheur-Deldicque, père de notre excellent collègue M. Edmond Faucheur.

M. Péroche a traité une question, bien actuelle, celle des abords de notre pôle.

Son étude divisée en trois parties : les conditions météorologiques, les glaces et leur mouvement, le but à atteindre, a fourni de précieuses indications et des enseignements inattendus.

M. Rigaux nous a lu un aperçu historique de la Société depuis 1802. Il nous a parlé aussi de poteries, remontant à une époque très lointaine, à peine cuites et remplies de parcelles de silex, trouvées par son fils et par lui à Etaples, le long des bords de la Canche.

Digitized by Google

M. Gosselet nous a signalé la découverte qu'il avait faite, dans cette même localité, de galets, amenés de Bretagne par des glaces flottantes et associés aux poteries dont nous venons de parler, sans qu'elles semblent toutefois pouvoir se rapporter à une même époque.

M. le docteur Carton a montré la photographie et a décrit un bas-relief représentant deux panthères affrontées, placées symétriquement et séparées par un canthare vers lequel elles lèvent une de leurs pattes. Ce bas-relief avait été trouvé par M. Carton, en Tunisie, dans sa propriété de Tuburnica.

M. Penjon a fait connaître le plan et a lu des fragments d'un travail intitulé : le Livre du patron et de l'ouvrier. C'est une œuvre à la fois philosophique et économique, dans laquelle sont passés en revue les problèmes sociaux à l'ordre du jour.

Patrons et ouvriers pourront faire leur profit des aperçus si judicieux de l'auteur.

Une séance des plus attrayantes a été tenue chez M. Paul Pannier, qui voulait bien nous donner une audition de musique du XVIII^e^ siècle.

Exécutées sur la viole de gambe, la viole d'amour et le piano, (il n'est pas nécessaire de vous dire avec quelle virtuosité et quelle élégance, les interprètes étant M. Paul Pannier lui-même, M^lle^ Jeanne Pannier, M^lle^ Louise Masson), les œuvres de de Caix d'Hervelois, de Couperin, d'Ariosti, de Rameau, de Marin et de Roland Marais, de Scarlatti, de Milandre, ont exhalé ce parfum exquis des choses du vieux temps.

Deux personnes, n'appartenant pas à notre Compagnie, nous ont fait part de leurs études. Ce sont MM. Jouguet et Théodore.

M. Jouguet, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, a été chargé, depuis quelques années, de missions en Egypte, cette terre classique de l'archéologie.

Digitized by Google

Il va passer, tous les ans, un certain nombre de mois au Fayoum où il a, pour tout hôtel, une tente au milieu des sables et il en revient, chaque fois, avec une ample moisson de documents. Des temples, des tombeaux sont l'objet de ses investigations. Et dans ces tombeaux, ce que le jeune savant cherche, ce sont des enveloppes de momies. Pourquoi nous direz-vous? Parce que ces enveloppes ont été faites avec des papyrus, couverts bien souvent d'écritures et que ces écrits, alors sans valeur, sont ceux d'auteurs dont nous avons perdu les œuvres et qu'on arrive ainsi à reconstituer en partie.

M. Jouguet a accompagné le lumineux exposé de sa dernière campagne de fouilles, de la présentation de dessins et de peintures relevés sur place, avec beaucoup de talent, par M^me^ Jouguet.

M. Emile Théodore, qui sera tout à l'heure notre lauréat, nous a révélé l'existence d'un graveur lillois inconnu. Il vivait au XVIII^e^ siècle, il s'appelait Dominique Wallaert, il avait pour frère Pierre-Joseph, peintre.

Ses œuvres semblent avoir été peu nombreuses, mais elles dénotent un certain talent.

Moins éprouvés que les années précédentes, nous avons toutefois eu à déplorer la mort d'un artiste des plus distingués, M. Alphonse Leroy.

Né à Lille en 1820, Leroy était allé s'établir à Paris, où son talent de graveur ne tarda pas à lui procurer une situation enviée. C'est à lui que s'adressa le duc de Luynes quand il fit reproduire une partie de notre musée Wicar.

Son œuvre est considérable et sa valeur assure à son nom la pérennité.

Nous ne saurions oublier que c'est à Leroy que la Ville de Lille doit d'avoir pu créer une école de gravure dont sont sortis plusieurs artistes de mérite.

M. Gosselet a pris l'honorariat. M. le D^r^ Carton, membre titulaire ayant quitté Lille, appelé à Sousse par ses fonctions,

Digitized by Google

a été inscrit sur la liste des correspondants. Nous avons applaudi à sa nomination en qualité de Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Hippolyte Lefebvre, sculpteur, Grand prix du Salon de 1902, s'est vu conférer le même titre.

Les pensionnaires Wicar nous ont fait leurs envois annuels.

M. Giffard en est arrivé à sa quatrième année. Son envoi comprenait des dessins et des peintures représentant la cascade de Terni, vue sous divers aspects.

La peinture de M. Giffard est, comme toujours, d'une grande sincérité et d'une excellente facture. Son séjour en Italie lui aura été profitable et, au moment où il quitte la maison de la rue del Ventaggio, on peut dire qu'il nous revient avec l'étoffe d'un véritable artiste.

L'envoi de troisième année de M. Santerre comprenait une série d'aquarelles de monuments de Pompéi, de Pœstum, de Sienne, d'Assises, un motif de la fontaine de Trevi, un chapiteau antique. Ces travaux ont été jugés bons.

M. Santerre a obtenu, au Salon de 1902, pour sa restitution de la Bourse de Lille qu'il nous avait présentée en deuxième année, une médaille de 3e classe. Nous l'en félicitons vivement.

Le vœu que nous avions émis, l'an dernier, relativement à la statue du chevalier Wicar par M. Déchin, s'est réalisé. La Ville, avec la participation de l'État, en a fait l'acquisition pour notre Musée.

Après l'examen des travaux de la Société, nous passons à celui des travaux de nos lauréats.

Prix Kuhlmann.

La Société a décidé de décerner pour 1902, au lieu d'un prix prévu, deux prix d'un mérite égal, bien que différents

Digitized by Google

par nature. Ces prix ont été attribués à MM. Drach et Ducamp.

M. J. Drach, maître de conférences à la Faculté des Sciences, a produit des travaux remarquables de mathématiques, honorés de récompenses de l'Académie des Sciences, en particulier des recherches sur les systèmes différentiels et le problème de Cauchy.

Les idées originales et profondes, développées dans un Mémoire sur l'intégration logique des équations différentielles et la classification des transcendantes, lui ont assigné un rang distingué parmi nos jeunes analystes d'avenir. L'importance des travaux de M. Drach a été signalée par M. Picart, dans son rapport sur les progrès des sciences mathématiques de 1890 à 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle. Plus récemment, M. Painlevé ayant découvert de nouvelles transcendantes uniformes, a déterminé la place qu'elles occupent dans la classification de M. Drach et rappelé les points essentiels de cette classification.

M. Drach a soumis à l'examen de la Société divers mémoires inédits, écrits depuis qu'il est attaché à la Faculté des Sciences de Lille.

Ces mémoires sont les suivants :

1° Sur les systèmes orthogonaux de l'Espace Euclidien à n dimensions ;

2° Mélanges sur la déformation des surfaces ;

3° Mémoire sur les formes quadratiques de différentielles réductibles à une somme de carrés.

L'importance et la difficulté des questions traitées, ainsi que la valeur des résultats obtenus, témoignent de connaissances singulièrement étendues en géométrie, et la Commission d'examen en a été d'autant plus frappée que M. Drach est surtout, et avant tout, un analyste de grand mérite.

Les trois problèmes posés par l'auteur, outre leur grand

Digitized by Google

intérêt, ont le mérite d'avoir été résolus de la façon la plus élégante.

La Société décerne à M. J. Drach une médaille d'or de la fondation Kuhlmann.

M. L. Ducamp, qui fut instituteur primaire à Lille, est aujourd'hui préparateur de botanique à la Faculté des Sciences. Il s'est d'abord fait recevoir bachelier, puis il a suivi les cours de la Faculté des Sciences, ce qui lui a permis de prendre en 1896 la licence ès-sciences naturelles. En 1902, il a passé à Paris son doctorat ès-sciences qu'il a conquis avec la mention : très honorable. Entre temps il s'était fait recevoir pharmacien de 1re classe.

Les travaux de M. Ducamp, soumis à la Société, sont les suivants :

1° Note tératologique sur le *Typha lutifolia*, plante commune dans les endroits humides de la région.

2° De la présence des canaux secréteurs dans l'embryon de l'*Hedera Hélix* avant la maturation de la graine.

3° Développement de l'embryon chez le lierre.

4° Recherches sur l'embryon des Araliacées.

Le temps n'est plus où le botaniste se promenait, à travers champs, à la recherche de fleurs dont il détachait délicatement les pétales et dont il comptait les étamines. Aujourd'hui, le microscope joue un grand rôle et la technique microscopique est devenue une science, à qui la chimie prête son appui pour différencier les divers tissus. Le botaniste s'efforce maintenant de remonter à l'origine des choses. Quelle est la première manifestation de cet arbre gigantesque qui couvre le sol de son ombre ? Il ne faut pas le demander à la jeune pousse qui y germe, ni à la graine qui mûrit sur l'arbre, ni même à la fleur, il faut aller la chercher dans le bouton, bien avant son épanouissement et sa fécondation.

Rares sont les botanistes qui ont osé aborder un si

Digitized by Google

redoutable problème! Deux ou trois Allemands, un Français, M. Guignard, professeur à l'École de pharmacie de Paris, ont seuls précédé M. Ducamp dans cette voie.

On comprend les difficultés de telles études, ce qu'elles exigent de patience, de coup d'œil d'observation, d'habileté manuelle et même d'art pour dessiner ou photographier.

L'observateur doit, par surcroît, être parfaitement au courant de tout ce qui a été dit et écrit sur le sujet et les sujets voisins. Mais, dans ces questions si délicates, la science acquise est peu auprès de la science créée par le savant lui-même.

Les résultats obtenus par M. Ducamp sont considérables, particulièrement ceux sur la fonction physiologique de l'assise épithéliale. Ses observations sur le développement ultérieur de l'embryon sont si claires et si importantes qu'elles ont été reproduites et prises, comme un des trois types du développement des végétaux, dans le Traité de Botanique que viennent de publier MM. Bonnier, professeur à la Faculté des Sciences de Paris et Leclercq du Sablon, doyen de la Faculté des Sciences de Toulouse.

Il est bien rare que des travaux puissent ainsi entrer dans l'enseignement classique dès l'année même de leur apparition.

Faits au laboratoire de la Faculté des Sciences de Lille, les travaux de M. Ducamp remplissent les conditions imposées par Frédéric Kuhlmann et la Société, en montrant comment un jeune savant peut se former, de sa propre initiative, lui décerne un prix Kuhlmann de mille francs.

Prix Henri Debray.

Un de nos bienfaiteurs, M. Henri Debray, dans ses dispositions testamentaires, indiquait l'archéologie en tête des travaux pouvant concourir à l'obtention du Prix qu'il fondait. C'est la première fois qu'un travail archéologique nous est présenté, mais il a l'avantage d'être fort intéressant

Digitized by Google

pour l'histoire de notre région. Il répond de plus, complètement, aux intentions de M. Debray, car ce que l'auteur du travail a cherché en terre, ce ne sont pas des objets précieux mais des documents.

Les itinéraires antiques signalent l'existence entre Cambrai et Bavai, sur la voie qui réunissait ces deux villes, d'une station ayant pour nom : Hermoniacum. Mais où placer cette station qui semble avoir eu une existence éphémère? Depuis d'Anville de nombreuses dissertations ont été écrites sur ce sujet, sans faire, notablement, avancer la question.

M. Eugène Tramblin, médecin à Bermerain, qui recueille, avec un soin pieux, les renseignements relatifs à l'histoire de sa commune, partit avec une sonde et, s'aidant de vieilles traditions relatives à l'existence d'une ville disparue au lieu dit : le *Trou au beurre,* il sonda le terrain. La sonde s'arrêta sur des restes d'anciennes constructions. Il fit alors ouvrir une tranchée et découvrit un puits qu'il vida complètement et dont il ne trouva le fonds qu'à 25 mètres de profondeur. Des quantités de matériaux antiques : grès, pierres blanches, chapiteaux, bases, fûts de colonnes, tuiles à rebords remplissaient ce puits, mêlés à des débris de poteries et à des monnaies du Haut Empire jusqu'au règne de Postume. Les investigations faites aux alentours prouvaient, d'une façon incontestable, que d'importantes constructions romaines avaient existé sur l'emplacement découvert par M. Tramblin.

Comme distance, cet endroit correspondait bien aux onze lieues gauloises qu'il faut trouver entre Cambrai et Hermoniacum.

Pas de phraséologie, des faits, telle est la caractéristique du travail de M. Eugène Tramblin, modestement intitulé: Contribution à la recherche du véritable emplacement d'Hermoniacum. Son flair de chercheur lui réserve, apparemment, d'autres trouvailles non moins intéressantes.

La Société décerne à M. Eugène Tramblin, le Prix Henri Debray.

Digitized by Google

Prix Scrive-Wallaert.

La pyrogravure, art qui procède du dessin, devient un art industriel quand elle s'adapte à l'ornementation d'objets usuels.

A l'exposition des artistes lillois de cette année, on avait pu se rendre compte du parti ingénieux que M. et Mme Escalle-Dubuisson avaient su tirer de la pyrogravure pour la décoration de panneaux, de meubles et d'objets divers.

Mme Escalle-Dubuisson, dont nous avons déjà récompensé le talent d'aquarelliste, manie le pinceau aussi bien que le crayon et, de la combinaison de la couleur et du dessin à la pointe de feu, elle tire les effets les plus variés, les plus charmants, les plus artistiques. Cette habileté spéciale, elle l'utilise pour traduire les compositions originales, enfantées par une imagination meublée et féconde.

La pyrogravure simple et la pyrogravure enluminée, ce qui est la part de M. Escalle, s'appliquent surtout au bois, mais aussi au cuir, au carton, au papier, au velours. Sa pratique exige une main tout à la fois ferme et légère et une grande sûreté de dessin, la retouche étant impossible.

Outre les beffrois de Flandre, qui ont eu un légitime succès au Salon des artistes lillois, la Commission avait à examiner des meubles, des tables, des sièges, des plateaux, des coffrets, des écrans, des reliures et, dans tous les spécimens qui lui ont été soumis, elle a retrouvé cette facilité de composition et d'exécution qui est le propre du véritable artiste.

La Société décerne à M. et à Mme Escalle-Dubuisson, le prix Scrive-Wallaert de trois cents francs.

Prix de la Société.

(SECTION DES LETTRES)

Lors de la distribution des récompenses de 1901, nous vous annoncions le rétablissement des prix qui avaient dû être

Digitized by Google

supprimés depuis 1898. Nous avons aujourd'hui deux catégories de lauréats : les uns récompensés pour des travaux qu'ils nous avaient soumis pendant la période de suppression, les autres pour des travaux présentés en 1902.

M. Victor Croix, professeur au collège communal de St-Amand nous a envoyé, en 1899, un travail manuscrit sur l'Industrie du fer en Hainaut.

Ce pays est la terre privilégiée des ferrières et c'est à l'époque gauloise que l'auteur va rechercher les premiers travailleurs du fer, chez ces peuplades Nerviennes dont l'opiniâtreté avait fait trembler César et ses légions. Mais, en ces temps lointains et à l'époque gallo-romaine, l'industrie du fer était encore à l'état embryonnaire dans notre région. Il faut arriver au moyen-âge et, surtout aux temps modernes, pour lui voir prendre cet immense développement qui a fait la fortune de tout un pays. L'auteur indique les étapes parcourues, les transformations subies ; de nombreux tableaux de comparaison et de statistique, annexés à son travail, en doublent l'intérêt.

La Société décerne à M. Victor Croix, une grande médaille d'argent.

M. Jules Mousseron, mineur à Denain, a publié deux volumes de poésies dans la langue du « Pays noir » ; *Croquis au charbon* et *Choses du fond et choses d'en haut.* Un glossaire permet au lecteur, non initié à l'idiome du poète populaire, d'en comprendre, aisément, les vers.

Ce n'est pas un mince mérite pour un travailleur qui passe, sous terre, la moitié de son existence, que de consacrer ses loisirs à savourer la nature, à aimer l'humanité, à étudier, à célébrer par la plume, tout ce qui est beau.

Non seulement l'âme d'un poète existe en Mousseron, mais il sait respecter les lois de la prosodie. S'il ne préférait le savoureux patois qui est sa langue maternelle, il pourrait

Digitized by Google

aussi bien écrire ses vers en français, ainsi qu'en témoigne la strophe finale de sa préface :

Lorsque je sors du puits, immense cave,
Quand, irisé, m'apparaît le grand jour,
D'air, de clarté, de couleur je me gave,
Comme un captif quittant la sombre tour.
Au fond des cieux, mon œil ravi, qui fouille,
Cherche sa part de divine splendeur....
D'ailleurs, ma muse, au front noirci de houille,
Suffirait seule à faire mon bonheur.

La Société décerne à M. Jules Mousseron, poète patoisant, une grande médaille d'argent.

M. Paul Collinet, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Lille a fait paraître, en 1900, un volume comprenant l'histoire de la Faculté de Droit de Douai, de 1562 à 1793.

Après avoir énuméré les différents locaux qu'elle a occupés, l'auteur étudie ses statuts et réglements, met au jour, avec notes biographiques, les noms de ses professeurs aux différentes périodes de son existence, leur recrutement, leurs distinctions et costumes, les modes d'enseignement et de promotion. Dans un chapitre consacré aux étudiants il les suit, depuis leur immatriculation jusqu'à l'obtention du diplôme suprême et même dans leur vie extra-universitaire.

Cet ouvrage, d'un style très littéraire et conçu suivant une méthode historique sérieuse, est complété par des documents d'un grand intérêt, depuis le règlement des Archiducs daté de 1619 jusqu'à l'édit royal de 1750 qui créa la chaire de droit français.

Les archives propres de l'Université de Douai ayant été dispersées à la Révolution, il a fallu beaucoup de patience à l'auteur pour retrouver dans les dépôts de Lille, de Douai, de Bruxelles et de Louvain des matériaux qu'il a, si habilement, mis en œuvre.

La Société décerne à M. Paul Collinet une médaille d'or.

Digitized by Google

Les études professionnelles de M. le Dr Edmond Leclair, l'ont amené à rechercher et à découvrir de nombreux documents sur l'histoire de la Pharmacie et l'exercice de cette profession à Lille avant 1803.

Il a recueilli aux archives départementales, communales et hospitalières une ample moisson, germe fécond d'une œuvre de haute valeur, tant au point de vue historique que critique.

C'est seulement à partir du XVIe siècle que les documents apparaissent assez nombreux pour permettre d'étudier la corporation et de connaître, en même temps que sa réglementation, ses droits et ses devoirs. Après avoir fait connaître les conditions de l'apprentissage, pour arriver à la réception et finalement à l'exercice de la profession, l'auteur s'étend sur l'enseignement de la botanique et de la chimie.

Il nous cite, en première ligne, le « démonstrateur » Mathias de Lobel qui publia, en 1576, son *Plantarum seu stirpium historia*, offert par lui au Magistrat de Lille; le pharmacien Pierre Ricart, créateur d'un jardin botanique dont un médecin lillois, Georges Wion, publia le catalogue en 1644; le médecin Pierre Cointrel qui ouvrit, en 1749, le premier jardin officiel et un cours de botanique, un moment interrompu, repris en 1770 par Jean-Baptiste Lestiboudois. C'est à Jean-Baptiste que succéda son fils François-Joseph lequel écrivit la *Botanographie belgique* où, pour la première fois, les plantes furent classées suivant la méthode de Lamarck.

Le nom de Louis-Joseph Decroix, maître apothicaire, attaché à la création d'un cours de chimie en 1768, rappelle celui d'un des fondateurs de notre Société.

Vient ensuite l'étude des pharmacopées depuis le « compositionnaire » antérieur à 1573 et le « formulaire » de 1585 jusqu'aux pharmacopées lilloises de 1640, de 1694 et de 1770 à laquelle collaborèrent tous les pharmaciens et médecins et qui fut imprimée, en 1772, aux frais de la Ville.

Digitized by Google

L'étude des préparations officinales telles que la célèbre thériaque, des poisons, des remèdes secrets, l'historique de la corporation et la description intérieure et extérieure de l'officine terminent cet ouvrage, bourré de notes et de pièces justificatives.

Depuis le temps où l'auteur a présenté son travail à notre Société, en 1900, l'Institut lui a attribué une très flatteuse récompense sur la fondation Thiers.

La Société des Sciences décerne à M. Edmond Leclair une médaille d'or.

D'autres travaux qui nous avaient été soumis, avant 1902, dans la section des lettres, ont été renvoyés à un prochain concours, les auteurs y ayant ajouté depuis des mémoires publiés en 1903.

Nous abordons maintenant la série des travaux récents.

Un jeune poète lillois, M. Léon Bocquet, est l'auteur d'un recueil intitulé : Flandre. Dans une suite de sonnets agréablement tournés, il a tracé, d'une plume légère et avec une grande vérité, des tableaux du pays flamand sous ses aspects les plus divers : riants paysages, fertiles campagnes, lourdes atmosphère des villes, horizons brumeux.

Un autre Lillois, M. A.-M. Gosset, a eu l'heureuse idée de composer une anthologie des Poètes du Nord, complétée par des notes biographiques et bibliographiques précieuses. Classée avec méthode, cette sélection de poésies, parues de 1880 à 1902, atteste la vigueur du mouvement littéraire qui s'est produit, dans notre région, depuis ces vingt dernières années et qu'entretient, avec soin, une pléiade de jeunes écrivains.

MM. Bocquet et Gossez se sont particulièrement voués à cette tâche qu'ils poursuivent avec passion. Ils ont fondé et dirigent une revue mensuelle : *le Beffroi* qui compte plusieurs années d'existence, ce qui en démontre le succès.

Digitized by Google

La Société est heureuse de s'associer à ce mouvement en décernant à MM. Bocquet et Gossez une grande médaille d'argent.

Le Musée de Lille a acquis, il y a peu de temps, une collection de monnaies flamandes qui est devenue le joyau du Musée de numismatique. Il n'est pas inutile de rappeler ici que c'est aux démarches actives d'un de nos collègues, M. de Swarte, secondées par le bon vouloir de l'Administration municipale et de la Commission des Musées. que nos collections ont pu s'enrichir d'une série enviée par bien des capitales.

Une étude iconographique de cette collection, nous a été présentée par M. Émile Théodore, qui a fait montre d'une sagacité et de connaissances archéologiques remarquables.

Ce n'est pas une sèche description de pièces plus ou moins rares que l'auteur nous a envoyée. Il a démontré, graphiquement, par des exemples indiscutables, combien sont nombreux les matériaux que les archéologues peuvent tirer de l'étude des monnaies, en faisant abstraction du côté purement numismatique.

On peut suivre dans les dessins naïfs des monnaies, dans ces ébauches parfois grossières, les avatars de la flore et de la faune héraldique, par exemple dans la transformation de la fleur de lys, la variété infinie du lion, de l'aigle, du griffon, emblèmes spéciaux à nos monnaies flamandes, l'ingénieuse ornementation de la croix, des monogrammes et des figures symboliques. On y découvre la forme authentique des armures et du costume civil, militaire ou sacerdotal. Et ce qui double l'intérêt de ces documents, c'est que tous sont à date fixe, la monnaie indiquant, d'une façon précise, leur époque.

Un chapitre consacré à la fleur d'iris, présente un intérêt spécial pour l'iconographie des armories de la Ville de Lille.

Digitized by Google

C'est un de nos collègues, M. Rigaux qui lança l'idée que l'emblème figurant sur les anciennes armes de Lille était un iris et non un lys. L'idée fit son chemin et nous valut la reprise officielle de notre vieux blason. Le travail de M. Emile Théodore nous montre que la fleur lilloise, similaire de la fleur de Florence, de celle des monnaies de Robert et de Bergues St-Winoc est réellement un iris dont les étamines disparaissent, assez vite, pour laisser seules les pétales qui se transforment, au XIV^{e} siècle, jusqu'à prendre bientôt la forme consacrée de l'emblème monarchique. Il en fait la preuve en dessinant une fleur d'iris au naturel à côté des types de monnaies décrits.

Plus de deux cents dessins de monnaies comprises entre le IX^{e} et le XVI^{e} siècle, scrupuleusement et habilement exécutés par l'auteur, qui fut un des meilleurs disciples de notre regretté collègue Leroy, accompagnent son texte et témoignent du soin et de l'étude approfondie qu'il a faite pour mener à bien un travail de tout premier ordre.

La Société décerne à M. Émile Théodore une médaille d'or.

Exposition de Lille.

L'Exposition qui s'est ouverte en 1902 ne pouvait manquer d'avoir les sympathies de la Société. A la demande du Comité technique, elle a mis à la disposition du Jury plusieurs récompenses destinées aux exposants de diverses sections.

Le Jury a attribué ces récompenses consistant en trois diplômes d'honneur et une médaille d'or aux groupes, 3, 5 et 14.

GROUPE III. — *Instruments et procédés généraux des Lettres, des Sciences et des Arts.*

Diplôme d'honneur. L. DANEL. Imprimerie. Lille.

Médaille d'or. JULES RICHARD. Appareils d'optique pour la photographie et appareils de précision. Paris.

Digitized by Google

GROUPE V. — *Électricité.*

Diplôme d'honneur. COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ DE CREIL.

GROUPE XIV. — *Industrie chimique.*

Diplôme d'honneur. RICHTER. Manufacture d'outremer. Lille.

Notre début visait un centenaire, celui de la Société. Nous vous parlerons, en terminant, d'une autre fête à laquelle nous nous sommes associés, de tout cœur, celle du cinquantenaire universitaire de notre vénéré collègue M. Jules Gosselet.

Un comité d'initiative à la tête duquel se trouvaient MM. Ch. Barrois et Agache-Kuhlmann, s'était formé pour célébrer le jubilé du professeur qui, malgré ses cinquante années de professorat, a gardé l'ardeur juvénile de son début au collège du Quesnoy.

Une souscription était ouverte pour offrir un objet d'art au jubilaire et cette souscription produisait, en peu de temps, une somme de dix mille francs.

Une fête réunissait les amis et les admirateurs du maître pour lui remettre le montant de la souscription.

Après la lecture des discours, suivis de celle d'adresses de sympathies venues du monde entier, M. Gosselet se levait et, après avoir remercié tous ses amis, il annonçait son intention de renoncer à l'achat d'un objet d'art et de donner à la Société des Sciences la somme de dix mille francs, pous l'aider à créer des prix annuels pour les jeunes géologues de la région. M. Gosselet voulait bien reconnaître, de la sorte, le bienveillant accueil que la Société lui avait fait, à lui et à la science géologique, lors de son arrivée à Lille. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Nous avons aussi à enregistrer les dons : de M. Th. Poullier 200 francs ; de notre collègue M. Auguste Fauchille

Digitized by Google

100 francs et une médaille d'argent qui seront distribués dans quelques instants ; des Établissements Kuhlmann une dalle funéraire, très curieuse, trouvée rue des Canonniers et une somme de mille francs que nous avons affectée à la création d'une médaille perpétuelle pour les anciens serviteurs. A chacun de ces bienfaiteurs vont nos remerciements.

Et maintenant que nous vous avons narré la vie de la Société en 1902, exposé les mérites de lauréats à qui vous n'avez point ménagé vos applaudissements, remercié nos généreux bienfaiteurs, il nous reste à émettre un vœu.

C'est que la Société des Sciences trouve, auprès du public lillois et de la région du Nord, pendant le cours de son second siècle d'existence, d'aussi nombreuses sympathies, d'aussi nombreux encouragements qu'elle en a trouvés pendant tout le cours du premier siècle.

Ainsi pourra-t-elle réaliser encore nombre d'œuvres utiles dans le domaine des Sciences, des Lettres et des Arts et atteindre, non sans gloire, l'année de son second centenaire.

Digitized by Google

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au Dévouement, au Travail, à l'Épargne.

(ANNÉE 1902).

RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT.

Prix Delattre-Parnot.

Mlle Pauline Warnier, demeurant à Moulins-Lille, est âgée de 58 ans. Elle est restée 28 ans au service de M. Harès qui eut six enfants.

Mme Harès étant venue à mourir, elle éleva cette jeune famille avec le plus entier dévouement.

Et dix ans après, quand ces enfants perdirent leur père, Pauline Warnier, sans réclamer aucun salaire, continua de les élever et ne les quitta qu'après les avoir tous mariés à d'honnêtes travailleurs.

C'est un acte de désintéressement à proposer en exemple. La Société décerne à :

Pauline WARNIER le prix Delattre-Parnot, soit une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de trois cents francs.

RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT ET AU TRAVAIL.

DIPLOME D'HONNEUR.

Étienne COUROUBLE, lauréat de 1894, contremaître, depuis 52 ans chez M. Ignace Lambin, fabricant de fil, à Comines.

Le patron a vivement insisté pour que le diplôme d'honneur soit accordé, cette année, à cet employé qui en est, dit-il, digne à tous égards.

Digitized by Google

Florentine HANTON, lauréate de 1880 et de 1891, fille de confiance, depuis 52 ans chez Mme Vve Druez-Welcomme, à Lille.

Personnifie le dévouement et l'attachement à ses maîtres.

Aimée DELANNOY, lauréate de 1890, fille de confiance, depuis 51 ans dans la famille Lehoucq, à Roubaix.

Son âge ne l'empêche point de rendre toujours des services appréciés.

Louis VOREUX, lauréat de 1889, laveur de laines, depuis 50 ans chez M. Jules Morel et Cie, peigneurs de laines, à Roubaix.

Continue à mériter les éloges et les témoignages de satisfaction de ses patrons.

RAPPEL DE MÉDAILLE.

Augustin GRUSON, lauréat de 1891, surveillant de briqueterie chez MM. Laloy et Delecourt, à Frelinghien.

Remplit toujours ses fonctions avec courage et une scrupuleuse exactitude.

Amédée DATHIS, lauréat de 1892, surveillant de magasin, chez M. J.-B. Mazemgarbe, teinturier, à Haubourdin.

Fidélité et loyauté toujours les mêmes.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

Médailles perpétuelles. — Donateurs : MM. Léonard Danel (six médailles), Agache-Kuhlmann, Mlle L. Blondeau, MM. Bernard frères, Catel-Béghin, Crespel et Descamps, Jules Denneulin, Ernest Descamps, Mme J. de Vicq de Montdhiver, M. Edmond Faucheur, Mme Firmin Grimonprez, MM. Ernest-Henri Loyer, Lefebvre-Ducrocq, Poullier-Longhaye, Quarré-Reybourbon, J. Scrive de Négri, A. Scrive-Wallaert, Wallaert frères, J. Watrelot-Laden et H. Wattrelot-Lelong, de Lille, Max Brame, de Marquillies, E. Dupont-Fontaine, de La Madeleine-lez-Lille, Lauwick et Gallant, de Comines, Tiberghien frères, de Tourcoing.

Médaille de vingt ans. — Donateur : M. Julien Lagache, de Roubaix.

Digitized by Google

Médailles de dix ans. — Donateurs : MM. Henri Faure, de Lille, M. Caulliez et A. Delaoutre, Ch. Tiberghien et fils, de Tourcoing, Ignace Lambin, de Comines.

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR EN ARGENT.

Julien ALLOT, contremaître, 61 ans, depuis 51 ans chez MM. Hassebroucq frères, fabricants de fil, à Comines.

Fidélité, dévouement, intelligent concours.

Jean-Baptiste SOUDANT, contremaître, 71 ans, depuis 44 ans chez MM. J. et E. Choquel, entrepreneurs, à La Madeleine.

N'a jamais manqué à ses devoirs et a mérité l'estime de tous par sa loyauté et son dévouement.

Léonie VANDERBRIGGHE, femme de chambre, 66 ans, depuis 42 ans dans la famille Jonglez-Hovelacque, à Lille.

Dévouement sans bornes, soins maternels pour les enfants de ses maîtres, qualités exceptionnelles.

Victor BEAURAIN, magasinier de l'argenterie, 62 ans, depuis 39 ans au Mont-de-Piété de Lille.

Probité absolue et esprit d'ordre.

Gustave CORNIL, contremaître, 51 ans, depuis 38 ans chez Mme Vve C. Crespel et fils, fabricants de fil à coudre, à Lille.

Travail, conduite, exactitude irréprochables.

Edouard WARTELLE, contremaître, 62 ans, depuis 36 ans chez M. Georges Turck, sculpteur, à Lille.

Sa conduite, son travail, ses capacités qu'il met au service de tous, sont un exemple pour ses camarades. A rempli, pendant plusieurs années, les fonctions de Président de la Société des sculpteurs de Lille.

Victorine COUSSEMENT, fille de confiance, 66 ans, depuis 33 ans chez M. J. Hervieu, à Loos.

A toujours pris une grande part aux deuils et aux chagrins de la famille, ne marchandant pas son dévouement dans les occasions pénibles. Trois mois elle veilla sa maîtresse malade, sans jamais se plaindre du surcroît de fatigue.

Digitized by Google

Julien QUERTINIER, chef de la gravure lithographique, 79 ans, depuis 32 ans chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.

Jouit d'une grande réputation comme graveur et comme calligraphe. Ses beaux travaux lui ont valu d'être déjà récompensé par notre Société, qui lui décerne aujourd'hui la médaille destinée aux loyaux serviteurs.

César COULON, 76 ans, pendant 32 ans gardien des Musées de la ville de Lille.

Sa ponctualité et sa vigilance, qualités qu'on ne saurait trop apprécier chez un gardien de Musées, lui ont mérité, en tout temps, les plus grands éloges.

Jules BUISINE, contremaître, directeur des presses à l'atelier d'imprimerie, 45 ans, depuis 32 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur, à Lille.

Employé modèle, d'une loyauté et d'un dévouement à toute épreuve.

Edmond DESTAILLEURS, prote d'imprimerie, 50 ans, pendant 30 ans dans les maisons Blocquel, Castiaux, Laroche, imprimeurs, à Lille.

La Société des Sciences a eu occasion d'apprécier ses excellents services, ayant été en rapports constants avec lui, durant de longues années, pour une partie de ses impressions.

MÉDAILLE D'HONNEUR EN ARGENT AVEC PRIME DE 20 FRANCS.

Louis DESREUMEAUX, paqueteur, 67 ans, depuis 49 ans dans les Etablissements Agache fils, à Pérenchies.

Modèle de conduite, de probité et de travail.

Louis BAUDRY, surveillant, 64 ans, depuis 46 ans chez M. A. Crespel, fabricant de fils retors, à Lille.

Services dévoués, conduite parfaite.

Hippolyte DEVOS, ouvrier, 65 ans, depuis 39 ans dans les Etablissements Kuhlmann, à La Madeleine.

A occupé, pendant 20 ans, le poste de surveillant des chambres à acide sulfurique. Sobre, actif, discipliné.

François BONNET, domestique, 58 ans, depuis 38 ans chez les Dames Bernardines d'Esquermes.

Type du serviteur fidèle, dévoué et laborieux entre tous.

Digitized by Google

Antoine KOWALSKI, employé à la fabrication du chlorure de chaux, 73 ans, depuis 35 ans dans les Etablissements Kuhlmann, à Loos.

Né en Pologne, et se trouvant à Constantinople, au moment de la campagne de Crimée, il s'engagea sous le drapeau anglais. Cette expédition terminée, il vint en France s'enrôler dans la légion étrangère et fit les campagnes d'Italie et de Kabylie.

Ouvrier consciencieux, dévoué et des plus méritants.

Léopold RUTTENS, tisseur, 72 ans, depuis 35 ans chez MM. Wallaert frères, filateurs, à Lille.

Toujours très assidu au travail malgré son âge.

Pierre MASSENS, débourreur-graisseur, 62 ans, pendant 34 ans chez M. Cavrois-Mahieu, à Roubaix.

A élevé dix enfants ; sept sont mariés, trois travaillent depuis 20 ans chez M. Cavrois.

Notre lauréat a dû quitter, pour raisons de santé son patron qui lui fait, maintenant, une pension de 300 francs pour reconnaître ses services dévoués.

Joseph BLANCHART, metteur en train à la congrève, 52 ans, depuis 35 ans chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.

Excellent ouvrier, bon travailleur, de très bonne conduite.

Camille CRABLE, tisseur, 60 ans, depuis 34 ans chez MM. Wallaert frères, filateurs, à Lille.

Conduite ne laissant rien à désirer.

Louis RIVELOIS, chef d'équipe, 53 ans, depuis 34 ans chez M. Pierre Dumon, marchand de bois, à Lille.

Honorabilité parfaite.

Narcisse COISNE, briqueteur, 47 ans, depuis 34 ans chez MM. Laloy et Delecourt, à Frelinghien.

Honnête, exact et sérieux.

Benoit DIERICK, employé à la fabrication du chlore, 63 ans, depuis 33 ans, dans les Etablissements Kuhlmann, à Loos.

Dévouement et bonne conduite remarqués. A élevé douze enfants dont neuf sont mariés.

Henri DELDICQ, homme de confiance, 57 ans, depuis 33 ans chez Mme Vve A. Boniface, à Lille.

Dévouement et probité sans bornes.

Digitized by Google

Alexandre DURIEZ, dévideur, 57 ans, depuis 33 ans chez MM. Desurmont, filateurs, à Seclin.

Bon travailleur.

Victor BOQUILLON, massicotier, 45 ans, depuis 33 ans chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.

Bon ouvrier, exact et consciencieux.

Léocadie BONTE, fileuse de lin, 68 ans, depuis 31 ans chez M. Victor Saint-Léger, filateur, à La Madeleine.

Une des meilleures ouvrières de l'atelier.

Adolphe VROLANT, magasinier, 53 ans, depuis 37 ans dans les Établissements Agache fils, à Pérenchies.

Honnête et laborieux. Membre fondateur de l'excellente musique des Etablissements Agache, il en est aujourd'hui le vétéran respecté et il remplit, à la satisfaction générale, les fonctions de secrétaire de la commission ouvrière de cette Société musicale.

Louis CRAYE, garçon boulanger, 48 ans, depuis 32 ans chez M^me^ V^ve^ Legrand, à Lille.

Passer une partie des nuits dans une cave, porter le pain en semaine et de plus fêtes et dimanches, tel est le dur labeur auquel notre lauréat s'est livré, avec toujours la même bonne humeur et la même exactitude appréciées des clients.

Alexandre DELERUE, metteur en train à l'imprimerie, 44 ans, depuis 32 ans chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.

Travailleur consciencieux et dévoué. Lauréat du Conservatoire de Lille, il dirige la belle fanfare de l'imprimerie Danel, avec un réel talent, auquel nous avons applaudi ici-même, à diverses reprises.

Victor FRANCIS, lithographe, 59 ans, depuis 31 ans chez M. Wilmot-Courtecuisse, imprimeur, à Lille.

Très digne de la récompense qui lui est accordée.

Jules SALEMBIER, ouvrier, 49 ans, depuis 31 ans chez M. Descamps-Beaucourt, fabricant de fil, à Lille.

Ouvrier rangé et laborieux.

Mathilde AMEYE, cuisinière, 59 ans, depuis 30 ans chez M. Ed. Fauchille, à Lille.

Services très appréciés.

Fidèle GUILBERT, fileur, 49 ans, depuis 30 ans chez MM. Caulliez et Delaoutre, peigneurs et filateurs de laine, à Tourcoing.

Intelligence, vigilance et adresse.

Digitized by Google

Laure LEMAIRE, fille de confiance, 48 ans, pendant 30 ans chez Mme Charles Faucheur, à Lille.

Très attachée à sa maîtresse qu'elle a soignée, jusqu'à sa mort, avec un grand dévouement.

Philomène LENAIN, fileuse, 42 ans, depuis 30 ans chez M. Ignace Lambin, fabricant de fil, à Comines.

Très bonne ouvrière.

Achille DEKAMPENER, ouvrier, 41 ans, depuis 30 ans chez MM. J. Le Blan père et fils, filateurs, à Lille.

Services accomplis à l'entière satisfaction des patrons.

RÉCOMPENSES AU TRAVAIL.

Prix Victoire Parnot.

La Société décerne une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 60 francs à :

Auguste MÉDO, 56 ans, depuis 25 ans chauffeur-conducteur chez M. Lemaire-Réquillart fils, filateur, à Tourcoing.

Régularité et assiduité au travail. Jamais, sous sa direction, aucun accident ne s'est produit ni au moteur, ni aux générateurs.

Prix Auguste Fauchille.

La Société décerne une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cent francs à :

Napoléon FLORENT, chef de laboratoire, 62 ans, depuis 40 ans chez MM. Coasne et Guermonprez, pharmaciens-droguistes, à Lille.

Déjà titulaire de la grande médaille d'honneur de la Société 1893, de la médaille du Ministère du Commerce et de l'Industrie 1894. Le chef de la maison, en sollicitant une nouvelle récompense pour Napoléon Florent, considère remplir un devoir et il déclare que cet excellent serviteur a continué à mériter l'attachement et les éloges de tous ceux qui l'entourent.

Digitized by Google

Prix de la Société.

La Société décerne aux élèves de l'École municipale des chauffeurs ayant obtenu à l'examen pour le diplôme de chauffeur-conducteur les points 18, 17, 16,5 les récompenses suivantes :

Alfred HÉBÉCOURT, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 50 francs.

Alfred BOUT, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 40 francs.

Marcel CRÉPÉ, une médaille de bronze et un livret de caisse d'épargne de 25 francs.

RÉCOMPENSES A L'ÉPARGNE.

Prix Henri Violette.

La Société remet le prix de 115 francs et un diplôme à :

François DELBARRE, ouvrier papetier, acquéreur de la maison, rue de Lyon, N° 5.

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

CONCOURS DE 1902.

Le nombre des auditeurs du Cours s'est élevé à 69.

7 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1). Tous ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 points au moins, 20 étant le maximum.

21 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité, 16 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins.

Les examens ont témoigné de l'assiduité et des efforts des candidats, et c'est là une preuve de l'utilité que ceux-ci reconnaissent à cet enseignement.

La Commission est heureuse de rendre hommage au zèle du professeur, M. Quembre, qui a su obtenir, dès la première année de son cours, d'excellents résultats.

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1. ALFRED HÉBÉCOURT, né le 2 Janvier 1884, à Landrecies, mécanicien chez M. Albert Scrive, fabricant de cardes, à Lille.

---

(1) Le jury nommé par la Ville était composé de MM. GRUSON, inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel du Nord, membre de la Société des Sciences; ASSELIN, ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord; BELLANGER, ingénieur au Corps des mines; DELEBECQUE, directeur du gaz de Wazemmes; VILFROID, ingénieur des Manufactures de l'Etat; LEFÈVRE, contrôleur principal des mines; QUEMBRE, contrôleur des mines, professeur du cours.

Digitized by Google

2. Alfred BOUT, né le 25 Juin 1876, à Lapugnoy, surveillant chez MM. Bernard frères, raffineurs, à Lille.
3. Marcel CRÉPÉ, né le 8 Octobre 1881, à Lille, employé à la Faculté des Sciences de Lille.
4. Henri NYS, né le 30 Août 1868, à Mons-en-Barœul, chauffeur-mécanicien à la Société cotonnière d'Hellemmes-Lille.
5. Gaston DHOOP, né le 22 Mars 1877, à Fives-Lille, ajusteur aux ateliers du chemin de fer du Nord.
6. Henri DUMORTIER, né le 18 Décembre 1859, à Frelinghien, chauffeur au Dépôt du chemin de fer du Nord, à Fives.
7. Alphonse MERTENS, né le 6 Juin 1884, à Lille, aide-chauffeur chez M. Crépy, filateur, à Lille.

Certificat de capacité de Chauffeur.

Résultats par ordre de mérite.

1. Louis DÉCOTTIGNIES, né le 4 Septembre 1881, à Lille, ajusteur chez M. Guyot, fabricant de pompes, à Lille.
2. Louis LIÉTARD, né le 9 Juillet 1875, à Lomme, chauffeur à l'Ecole nationale des Arts et Métiers, à Lille.
3. Auguste HÉNOCQ, né le 18 Décembre 1876, à Béthune, tourneur en fer à la Visserie du Nord.
4. Henri BAYART, né le 27 Décembre 1883, à Lille, serrurier chez M. Merchier, à Fives-Lille.
5. Paul DELOBEL, né le 25 Août 1861, à Lambersart, ajusteur-mécanicien à l'Institut des Arts et Métiers, à Lille.
6. Henri MASSE, né le 21 Juillet 1869, à Lille, chauffeur à l'Institut Pasteur, à Lille.
7. Télesphore MAZINGUE, né le 4 Novembre 1882, à Lille, ajusteur à la Compagnie de Fives-Lille.
8. Léon HAMY, né le 6 Décembre 1883, à Lille, ajusteur à la Société cotonnière d'Hellemmes-Lille.
9. Albert NIREL, né le 19 Octobre 1882, à Lille, calqueur à la Société des automobiles Peugeot, à Lille.
10. Etienne JAN, né le 25 Février 1883, à Lille, tourneur aux ateliers d'Hellemmes.
11. Désiré MOL, né le 22 Avril 1885, à Lille, magasinier chez M. Wacquet, glaceur de cotons, à Lille.

Digitized by Google

12. Clément GERY, né le 23 Juin 1884, à Quesnoy-sur-Deûle, ajusteur-mécanicien chez M. Robin, à Lille.
13. Emile TRÉBAUX, né le 2 Août 1885, à Fives-Lille, tourneur chez M. Samuel Walker, à Lille.
14. Georges BOURGEOIS, né le 22 Août 1885, à Somain, aide-chauffeur à l'Ecole nationale des Arts et Métiers, à Lille.
15. Georges BROCART, né le 4 Mars 1884, à Fives-Lille, ajusteur aux ateliers d'Hellemmes.
16. Charles DEMEULEMEESTER, né le 28 Décembre 1867, à Lille, bobineur chez M. Roger, filateur à Lille.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXV DE LA 4e SÉRIE

Pages.

Séance solennelle du 7 mai 1899, (Prix de 1898) tenue sous la présidence de M. H. FOLET 1

Séance solennelle du 8 juillet 1900, (Prix de 1899) tenue sous la présidence de M. P. HALLET 109

Séance solennelle du 15 décembre 1901, (Prix de 1900) tenue sous la présidence de M. ALFRED MONGY 159

Séance solennelle du 13 juillet 1902, (Prix de 1901) tenue sous la présidence de M. DAMIEN 193

Séance solennelle du 7 juin 1903, (Prix de 1902) tenue sous la présidence de M. AGACHE-KUHLMANN 235

Lille Imp. L. Danel

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03361 6908

Digitized by Google